

# **LES PROGRAMMES STATISTIQUES 2003**

**N°80**

**MARS  
2003**



Conseil National de l'Information Statistique

Mars 2003

## LES PROGRAMMES STATISTIQUES 2003

TOME 1

### SOMMAIRE

---

	page
• <b>Formations du CNIS</b>	
Agriculture	5
Commerce, services	33
Démographie, conditions de vie	63
Education, formation	121
Emploi, revenus	147
Environnement	208
Industrie, Industries agricoles et alimentaires, énergie	228



## AGRICULTURE

### INSEE

- Département de l'industrie et de l'agriculture - Division Agriculture

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

- Service central des enquêtes et études statistiques - SCEES

- Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA

### MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

### INSEE

Département de l'industrie et de l'agriculture

Division Agriculture

## 1. Exposé de synthèse

Les travaux de la division Agriculture de l'INSEE sont structurés autour de trois thèmes :

- **élaboration des comptes de l'agriculture**, afin d'alimenter le cadre central de la comptabilité nationale et de produire un compte « spécifique » présenté à la commission des comptes de l'agriculture de la nation, compte qui est également fourni à EUROSTAT ;

- **élaboration de trois indices de prix agricoles** (indice des prix des produits agricoles à la production - Ippap -, indice des prix d'achat des moyens de production agricole - Ipampa -, indice des prix de gros alimentaires sur les marchés publics parisiens) ;

- **études** : celles-ci sont relatives au fonctionnement économique des exploitations agricoles (coûts de production, études économiques utilisant le fichier des bénéficiaires réels agricoles) et à l'étude des revenus « globaux » des foyers d'agriculteurs (c'est-à-dire y compris les revenus non agricoles). D'autres études sont également menées sous un angle macro-économique, à partir des comptes de l'agriculture.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

Au niveau des études, l'axe principal de travail concerne l'exploitation des fichiers fiscaux, si possible appariés avec des sources spécifiquement agricoles, afin d'étudier les revenus et plus généralement les variables financières :

- Source fiscale « ménages » (IR)

- L'année 2003 devrait être celle sur laquelle portera la prochaine opération d'appariement entre le RICA et les fichiers fiscaux de l'impôt sur les revenus (IR), après 1991 et 1997 (encore exploité aujourd'hui).

- L'examen des disparités pourrait être creusé du côté des ménages d'agriculteurs à faible revenus, notamment à partir de l'appariement RICA – IR sur 1997.

- Source fiscale des bénéficiaires réels agricole (BRA)

- L'année 2003 devrait voir l'exploitation de l'appariement avec le recensement agricole (RA 2000) qui devrait être réalisé, en collaboration avec le Scea, en 2002.

L'étude du dynamisme des exploitations (de leur agrandissement en particulier) sera approfondie à partir des données du recensement agricole.

En ce qui concerne le commerce extérieur de la filière agro-alimentaire, les études réalisées s'arrêtent aux statistiques de 1996. L'examen de la période récente est envisagé.

Par ailleurs, le modèle permettant l'analyse des coûts de production par produit continuera à être alimenté par la source RICA.

### 3. Opérations répétitives

Elaboration des **comptes de l'agriculture** et **suivi de la conjoncture agricole** : elles donneront lieu aux productions traditionnelles (compte provisoire 2002, compte prévisionnel 2003, présentations ainsi que réunions du groupe technique dans le cadre de la CCAN, suivi du commerce extérieur agro-alimentaire, participation aux notes de conjoncture de l'Insee).

Les **trois indices** calculés par la division Agriculture (Ippap, Ipampa, indice des prix de gros sur les marchés parisiens) continueront à être publiés mensuellement. Ces indices font partie des données suivies dans le cadre de l'observatoire économique des prix des produits agricoles et alimentaires, mis en place au sein du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, et aux travaux duquel la division participe. La préparation du passage à la « base 2000 » devra être finalisée en 2003.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

#### Aspects « européens »

Comme chaque année, la division Agriculture participera au comité de la statistique agricole, aux groupes de travail d'Eurostat sur les comptes et les prix agricoles (ainsi qu'aux task force correspondantes), qui réfléchissent sur les évolutions à donner aux indicateurs produits, en fonction des évolutions de la politique agricole commune.

La division poursuivra sa participation aux travaux d'expertise des comptes agricoles des états membres. Elle pourrait par ailleurs être sollicitée dans le cadre d'actions d'appui aux pays en pré-adhésion, sur les domaines des comptes et des indices de prix agricoles.

### 6. Liste des publications

#### 6.1 Publications diffusées en 2001

- Insee Première :

François RAGEAU - L'Agriculture en 2000 en Europe et en France  
(N°783 - juin 2001)

Claire LESDOS - Les comptes prévisionnels de l'agriculture en 2001  
(N°816 - décembre 2001)

Alain NOLIN - Les industries agro-alimentaires en 2000  
(N°799 - juillet 2001)

Lionel HEBRARD - Le développement des services agricoles  
(N°817 - décembre 2001).

- **Synthèses :**

Les comptes de l'agriculture en 2000 (Rapport présenté à la commission des comptes de l'agriculture de la Nation) Session du 13 juin 2001. En collaboration avec le Scees.

- **Articles publiés à l'extérieur de l'INSEE :**

- « Les agriculteurs et les autres professions font de plus en plus bons ménages » (N. DELAME)  
Agreste cahiers n° 2 (juin 2001).

- Articles sur la consommation (Ph. BRION et B. LEGRIS) et les revenus (B. LEGRIS) dans le dossier « Portrait social sur la consommation de l'agriculture française » publié par la revue des chambres d'agriculture.

## **6.2 Prévisions de publications pour 2002**

Un numéro de la collection « Synthèses » consacré à l'étude de la dynamique des exploitations agricoles (juillet). Il comprend 14 articles regroupés autour des thèmes suivants : cadrage avec le RA 2000, installation, agrandissement, emploi-revenu, financement, investissement-patrimoine. Divers organismes y ont contribué : Scees, CNASEA, MSA, Inra et Insee.

Deux Insee Première traditionnels sur les comptes de l'agriculture (comptes de l'agriculture, comptes prévisionnels).

Le rapport sur les comptes de l'agriculture en 2000, dans la collection « Synthèses ».

Un Insee Première sur « les agriculteurs », réalisé principalement à partir du recensement de la population et du recensement agricole.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Thèmes et opération	Unité responsable	Suivi	Observations
Comptes annuels de l'agriculture	Division Agriculture, en liaison avec le SCEES	En cours	Travaux permanents et préparation, à partir de 2002, du passage à la base 2000 du cadre central
Indices des prix des produits agricoles (IPPAP)	Division Agriculture	En cours	Permanent (mensuel) Passage à la base 1995 réalisé en juin 2000
Indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)	Division Agriculture	En cours	Permanent (mensuel) Passage à la base 1995 réalisé en février 2000
Indice des prix de gros des produits alimentaires sur les marchés parisiens	Division Agriculture	En cours	Permanent (mensuel) Passage à la base 1995 réalisé en novembre 1999
Économie des exploitations agricoles (sources BRA et RICA)	Division Agriculture	En cours	
Coûts de production et compétitivité	Division Agriculture	En cours	
Étude des revenus non agricoles des agriculteurs	Division Agriculture	En cours	

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

Service central des enquêtes et études statistiques - SCEES

### 1. Exposé de synthèse

Le recensement agricole (RA 2000) a eu lieu en 2000 et sa diffusion se poursuivra tout au long de la période. Conformément aux directives communautaires, les **enquêtes "structures"** permettent de mesurer les évolutions en terme de structure, d'activité, de cheptels, de cultures entre les recensements. La première de la décennie aura lieu en 2003, les suivantes auront lieu en 2005 et 2007.

Le SCEES réalisera en 2003, en partenariat avec l'IFEN et la Direction de l'eau du Ministère de l'écologie et du développement durable une enquête "**eau et assainissement**" auprès des collectivités locales.

Une enquête sur la **population agricole et les structures de production agricole** sera réalisée à Mayotte en 2003.

En 2003, les travaux **d'études et de synthèse** seront plus particulièrement centrés sur les points suivants :

- Les opérations de rebase des comptes en collaboration avec l'INSEE sont a priori de moindre envergure que ne le fut le passage en base 95, les concepts n'évoluant pas. Mais les nouvelles évolutions prendront notamment en compte les résultats du RA 2000.
- ***La Statistique Agricole Annuelle (SAA), qui a été recalée sur le RA en 2002, fera l'objet désormais d'une procédure de concertation entre le niveau national et les niveaux régionaux et départementaux, ceci dans l'objectif de donner pleinement à la SAA son statut de données de référence et d'assurer la cohérence entre les niveaux locaux et nationaux.***
- Le RICA est lancé pour l'exercice 2002 auprès d'un échantillon de 7 876 exploitations agricoles, suivant le plan de sélection présenté en annexe I. La répartition tient compte de la diminution du nombre de comptabilités récupérées au titre de l'aide à la comptabilité qui disparaît.
- Le RICA fait l'objet d'une refonte informatique. La nouvelle application devrait être disponible au début de l'année 2003 de façon à prendre en compte les évolutions de la fiche demandées par la Commission européenne. Elle doit par ailleurs permettre d'homogénéiser les contrôles et les redressements et par-là même de réduire les délais de transmission des données RICA à la Commission européenne.
- Une réflexion sur le mode de production du RICA doit commencer en 2003. A partir d'une étude de l'existant, notamment sur les utilisations des données, cette réflexion doit évaluer la qualité de la collecte, de l'échantillonnage et permettre une évolution de l'organisation globale de la production du RICA.
- L'organisation des travaux de conjoncture au SCEES fait l'objet dès 2002 d'une réflexion approfondie pour rationaliser au mieux l'utilisation d'Internet et l'articulation entre la note de conjoncture générale et les notes de conjonctures spécialisées et développer une base de données conjoncturelles.
- Les bilans d'approvisionnement, réalisés annuellement à la demande d'Eurostat, vont être complétés par un bilan fourrager synthétisant les consommations des différentes espèces.

L'accent sera mis en 2003 sur l'étude des sources administratives, ceci dans un objectif opérationnel d'utilisation aussi bien au niveau des données de synthèse qu'en complément, voire en substitution de sources ou d'enquêtes existantes. Dans ce cadre, en collaboration avec l'INSEE, les travaux de rapprochement des données d'emploi du SCEES et de la MSA devraient se poursuivre.

**Par ailleurs, le RA 2000 et les enquêtes thématiques de 2001 et 2002 seront exploitées et feront l'objet d'études nombreuses ; par exemple :**

- Structure des exploitations (RA 2000)
- Main d'œuvre (RA 2000)
- Travaux d'évaluation de la directive nitrate
- Etudes sur l'horticulture, les vergers, la conchyliculture
- Mise à disposition de données sur les produits sous signes de qualité et d'origine.

**Dans le domaine des IAA**, la charte de qualité pour la réalisation des enquêtes de branche, validée en mars 2001 par le Comité du Label du CNIS, a été signée par l'ensemble des organisations professionnelles agréées ; son application fera l'objet d'une première évaluation début 2003. Les efforts menés par ces organisations et le Scees ont permis de respecter fin 2001 les délais actuellement prescrits par la réglementation européenne pour les enquêtes mensuelles de branche, mais il faut se préparer à de nouveaux raccourcissements. La charte de qualité permettra d'encadrer les actions d'amélioration programmées et leur évaluation. Les outils informatiques nécessaires au contrôle de la qualité des données sont en cours de développement au Scees, et devraient être opérationnels fin 2002-début 2003 (répertoire central d'unités enquêtées et système de stockage et de traitement des résultats).

Les enquêtes régulières du Scees continueront à être réalisées en 2003 sans évolution majeure. Pour les enquêtes thématiques, après celle programmée à l'automne 2002 sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, sera lancée en 2003 une enquête sur les relations inter-entreprises, en collaboration avec les autres services enquêteurs de façon à couvrir les divers secteurs économiques (industrie, construction, commerce et services).

Les exploitations de données administratives en complément des données d'enquêtes sont relancées en 2002, et devraient atteindre un régime de croisière en 2003 : il s'agit des données comptables issues des fichiers fiscaux BIC pour les petites entreprises sous le seuil d'interrogation des enquêtes du Scees, et des données sur l'emploi salarié dans les établissements (déclarations annuelles de données sociales).

En matière de **diffusion**, l'année 2001 a été très marquée par la production des produits de diffusion du recensement agricole 2000 ; en 2002 les dernières publications de chiffres bruts et les derniers cédéroms seront disponibles. Le RA 2000 va venir alimenter une bonne partie des articles de la revue "Agreste Cahiers".

L'année 2003 devrait voir la mise en place du dispositif allégé pour la conjoncture : moins de publications papier (conjoncture spécialisée) et remplacement par une rubrique "conjoncture spécialisée" de qualité sur Internet avec création d'un service payant d'envoi des notes par messagerie.

Le site Internet "Agreste" va jouer un rôle de plus en plus important dans la diffusion des productions du SCEES. L'effort va porter sur l'enrichissement du site et sur une meilleure connaissance des besoins du public d'internautes (suivi statistique de la fréquentation, enquête auprès des internautes...).

La base de données Datagreste va continuer à être enrichie tant par le nombre d'enquêtes stockées que par le thésaurus.

Les orientations du programme statistique à moyen terme 1999-2003 devraient être réalisées pour une grande partie. Le recensement agricole 2000 et les enquêtes thématiques associées (cheptel, pratiques culturales, horticulture, conchyliculture) ont bien été faites. L'enquête "structures 2003" et la reconduction de l'enquête "eau et assainissement" sont bien prévues pour 2003.

La rénovation de TERUTI, qui devait avoir lieu en 2003 est reportée en 2004 et 2005. Mais l'enquête-test communautaire LUCAS pourrait avoir lieu en 2003.

Les enquêtes "aviculture" et "structure de la production légumière" sont repoussées à 2004.

Les travaux autour des sources administratives ont avancé moins vite que prévu mais devraient s'intensifier à partir de 2003.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, rénovées et de périodicité supérieure à l'année**

#### **a) Enquête auprès des collectivités locales - volet « eau et assainissement »**

L'objectif de l'enquête est, sur l'exercice 2001, de connaître l'organisation et la gestion des communes pour l'ensemble des activités liées à l'eau, rassembler des éléments sur le prix de l'eau et leurs éléments explicatifs, estimer les quantités traitées, flux entrants et sortants, évaluer les performances des équipements au regard des orientations politiques retenues et de mesurer les évolutions depuis la précédente enquête de 1999. L'enquête est réalisée sur un échantillon de 5 000 communes et devrait avoir lieu au premier trimestre 2003.

L'enquête est réalisée par les services statistiques départementaux du Ministère de l'Agriculture en partenariat avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et l'IFEN.

Cette enquête a reçu un avis d'opportunité à la formation "Environnement" de 2001.

**b) Enquête sur la structure des exploitations agricoles**

Conformément au programme communautaire, cette enquête sera réalisée à l'automne 2003. Elle devrait porter sur un échantillon de 60 000 à 70 000 exploitations tirées à partir de la base de sondage rénovée du SCEES. Pour 2003, outre les variables statut juridique de l'exploitation agricole, population agricole familiale, activité sur l'exploitation, cultures, cheptel, main d'œuvre salariée, gestion, développement rural, un volet sur les aspects environnementaux est demandé par la commission (irrigation et gestion de parcelles à des fins environnementales).

Cette enquête est réalisée en métropole et dans les DOM.

Cette enquête a reçu un avis d'opportunité à la formation « Agriculture » de 2002.

**c) Enquête élevage dans les DOM**

L'enquête élevage a pour objectif de fournir, pour chaque département d'outre-mer, des données sur les effectifs animaux par espèce (bovins, ovins, caprins et porcins) et de décrire les caractéristiques des élevages.

Les unités concernées sont triées parmi les exploitations recensées en 2000 et qui détiennent des animaux.

L'enquête est réalisée par enquêteur sur un échantillon de 300 exploitations par département. Elle est articulée en 2 passages :

- 1<sup>er</sup> passage à l'automne 2002 : les effectifs, les races et les conduites d'élevage ;
- 2<sup>ème</sup> passage à l'automne 2003 : mise à jour des effectifs, les productions et les modes de commercialisation.

Cette enquête a reçu un avis d'opportunité à la formation « Agriculture » de 2002.

**d) Enquête sur la population et les structures de production agricole à Mayotte**

Cette enquête conduite par l'antenne INSEE de Mayotte avec l'appui technique du SCEES et de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt de la collectivité départementale vise à satisfaire les principaux besoins de connaissance sur l'agriculture mahoraise en matière de structure de production et de potentiel de développement. Elle pourrait être la base d'un dispositif de statistique agricole futur adapté au contexte local.

Cette enquête a reçu un avis d'opportunité à la formation « Agriculture » de 2002.

**2.2 Autres travaux nouveaux ou rénovés prévus pour 2003**

Néant.

**3. Opérations répétitives**

La liste des opérations figure en annexe II.

**4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

L'enquête sur les exploitations forestières et les scieries n'est plus exhaustive dans les grandes régions.

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

### 5.1 Aspects régionaux et locaux

L'enquête "structures", réalisée en 2003, comporte 70 000 questionnaires. Elle est représentative au niveau régional.

### 5.2 Aspects environnementaux

L'enquête "structures" comporte un volet environnemental : irrigation et gestion des parcelles.

L'enquête "eau et assainissement", réalisée en partenariat avec le MEDD et l'IFEN, permettra une meilleure connaissance de l'économie de l'eau, premier secteur économique lié à l'environnement.

Les enquêtes "bâtiments d'élevage" et "pratiques culturelles" réalisées fin 2001, seront exploitées en 2002 et 2003 et utilisées dans le programme d'évaluation de la directive nitrates en liaison avec la Direction de l'Eau et les agences de l'eau.

### 5.3 Aspects européens

Les contraintes européennes restent fortes sur l'ensemble du programme de l'année 2003. D'une part, une nouvelle enquête sur la structure des exploitations agricoles sera conduite dans les quinze Etats membres selon les orientations arrêtées par le règlement CE n° 143/2002 de la Commission. D'autre part, la deuxième phase LUCAS, sondage aréolaire sur 10 000 emplacements témoins européens dont 1 700 en France devrait être poursuivie en tenant compte des enseignements de l'exercice 2001. Il s'agit de l'observation à travers une nomenclature harmonisée de l'utilisation des sols et du partage entre agriculture et hors agricole y compris pour des aspects environnementaux.

Les travaux de réflexion commencés en 2002 sur des indicateurs agro-environnementaux devraient également s'accroître et éventuellement donner lieu à certaines modifications des statistiques existantes ou tout au moins à la préparation de telles modifications.

Le SCEES continuera d'observer la situation des pays candidats au regard des travaux de statistique agricole et d'avancement de "reprise de l'acquis communautaire". Il apportera son appui au processus d'amélioration dans le cadre communautaire et à travers des engagements mobilisant l'expertise de services officiels de statistique agricole. Malheureusement cet apport du SCEES ne peut être que limité compte tenu du volume de travail que requiert la mise à niveau de tous ces pays.

L'harmonisation communautaire nécessite de manière permanente une mobilisation des cadres du service afin d'être actif dans tous les groupes de travail spécialisés dirigés par EUROSTAT.

## 6. Liste des publications

### Publications 2001 :

- **Agrete Conjoncture - La note**

Mensuel

- **Agrete Conjoncture - Industries agroalimentaires**

Trimestriel

- **Agrete Conjoncture - Bilan conjoncturel de l'année 2001**

Annuel

- **Agrete Conjoncture - Le bulletin**

Mensuel

- **Agrete Conjoncture - Commerce extérieur agroalimentaire**

Mensuel

- **Agrete Conjoncture - Grandes cultures**

Mensuel

- **Agrete Conjoncture - Légumes**

Mensuel

- **Agrete Conjoncture - Laits et produits laitiers**

Mensuel

- **Agrete Conjoncture - Fruits**

Mensuel de mai à novembre

- **Agrete Conjoncture - Viticulture**

Mensuel de juillet à novembre

- **Agrete Conjoncture - Laits et produits laitiers**

Mensuel

- **Agrete Conjoncture - Aviculture**

Mensuel

Numéro spécial « année 2000 »

- **Agrete Conjoncture - Productions animales**

Apériodique

- **Agrete Conjoncture - Commerce extérieur bois et dérivés**

Trimestriel

- **Agrete GraphAgri**

L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires 2001

- **Agrete Primeur**

n° 86 : Les résultats 1999 des exploitations agricoles du RICA - La viticulture est épargnée par le repli

n° 87 : Le déficit s'aggrave après la suppression des farines animales - Les Quinze à la recherche de protéines

n° 88 : Les récoltes d'oléoprotéagineux dans l'Union européenne en 2000 - Des cultures en repli

n° 89 : Campagne 2000 de grandes cultures - Plus de céréales et moins d'oléoprotéagineux

n° 90 : 1,1 million de propriétaires possèdent au moins 1 ha de forêt - La forêt privée morcelée

n° 91 : En 1998, le m<sup>3</sup> varie de 11 à 23 francs pour un même service en zone rurale - Le prix de l'eau à la source

n° 92 : Production et consommation en hausse - La volaille reprend son envol en 2000

n° 93 : Premiers résultats du recensement agricole 2000 - Des exploitations plus grandes, des exploitants plus jeunes

n° 94 : Les comptes provisoires de l'agriculture 2000 par département et catégorie d'exploitations - Une année marquée par l'Agenda 2000 et la crise bovine

n° 95 : Les exportations reculent en 1999 et 2000 après de fortes hausses de prix - Vins français : une suprématie fragile

n° 96 : Enquête annuelle d'entreprise IAA, résultats provisoires 2000 - Hausse du chiffre d'affaires et des prix

- n° 97 : Recensement agricole 2000 - Des régions très spécialisées
- n° 98 : La production double en deux ans - 121 millions de litres de lait bio en 2000
- n° 99 : La valeur vénale des terres agricoles en 2000 - Une hausse moins forte qu'en 1999
- n° 100 : Ils poursuivent le renouvellement de leur vignoble - Des viticulteurs moins nombreux mais plus spécialisés
- n° 101 : 7 000 exploitations en activité au recensement agricole 2000 - Profession : agriculteur bio
- n° 102 : Enquête sur les matières utilisées dans la fabrication des aliments composés en 2000 - Recours accru aux tourteaux et aux céréales
- n° 103 : La filière bovine depuis septembre 2000 - Les prix de détail ont pesé sur la reprise de la consommation
- n° 104 : Un tiers des établissements en moins de dix ans - 339 abattoirs d'animaux de boucherie en 2000
- n° 105 : Les comptes prévisionnels de l'agriculture par catégorie d'exploitations pour 2001 - Les aides publiques limitent les effets de la crise bovine

- **Agrete Cahiers**

n° 4 - décembre 2000

- . L'investissement agricole de 1990 à 1999 : des disparités départementales importantes
- . La conduite des prairies en France : pratiques intensives et rendements élevés dans le Nord-Est
- . Le biphasé en alimentation porcine, une pratique d'élevage doublement intéressante
- . Géographie de l'agriculture communautaire : les productions soutenues par la Pac ne se concentrent pas

n° 1 - janvier 2001 - hors série

Les coefficients de marge brute standard 1996

- . Détermination des coefficients de marge brute standard 1996
- . Impact du rebasement des coefficients sur les classifications des exploitations

n° 1 - mars 2001

- . L'agriculture s'intensifie, l'urbain s'étend...et l'occupation du territoire enregistre les transformations à l'oeuvre
- . L'évolution des structures d'occupation du sol vue par Teruti
- . La consommation des espaces agricoles et naturels en Île-de-France : plusieurs approches pour un suivi de précision
- . Lucas 2001, enquête pilote communautaire : l'Europe investit dans la statistique du territoire

n° 2 - juin 2001

- . Fertilisation azotée minérale : assagissement à la fin des années 80
- . Pollution azotée d'origine minérale : les progrès marque le pas
- . Factures d'eau : comprendre les écarts
- . La pluriactivité gagne du terrain dans les exploitations professionnelles

n° 2 - juin 2001 - hors série

Résultats économiques des exploitations agricoles en 1999

Réseau d'information comptable agricole

- . Baisse du résultat en valeur réelle pour près de 60 % des exploitants

n° 3 - décembre 2001 - hors série

Les comptes prévisionnels de l'agriculture de l'agriculture française pour 2001

n° 3/4 - décembre 2001

Résultats du Recensement agricole 2000

- **Agrete Chiffres et Données Agriculture**

n° 129 : Statistiques forestières 1998 et 1999

n° 130 : Statistique agricole annuelle - Résultats provisoires 2000

n° 131 : RICA France - Tableaux standard 1999

n° 132 : Rebasement de l'Ippap fruits et légumes (base 1995)

n° 133 : L'utilisation du territoire en 2000 - Nouvelle série 1992 à 2000

n° 134 : Informations et Suivi Objectif des Prairies - Guide d'utilisation

n° 135 : Le prix des terres agricoles en 2000

n° 136 : Bilans d'approvisionnement agroalimentaires 1993 à 2000

n° 137 : Statistiques forestières en 2000

- **Agreste Chiffres et Données Agro-alimentaire**

- n° 100 : Industries agricoles et alimentaires - Entreprises de 20 salariés et plus – Enquête annuelle d'entreprise - Résultats sectoriels et régionaux 1999
- n° 101 : Coopération agricole : organismes coopératifs agricoles employant 10 salariés et plus - Enquête annuelle d'entreprise - Principaux résultats 1999
- n° 102 : Récolte de bois et production de sciages en 1999
- n° 103 : Lait et produits laitiers en 2000
- n° 104 : Production des IAA en 2000 - Enquêtes de branches
- n° 105 : Les matières premières pour l'alimentation animale en 2000

- **Agreste Recensement agricole 2000**

- L'essentiel - France métropolitaine par région - 1 tome
- L'essentiel - France métropolitaine par départements - 4 tomes
- L'essentiel - Départements - 97 tomes

- **Statistique publique - synthèses**

- n° 51-52 : Les comptes de l'agriculture en 2000
- n° 53 : Inventaire communal 1998

- **Agreste numérique - cédéroms**

- Industries agricoles et alimentaires – Résultats sectoriels et régionaux 1998 et 1999
- Les comptes régionaux et départementaux de l'agriculture – Séries 1990-2000 en base 1995

- **Agreste numérique - cédéroms Recensement agricole 2000**

- La fiche comparative - Métropolitaine
- La fiche comparative - Région (22 cédéroms)
- L'essentiel – France métropolitaine
- L'essentiel – Départements d'Outre-Mer
- L'essentiel – Région (22 cédéroms)

- **Divers**

- Paiements compensatoires aux surfaces cultivées – Année 2000
- Publication réalisée conjointement par l'ONIC, la SIDO et le SCEES

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

Les orientations du programme statistique à moyen terme 1999-2003 sont globalement respectées mais quelques décalages sont constatés. Le recensement agricole s'est bien déroulé et le programme des enquêtes thématiques se poursuit. Les travaux autour des sources administratives ont pris un peu de retard mais vont encore se développer ; néanmoins la mise en place de l'IPG (Identification permanente généralisée) des bovins qui devrait permettre une meilleure connaissance des effectifs des cheptels bovins et se substituer à terme aux enquêtes ponctuelles a pris un retard important.

Les enquêtes qui seront réalisées en 2004 (aviculture, légumes) ont été décalées d'un an. De plus, il est néanmoins probable que les travaux de connaissance du domaine de la forêt seront légèrement décalés. En revanche, des travaux non prévus, mais rendus nécessaire par l'évolution de la conjoncture, seront réalisés, en particulier l'enquête sur les signes de qualité.

## ANNEXE I

### Le plan de sélection de l'échantillon 2002 du RICA (Réseau d'information comptable agricole)

---

Le texte de base fondant le Réseau d'information comptable agricole (règlement n° 79/65/CEE du Conseil de l'Union européenne du 15 juin 1965) prévoit une procédure annuelle d'approbation du plan de sélection (ou d'échantillonnage) devant une instance officielle représentative, le Comité national.

Comme le dispose l'arrêté interministériel du 17 septembre 2001 relatif au RICA, le CNIS constitue, en France, le Comité national du RICA. La formation Agriculture du CNIS est donc invitée à donner un avis sur les grandes lignes de l'échantillon et à approuver, le cas échéant, les orientations proposées.

#### Bref rappel méthodologique

Le Réseau d'information comptable agricole est une enquête statistique qui possède quelques spécificités fortes, liées notamment à son objectif (constatation annuelle des résultats économiques des exploitations agricoles) et à son adossement à une comptabilité. La fiche RICA suppose faite une comptabilité, dont elle reprend les données essentielles, auxquelles sont ajoutées des données extra-comptables sur la structure de l'exploitation interrogée.

En raison de la masse et des caractéristiques des données à recueillir et du coût unitaire de l'enquête, le RICA ne peut concerner qu'un échantillon relativement léger d'exploitations agricoles *professionnelles*. L'indispensable accord préalable des exploitants et le recours à des organismes tiers (centres de gestion du réseau CER France, autres centres de comptabilité et experts comptables) rendent quasi obligatoire de recourir à *méthode des quotas*.

En pratique, dans cette méthode, *l'univers*, connu à partir d'un recensement ou d'une enquête lourde, est découpé en strates fondées sur des caractères relativement faciles à observer et bien corrélés avec les variables étudiées. Des objectifs de collecte à atteindre sont déterminés pour chaque strate. Pour le RICA, ces strates sont des croisements région x OTEX (orientation technico-économique) x classe de dimension (au total 22 régions x 17 OTEX x 5 classes de taille = 1 870). L'univers est fourni par le recensement agricole ou les enquêtes structures.

Les responsables régionaux du RICA doivent en outre respecter un tableau à caractère budgétaire et organisationnel (répartition par *sous-échantillon*). Les fiches RICA ont en effet 3 types d'origine : comptabilités entièrement prises en charge par l'Administration, pour les exploitations au forfait n'ayant aucune contrainte réglementaire (sous-échantillon 1), comptabilités tenues par des exploitations soumises au régime fiscal du bénéfice réel (sous-échantillon 2), comptabilités liées à des aides publiques (sous-échantillon 3). Ces 3 types correspondent à des coûts unitaires très différents, passant de 1 230 € TTC pour le sous-échantillon 1 à 440 € pour les exploitations au bénéfice réel et à 130 € pour le sous-échantillon 3.

À ces objectifs quantitatifs précis s'ajoutent d'autres contraintes plus ou moins formalisées : couverture géographique correcte, représentation correcte des formes sociétaires, renouvellement (modéré mais réel) de l'échantillon. Ne peuvent en outre être recrutées que des exploitations dont l'exercice comptable est l'année civile (ou proche de l'année civile).

Il est en réalité impossible de respecter strictement l'ensemble des contraintes et des pertes peuvent en outre être constatées entre les quotas, la signature des conventions et la constitution réelle des fiches, en raison de l'abandon en cours d'exercice de certaines exploitations, de leur disparition, de problèmes divers. Ces pertes sont toutefois maintenant compensées, grâce à des listes de remplacement établies lors de conventions. Les écarts entre quotas et échantillons réels sont d'autre part neutralisés lors du dépouillement, car les coefficients d'extrapolation sont recalculés, sur le même univers ou sur un univers actualisé.

## Bilan de la sélection 2001 et proposition pour l'échantillon 2002

Depuis 1990, l'échantillon global pour la France entière se situe dans la fourchette 7 500 - 7 900 exploitations, avec quelques fluctuations dues à des contraintes budgétaires plus ou moins fortes.

### Évolution de l'échantillon national de 1990 à 2002

Année	Nombre de comptabilités												
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Quota	8 213	8 076	8 171	8 210	8 092	7 562	7 660	7 633	7 699	7 763	7 821	7 862	7 881
Fichier "définitif"	7 528	7 467	7 765	7 732	7 906	7 532	7 608	7 572	7 713	7 752	7 758	7 866 (*)	

(\*) Pour 2001, il s'agit en fait d'une estimation à partir des conventions signées.

L'échantillon RICA français est donc légèrement supérieur à la contrainte communautaire, fixée à 6 100 exploitations (avec une contribution financière jusqu'à 7 230 exploitations). Il permet une bonne représentativité nationale et une représentativité régionale en général acceptable.

La **sélection 2001**, telle qu'elle peut être appréhendée par les conventions, est très proche des quotas présentés au CNIS l'an dernier. Le nombre total d'exploitations est de 7 866.

La **répartition OTEX x CDEX de 2002** est déterminée avec le recensement agricole 2000, alors que celle de 2001 provenait de l'enquête structure de 1997. De plus, ce sont les coefficients de marge brute standard de 1996 qui sont maintenant utilisés, à la place de ceux de 1996. La physionomie de l'univers a évolué de façon non négligeable. L'augmentation générale des coefficients (et notamment ceux de l'hectare de vin d'appellation et de la vache laitière), alors que la définition des CDEX restait stable, a entraîné un glissement d'ensemble vers les grandes classes de dimension, et un renforcement substantiel des OTEX 37 et 41. Le profil théorique est donc très différent de celui présenté l'an dernier, mais a été calculé de façon à ne pas bouleverser l'échantillon, maintenant dépouillé avec la nouvelle MBS.

### Quotas nationaux par sous-échantillon

Année	Nombre de questionnaires				
	2000 (fichier définitif)	2001 (quota)	2001 (sélection*)	2002 (quota)	Évolution 2001 à 2002
<b>Sous-échantillon</b>					
1 (compta. ad-hoc)	1 396	1 268	1 273	1 145	- 128
2 (bénéfice réel)	5 060	5 457	5 438	5 666	+ 228
3 (PAM, etc.)	1 302	1 137	1 155	1 070	- 85
Total	7 758	7 862	7 866	7 881	+ 15

\* Bilan de la sélection effectué à partir des conventions signées.

La répartition entre sous-échantillons est à nouveau sensiblement remaniée, pour tenir compte de la tendance lourde à l'assujettissement d'un nombre toujours croissant d'exploitations au régime du bénéfice réel. Les exploitants bénéficiant d'un plan d'amélioration matérielle (ou PAM) ou d'une aide à la comptabilité sont au contraire de moins en moins nombreux. Le phénomène s'accélère en raison de l'abrogation de l'aide à la comptabilité à partir du 1er janvier 1997 (les dossiers déposés avant cette date ouvrant le droit à une aide pendant 5 ans). Le sous-échantillon 3 a donc été de nouveau fortement réduit, tout en restant relativement surreprésenté.

La répartition régionale est quasiment identique à celle de 2001. La seule évolution notable concerne cette année encore l'échantillon corse, qui devrait passer de 136 à 150 exploitations.

## Réseau d'information comptable agricole

## SÉLECTION 2002

## Quotas par sous-échantillon\*

RÉGION		SS-ÉCH. 1	SS-ÉCH. 2	SS-ÉCH. 3	TOTAL
11	ÎLE-DE-FRANCE	2	162	-	<b>164</b>
21	CHAMPAGNE-ARDENNE	18	402	47	<b>467</b>
22	PICARDIE	25	276	24	<b>325</b>
23	HAUTE-NORMANDIE	19	165	9	<b>193</b>
24	CENTRE	34	418	65	<b>517</b>
25	BASSE-NORMANDIE	40	178	38	<b>256</b>
26	BOURGOGNE	50	275	77	<b>402</b>
31	NORD - PAS-DE-CALAIS	30	285	24	<b>339</b>
41	LORRAINE	27	198	33	<b>258</b>
42	ALSACE	23	118	31	<b>172</b>
43	FRANCHE-COMTÉ	41	163	28	<b>232</b>
52	PAYS DE LA LOIRE	76	397	74	<b>547</b>
53	BRETAGNE	56	475	103	<b>634</b>
54	POITOU-CHARENTES	66	268	27	<b>361</b>
72	AQUITAINE	97	317	87	<b>501</b>
73	MIDI-PYRÉNÉES	101	334	92	<b>527</b>
74	LIMOUSIN	48	114	40	<b>202</b>
82	RHÔNE-ALPES	108	310	48	<b>466</b>
83	AUVERGNE	70	226	72	<b>368</b>
91	LANGUEDOC-ROUSSILLON	73	262	107	<b>442</b>
93	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	66	252	40	<b>358</b>
94	CORSE	75	71	4	<b>150</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>		<b>1 145</b>	<b>5 666</b>	<b>1 070</b>	<b>7 881</b>

\* échantillon 1 : exploitations ne disposant pas déjà de comptabilité ;  
échantillon 2 : exploitations soumises au régime réel d'imposition ;  
échantillon 3 : exploitations bénéficiant d'un PAM ou d'une aide à la comptabilité.

## Réseau d'information comptable agricole

## SÉLECTION 2002

## Quotas par OTEX-CDEX\*

OTEX		CDEX					Total
		5-6	7	8	9	10	
13	Céréales, oléagineux, protéagineux	18	140	616	564	33	<b>1 371</b>
14	Autres grandes cultures	8	48	195	324	80	<b>655</b>
28	Maraîchage	4	32	76	73	20	<b>205</b>
29	Fleurs et horticulture diverse	2	33	68	56	16	<b>175</b>
37	Vins d'appellation	6	62	272	384	120	<b>844</b>
38	Autre viticulture	5	52	121	69	5	<b>252</b>
39	Fruits et autres cultures permanentes	6	36	117	125	42	<b>326</b>
41	Bovins lait	13	272	738	182	1	<b>1 206</b>
42	Bovins élevage et viande	46	259	264	36	-	<b>605</b>
43	Bovins lait, élevage et viande	1	39	123	61	1	<b>225</b>
44	Ovins, caprins et autres herbivores	21	162	161	24	-	<b>368</b>
50	Granivores	5	25	63	81	16	<b>190</b>
60	Polyculture	3	35	108	79	14	<b>239</b>
71	Polyélevage à orientation herbivores	4	16	69	44	1	<b>134</b>
72	Polyélevage à orientation granivores	1	17	70	63	5	<b>156</b>
81	Grandes cultures et herbivores	7	80	353	335	20	<b>795</b>
82	Autres combinaisons cultures élevage	3	18	57	55	2	<b>135</b>
<b>TOTAL</b>		<b>153</b>	<b>1 326</b>	<b>3 471</b>	<b>2 555</b>	<b>376</b>	<b>7 881</b>

OTEX : orientation technico-économique

CDEX : classe de dimension.

## ANNEXE II

## Liste des opérations répétitives en 2003

<b>CHAMP DE L'ENQUÊTE ET MODALITÉS D'EXÉCUTION</b>	<b>ÉTAT D'AVANCEMENT, DATE DE PUBLICATION OU DÉLAI DE PUBLICATION POUR LES OPÉRATIONS PÉRIODIQUES</b>
<p align="center"><b>AGRICULTURE ET FORÊT</b></p> <p align="center"><b>INSEE et Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales</b></p>	
<p><u>Réseau d'information comptable agricole (RICA) et sondes technico-économiques du RICA</u></p> <p>Sondage auprès de 7 800 exploitations agricoles parmi lesquelles 450 donnent lieu à un dispositif d'observation complémentaire (sondes technico-économiques).</p>	<p>AGRESTE Primeur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>ers</sup> résultats année n : décembre n + 1</li> <li>- rapport annuel année n : décembre n + 1</li> </ul>
<p align="center"><b>Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales</b></p>	
<p>Les enquêtes effectuées dans les DOM sont rassemblées dans le dernier paragraphe.</p>	
<p align="center"><b><i>Structures agricoles et milieu rural</i></b></p>	
<p align="center"><u>Enquête sur l'utilisation du territoire</u></p> <p>Sondage auprès d'un échantillon de 560 000 points d'observation déterminés à partir de 15 500 photographies aériennes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>ers</sup> résultats : AGRESTE Primeur, 15 juillet</li> <li>- résultats définitifs : AGRESTE Données, 15 octobre</li> </ul>
<p><u>Enquête annuelle auprès des établissements d'enseignement technique agricole public et privés</u></p> <p>Enquête par correspondance auprès de quelque 790 établissements d'enseignement technique agricole privés.</p>	<p align="center">Pour mémoire</p>
<p><u>Base de sondage renouvelée des exploitations agricoles</u></p>	<p align="center">Pour mémoire</p>

<b><i>Productions végétales</i></b>	
<p><u>Enquête sur les terres labourables</u></p> <p>Sondage réalisé par correspondance et téléphone auprès d'exploitations agricoles dans environ 60 départements</p>	AGRESTE Conjoncture grandes cultures, du 15 août au 15 décembre suivant les cultures
<p><u>Enquête de prévision de production légumière</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants de groupements de producteurs, de marchands de plants, de négociants ou de coopératives (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production)</p>	AGRESTE Conjoncture légumes, mensuel en cours de campagne
<p><u>Enquête de prévision de production fruitière</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants volontaires, de correspondants et de groupements de producteurs (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production). Principaux fruits et agrumes, raisin de table, prune à pruneau.</p>	AGRESTE Conjoncture fruits, mensuel en cours de campagne
<p><u>Enquête de prévision de production de vin</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants volontaires, de correspondants et de coopératives de vinification (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production)</p>	AGRESTE Conjoncture viticulture, mensuel en cours de campagne
<b><i>Activités forestières</i></b>	
<p><u>Enquête annuelle d'entreprise dans les secteurs exploitation forestière et scierie</u></p> <p>Enquête exhaustive auprès des entreprises employant 20 salariés et plus (500 entreprises). NAF : 02.0 B, 20.1A.</p>	AGRESTE Données début n + 2
<p><u>Enquête annuelle sur les branches d'activité : exploitation forestière et scierie</u></p> <p>Enquête exhaustive auprès de quelque 12 000 établissements. NAF : 02.0 B, 20.1A.</p>	AGRESTE Données mai n + 2

<p><u>Enquête annuelle sur la consommation d'énergie des établissements industriels (scieries)</u></p> <p>Enquête par sondage auprès des établissements de dix salariés et plus. NAF : 20.1 A</p>	<p>Résultats définitifs : AGRESTE Données automne n + 1</p>
<p><u>Enquête annuelle sur les pépinières forestières privées et administratives</u></p>	<p>Pour mémoire</p>
<p><b>Statistiques animales</b></p>	
<p><u>Enquêtes cheptel bovin au 1er mai (enquête intermédiaire) et au 1er novembre</u></p> <p>Sondage par téléphone auprès de quelque 8 000 (1<sup>er</sup> mai) et par visite d'enquêteur auprès de quelque 12 000 (1<sup>er</sup> novembre) exploitations agricoles détenant des bovins</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales le 15 août (résultats de mai), le 15 février (premiers résultats de novembre)</p>
<p><u>Enquêtes cheptel porcin au 1er mai et 1er novembre</u></p> <p>Sondages par téléphone et auprès de quelque 3 000 (1<sup>er</sup> mai) et par visite d'enquêteur auprès de quelque 8 000 (1<sup>er</sup> novembre) exploitations agricoles détenant des porcins.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales les 15 août et 15 novembre</p>
<p><u>Enquêtes sur le cheptel ovin et caprin</u></p> <p>Enquêtes par sondage en novembre auprès de quelque 5 000 exploitations agricoles détenant des ovins et 3 000 détenant des caprins.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales 15 mars n + 1</p>
<p><u>Enquête sur l'activité des couvoirs</u></p> <p>Enquête mensuelle exhaustive auprès de 215 accoueurs (multiplicateurs)</p>	<p>AGRESTE Aviculture (mensuel) 40 jours après le mois d'activité</p>
<p><u>Enquête sur l'activité des sélectionneurs et multiplicateurs de souche de volailles</u></p> <p>Enquête mensuelle exhaustive auprès de 15 sélectionneurs et 25 distributeurs de volailles reproductrices (dindes et pintades)</p>	<p><b>Idem</b></p>
<p><u>Enquête auprès des centres de conditionnement des oeufs</u></p> <p>Enquête mensuelle par sondage auprès de 160 centres, enquête annuelle exhaustive auprès de 660 centres.</p>	<p><b>Idem</b></p>

<p align="center"><b>Enquêtes réalisées dans les départements d'outre-mer</b></p>	
<p align="center"><u>Enquête sur l'utilisation du territoire</u> (Guadeloupe, Martinique, Réunion).</p> <p>Sondage auprès d'un échantillon de points d'observation à partir de quelque 150 photographies par département.</p>	<p>AGRESTE départemental en septembre n</p>
<p align="center"><u>Enquête 2002-2003 élevage dans les DOM</u>(Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion)</p> <p>Sondage auprès de 300 exploitants par département</p>	<p>AGRESTE départemental</p>
<p align="center"><u>Relevés mensuels des prix à la production</u> (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion)</p> <p>Sondage auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles et de marchés représentatifs de gros.</p>	<p>AGRESTE départemental Conjoncture Publication mensuelle</p>
<p align="center"><u>Indice des prix d'achat des moyens de production</u> (Réunion)</p> <p>Relevés de prix auprès des revendeurs, coopératives ou distributeurs.</p>	<p>AGRESTE départemental Publication mensuelle</p>
<p align="center"><b>Enquêtes diverses</b></p>	
<p>Enquête sur la population et les structures de production à Mayotte</p> <p>Enquête par enquêteur auprès d'environ 6 000 exploitations agricoles.</p>	<p>Agreste Primeur</p>
<p>Enquêtes sur la conjoncture agricole départementale</p> <p>Enquêtes auprès d'exploitants et de correspondants.</p>	<p>AGRESTE régional et départemental AGRESTE Conjoncture générale (mensuel)</p>
<p>Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales et Ministère de l'Ecologie et du développement durable (IFEN)</p>	
<p align="center"><u>Enquête « Eau et assainissement »</u></p> <p>Enquête réalisée par enquêteur auprès de 5000 communes</p>	<p>Agreste Primeur</p>

## **MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES**

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA

### **1. Exposé de synthèse**

2002 aura été pour le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, celle de la réalisation du premier recensement de la conchyliculture, elle sera également celle de la publication des premiers résultats. Le secteur des pêches maritimes verra se concrétiser l'amélioration des procédures de collecte et de traitement avec le début de la mise en œuvre des évolutions du logiciel utilisé par les quatre centres littoraux destinées à accélérer et fiabiliser la saisie et améliorer sensiblement la qualité des données produites par une remise en cause complète du processus de rapprochement des données de captures et de celles des ventes. Des outils facilitant l'accès à des synthèses et à la création de tableaux de bord permettront de gagner en efficacité pour éclairer les effets de la politique des pêches.

Ces objectifs sont tous en cours de réalisation et en bonne voie d'avancement.

Dans la continuité des actions amorcées en 2001 et consolidées en 2002, l'année 2003 comporte quatre axes principaux pour le système statistique des pêches maritimes et de l'aquaculture :

- La consolidation de la base de donnée des pêches maritimes et sa délocalisation du centre informatique des affaires maritimes de Saint-Malo vers le bureau central des statistiques. Cette consolidation passe par la poursuite des actions déjà entreprises d'amélioration de la qualité et de l'exhaustivité de la collecte, la mise en œuvre d'une procédure automatique de simplification du rapprochement des données de captures et des données de ventes des produits de la mer et par une refonte des méthodes de prise en compte des données manquantes.
- La valorisation des données du premier recensement de la conchyliculture et la rénovation des enquêtes annuelles d'entreprises sur la base du fichier d'entreprises constitué à l'occasion de ce recensement.
- La mise en place d'une structure de réflexion autour des différents concepts utilisés, la réalisation de synthèses adaptées à ces concepts et la valorisation de la production statistique du bureau par la publication de données plus nombreuses.
- L'ébauche d'une connaissance socio-économique du secteur des pêches maritimes en utilisant les données comptables des entreprises de pêche obtenues auprès de groupements de gestion et en les complétant par des données d'enquêtes qui feront l'objet de premiers tests en 2003.

### **2. Travaux nouveaux pour 2003**

#### **2.1 Enquête renouvelée**

Le BCS va s'appuyer sur les premiers résultats du recensement de la conchyliculture et sur la réalisation à l'issue de celui-ci d'un fichier exhaustif des entreprises conchyloles pour rénover l'enquête annuelle du secteur réalisée par voie postale. Le questionnaire, du fait du mode d'enquête devra rester simple, toutefois, les leçons seront tirées du recensement pour améliorer et affiner le questionnement et pour créer un volet variable d'une année à l'autre approfondissant un thème particulier. D'autre part des méthodes seront testées pour passer progressivement d'une enquête exhaustive à une enquête plus approfondie mais sur un échantillon ce qui permettra d'alléger la phase de collecte de se concentrer sur la qualité des réponses et de raccourcir les délais de traitement.

## **2.2 Autres travaux nouveaux**

Dans le cadre du suivi de la production de la pêche, le BCS se propose d'alléger le travail des quatre centres de traitements statistiques qui dépendent du ministère de l'équipement, du transport et du logement (Affaires maritimes) suite à l'étude entreprise pour la mise au point d'une procédure de simplification et d'automatisation de la phase de rapprochement entre les données de captures, directement saisies par les agents des CRTS, et les données de ventes en criées centralisées par l'OFIMER. Cette phase, essentielle dans le système statistique actuel, permet de valider les données de captures. Le logiciel d'automatisation et d'aide à la décision mis à la disposition des centres de traitement sera développé au cours de l'année 2002 et son application devrait donner son plein effet en 2003.

La création d'une nouvelle base de données localisée sur un serveur du BCS permettra d'accéder directement à ces données. Elle sera l'occasion d'une remise en cause complète d'un certain nombre de concepts et ainsi de mieux répondre aux exigences diverses des différents services ou organismes demandeurs d'information. Le lien entre les données de captures plus précises en terme de zone de pêche et de technique de pêche et de lieu de débarquement et de pavillon du navire et les données de ventes plus sommaires mais disponibles plus rapidement sera complètement revu. Des données provisoires de captures seront générées à partir de la seule connaissance des ventes puis mises à jour lors de la connaissance précise des captures. Ce système permettra d'estimer très rapidement des données permettant de répondre quasi instantanément aux exigences communautaires qui assurent un suivi régulier de la consommation des quotas ; puis d'affiner au fur et à mesure les données réelles qui seront utilisées pour des études plus fines et plus ciblées demandant de disposer d'informations riches et précises.

## **3. Opérations répétitives**

Les opérations habituelles de collecte de données de production se poursuivront en continu pour le secteur de la pêche avec une recherche constante d'amélioration et d'adaptation des chaînes de traitement : actions visant à améliorer l'exhaustivité des retours des documents administratifs de collecte et la qualité des données produites en renforçant les contrôles et en complétant la capacité d'expertise des agents.

## **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

Jusqu'en 2001, l'enquête annuelle sur les cultures marines était une enquête exhaustive. Elle n'a pas eu lieu en 2002 pour cause de recensement mais sera relancée après rénovation dès 2003. Toutefois, elle demeurera exhaustive cette première année de reprise. Il est envisagé d'étudier le passage à une enquête par sondage dès 2004 en s'appuyant sur l'existence d'une base fiable constituée à l'issue du recensement de 2002. L'année 2003 sera donc consacrée à la réflexion qui devrait permettre d'alléger la charge statistique dès 2004.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Les résultats de l'enquête annuelle des cultures marines sont très pauvres pour ce qui concerne les données régionales principalement du fait que la production de coquillage fait l'objet de nombreux transferts de ceux-ci entre différentes régions. Le phénomène est complexe et pouvait difficilement être appréhendé dans le cadre d'une enquête légère. En revanche, l'étude des transferts est un point fort du recensement de 2002 et les analyses réalisées en 2003 permettront de bien rendre compte des productions régionales de coquillages.

### **5.2 Aspects « environnement »**

Aucune évolution prévisible en 2003.

### 5.3 Aspects européens

Les statistiques concernant la pêche et les cultures marines sont complètement ancrées dans un cadre européen du fait de la politique commune des pêches. Une partie importante de l'activité du bureau est mobilisée pour répondre à des règlements communautaires toujours plus nombreux et à des besoins spécifiques d'informations exprimés par la Commission européenne. La plupart des évolutions évoquées dans le programme 2003 ont pour but d'aider le bureau à améliorer son efficacité afin de répondre aux exigences communautaires.

### 6. Liste des publications

Le bureau central des statistiques de la DPMA, ne possède pas actuellement son propre support de publication. Les principales données concernant les pêches et les cultures marines sont publiées dans Agreste, la revue de la statistique agricole, dans les publications d'organismes partenaires et dans celles des organismes internationaux (Eurostat, OCDE, FAO...).

Le bureau doit continuer à renforcer en 2003 sa capacité à valoriser la production statistique de la pêche et de l'aquaculture en publiant davantage d'informations dans des délais plus courts et en réalisant des études par exemple à partir des données du recensement de la conchyliculture.

### 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Les principales orientations du programme à moyen terme sont pour l'essentiel respectées. Les réalisations prennent malheureusement plus de temps qu'initialement prévu pour des raisons souvent variables d'une action à l'autre mais les améliorations apportées au système d'information sont conformes au programme initial.

## Mutualité sociale agricole - MSA

### 1. Exposé de synthèse

La direction des Statistiques et des Etudes Economiques et Financières de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) produit, valide et met à disposition les statistiques du régime agricole. Ces statistiques font partie des éléments justificatifs financiers détaillés des recettes et des dépenses que doit fournir à sa tutelle la MSA en tant que gestionnaire d'un service public. Elles permettent également la réalisation de simulations nécessaires à l'évaluation de l'impact de mesures nouvelles économiques ou sociales. Pour cela, elle crée ou maintient des systèmes d'informations par branche de cotisations (salariées et non-salariées) et de prestations (maladie, famille, vieillesse et accidents du travail).

La direction gère également l'Observatoire Économique et Social (OES) qui valorise les informations statistiques dans le domaine économique et social. Celui-ci couvre quatre champs de connaissances : santé, retraite, famille et économie agricole.

Les travaux relatifs aux systèmes d'informations de la Direction (création, refonte ou maintenance) répondent essentiellement aux besoins suivants :

- recherche de cohérence entre les diverses sources d'informations gérées par la CCMSA et des autres régimes de protection sociale (données comptables et données statistiques) et recherche d'exhaustivité et de pertinence tant en matière de champ que de variables observées,
- enrichissement des informations disponibles pour répondre aux évolutions de la législation ou à des demandes ponctuelles (convention d'objectifs et de gestion signée entre la MSA et l'État),
- automatisation des remontées d'informations pour gagner en rapidité, productivité et dans le respect des normes de qualité.

## 2. Travaux nouveaux

La MSA a été sollicitée par l'Institut national de la statistique et de études économiques (INSEE) pour une demande de partenariat dans le cadre du suivi annuel et conjoncturel de l'emploi. Cette demande s'inscrit dans le cadre de l'article 7bis de la loi du 7 juin 1951 qui autorise l'INSEE à exploiter à des fins statistiques les données administratives. Les données individuelles et anonymisées sont composées d'un descriptif des contrats de travail. La périodicité du flux d'information est annuelle.

## 3. Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique et figurent dans les tableaux des pages suivantes.

## 4. Liste des publications

- **Catalogue de l'observatoire économique et social de la MSA**

Éditions StatOES récentes et/ou ponctuelles

- **Économie agricole : non-salariés**

Le célibat chez les exploitants agricoles en 1995 (février 1997, 4 pages, gratuit)

Vivre et travailler au pays, lieu de naissance, lieu d'exploitation des agriculteurs (mars 1997, 4 pages, gratuit)

La pluriactivité des exploitants agricoles en 1996 (janvier 1998, 4 pages, gratuit)

Les agriculteurs en 1995 : analyse et typologie à partir de l'enquête Agripanel 1995 (décembre 1997, étude 66 pages, 32 francs, synthèse 4 pages, gratuit)

L'agrandissement des superficies moyennes entre 1995 et 1996 (février 1998, 8 pages, gratuit)

La formation des exploitants agricoles en 1995 (mars 1998, 4 pages, gratuit)

La population des exploitants agricoles entre 1992 et 1997 (avril 1998, 4 pages, gratuit)

Les formes juridiques en agriculture : évolutions et réalités (août 1998, 4 pages, gratuit)

La population des femmes chefs d'exploitation en 1997 (août 1998, 4 pages, gratuit)

Le budget annexe des prestations sociales agricoles en 1998. Évolution depuis 10 ans (septembre 1998, 4pages, gratuit). Les installations aidées et non aidées en agriculture en 1998 (août 1999, 4 pages, gratuit)

La population des exploitants agricoles en 1998 (août 1999, 4 pages, gratuit)

Les caractéristiques des exploitants selon le type d'imposition en 1998 (avril 2000, 4pages)

Les personnes protégées en AMEXA en 1999 (juillet 2000, 4 pages)

Analyse de la population gérée en MSA. Etat des lieux à partir des données disponibles en MSA pour une approche globale de la précarité. Données nationales et départementales (août 2000, 4 pages).

Les caractéristiques des exploitants selon le type d'imposition en 1998 (avril 2000, 4 pages)

Les personnes protégées en AMEXA en 1999 (juillet 2000, 4 pages)

Analyse de la population gérée en MSA. Etat des lieux à partir des données disponibles en MSA pour une approche globale de la précarité. Données nationales et départementales (août 2000, 4 pages).

La population des exploitants agricoles en 1999 (janvier 2001, 4pages)

Bilan de l'installation des jeunes agriculteurs sur la période 1995-1999 (janvier 2001, 24 pages)

L'agrandissement des exploitations entre 1999 et 2000 (avril 2001, 32 pages)

Les caractéristiques des exploitants selon le type d'imposition en 2000 (mai 2001, 4 pages)

Les conjoints collaborateurs cotisant en l'an 2000 (juillet 2001, 4 pages)

La population des exploitants agricoles en 2000 (juillet 2001, 4 pages)

Les cotisants de solidarité en 2000 (août 2001, 4 pages)

Les chiffres repères des actifs non salariés en 2000 (septembre 2001, 365 pages)

- **Économie agricole : salariés**

Le travail salarié dans le système d'emploi agricole : une analyse des trajectoires professionnelles (septembre 1996, 36 pages, 18 francs). Le salariat agricole en 1995 (juin 1997, 9 pages, gratuit)

La viticulture en 1995 (juillet 1997, 4 pages, gratuit)

Titre emploi saisonnier agricole : bilan quantitatif de l'année 1997 (septembre 1998, 12 pages, gratuit)

Groupements d'employeurs et précarité de l'emploi (avril 1999, 9 pages, gratuit)

Gros plan sur un secteur d'activité agricole : les contrats à durée déterminée dans la viticulture en 1997 (juin 1999, 16 pages, gratuit)

Les aides à l'emploi dans le régime agricole : les contrats de travailleurs occasionnels en 1997 (août 1999, 26 pages, gratuit)

Les aides à l'emploi dans le régime agricole : les apprentis dans le régime agricole en 1997 (octobre 1999, 20 pages, gratuit)

Gros plan sur un secteur d'activité agricole : la coopération et sa place dans les industries agro-alimentaires (mars 2000, 18 pages)

Gros plan sur un secteur d'activité agricole : les organismes de service hors banque et assurance (juin 2000, 12 pages)

Analyse de la population gérée en MSA. Etat des lieux à partir des données disponibles en MSA pour une approche globale de la précarité. Données nationales et départementales (août 2000, 4 pages)

***Les emplois à durée indéterminée. Analyse de la mobilité des salariés en CDI dans le régime agricole (avril 2001, 52 pages)***

Tableau de bord de l'emploi (avril 2001, 326 pages)

Les contrats d'insertion dans le régime agricole en 1999. Etude. (décembre 2001, 37 pages)

Les bénéficiaires de l'exonération jeune agriculteur de 1995 à 2000. Etude (décembre 2001, 24 pages)

L'exonération partielle de cotisations sociales des jeunes agriculteurs de 1995 à 2000. Synthèse (décembre 2001, 4 pages)

Les contrats d'insertion dans le régime agricole en 1999. Synthèse. (janvier 2002, 4 pages)

La distribution des salaires en agriculture en 1999. Etude. (janvier 2002, 33 pages)

La distribution des salaires en agriculture en 1999. Synthèse. (janvier 2002, 5 pages)

- **Annuaire statistiques**

Résultats provisoires 1997 (juin 1998, 44 pages, gratuit)

Résultats départementaux 1997 (janvier 1999, 450 pages, 100 F)

Accidents du travail 1997 (janvier 1999, 160 pages, 50 F)

Résultats nationaux 1997 (février 1999, 214 pages, 140 F)

Résultats provisoires 1998 (juin 1999, 48 pages, gratuit)

Résultats départementaux 1998 (avril 2000, 462 pages, 100 F)

Résultats nationaux 1998 (mars 2000, 214 pages, 140 F)

Accidents du travail 1998 (mars 2000, 160 pages, 50 F)

Résultats provisoires 1999 (octobre 2000, 48 pages)

Résultats nationaux 1999 (juin 2001, 334 pages)

Accidents du travail 1999 (août 2001, 162 pages)

Résultats départementaux 1999 (août 2001, 692 pages)

Annuaire statistique Maladie - Résultats départementaux 2000 (décembre 2001, 357 pages)

Annuaire statistique Vieillesse - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 70 pages)

Annuaire statistique Prestations familiales, Logement, RMI - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 104 pages)

Annuaire statistique Données d'ensemble, Cotisations - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 140 pages)

<b>Articles parus dans OES mensuel en 2001</b>		
<b>Economie agricole</b>	<b>→ La crise bovine.</b> 69 000 exploitants producteurs de bovins seraient concernés par le report de cotisations à 50 % et 59 000 autres par celui à 30 % en 1999.	<b>JANVIER 2001 N°71</b>
	<b>→ Les exploitants agricoles en 1999 en baisse de 2 % par rapport à 1998.</b> <b>La MSA dénombre 602 411 exploitants agricoles en 1999.</b>	<b>JANVIER 2001 N°71</b>
	<b>→ Actifs agricoles : 1,3 million de cotisants "temps plein" au régime agricole en 1999.</b> Les actifs non salariés représentent 54 % des actifs agricoles et les actifs salariés "Equivalents temps plein" représentent 46 %.	<b>JANVIER 2001 N°71</b>
	<b>→ La filière bois-forêt : soumise à une forte rotation de ses effectifs salariés, elle fait l'objet d'une série de mesures dans le projet de loi d'orientation forestière.</b> 46 % des salariés présents en 1997 dans la filière bois l'ont quittée en 1999.	<b>FEVRIER 2001 N°72</b>
	<b>→ Le nombre de chefs d'exploitation descend sous la barre des 600 000 en 2000.</b> Le nombre de chefs d'exploitation diminue de 1,9 % par rapport à 1999.	<b>MARS 2001 N°73</b>
	<b>→ La fièvre aphteuse en France.</b> Les 144 282 éleveurs de bovins, ovins, caprins et porcins cotisent pour 3,7 milliards de francs.	<b>MARS 2001 N°73</b>
	<b>→ Les caractéristiques des exploitants selon le type d'imposition en 2000.</b> La part des exploitants au réel est passée de 28 % en 1992 à 54 % en 2000.	<b>AVRIL-MAI 2001 N°74</b>
	<b>→ L'agrandissement des exploitations : hausse de 7 hectares de la superficie moyenne entre 1993 et 2000.</b> La superficie globale agricole exploitée passe de 37,4 ha en 1993 à 44,4 ha en moyenne en 2000.	<b>AVRIL-MAI 2001 N°74</b>
	<b>→ Les emplois à durée indéterminée : 37 % de contrats CDI ont concerné moins de 12 mois d'activité sur l'année 1999 au régime agricole.</b> Le secteur "culture et élevage" a totalisé le plus grand nombre de CDI, suivi par le secteur tertiaire agricole.	<b>AVRIL-MAI 2001 N°74</b>

	<b>Articles parus dans OES mensuel en 2001</b>	
	<p>→ <b>Les conjoints collaborateurs : 82 055 cotisants en 2000.</b> Le nombre cumulé de conjoints collaborateurs et de conjoints participant à l'exploitation évolue de + 2,2 % en 2000 par rapport à 1999 après une évolution de - 10 % par an pendant les années 90.</p>	JUN 2001 N°75
<b>Economie agricole (suite)</b>	<p>→ <b>Les formes juridiques en agriculture : les formes sociétaires représentent 33 % en 2000.</b> La proportion des exploitants établis à titre individuel passe de 79 % en 1992 à 64 % en 2000.</p>	JUN 2001 N°75
	<p>→ <b>Les cotisants de solidarité visés par l'article 1003-VI du code rural : -18 % entre 1991 et 2000.</b> 27 % des cotisants solidaires ont plus de 70 ans.</p>	JUN 2001 N°75
	<p>→ <b>L'installation des jeunes agriculteurs en 2000 : une installation pour 3 départs.</b> Le nombre de nouveaux installés est de 10 748 en 2000.</p>	NOVEMBRE 2001 N°78
	<p>→ <b>L'exonération partielle de cotisations sociales des jeunes agriculteurs de 1995 à 2000 : 77 % des installés sont exonérés la 1<sup>ère</sup> année.</b> L'effectif global de jeunes agriculteurs bénéficiaires d'exonérations partielles est de 28 321 en 2000.</p>	NOVEMBRE 2001 N°78
	<p>→ <b>La rémunération horaire brute d'un emploi en production agricole est de 51,9 francs de l'heure en 1999 mais un emploi sur 2 est rétribué moins de 45,4 francs de l'heure.</b> Un CDD a en moyenne une rémunération horaire supérieure de 26 % à celle d'un CDI qui est de 45 F de l'heure.</p>	NOVEMBRE 2001 N°78
	<p>→ <b>Commission des comptes de l'agriculture de la nation pour 2001.</b> Les revenus agricoles baissent globalement de 1,1 % en terme réel, mais augmentent de 1 % par actif agricole.</p>	DECEMBRE 2001 N°79
	<p>→ <b>Les jeunes exploitants en 2000 : données de cadrage.</b> Le nombre de chefs d'exploitation de moins de 40 ans est de 199 136 en 2000, soit 34 % de l'ensemble des chefs d'exploitation.</p>	DECEMBRE 2001 N°79
	<p>→ <b>L'écart d'évolution du pouvoir d'achat entre exploitants et salariés agricoles lors du basculement CSG/maladie justifierait une revalorisation des pensions d'invalidité AMEXA au niveau de celles de l'AAEXA.</b> Les salariés ont connu un gain de pouvoir d'achat de 1,4 % depuis 1997, les non-salariés n'ont pas eu de gain de pouvoir d'achat en moyenne.</p>	DECEMBRE 2001 N°79
	<p>→ <b>La filière cheval : 4 692 employeurs, 19 604 salariés en 2000.</b> Le nombre d'employeurs représente 2,5 % de l'ensemble des employeurs de main d'œuvre du régime agricole, les emplois agricoles représentent 1,7 % des emplois équivalents temps plein.</p>	DECEMBRE 2001 N°79

<b>Articles parus dans OES mensuel en 2001</b>		
	<p>→ <i>Création d'un contrat vendanges en 2000.</i>  <b>En 2000, l'exonération de charges salariales s'élève à 88,2 millions de francs dans le cadre du contrat vendanges.</b></p>	<b>DECEMBRE 2001 N°79</b>
<b>Démographie agricole</b>	<p>→ <b>Ralentissement de la baisse des effectifs de personnes protégées en AMEXA : 2 286 128 personnes en 2000, soit - 2,3 % par rapport à 1999.</b>  Le ralentissement est encore plus marqué chez les assurés actifs : - 1,8 % en 2000 contre - 2,8 % en 1999.</p>	<b>JUIN 2001 N°75</b>
<b>Cotisations des non-salariés agricoles</b>	<p>→ <b>Coexistence de 4 modes principaux de calcul de l'assiette "revenu professionnel" en 2000.</b>  Le nombre d'assiettes possibles de cotisations sociales qui était de 4 en 2000 passera à 2 en 2001.</p>	<b>JUILLET AOUT 2001 N°76</b>
<b>Cotisations non-salariés agricoles</b>	<p>→ <b>Taux des cotisations complémentaires des non-salariés agricoles : 35 CMSA au taux pivot pour l'ensemble des risques en 2000.</b>  <i>La marge de manœuvre des taux de cotisations complémentaires départementaux des non-salariés par branche et par catégorie d'assiette est de plus ou moins 10 % des taux de référence en 2000 contre 15 % en 1999.</i></p>	<b>FEVRIER 2001 N°72</b>

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publ D
<b>ACTIVITÉ SALARIÉE</b>	- <b>SISAL</b> : Système d'information des salariés agricoles	Emissions de cotisations et contributions sociales	Exhaustif	Trimestriel	Employeurs Effectifs cotisants  Entreprises, établissements, activités, salariés, contrats de travail, déclarations de main d'œuvre, cotisations et contributions sociales	États récapitulatifs États récapitulatifs Annuaire statistique - résultats nationaux - résultats départementaux Synthèses et études l'emploi agricole Observatoire agricole UNEDIC : Fiche annuel des cotisations Ministère de l'Agriculture tableaux de bord annuel de l'emploi
<b>ACTIVITÉ NON SALARIÉE</b>	- Réseau trois branches <b>SIERA</b>	Assiettes, Cotisations et cotisants Entreprises	Cotisants actifs	Annuel	Chef d'exploitation Exploitation Assiette Cotisations Ventilations des cotisations, des assiettes des cotisants	Études financières Observatoire non-salariés Études financières États récapitulatifs  Annuaire statistique - résultats nationaux - résultats départementaux
	- <b>Suivi des installations en agriculture</b>	Exploitants agricoles assujettis par la MSA	Exhaustif	+Enquête complémentaire à la demande des MSA	Caractéristiques de l'exploitant et de l'exploitation Stratégie d'adaptation Conditions de l'installation	

## **COMMERCE, SERVICES**

### **INSEE**

Direction des statistiques d'entreprises - Département des activités tertiaires  
 Direction des études et synthèses économiques - Division des enquêtes de conjoncture

### **SECRETARIAT D'ÉTAT AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AU COMMERCE, À L'ARTISANAT, AUX PROFESSIONS LIBERALES ET À LA CONSOMMATION**

Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services - Sous-direction  
 des activités commerciales, artisanales et de services (SDACAS)

### **PREMIER MINISTRE**

Direction du Développement des Médias (DDM) - Département de la Statistique, des Etudes  
 et de la Documentation des Médias

### **CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE**

Service des études, des statistiques et de la prospective - Mission statistique

### **BANQUE DE FRANCE**

Direction générale des Etudes et des relations internationales - Direction de la conjoncture

**Pour information, programme présenté à la formation « Monnaie, finances »**

### **BANQUE DE FRANCE**

Secrétariat général - Direction des entreprises

### **Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

## **MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

### **INSEE**

- Direction des statistiques d'entreprises  
 . Département des activités tertiaires

### **1. Exposé de synthèse**

Les travaux statistiques du département des activités tertiaires pour 2003 s'orienteront autour d'un double objectif : adaptation et consolidation des opérations pérennes et structurantes de l'observation économique du secteur tertiaire, et développement de thèmes plus spécifiques.

Les investissements relevant du premier axe peuvent être assez précisément décrits. Ils recouvrent tout d'abord les travaux nécessaires à la prise en compte de la révision des nomenclatures d'activités et de produits, au changement de base des comptes nationaux, et à l'extension du champ des indices de prix des services aux entreprises.

Constatant la forte dissymétrie entre l'industrie et le secteur tertiaire, Eurostat souhaite développer l'information disponible sur ce dernier secteur, en matière de données structurelles et conjoncturelles. Dans l'ensemble, le système français de statistique sur le commerce et les services apparaît riche en comparaison de ceux de ses partenaires. Il correspond également bien aux attentes communautaires, à la seule exception du chiffre d'affaires du commerce de détail : pour estimer un indicateur mensuel

avancé (à moins de trente jours) de la conjoncture, la France calcule à partir de différentes sources disponibles un indice de consommation des ménages en biens manufacturés ; les autres pays mènent une enquête auprès du commerce de détail, et pour certains d'entre eux en tirent une estimation provisoire à moins d'un mois. Par souci d'homogénéité, Eurostat souhaite que tous les pays lui fournissent à partir de 2003 un indicateur de chiffre d'affaires du commerce de détail à 30 jours. La mise au point du calcul d'un tel indice, sans bouleversement de notre système de collecte et en cohérence avec les autres informations produites, sera donc menée courant 2002.

Les enquêtes sur l'utilisation des nouvelles technologies et sur les relations entre entreprises seront menées fin 2002 et début 2003, et exploitées courant 2003. Il s'agit dans les deux cas d'opérations menées en coordination avec les services enquêteurs responsables d'autres secteurs d'activité : les résultats obtenus pour le secteur tertiaire pourront donc être comparés à ceux relatifs aux autres activités. On rappelle également que l'enquête sur l'utilisation des nouvelles technologies reprend largement les questions de l'enquête « commerce électronique 2002 » d'Eurostat, et permettra donc des comparaisons européennes.

Le renforcement de la coordination européenne oblige de plus en plus souvent à prendre en compte la programmation des travaux définis par Eurostat : faute de connaître ces projets, nous ne pouvons pas à la date d'aujourd'hui arrêter définitivement notre propre programme de travail pour 2003. Au niveau national, un projet de renouvellement de l'enquête « Changements organisationnels et informatisation » est en discussion, selon des modalités et un calendrier non encore définis (pas avant 2004) : il est probable que le secteur tertiaire sera couvert plus largement dans la nouvelle enquête que dans celle de 1997.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1. Enquête sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les entreprises du secteur tertiaire**

L'enquête sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les entreprises, menée fin 2002 en coordination avec le SESSI et le SCEES, sera exploitée courant 2003. Ses résultats seront en grande partie comparables à ceux des enquêtes menées dans les autres pays européens, dans le cadre de l'enquête « commerce électronique 2002 » pilotée par Eurostat.

### **2.2 Enquête sur les relations entre entreprises**

L'enquête sur les relations entre entreprises, menée en coordination avec les autres services enquêteurs, sera lancée début 2003. Elle recensera les différentes formes de relations entre entreprises dans l'ensemble des secteurs économiques, à l'exclusion des relations financières : sous-traitance, alliance stratégique, groupement d'achats, accord de coopération, franchise, licence, etc. Un des enseignements attendus portera sur la nature des relations entre industrie et commerce, qui pourrait permettre d'éclairer les choix à faire dans le cadre de la future révision des nomenclatures.

Le sujet de cette enquête correspondait à la première des « enquêtes ad hoc » qu'Eurostat souhaitait mettre en place pour obtenir des statistiques européennes sur des thèmes non couverts par les règlements statistiques. Faute de participants, le projet européen a été suspendu : toutefois, le sujet a paru suffisamment intéressant pour être maintenu pour la France.

Cette enquête fait l'objet d'une demande d'opportunité.

### **2.3. Nomenclatures d'activités et de produits**

Une révision légère des nomenclatures d'activités et de produits sera effective dans le répertoire SIRENE au 1<sup>er</sup> janvier 2003. La nomenclature révisée sera utilisée pour les enquêtes annuelles à partir de l'année de constat 2002, et pour les statistiques conjoncturelles à partir des données de janvier 2004.

La révision « 2007 » sera plus profonde. Des travaux préparatoires ont d'ores et déjà été engagés, et devront se poursuivre dans les années à venir, tant au niveau national qu'international (ONU et Eurostat). Les thèmes de fond qui concernent le secteur tertiaire sont notamment la distinction entre commerce de détail et commerce de gros, le repérage et le classement de la commercialisation de services, le regroupement des activités liées aux technologies de l'information et de la communication d'une part, aux activités de diffusion de contenu en information d'autre part.

A un niveau plus détaillé, il faudra aussi tirer les conséquences des expériences menées, au niveau français et international, dans les opérations de collecte de chiffre d'affaires ou de prix.

## **2.4. Prix des services aux entreprises**

L'extension de la couverture des branches de services aux entreprises par un indice de prix se poursuit. Fin 2002 seront disponibles des indices de prix pour l'ingénierie, la publicité, les services comptables, le nettoyage, la location de véhicules automobiles, la location de machines et d'équipements pour la construction, et les services d'enquête et de sécurité. Ces secteurs représentent au total un peu plus du quart de la production des services aux entreprises.

Les développements devraient permettre de déboucher en 2003 sur l'établissement d'indices pour les services informatiques et les services de télécommunication : sur ces deux branches, la demande est renforcée par le rapport du groupe de travail du CNIS relatif aux nouvelles technologies. Les réflexions sur les activités de conseil pour la gestion et l'intérim seront également engagées, ce qui permettrait de disposer d'indices de prix pour près de 60 % du champ des services. En matière d'indices de prix des services, les échanges avec les spécialistes d'autres pays sont nombreux, notamment dans le cadre du groupe de Voorburg, et fournissent d'utiles confrontations méthodologiques.

## **2.5. Indice précoce des activités du commerce de détail**

Une exploitation des déclarations mensuelles de TVA fournit la matière d'indices d'activité dans un détail très fin, mais dans des délais (environ 60 jours) difficilement compatibles avec les besoins de la banque centrale européenne. Le règlement européen sur les statistiques conjoncturelles demandera une estimation précoce à 30 jours de cet indicateur à partir de 2003. Cette donnée sera estimée selon une méthode analogue à celle utilisée actuellement pour l'indice de consommation des ménages en produits manufacturés, de façon à maintenir la cohérence des informations diffusées. Les modalités pratiques de calcul seront testées pendant le courant de l'année 2002.

## **2.6. Base 2000 des comptes nationaux**

L'ensemble des données des comptes nationaux sera révisé et rebasé en vue d'une publication des nouvelles séries au printemps 2004. Ceci suppose une réexpertise des estimations actuelles tout au long des années 2002 et 2003. Pour le secteur tertiaire, les principaux chantiers ouverts concernent :

- l'articulation entre chiffre d'affaires du commerce de détail et consommation commercialisable,
- le rapprochement des marges commerciales du cadre central et des données d'entreprises du compte du commerce,
- le rapprochement des données du cadre central avec les estimations des comptes satellites du transport, de la santé et de l'action sociale,
- l'expertise des estimations de commerce extérieur et de marges de transport,
- l'expertise de la structure des comptes des promoteurs immobiliers et des holdings,
- le réexamen du classement sectoriel des entreprises, avec prise en compte partielle du changement de nomenclature.

## **3. Opérations répétitives**

### **3.1. EAE**

Les enquêtes annuelles d'entreprises, menées de façon coordonnée auprès des différents secteurs d'activité, ont fait l'objet le 24 janvier 2002 d'un nouvel examen par le comité du label, qui leur a accordé un visa, renouvelant leur caractère obligatoire.

Pour le secteur tertiaire, l'ensemble du champ des entreprises (sans distinction de taille) sera observé en 2003 (année de constat 2002) sur les activités de services aux particuliers, de commerce de détail et automobile, et sur les activités immobilières. Les services aux entreprises et le commerce de gros ne seront enquêtés que sur leur champ d'exhaustivité (« grandes entreprises »), les données fiscales étant utilisées pour la partie sondée.

Les résultats tirés des EAE seront diffusés selon le nouveau standard de publication : un CD-ROM accompagné d'un document papier allégé. Des résultats agrégés et très limités sont requis d'autre part, aux termes du règlement européen, dès le mois d'octobre suivant l'année de constat. Pour les secteurs pleinement enquêtés du commerce (commerce de gros), il est projeté de diffuser un

ensemble de résultats provisoires avant la fin de l'année 2002 pour l'enquête portant sur l'année 2001 : la fourniture de ces résultats provisoires sera pérennisée, et, si possible, l'expérience sera étendue au secteur des services.

### **3.2. Indicateurs conjoncturels**

Les indices de chiffres d'affaires sont calculés à partir des déclarations mensuelles de TVA et d'une enquête complémentaire auprès des petites entreprises du commerce, des services et des transports. Ces indices seront rebasés (base 2000) au cours de l'année 2003 : cette opération permettra de prendre en compte le changement de nomenclature d'activité et de modifier le calcul des corrections de variations saisonnières. Des travaux sont en cours pour définir des indicateurs spécifiques aux entreprises les plus petites : ces indices, cohérents par construction avec les indices d'ensemble, pourraient être calculés à partir de 2003.

### **3.3. Enquête de branche sur les opérateurs de télécommunications**

L'enquête annuelle sur le champ des télécommunications sera reconduite en 2003, en concertation avec l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). Ses résultats seront enrichis de la collecte effectuée par l'ART et intégrés au rapport annuel que celle-ci publie chaque année. Ils donneront lieu par ailleurs à une publication commune INSEE-ART.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Le principal allègement réalisé concerne, depuis les années de constat 1996 pour le commerce et 1997 pour les services, l'enquête annuelle d'entreprises. Il consiste à suspendre l'interrogation des plus petites entreprises une année sur deux dans chaque secteur d'activité, par roulement. Les déclarations fiscales de bénéfice annuel sont alors utilisées à la place des questionnaires non envoyés.

Cette substitution, en apparence anodine, a des implications importantes sur la technique de production des résultats et a conduit dans le passé à suspendre la publication de certains résultats. Ces difficultés sont progressivement surmontées, mais engagent à rester prudent dans la généralisation de l'expérience.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1. Aspects régionaux**

L'INSEE met en place courant 2002 des pôles d'appui aux enquêtes régionales sur les entreprises. Un premier axe de travail consiste à appuyer et coordonner les initiatives locales, en particulier, pour ce qui concerne le secteur tertiaire, sur les thèmes de la demande de services et des nouvelles technologies. Mais il s'agit aussi de mener une réflexion générale sur la façon d'aborder la dimension territoriale dans l'interrogation des entreprises.

### **5.2. Aspects européens**

Le département participe à quatre groupes de travail d'Eurostat :

- décomposition du chiffre d'affaires des entreprises de services,
- statistiques sur la société de l'information,
- statistique de télécommunications,
- faisabilité d'un indice précoce du commerce de détail.

La disponibilité des premiers résultats publiables de l'enquête annuelle d'entreprise sur les activités de services en Allemagne devrait permettre des comparaisons statistiques entre les deux pays, dans le cadre du projet de coopération franco-allemande initié en 2001.

## 6. Liste des publications de l'année 2002 pour le commerce

### Prévisions

#### INSEE Première

- Le commerce en 2001
- Le commerce de détail sous enseigne
- Les petites entreprises du commerce depuis 30 ans
- Les services marchands en 2001
- Les transports en 2000
- Les fournisseurs d'accès à Internet en 2000
- Les services de télécommunication en 2001
- La survie des entreprises de services
- L'innovation dans les services

#### Synthèses

- Le commerce en 2000 (Rapport des la Commission des comptes du commerce)
- Les services marchands en 2000 (Rapport de la Commission des comptes des services)
- Les transport en 2001 \* (Rapport de la Commission des comptes des transports)
- La survie des entreprises de services (participation du département à l'ouvrage)

#### Volume

- La France des services
- Le commerce en France

#### Tableaux de bord conjoncturel

- Deux fois par an : le commerce de détail et automobile, le commerce de gros
- Trimestriel : les services aux entreprises et aux particuliers

#### Insee Résultats-Cédéroms

- Les entreprises du commerce de détail en 2000
- Les services aux particuliers et les activités immobilières en 2000
- Les services aux entreprises en 2000

#### BMS, Infos rapides

- Indices de chiffres d'affaires du commerce, des services et des transports
- Indice mensuel d'activité des grandes surfaces alimentaires
- Indices des prix des services aux entreprises

#### www.insee.fr

- Fiches sectorielles
- Indices des prix des services aux entreprises

## 7. Suivi du moyen terme 1999-2003

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003.*

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE INSEE

- Direction des études et synthèses économiques  
 . Département de la conjoncture  
 Division des Enquêtes de conjoncture

### 1. Exposé de synthèse

Lors de la réunion du 9 mai 1999, la formation « Commerce, Services » du CNIS a approuvé « le principe d'une extension progressive, sous l'impulsion européenne, du système d'enquêtes conjoncturelles à l'ensemble des activités de services, notamment les transports et les assurances ». L'extension pourrait porter en priorité sur les secteurs des assurances et des transports, sauf difficulté particulière ou demande explicite de la Commission en faveur d'une extension prioritaire à un autre secteur.

En ce qui concerne l'enquête de conjoncture dans le commerce de détail, la division a mené une étude de faisabilité sur une extension aux secteurs de la pharmacie et du commerce et de la réparation automobile. Le principe de cette extension a été approuvé par la formation « Commerce, Services » lors de la réunion du 9 mai 2000 - Cf. note n°436/D130 du 16 juin 2000. Les conclusions de l'étude de faisabilité conduisent la division à lancer l'extension au début 2003. Par ailleurs, une question relative aux perspectives personnelles d'activité sera ajoutée à l'enquête Commerce de détail également en janvier 2003, dans un souci d'harmonisation tant avec les autres enquêtes de conjoncture françaises qu'avec les enquêtes Commerce de détail de nos homologues européens.

Pour ce qui est de l'enquête Activité dans l'industrie, la division mensuralisera la question relative aux tendances passées et prévue des effectifs en janvier 2003, suite à une demande de la Commission européenne notifiée en janvier 2002.

La division propose également une rationalisation du dispositif d'enquêtes de conjoncture traitant des questions d'investissement et de facteurs de production. Ce dispositif était constitué jusqu'ici de deux enquêtes : l'enquête quadrimestrielle sur les investissements dans l'industrie et l'enquête semestrielle sur les facteurs de production. L'enquête Facteurs de production a été tout d'abord allégée, puis supprimée au début de l'année 2002. Suite à cette suppression, une évolution des questionnaires de l'enquête Investissement est proposée à compter de janvier 2003, de même que le passage de cette enquête en périodicité trimestrielle.

En parallèle, le projet de collecte des enquêtes et de retour d'information par Internet, qui est mené en collaboration avec des personnes de la DSE, progresse rapidement. Dans une première étape, il va être offert aux entrepreneurs du commerce de gros qui le souhaitent la possibilité de répondre par internet à l'enquête de conjoncture dans ce secteur, à compter du premier trimestre de 2003. Dans le même temps, les entreprises répondantes à cette enquête (que ce soit par internet ou par courrier postal) se verront offrir un retour d'informations en ligne, plus riche que par le passé. Au vu des résultats obtenus, la division préparera l'ouverture du mode de collecte par internet à d'autres enquêtes (toujours en sus du mode actuel par voie postale) à l'horizon de 2004 pour la première vague de généralisation. Là encore, des services plus performants en termes de retours d'informations seront mis à disposition des entreprises sur le site.

Enfin, la division reconduit sa démarche d'amélioration de la qualité statistique des enquêtes de conjoncture en poursuivant son effort de suivi en continu des entreprises enquêtées.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Aucune nouvelle enquête ni aucune rénovation d'enquête n'est envisagée pour 2003.

### **2.2 Autres travaux nouveaux ou rénovés pour 2003**

Une première extension de l'enquête Services devrait être initiée au plus tôt au second semestre de 2003, vraisemblablement aux assurances ou aux transports terrestres. En termes de calendrier, trois éléments concourent en effet à n'envisager désormais la première extension sectorielle de l'enquête Services qu'à cet horizon. Les conséquences de la mensuralisation et du toilettage de l'enquête Services (effectués en 2000 et 2001) sur la charge de travail du responsable Services n'ont été totalement absorbées qu'à la mi 2002 (report de certaines tâches régulières et tests à effectuer des nouvelles spécifications de l'enquête trimestrielle liées au toilettage). En outre, les responsables d'enquêtes ont dû procéder à de nombreux tests informatiques dans le courant du premier semestre de 2002 et au-delà (à l'occasion notamment du transfert de l'application conjoncture sur le site d'Orléans et des tests lors des passages à SAS8, ORACLE8). Enfin, le responsable Services a changé en septembre 2002. La nouvelle responsable doit se former à ses nouvelles responsabilités avant d'entreprendre toute extension.

En parallèle, la division a mené une étude de faisabilité concernant l'extension de l'enquête Commerce de détail au secteur de la pharmacie ainsi qu'à celui du commerce et de la réparation automobile. En effet, la pharmacie, qui représente 8 % du chiffre d'affaires hors taxes du commerce de détail, ne figurait pas jusqu'à présent dans le champ de l'enquête. En outre, il paraîtrait souhaitable que les enquêtes de conjoncture couvrent l'ensemble des dépenses liées à l'automobile, qui représentent une part notable de la consommation industrielle des ménages. L'étude de faisabilité conclut à une

extension possible, mais (d'après certaines réactions d'entreprises ayant participé aux tests) peut être un peu délicate dans le secteur du commerce et de la réparation automobile. L'extension va être initiée en janvier 2003. Après quelques mois de recul, la division décidera du caractère permanent ou non de cette extension, au vu des résultats obtenus et des éventuelles difficultés rencontrées par les entrepreneurs lors du remplissage des questionnaires. Toujours en ce qui concerne l'enquête « Commerce de détail », une question mensuelle relative aux perspectives personnelles d'activité va être ajoutée au questionnaire, également en janvier 2003, dans un souci d'harmonisation tant avec les autres enquêtes de conjoncture françaises qu'avec les enquêtes Commerce de détail de nos homologues européens.

Pour ce qui est de l'enquête Activité dans l'industrie, la division mensualisera les questions relatives aux tendances passées et prévue des effectifs en janvier 2003, suite à une demande de la Commission européenne notifiée en janvier 2002.

La division a également prévu une rationalisation du dispositif d'enquêtes de conjoncture traitant des questions d'investissement et de facteurs de production. Ce dispositif était constitué jusqu'ici de deux enquêtes : l'enquête quadrimestrielle sur les investissements dans l'industrie et l'enquête semestrielle sur les facteurs de production. L'enquête Facteurs de production a tout d'abord été allégée, puis supprimée au début de l'année 2002, notamment en raison de taux de réponse jugés insuffisants. En 2003, l'enquête Investissement sera amenée à évoluer pour répondre à trois objectifs :

- faciliter les prévisions à court terme de l'investissement sur la base des résultats de cette enquête, notamment dans le cadre des préparations des *Notes et Points de Conjoncture* (passage en périodicité trimestrielle, avec ajout d'une enquête en juillet) ;
- pallier la suppression de l'enquête sur les facteurs de production dans l'industrie pour les aspects jugés les plus importants de cette enquête, abandonnée au début 2002 ;
- ajouter un petit nombre de questions nouvelles rendues nécessaires par l'évolution économique des secteurs industriels.

Les questionnaires de janvier, avril et octobre seront relativement peu touchés par cette rationalisation, si ce n'est dans le sens d'un allègement. La majorité des nouvelles questions seront posées lors de l'enquête de juillet. Il est prévu que cette évolution de l'enquête Investissement soit soumise à la formation Industrie du CNIS de mai 2003.

Enfin, depuis maintenant plus d'un an, la division prépare la mise en place d'un mode de collecte des enquêtes de conjoncture et d'un retour d'informations aux entreprises par Internet, en collaboration avec des personnes de la DSE<sup>1</sup>. Ce projet s'insère dans une démarche entreprise par l'INSEE, de concert avec l'ensemble de l'Administration Économique tant française qu'étrangère, d'adaptation aux nouvelles technologies qui se généralisent. Cette démarche répond aux objectifs de moyen terme de modernisation des outils de l'INSEE. Dans une première étape, il sera offert aux entrepreneurs du commerce de gros qui le souhaitent la possibilité de répondre par internet à l'enquête de conjoncture dans ce secteur, à partir du premier trimestre de 2003. Le choix de débiter par l'enquête Commerce de Gros répond au souci d'expérimenter le passage à la collecte par Internet sur une enquête simple et de fréquence élevée<sup>2</sup>. Soulignons que le maintien de taux de réponse corrects suppose au moins dans un premier temps de conserver en parallèle le mode de collecte par voie postale<sup>3</sup>. L'ouverture du mode de collecte par internet à d'autres enquêtes (toujours en sus du mode actuel par voie postale) sera préparée avec un objectif de lancement en 2004(enquêtes dans l'industrie) et au-delà (autres enquêtes). Chaque ouverture de collecte par internet ira de pair avec la mise à disposition de services plus performants en termes de retours d'informations pour les entreprises sur le site.

<sup>1</sup> NB : les projets Conjoncture Interne, PVIS et Portail ont été fusionnés en un seul projet, ce qui a permis de bénéficier de nombreuses synergies, et de mettre en place une logique largement commune pour les trois sites.

<sup>2</sup> Nous suivons ainsi une recommandation du SESSI, citée dans le compte-rendu de la réunion du Comité de Direction du 3/10/2000 (note n°203/A040 du 6/10/2000) : «L'expérimentation [de la mise à disposition des enquêtés d'outils de déclaration électronique de données] sur des enquêtes simples et de fréquence élevée semble la meilleure voie à suivre».

<sup>3</sup> Une analyse du SESSI en novembre 2000 fait état d'un taux de réponse par Internet de l'ordre d'environ 15% (depuis, ce taux a doublé). D'où la nécessité de prévoir un système de collecte mixte Internet - questionnaires papiers.

### 3. Opérations répétitives

En 2003, la division effectuera les opérations statistiques décrites ci-dessous :

Enquêtes	Champ actuel	obligatoire	Communautaire
Mensuelle sur l'activité dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
Trimestrielle sur l'activité dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
Semestrielle sur la concurrence étrangère	4000 entreprises	non	non
Trimestrielle sur les investissements dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
Semestrielle sur la situation de trésorerie	4000 entreprises	non	non
Mensuelle dans le bâtiment (cogérée avec la FNB)	3000 entreprises	non	oui
Trimestrielle dans les travaux publics (réalisée par la FNTP)	2000 entreprises	non	oui
Trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment	2000 entreprises	non	non
Trimestrielle dans la construction immobilière.	1000 entreprises	non	non
Mensuelle dans le commerce de détail	4000 entreprises, 5000 avec l'extension à la pharmacie et à la réparation automobile.	non	oui
Bimestrielle dans le commerce de gros	4000 entreprises	non	non
Mensuelle dans les services.	4500 entreprises avant extension, 5500 après extension aux transports et aux assurances	non	oui

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Les enquêtes de conjoncture, de nature essentiellement qualitative, ne constituent pas une charge très importante pour les entreprises : la réponse aux questionnaires de conjoncture les plus importants excède rarement le quart d'heure. Toutefois, la division garde toujours à l'esprit le souci d'alléger le plus possible la charge des entreprises. C'est ainsi qu'elle a supprimé l'enquête Facteurs de production en 2002 et conçu corrélativement l'évolution de l'enquête investissement de manière à ce que la charge des entreprises ne soit pas significativement alourdie par rapport à l'ancien dispositif formé des deux enquêtes.

En outre, la mise à disposition des entreprises d'un nouveau mode de collecte via internet répondra à l'exigence d'un meilleur service rendu aux entreprises. A cet égard, le projet prévoit de faire bénéficier les entrepreneurs qui choisiront le mode de réponse par Internet de services spécifiques (aide en ligne lors du remplissage du questionnaire, retours d'informations plus riches...).

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

#### 5.1. Aspects régionaux et locaux

Les aspects régionaux des enquêtes de conjoncture sont traités par la DDAR et les Directions Régionales de l'INSEE.

#### 5.2. Aspects environnement

Sans objet

#### 5.3. Aspects européens

La plupart des enquêtes nationales de conjoncture font partie du système harmonisé d'enquêtes de conjoncture de la Communauté Européenne. Les données de ces enquêtes sont transmises à la Commission (Direction Générale des Affaires Economiques et financières).

## 6. Liste des publications

Toutes les sorties d'enquêtes font l'objet d'une publication dans les *Informations Rapides*, mises en ligne sur le site Internet de l'INSEE. Les résultats de la plupart des enquêtes à statut européen sont en outre systématiquement publiés dans des supports de la Commission européenne et consultables sur son site internet. A ceci s'ajoute la publication des principaux résultats des enquêtes de conjoncture dans les *Tableaux de Bord Hebdomadaires* et la diffusion de séries trimestrielles (ou trimestrialisées) dans les volumes des *Séries Longues*. Les séries des enquêtes de conjoncture de la division sont quant à elles disponibles de manière exhaustive dans la Banque de Données Macroéconomiques (BDM) de l'Insee.

En outre, l'analyse des résultats des enquêtes de conjoncture est à l'origine de fiches, encadrés et dossiers publiés régulièrement dans les *Notes de Conjoncture*.

Enfin, la méthodologie de plusieurs enquêtes est expliquée dans des volumes publiés dans la collection Insee-Méthodes. De nouveaux volumes (enquêtes Commerce de détail et Commerce de gros tout d'abord, puis Bâtiment et Activité dans l'industrie dans un second temps, suivis d'autres enquêtes) sont en préparation dans cette collection. Les premiers de ces volumes devraient être publiés à partir de la fin 2002.

## 7. Suivi des travaux prévus dans le cadre du programme à moyen terme

Le déroulement des travaux prévus dans le programme à moyen terme est conforme à ce qui était indiqué au CNIS. La constitution des séries en nomenclature NES est achevée depuis 1999. Nos outils de prévision ont été ensuite réestimés dans cette nomenclature et en base 95.

(cf. *Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003*).

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services

. Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services (SDACAS)

### 1. Exposé de synthèse

La Sous-direction des activités commerciales, artisanales et des services a qualité de service statistique de ministère (SSM), au sein de la Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECAS), qui, fin 1998, a regroupé les anciennes Directions de l'artisanat, du commerce intérieur et la Mission d'études des problèmes du secteur des services (MEPSS). Pour ce qui concerne l'industrie, son rôle statistique porte sur les entreprises artisanales, c'est-à-dire, pour l'essentiel, les « très petites entreprises industrielles » (moins de 20 salariés).

La Sous-direction n'effectue pas d'enquête directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes ou encore participe au financement de certaines d'entre elles, afin que soient représentées les petites entreprises. C'est en particulier le cas de l'EPEI, qui va être lancée en 2002 (la dernière portait sur l'année de constat 1997) par l'INSEE et qui permet de cerner les activités de production de l'industrie et des industries agricoles et alimentaires.

Dans les industries agricoles et alimentaires, les activités relevant de l'artisanat, qui sont définies par le décret du 2 avril 1998, sont celles de la section "Industries alimentaires" de la NAF 1993 (division 15 de la NAF) à l'exception de la vinification (classe 15.9G). Selon les activités, la part des effectifs salariés des entreprises de l'artisanat dans l'effectif salarié de l'ensemble du secteur est très variable (de 1 à 95 %).

Dans l'industrie (NAF 17 à 37), les activités relevant de l'artisanat concernent la quasi-totalité des activités à l'exception de l'édition (NAF 21.1), de l'imprimerie de journaux (NAF 22.2A), d'une partie de la fabrication pharmaceutique de base (24.4A), de la fabrication de médicaments (24.4C), de la fabrication de verres de lunetterie et de contact (partie de 34.4A).

A leur création, les entreprises relevant des secteurs de l'artisanat doivent s'inscrire au répertoire des métiers si elles n'emploient pas plus de dix salariés. C'est l'inscription au répertoire qui leur confère le caractère artisanal. Mais certaines catégories de salariés (conjoint, associés, handicapés, apprentis...), ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif. De plus, le décret du 14 décembre 1995 a mis en place le "droit de suite", qui permet aux entreprises inscrites au répertoire des métiers d'y rester même si elles dépassent le seuil de dix salariés. Le seuil de dix salariés pour les entreprises de l'artisanat ne permet donc pas d'opérer une délimitation simple de ce secteur dans les statistiques d'entreprises ; de fait, on constate que désormais, une majorité des entreprises relevant des secteurs de l'artisanat, et comptant de 11 à 19 salariés, sont inscrites au registre des métiers.

La connaissance juridique des entreprises inscrites au répertoire des métiers est assurée par l'exploitation du répertoire SIRENE de l'artisanat (RSA) gérée par l'INSEE et financée par la Direction des entreprises artisanales, commerciales et de services.

La connaissance économique des entreprises artisanales est assurée par des exploitations sur les entreprises exerçant une activité relevant des secteurs des métiers et comptant moins de 20 salariés (ce seuil était de 16 salariés, il a été porté à 20 à partir de 2 000). Les exploitations sont assurées à partir de la base SUSE de données fiscales ainsi que la base « Fichier réduit d'enquêtes d'entreprises » (FREE) établie par la DECAS ; cette base rassemble l'essentiel des données des enquêtes d'entreprises (EPEI et enquêtes annuelles) et est complétée par des ratios issus de SUSE pour les données absentes pour les petites entreprises. Sont également utilisés pour l'emploi les fichiers DADS, UNEDIC, l'enquête Emploi. Le suivi de la politique de l'emploi est assuré par l'exploitation des fichiers de la DARES.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

Aucune enquête nouvelle n'est envisagée dans la sous-direction. Après la période de mise en place, en 1999, de la nouvelle sous-direction, qui permet désormais une utilisation plus intensive des différentes sources administratives et enquêtes existantes, les travaux s'orienteront notamment vers l'analyse des petites entreprises et de leur compétitivité. Des travaux vont se mettre en place pour mieux connaître la conjoncture des très petites entreprises et les revenus des entrepreneurs individuels.

## **3. Opérations répétitives**

- Répertoire SIRENE de l'artisanat (RSA)
- Exploitation du fichier SIRENE
- Défaillances et créations des entreprises artisanales (données mensuelles), exploitation des enquêtes SINE
- Exploitation des fichiers BIC, BNC, SUSE
- Exploitation des enquêtes d'entreprises, maintenance de la base de données FREE de la DECAS
- Exploitation des fichiers DADS
- Exploitation des fichiers de l'UNEDIC
- Exploitation de l'enquête « Emploi » et du Recensement de la Population
- Exploitation des fichiers de suivi de la politique de l'emploi de la DARES

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Cette rubrique ne concerne pas la Sous-direction qui ne mène pas de collecte statistique auprès des entreprises.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

Les besoins de la DECAS vont amener à développer études régionales et départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises, notamment dans le cadre de l'amélioration à moyen terme des statistiques de l'artisanat. Ainsi, des travaux sont en cours, en collaboration avec l'INSEE, pour mettre au point une méthode d'élaboration de statistiques locales de l'artisanat.

### **5.2. Aspects européens**

L'adoption des règlements européens sur la statistique structurelle d'entreprise (règlement du 20 décembre 1997) et la statistique de court terme (règlement du 19 mai 1998), de la recommandation sur la définition de seuils pour les PME (recommandation du 3 avril 1996) va permettre de disposer de données harmonisées sur les entreprises dans les quinze pays membres. Les règlements possèdent chacun une annexe spécifique à l'industrie. L'accès aux données devra être organisé avec EUROSTAT. Une rediffusion de ces données ainsi qu'un certain nombre d'études sur des comparaisons des structures des différents pays sont envisagées.

## **6. Liste des publications (2002-2003)**

- Chiffres clés de l'artisanat (annuel)
- Chiffres clés des PME (nouveau en 2002, publication tous les deux ans)
- Chiffres clés des TPE (nouveau en 2003, publication tous les deux ans)
- Les entreprises inscrites au répertoire informatique des métiers au 1er janvier (annuel)
- Publications sur l'artisanat (4 pages) sur différents thèmes

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

Compte tenu de la transformation, fin 1998, de la Direction de l'artisanat en Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services, le programme à moyen terme présenté en 1998 raisonnait plus en terme d'orientations qu'en terme d'opérations. Les grandes orientations qui étaient présentées sont retenues.

L'objectif général est de développer les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes économiques des secteurs artisanaux et des petites entreprises, de sorte de mieux éclairer les décideurs publics et de répondre aux besoins des professionnels.

Un groupe de travail réunissant l'APCM et les différents partenaires du SSE s'est réuni en 2000 dans le cadre du CNIS, afin de définir un programme à moyen terme visant à mieux connaître l'artisanat. Les formations « Industries » et « Commerce, Services » ont émis le vœu que ce groupe soit pérennisé en « Groupe de suivi des statistiques de l'artisanat ».

Le répertoire SIRENE de l'artisanat sera rénové et bénéficiera des améliorations prévues pour le répertoire SIRENE.

Le partenariat avec les autres services statistiques sera développé.

On développera des thèmes transversaux à tous les secteurs comme la qualification, l'insertion professionnelle, l'adaptation des entreprises à la réduction du temps de travail, les mesures prises en faveur des simplifications administratives et de la création d'entreprises, ces thèmes intéressant particulièrement la Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services.

## PREMIER MINISTRE

- Direction du Développement des Médias (DDM)  
 . Département de la Statistique, des Etudes et de la Documentation des Médias

### 1. Exposé de synthèse

Pour le département des statistiques, des études et de la documentation sur les médias, l'année 2002 sera marquée par un large renouvellement des cadres, dans un contexte de sous-effectifs persistants<sup>4</sup>. Cette situation oblige à raisonner en termes de priorités parmi les objectifs affichés pour l'année 2003 dans le programme à moyen terme : ainsi, le programme des publications notamment, devra être très sensiblement allégé.

#### 1.1 Les comptes de l'audiovisuel et de la publicité

Après la publication de la base 1989-1996 à la mi-99, les travaux d'actualisation du **compte de l'audiovisuel** n'ont pu reprendre qu'en fin d'année 2000. L'actualisation pour la période 1989-2000 devrait être réalisée pour la mi-2002. Il restera alors à en assurer la mise à jour régulière et à mettre au point la méthode d'élaboration d'un compte provisoire dans l'année qui suit l'année d'observation. Un effort reste à entreprendre pour promouvoir le compte et son appropriation par ses utilisateurs potentiels.

En outre, concernant l'audiovisuel, l'exploitation de la nouvelle génération d'enquêtes, dite EAE-4G a maintenant atteint un régime de croisière même si les moyens restent insuffisants pour parvenir à un calendrier de parution des résultats stabilisé.

On parvient à obtenir dans la plupart des secteurs des évolutions satisfaisantes des principaux agrégats dans un détail suffisant. Par contre, les travaux concernant les marges du secteur audiovisuel, notamment sur les nouveaux services de communication n'ont pu être entrepris.

Après l'actualisation annuelle légère du **compte économique de la publicité et de la communication externe d'entreprise**, une actualisation plus approfondie devra être envisagée au plus tard dans un ou deux ans, à défaut de quoi la pérennité de ce compte deviendrait problématique. Les inquiétudes qu'on pouvait nourrir quant au maintien de la source « France pub » semblent dissipées pour l'instant<sup>5</sup>, le travail d'expertise et de synthèse qui fonde l'élaboration du compte et qui repose en tout premier lieu sur cette source et sur l'enquête annuelle d'entreprise, peut se poursuivre.

Avec le compte de la publicité, l'exploitation approfondie, mais progressive, des sources conjoncturelles sur le secteur de la publicité permettra d'établir et de diffuser un tableau de bord, indispensable pour apprécier l'évolution du marché publicitaire, en particulier à la suite de la réduction de la publicité sur les chaînes publiques. Un rapport diligenté par la DDM, et remis par le BIPE en 2002 se situe dans cette perspective.

#### 1.2. Les nouveaux services de communication, les contenus et la société de l'information

Dans le domaine des nouveaux services et des indicateurs de la société de l'information, le département est associé, pour les aspects statistiques, au suivi du programme gouvernemental en faveur de la société de l'information, et au niveau international, au projet de définition d'un secteur des industries « du contenu » (OCDE) ainsi qu'au suivi du programme « Europe » (Eurostat).

Depuis 2001, le département est, en outre, impliqué dans le programme de révision des nomenclatures. L'un des objectifs prioritaires et l'un des principaux enjeux de la révision des nomenclatures internationales d'activités et de produits à l'horizon 2007 tient, en effet, à la prise en compte des développements les plus récents des technologies de l'information et de la communication (TIC).

<sup>4</sup> Pour les statistiques de l'audiovisuel, deux postes de cadre A restent à pourvoir depuis le dénouement du partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

<sup>5</sup> « France Pub » est la source quasi-unique utilisée pour évaluer les dépenses des annonceurs, et c'est une source privée.

Dès 1997, les statisticiens nord-américains ont apporté une première réponse en créant dans leur nouveau système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) un « secteur de l'information », distinct du secteur de l'industrie manufacturière et du secteur des services<sup>6</sup>. Malheureusement, la structuration de ce secteur comporte des défauts rédhibitoires, avec d'une part, l'inclusion des activités de services informatiques et de télécommunications, d'autre part, une classification des activités de contenu qui privilégie le support au détriment de la fonctionnalité du service rendu.

Au sein du groupe de travail de l'OCDE sur les indicateurs de la société de l'information (GT/ISI), une proposition franco-canadienne alternative a été élaborée, qui respecte la dualité supports/contenus : une fois définis le produit et le secteur des TIC (les supports), le produit de contenu a été caractérisé, et les activités fortement impliquées dans l'édition et la distribution électronique de ces produits ont été identifiées comme des activités de contenu, distinctes du secteur des TIC.

La DDM souhaitera poursuivre sa contribution à l'élaboration d'une proposition d'un secteur du contenu susceptible de constituer une véritable réponse aux défauts de la proposition américaine existante de secteur de l'information.

### **1.3. L'évolution du dispositif d'enquêtes sur la presse**

La mise en production de l'application permettant aux éditeurs de répondre aux enquêtes « presse » via le site Internet de la DDM interviendra en mars 2002.

### **1.4. L'emploi et les salaires**

Un projet d'exploitation des déclarations annuelles de données sociales (DADS) pour améliorer la connaissance de l'emploi et des salaires dans le secteur des médias sera prochainement mis en œuvre, dès que le département statistique de la DDM pourra accéder à cette source.

### **1.5. La conjoncture**

La mise en place d'un dispositif de suivi à court terme des marchés et des entreprises de communication répond à une demande de diagnostics conjoncturels sur le secteur des médias, de la part des pouvoirs publics et des professionnels. Concernant les déclarations CA3, une première exploitation a été réalisée en fin d'année 2001 dans la perspective de la création d'un baromètre sur la situation de la presse écrite. 2002 verra une exploitation accrue de cette source, notamment grâce à la récupération de séries historiques permettant leur désaisonnalisation.

De même, est considéré comme absolument nécessaire, le maintien des exploitations spécifiques de l'enquête annuelle d'entreprise sur les services par rapport aux besoins des comptes de l'audiovisuel et de la publicité ainsi qu'à d'autres besoins de la DDM et des professionnels de ces secteurs.

### **1.6 Conclusion**

Le maintien des travaux de production avec leurs développements prévus dans le programme à moyen terme supposerait la création d'au moins un des deux postes d'attachés demandés pour le budget 2003.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1 Les enquêtes renouvelées**

Mesure des dépenses publicitaires dans l'EAE, à l'instar de ce qui est déjà réalisé pour l'industrie, en liaison avec le DAT et les SSM concernés.

---

<sup>6</sup> L'idée sous-jacente à cette création est qu'il existe des « produits d'information ou culturels » dont la valeur marchande et la valeur d'usage ne proviennent guère de leurs qualités physiques tangibles, mais essentiellement de leur **contenu** informatif, culturel, éducatif ou récréatif.

## 2.2 Les autres travaux statistiques nouveaux prévus pour 2003

- Pérennisation du traitement des indices de chiffre d'affaires après récupération des séries historiques ;
- Exploitation de la partie variable de l'enquête EPCV consacrée aux nouvelles technologies ;
- Traitement des DADS concernant les journalistes ;
- Expertise de la source fiscale de la taxe sur les imprimés publicitaires dite « 1 % Le Guen » (travail reporté) ;
- Adaptation du questionnaire et exploitation de l'EAE « agences de presse » ;
- Éventuellement, opportunité et faisabilité d'une enquête sur les dépenses des annonceurs, en partenariat public/privé si la source « France pub » apparaissait de nouveau menacée ;
- Appui et conseil à l'INSEE pour la mise en place de l'indice des prix des services dans le domaine de la publicité ; analyse des différences avec les indices des organisations professionnelles (UDA/CRTM). Mise en place d'outils d'évaluation des conséquences de la réduction de la publicité sur les chaînes publiques.

## 3. Opérations répétitives

- Actualisation des tableaux statistiques de la presse;
- Traitement et exploitation de l'EAE-audiovisuel : mise à jour de la base CNC/DDM ;
- Publication « Les entreprises de l'audiovisuel » ; résultats 1996-2001
- Analyse des résultats financiers des radios;
- Traitement et exploitation de l'EAE-publicité (attribution à pourvoir);
- Compte de l'audiovisuel;
- Traitement de sources professionnelles (SECODIP, Médiamétrie, Euro-PQN (presse quotidienne nationale), AEPM (presse magazine), OJD Diffusion-Contrôle) à des fins d'expertise ;
- Compte de la publicité ;
- Publication de « 4 pages » sur les médias et la communication.

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Mobiliser davantage les sources administratives : outre l'action à entreprendre sur l'expertise de la taxe « sur certaines dépenses de publicité », le département étudiera, si une suite favorable est finalement réservée à ses demandes d'accès, les possibilités de traitement d'un certain nombre de déclarations mensuelles ou trimestrielles faites à la DGI ; ces sources pourraient contribuer à l'alimentation des travaux comptables notamment, sans charge statistique supplémentaire sur les entreprises. Il s'agit de :

- la taxe sur les services de télévision, au profit du COSIP ;
- la taxe sur la publicité télévisée, au profit de certaines formes de presse (art. 302bis KA du code général des impôts) ;
- la taxe sur la publicité télévisée, au profit du fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER, art 365 annexe II du CGI).

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

### 5.1. Aspects régionaux et locaux

Sous ce point, il convient de signaler qu'il existe une demande forte et croissante pour une évaluation des marchés régionaux et locaux de la publicité. Cette demande concerne et les professionnels du secteur et les experts gouvernementaux qui étudient les conditions de viabilité de nouveaux médias locaux, en particulier avec le projet de télévision numérique terrestre. Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub » si une telle opération était développée.

Le même type de demande en faveur de résultats régionalisés se manifeste également pour la production audiovisuelle et cinématographique.

## 5.2. Aspects européens

Le département transmet à Eurostat les données nécessaires à la mise à jour de la base AUVIS sur l'audiovisuel ; il participe au programme de développement des statistiques audiovisuelles dans l'Union européenne, initié par la Commission. Dans le cadre de ce programme, et dans la mesure où le département pourra bénéficier des aides proposées par Eurostat, seront étudiées les investigations à mener sur les nouveaux services de communication.

Le département représente la France au groupe de travail sur les statistiques de l'audiovisuel et participe au groupe de travail sur les statistiques de la société de l'information.

## 6. Liste des publications

Titre	Année de constat	Unité responsable
Indicateurs statistiques de l'audiovisuel (Édition 2001)	2000	Statistiques audiovisuel avec le CNC, le CSA et le ministère de la Culture
Tableaux statistiques de la presse	2001	Statistiques presse
Info - médias sur la presse	2002	Statistiques presse
Les entreprises de l'audiovisuel (à paraître 2002)	2000	Statistiques audiovisuel avec le CNC
Le compte de l'audiovisuel (à paraître 2002)	2000	Statistiques audiovisuel
Série de « 4 pages » sur les médias et la communication		Département

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

### ORIENTATIONS (Rappel)

Les axes principaux du programme statistique envisagés pour le moyen terme, par le département des statistiques, des études et de la documentation sur les médias de la DDM portent sur :

- la consolidation et la poursuite des investissements entrepris au cours de la période précédente, en matière de **comptes de l'audiovisuel et de la publicité** ;
- la prise en compte **des nouveaux services de communication** concernant les médias ;
- l'évolution du dispositif d'**enquêtes sur la presse** ;
- la réponse aux demandes les plus fortes, des pouvoirs publics et des professionnels, en matière, par exemple, d'**informations et de diagnostics conjoncturels**.

### EXÉCUTION DU MOYEN TERME

Dans le domaine de l'audiovisuel, le partenariat avec l'INA qui mettait à disposition du département, deux cadres A et un cadre B a pris fin au 31 décembre 2000. Après un renfort très temporaire en 2001, la section des statistiques de l'audiovisuel qui comprenait quatre cadres, est actuellement réduite à un administrateur et un attaché INSEE. Tous les travaux courants notamment en matière de publications, n'ont pu être assurés ; aucun développement nouveau significatif n'a pu être envisagé.

Dans le domaine de la publicité, les principales missions initialement dévolues à l'Observatoire de la publicité peuvent être considérées comme remplies avec la publication du compte de la publicité. De nouvelles demandes sont apparues, principalement avec les mesures prises pour limiter la publicité sur les chaînes publiques et aussi dans la perspective prochaine du lancement de la télévision numérique hertzienne terrestre. Pour l'instant, ces demandes sont satisfaites avec l'appui de moyens externes, mais, à terme, il est très souhaitable que le bureau des statistiques de la publicité soit en mesure d'assurer lui-même la maintenance et le développement de ces travaux sous-traités.

### *Domaine de l'audiovisuel*

Initialement, un complément à l'enquête annuelle sur les services avait été mis en place par le SJTI sur les secteurs de l'audiovisuel ; avec le lancement de l'EAE-4<sup>e</sup> génération, ce complément a été intégré dans le corps de l'enquête, et l'ensemble du questionnaire est maintenant géré de concert par le département des activités tertiaires de l'INSEE et le département.

Pour la période de moyen terme en cours, les points principaux concernant l'évolution de cette enquête et intéressant la DDM, portent sur la délimitation du champ « audiovisuel », l'amélioration de la qualité du traitement en vue d'obtenir des évolutions annuelles pleinement significatives.

Pour ce qui concerne **les marges du secteur de l'audiovisuel**, un problème récurrent porte sur la précision de la frontière entre les prestations techniques pour le cinéma et la télévision, et des activités de services qui, sous leur forme la plus générale, peuvent s'adresser à d'autres agents que ceux de l'audiovisuel. Plus généralement, une mise à plat s'impose concernant les problèmes de classement liés à l'émergence des « nouveaux services de communication » ; il s'agirait ici de clarifier la situation des câblo-opérateurs entre les secteurs des télécommunications et de l'audiovisuel, et d'identifier la catégorie des éditeurs de « nouveaux services de communication ». Pour ces derniers, se pose, outre le problème d'un classement homogène, celui d'un questionnement adapté et pertinent. Le programme de développement des statistiques européennes sur l'audiovisuel devrait être l'occasion d'approfondir ces questions en 2002- 2003.

Une réflexion reste à mener sur **l'amélioration de la qualité des traitements de l'enquête** en vue d'obtenir des évolutions annuelles plus significatives ; on pense d'abord ici au redressement des non-réponses. Ce point doit aussi prendre en compte les modalités de gestion de l'EAE-4G, avec l'alternance « année paire-impair », pour la partie sondée, et l'utilisation des BIC-BNC pour les années où le secteur n'est que partiellement enquêté.

#### Le compte de l'audiovisuel :

A partir des résultats de l'enquête, le département met à jour une base d'entreprises qui remonte à 1989. En liaison avec le CNC, une publication sur les entreprises de l'audiovisuel est réalisée depuis 1997 ; il est indispensable de poursuivre ce programme avec une édition annuelle régulière et une programmation stabilisée des délais.

En outre, cette base est la principale source de référence du compte satellite de l'audiovisuel. Les travaux concernant l'élaboration de la période de base de ce compte (1989-1995) ont fait l'objet de présentation aux comptes nationaux et aux professionnels. Mais les délais de mise à disposition des résultats restent trop importants (l'année 2000 sera publiée à la mi-2002) et ce travail de synthèse n'est pas encore utilisable opérationnellement.

Il reste donc à mettre au point une méthode de mise à jour, d'abord pour l'évaluation de l'année courante, ensuite pour **la production d'un compte provisoire dans l'année qui suit l'année d'observation**. De plus, des réflexions sont à entreprendre, d'une part, pour intégrer des indicateurs physiques, à sélectionner parmi les résultats publiés annuellement dans les « Indicateurs statistiques de l'audiovisuel », et pour aborder la problématique des « nouveaux services de communication ».

Les questions posées par **l'émergence et la diffusion des nouvelles techniques de l'information et de la communication** intéressent, en effet, au premier chef les services dits « de contenu » ; ces services sont au centre du champ de compétence de la DDM. Dans ce domaine, la réflexion portera sur une possible extension du secteur, actuellement couvert par le compte de l'audiovisuel, aux services « en ligne », ainsi que sur les nouveaux produits de l'audiovisuel au sens plus traditionnel (multimédia, édition de cédéroms, paiement à la séance, commercialisation de bouquets de chaînes ...).

Enfin, compte tenu de ses problèmes de moyens, le département ne peut poursuivre, dans l'immédiat, la publication annuelle des « Indicateurs statistiques de la radio » et des « Indicateurs statistiques de l'audiovisuel ».

### *Domaine de la publicité et de la communication*

L'objectif qui a été à l'origine de la mise en place de l'observatoire statistique de la publicité, était **l'élaboration d'un compte de la publicité** avec le chiffrage du marché publicitaire en termes de dépenses des annonceurs, celui de l'économie du secteur, agences, intermédiaires et régies, enfin une évaluation d'un ordre de grandeur des coûts internes supportés par les entreprises pour leur communication externe.

Une première version de ce compte en valeur, pour l'année 1998 et la période 1994-1998, a été publiée en 2000. Le programme à moyen terme de l'observatoire inclut des actualisations de ce compte : actualisation légère chaque année, plus approfondie tous les deux ou trois ans, ce qui implique une refonte en 2003. D'autres compléments tels que **des évaluations en volume et des indicateurs de prix**, pourront être envisagés, notamment quand l'indice des prix de la publicité, actuellement en chantier, sera pleinement opérationnel.

L'enquête annuelle d'entreprise est une des principales sources de référence pour le compte : la partie « publicité » de l'EAE-services intéresse directement le chiffrage de l'économie du secteur, ce qui implique de conserver **le statut de service « co-enquêteur »** avec l'INSEE. Au-delà, l'EAE dans son ensemble pourrait être utilisée pour recueillir **des données sur les dépenses des annonceurs**.

Les professionnels de la publicité ont ainsi exprimé le souhait que des questions similaires à celles que pose le SESSI - et même identiques, afin de faciliter des comparaisons intersectorielles - soient introduites et exploitées dans les autres EAE (services, commerces, IAA ...). Il faut savoir que « France Pub » est la source quasi-unique utilisée, pour l'instant, pour évaluer ces dépenses, et que c'est une source privée, dont la pérennité est périodiquement menacée.

L'évaluation des dépenses des annonceurs est devenue, de par la Loi de finances, une obligation qui dépasse les seuls objectifs cognitifs inscrits dans le mandat initial de l'observatoire. Cette obligation a été confirmée et renforcée par la loi du 1er août 2000 sur la communication audiovisuelle, selon laquelle l'impact sur le marché publicitaire de la réduction de la publicité sur les chaînes publiques devra faire l'objet de rapports d'évaluation au Parlement.

Par ailleurs, le bureau des statistiques de la publicité doit être en mesure d'expertiser **les possibilités d'utilisation à des fins statistiques, de l'information collectée par les services fiscaux**, à la suite de la mise en place de la taxe « sur certaines dépenses de publicité », taxe dite « 1% Le Guen ».

Il serait enfin souhaitable que la publication des « Indicateurs statistiques de la publicité », soit renouvelée tous les deux ans.

### *Domaine de la presse*

Le système des **enquêtes « presse »**, enquête légère en mars-avril avec diffusion des résultats en juin et enquête détaillée sur les titres en juin, a été revu dans le sens d'un allègement et d'une simplification du dispositif. Ces enquêtes devront encore évoluer pour l'exploitation et la diffusion de toutes les données collectées - les questions sur les charges de commercialisation des titres ... ne sont pas stabilisées, et leur taux de réponse devra être amélioré.

L'année 2001 a vu le développement informatique de l'application Internet qui permettra aux éditeurs de presse de répondre via le site de la DDM. L'année 2002 sera celle de sa mise en production en situation réelle.

Une réflexion est à entreprendre sur **la nomenclature des titres de la presse**, pour répondre, en particulier, aux nombreuses demandes pour des résultats selon des regroupements différents de la présentation actuelle.

Il y a, par ailleurs, un intérêt marqué de la DDM qui assure le secrétariat de la Commission paritaire de la presse et des agences de presse (CPPAP), pour un approfondissement des statistiques sur **le secteur des agences de presse**. Le questionnaire de l'EAE-services sur les agences de presse, élaboré sans approche de la profession, devra être revu, pour tenir compte des critères de définition d'une agence de presse, et, plus généralement, être adapté aux particularités économiques du secteur.

### *Conjoncture*

Une première exploitation des CA3 a été entreprise en 2001. Les premiers résultats ont été présentés aux fédérations et syndicats d'éditeurs présents au premier baromètre sur la situation de la presse écrite qui s'est tenu à la DDM en décembre. Après récupération des séries historiques, ces travaux sur la conjoncture se poursuivront en 2002.

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003.*

## **CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE**

Service des études, des statistiques et de la prospective, mission statistique

### **1. Exposé de synthèse**

#### ***Présentation du CNC***

Le Centre national de la cinématographie (CNC) est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, qui fut créé par la loi du 25 octobre 1946 et qui est placé sous l'autorité du Ministre de la Culture et de la Communication. Le CNC a pour principales missions le soutien à l'économie du cinéma et de l'audiovisuel, l'élaboration et le suivi des textes législatifs et réglementaires de son domaine, la promotion du cinéma et de l'audiovisuel, le développement de leur diffusion, la formation, la protection et la diffusion du patrimoine cinématographique.

#### Une mission statistique prévue par la loi

Le code de l'industrie cinématographique, de par la loi du 3 avril 1958, donne des compétences statistiques au CNC. En effet, l'article 2 de la loi prévoit que le CNC est chargé de "prendre, par voie de règlement, les dispositions susceptibles d'assurer l'observation statistique de l'activité professionnelle". Dans ces mêmes textes fondateurs du CNC, il est expressément fait référence à l'existence d'un service statistique (article 9-4° de la loi) devenu aujourd'hui le service des études, des statistiques et de la prospective.

Le secteur économique de l'audiovisuel et du cinéma dans lequel intervient le CNC est contrôlé non pas par une administration centrale, comme pour la plupart des autres secteurs économiques, mais par plusieurs organismes de régulation qui bénéficient d'une certaine autonomie. Le CNC en fait partie. Les informations statistiques sur ce secteur sont détenues par ces organismes. Le CNC dispose d'un nombre important de données de gestion sur les œuvres cinématographiques ou audiovisuelles que la mission statistique exploite à des fins statistiques. La mission statistique génère, ainsi, essentiellement des statistiques sur les produits.

#### Le compte de l'audiovisuel

Le CNC, en liaison avec la Direction du Développement des Médias (DDM), a développé un compte économique de l'audiovisuel. Les travaux concernant l'élaboration de la période de base de ce compte (1989-1995) et de la première année actualisée (1996) ont été publiés. Pour l'année 2003, l'objectif prioritaire est de continuer le développement d'une méthode d'élaboration d'un compte provisoire dans l'année qui suit l'année d'observation.

Il faudra en particulier apporter au compte quelques-unes des améliorations demandées par nos interlocuteurs au cours des présentations effectuées : compléter le compte de capital; revoir le calcul des amortissements ; étudier la possibilité de prendre en compte les activités audiovisuelles "hors secteur" et des activités auxiliaires. Ces travaux seront menés avec la DDM.

#### L'enquête annuelle entreprise

Le CNC participe à l'exploitation et aux traitements issus de l'enquête annuelle entreprise réalisée par les services de l'INSEE en collaboration avec la DDM. Il co-édite les résultats de cette enquête avec la DDM dans le cadre d'une publication dont la dernière édition est paru en octobre 2002 (résultats 1996-2000).

### La mobilisation des sources administratives du CNC

Le CNC, par son activité de gestion, dispose de nombreuses informations sur le cinéma, la production audiovisuelle, les chaînes de télévision, la vidéo et également le multimédia. La mission statistique du CNC exploite cette richesse d'informations à des fins statistiques, tout en préservant la séparation entre les fichiers informatiques statistiques et les fichiers de gestion.

La mobilisation des sources de gestion à des fins statistiques concerne :

- La fréquentation des salles de cinéma
- La production cinématographique agréée
- La production audiovisuelle aidée
- L'édition vidéo
- L'exportation des œuvres cinématographiques
- Les produits multimédia aidés.

Ces domaines sont présentés en partie 3.

### La diffusion

Le service des études, des statistiques et de la prospective du CNC publie 3 à 4 numéros par an d'une publication intitulée CNC Info diffusée à quelque 9 000 exemplaires dans lequel il présente des statistiques sur son domaine d'activité. Par ailleurs, des résultats statistiques sur une longue période sont publiés chaque année dans une collection intitulée " Les chiffres clés du CNC ".

La mission statistique du CNC participe à plusieurs co-éditions d'ouvrages statistiques, comme « les indicateurs statistiques de l'audiovisuel » et les résultats de l'enquête annuelle sur « les entreprises de l'audiovisuel », avec la DDM, ou encore « le cinéma à la télévision, en collaboration avec le CSA.

En 2000, une nouvelle collection « Etudes du CNC » a été mise en place par le service des études, des statistiques et de la prospective. Elle a depuis lors permis la publication de plusieurs études : « Les pratiques cinématographiques des jeunes », « Les affiches et les bandes annonces », « La diffusion des programmes français à l'étranger », « Le respect de la directive télévision sans frontières dans les grands pays européens », « les possesseurs de cartes d'abonnement illimité au cinéma ».

### **Conclusion**

A travers l'ensemble de ses travaux, la mission statistique du CNC est un service producteur de statistiques concernant les domaines du cinéma et de l'audiovisuel. Il souhaite donc être reconnu comme tel par l'INSEE, et le CNIS en particulier.

Le CNC souhaite également investir de nouveaux domaines statistiques touchant notamment le multimédia et la vidéo. Il sera amené à mettre en place des nouveaux outils statistiques afin de mesurer les évolutions économiques du secteur audiovisuel.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1. Les statistiques « produits »**

Des traitements statistiques nouveaux seront mis en place par le CNC en 2003 à partir des données disponibles dans le cadre de l'exploitation de ses données de gestion internes.

### Evolution des statistiques du Centre

L'évolution du cadre réglementaire de l'exploitation cinématographique et l'émergence des cartes d'abonnement « illimité » va conduire le CNC à mettre en place des outils statistiques plus fins et plus précis en matière d'analyse de la fréquentation sur les marchés locaux. Le nouveau contexte réglementaire instauré en novembre 2002 nécessite des changements qui seront à réaliser en 2003.

## 2.2 Les statistiques « entreprises »

La mission statistique du CNC va développer en collaboration avec la DDM, le CSA et Accés une analyse annuelle de l'évolution des chaînes thématiques. Ce travail permettra d'obtenir une vision précise de l'évolution économique de ces entreprises.

## 3. Opérations répétitives

### 3.1. Statistiques en partenariat avec la DDM

- Compte de l'audiovisuel
- Traitement et exploitation de l'EAE-audiovisuel : mise à jour de la base CNC/DDM

Ces statistiques sont présentées en partie 1.

### 3.2. Statistiques en partenariat avec le CSA

Suivi et analyse de la diffusion du cinéma à la télévision

### 3.3. Statistiques internes

La mission statistique produit des statistiques à partir des données internes de gestion :

#### La fréquentation des salles de cinéma

Le CNC produit les statistiques officielles de la fréquentation du cinéma en France. Il dispose pour cela des nombres de séances et d'entrées en salles hebdomadaires, par film, par salle, par distributeur et des recettes correspondantes selon le même détail. Ces statistiques font l'objet de publications régulières au cours de l'année. Afin de raccourcir les délais de publication et d'améliorer le suivi de ce marché, le service des études des statistiques et de la prospective a mis en place, en 2000, un outil statistique d'estimation de la fréquentation cinématographique venant compléter la production de statistiques traditionnelles de fréquentation.

#### La géographie du cinéma

Au-delà des résultats de fréquentation globaux, la mission statistique du CNC établit chaque année un recensement complet des équipements et résultats cinématographiques selon différentes zones géographiques (régions, départements, communes et unités urbaines).

#### La production cinématographique agréée

Le CNC produit chaque année des statistiques sur la production cinématographique. Elles mesurent le nombre de films français produits, le montant des investissements effectués, la structure du financement de chaque film produit et la répartition des encaissements issus de chaque film.

#### La production audiovisuelle aidée

Le CNC produit chaque année des statistiques sur la production audiovisuelle de fictions, d'animation, de magazines, de documentaires et de spectacles vivants. Il présente le montant des aides, le coût de ces œuvres et la structure de financement de chaque type d'œuvres. Ces données permettent notamment de mesurer la stratégie d'investissements des chaînes de télévision nationales, thématiques ou locales dans la production audiovisuelle.

#### L'édition vidéo

Le CNC produit chaque année des statistiques sur le marché cinématographique de la vidéo qui recensent le nombre de films sortis en vidéo, la structure de cette offre (par nationalité et ancienneté de film), le nombre de copies vendu et les recettes des éditeurs vidéo par film. Il produit également une évaluation du chiffre d'affaires des éditeurs et des importateurs par l'intermédiaire du recouvrement de la taxe vidéo.

Un nouvel outil d'évaluation sera mis en place en 2003 afin de prévoir le chiffre d'affaires des éditeurs vidéo et de suivre l'évolution de ce marché.

#### L'exportation des œuvres cinématographiques

Le CNC produit chaque année des statistiques sur l'exportation des films français. Ces résultats présentent les recettes à l'exportation par film, par producteur et par zone géographique.

#### Les recettes publicitaires des chaînes de télévision

***Le CNC suit l'évolution des recettes des chaînes de télévision et plus particulièrement des recettes publicitaires. En 2003 un nouvel outil d'analyse et d'estimation des recettes publicitaires des chaînes de télévision sera mis en place afin d'anticiper les évolutions de ce marché.***

#### **Publications régulières**

En partenariat :

- Les entreprises de l'audiovisuel avec la DDM
- Les indicateurs statistiques avec la DDM, INA, CSA
- Le cinéma à la télévision avec le CSA

En interne :

- CNC Info (4 numéros par an)
- Chiffres-clés du CNC : Cinéma, Audiovisuel
- L'audience des programmes français à l'étranger.

### **3.4. Statistiques sur les publics**

Le service des études, des statistiques et de la prospective fait réaliser chaque année des enquêtes par sondage sur le public du cinéma (75 000 interviews par an) :

#### Le profil socio-démographique des spectateurs de cinéma

Cette enquête permet de suivre les évolutions annuelles du comportement des spectateurs. Les données recueillies doivent fournir le profil socio-démographique du public en terme d'âge, de profession, de sexe, de niveau d'instruction, etc., en fonction des habitudes de fréquentation (assidus, réguliers, occasionnels). L'échantillon est représentatif de la population âgée de six ans et plus.

#### **Le public des films**

Cette enquête permet de déterminer les caractéristiques socio-démographiques des publics de 30 à 45 films sortis dans l'année. L'enquête est effectuée sur deux périodes distinctes dans l'année et l'échantillon est représentatif de la population âgée de six ans et plus.

#### **Un Baromètre d'appréciation du service cinéma**

Cette enquête évalue la satisfaction des spectateurs à l'égard des principales composantes de l'offre cinéma : prix du billet, confort des salles ... Elle permet également de connaître le contexte de la pratique cinématographique. L'échantillon est représentatif de la population âgée de quinze ans et plus.

#### Les habitudes de fréquentation du cinéma

Cette étude a pour but de connaître, le nombre moyen de séances par spectateur, l'estimation du nombre des entrées selon les CSP et la répartition de la fréquentation cinématographique par jour nommé. Cette étude permet de mesurer l'évolution de la répétition de la consommation cinématographique des français. L'échantillon étudié est représentatif de la population âgée de six ans et plus.

Les résultats de ces études sont publiés dans CNC Info.

***En 2003, une étude sera menée sur le public particulier que constituent les seniors pour les salles de cinéma. Il s'agira d'analyser l'ensemble des informations recueillies régulièrement sur ce public, et de mener des entretiens et des interviews afin d'en expliciter les caractéristiques, les intérêts et les attentes en ce qui concerne le cinéma.***

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

La mobilisation accrue des sources administratives est au cœur des préoccupations statistiques du Centre. La mission statistique du CNC participe au développement de nouvelles bases de données de

gestion au sein du Centre et optimiser l'exploitation des informations de gestion nécessaire à la production de statistiques.

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

### 5.1. Aspects “ régionaux et locaux ”

La mission statistique produit les données de la fréquentation des salles de cinéma par commune, unité urbaine, département et région. Le centre publie chaque année une analyse sur la géographie du cinéma. Ces données sont très utiles aux exploitants de salles et aux collectivités territoriales car elles permettent la mesure des évolutions de la consommation locale en matière cinématographique.

***2003 verra l'aboutissement d'une analyse transversale lancée en 2002 qui trace un panorama de la production audiovisuelle en région. Acteurs, modes de financement, freins et leviers d'un développement accru, débouchés, tous les tenants de la création d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques hors d'Ile-de-France y sont analysés.***

### 5.2. Aspects “ environnement ”

Aucune activité statistique du CNC ne peut contribuer à la connaissance qualitative ou quantitative de l'environnement.

### 5.3. Aspects “ européens ”

Le service des études, des statistiques et de la prospective du CNC contribue à la collecte des statistiques européennes sur le cinéma et la production audiovisuelle, notamment en partenariat avec l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel. Le CNC réalise régulièrement des études avec cet organisme. Ainsi, il réalise une étude sur l'économie de la production audiovisuelle en Europe qui sera publiée en décembre 2002.

Le service des études, des statistiques et de la prospective du CNC est également correspondant national dans le cadre de Média salles du programme Media de l'Union Européenne pour fournir des statistiques sur le cinéma. Cet organisme publie chaque année “ les chiffres clés du cinéma européen ” regroupant les données de 28 pays d'Europe occidentale.

La mission statistique du CNC va engager, en collaboration avec la DDM, de nouveaux partenariats avec Eurostat, en proposant ses statistiques et en participant à des groupes de travail. Des travaux d'harmonisation de comptabilisation statistique de la production nationale des œuvres cinématographiques doivent être menés. En effet, pour mesurer la production européenne, il convient d'harmoniser l'appréhension de la nationalité des films afin d'éviter les doubles comptes et donc de créer des biais importants. Les co-productions internationales connaissant un regain d'intérêt, cette question devient de plus en plus d'actualité.

***Une étude sur les entreprises d'édition vidéo en Europe est en cours et devrait aboutir au cours du premier semestre 2003. Il s'agit de recenser, au sein de nos voisins européens, les entreprises d'édition vidéo les plus performantes, notamment celles susceptibles de contribuer à la diffusion des œuvres françaises en Europe.***

Une étude sur l'audience des programmes français à la télévision dans cinq pays européens est en cours de réalisation. Cette étude analysera également le contexte de programmation de chaque programme et sa performance sur les principales cibles marchandes. Elle sera publiée au premier semestre 2003.

## 6. Liste des publications

Le CNC mène une politique de publications statistiques abondante, soit en collaboration avec d'autres organismes (comme la DDM ou le CSA), soit seul.

Titre	Année	Unité responsable
<b>Les co-éditions</b>		
L'économie de la fiction en Europe	2000-2002	CNC, INA, OEA
Les entreprises de l'audiovisuel	2002-2003	CNC, DDM
Le guide économique de la vidéo	2002-2003	CNC, SEV
Le compte de l'audiovisuel	2003	CNC, DDM
La diffusion des programmes français à l'étranger	2002-2003	CNC, TVFI
Le cinéma à la télévision	2000-2003	CNC, CSA
Guide des chaînes thématiques	2003	CNC, CSA, DDM, ACCESS
Indicateurs statistiques de l'audiovisuel	2002-2003	DDM, CNC, CSA, INA
<b>Les publications du CNC</b>		
Les chiffres clés du CNC	2003	Mission statistique du CNC
Résultats statistiques de l'audiovisuel		
Les chiffres clés du CNC	2002-2003	Mission statistique du CNC
Résultats statistiques du cinéma		
La production cinématographique	2002-2003	Mission statistique du CNC
La production audiovisuelle aidée	2002-2003	Service des études, des statistiques et de la prospective
La production en région	2003	Service des études, des statistiques et de la prospective
Les pratiques cinématographiques des seniors	2003	Service des études, des statistiques et de la prospective
CNC Info bilan (mai de chaque année)	2002-2003	Service des études, des statistiques et de la prospective
CNC Info (4 numéros par an)	2002-2003	Service des études, des statistiques et de la prospective

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Le CNC compte mener à moyen terme les travaux statistiques présentés dans les parties 1, 2 et 3. Ces travaux conduiront la mission statistique à investir de nouveaux domaines, à publier de nouvelles études, mais également à prolonger les statistiques récurrentes.

Titre	Unité responsable	Périodicité
Les entreprises de l'audiovisuel	CNC, DDM, INA	Annuel
Les chiffres clés du cinéma et de la télévision	CNC, INA, CSA	Bisannuel
Le compte de l'audiovisuel	CNC, DDM	Annuel
Indicateurs statistiques de l'audiovisuel	DDM, CNC, CSA, INA	Annuel
Le cinéma à la télévision	CNC, CSA	Trisannuel
Les chiffres clés du CNC	Mission statistique du CNC	A paraître
Résultats statistiques de l'audiovisuel		
Les chiffres clés du CNC	Mission statistique du CNC	Annuel
Résultats statistiques du cinéma		
La production cinématographique	Mission statistique du CNC	Annuel
La production audiovisuelle aidée	Service des études, des statistiques et de la prospective	Annuel

## BANQUE DE FRANCE

- Direction générale des Etudes et des Relations internationales  
 . Direction de la Conjoncture

### STATISTIQUES CONCERNANT LES ENQUETES DE CONJONCTURE

#### 1. Exposé de synthèse

La direction de la Conjoncture publie trois types d'enquêtes :

- des enquêtes de tendance, couvrant :
  - l'activité dans :
    - l'industrie (mensuellement),
    - le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement),
    - le commerce de gros (trimestriellement),
    - le commerce de détail (bimestriellement),
    - les services marchands (mensuellement depuis octobre 2002 ; enquête bimestrielle auparavant),
  - le comportement financier dans :
    - l'industrie (trimestriellement),
    - le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement) ;
- une enquête statistique (centralisation mensuelle des chiffres d'affaires du commerce de détail) fournissant des indices en volume par produits et par formes de distribution ;
- une enquête trimestrielle sur le coût du crédit aux entreprises et aux particuliers, menée auprès d'un échantillon de guichets bancaires.

#### 2. Travaux nouveaux pour 2003

Modifications significatives prévues pour l'enquête sur le coût du crédit (période de collecte des données, échantillon) et nouvelle méthode de correction de l'inégalité des jours ouvrables dans le

calcul des évolutions de chiffres d'affaires du commerce de détail.

#### 3. Opérations répétitives

##### Liste des enquêtes :

- enquête mensuelle dans l'industrie
- enquêtes trimestrielles dans le BTP, le commerce de gros et sur le comportement financier des entreprises de l'industrie et du BTP
- enquête mensuelle sur les chiffres d'affaires du commerce de détail
- enquête de tendance bimestrielle auprès des commerces de détail
- enquête de tendance mensuelle (depuis octobre 2002, bimestrielle auparavant) auprès des entreprises de services appartenant à 7 secteurs : réparation automobile, travail temporaire, hôtellerie, transports routiers de marchandises, location de véhicules, ingénierie informatique, ingénierie technique
- enquête annuelle sur le comportement des entreprises
- enquête financière trimestrielle auprès des établissements de crédit
- enquête sur le coût du crédit (trimestrielle) auprès des établissements de crédit
- enquête annuelle sur les comptes financiers du logement.

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Poursuite de la collaboration avec les centres de gestion agréés et les Chambres de commerce en vue d'éviter les doubles interrogations des commerçants dans le cadre de la collecte mensuelle des chiffres d'affaires.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2003**

Néant

#### **6. Publications**

Néant

#### **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen-terme 1999-2003**

2001 : intégration des ventes de librairie-papeterie de la grande distribution dans le calcul des évolutions de chiffres d'affaires du commerce de détail.

2002 : suppression des enquêtes semestrielles dans l'industrie sur l'évolution des délais de paiement et les comportements d'emploi. Les questions relatives aux comportements d'emploi sont reprises tous les trimestres dans l'enquête mensuelle de tendance dans l'industrie.

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.*

### **Pour information**

**BANQUE DE FRANCE**  
- Secrétariat général  
. Direction des entreprises

#### **STATISTIQUES CONCERNANT LE SYSTEME PRODUCTIF**

##### **1. Exposé de synthèse**

La Direction des Entreprises réalise trois enquêtes spécifiques auprès des entreprises :

- la première collecte des données comptables spécifiques pour constituer la Centrale de bilans ;
- la deuxième porte sur la durée d'utilisation des équipements productifs (DUE) ;
- la troisième interroge les chefs d'entreprise sur leur stratégie.

Ces enquêtes, ainsi que le fichier de données comptables Fiben, permettent de mener des études approfondies sur le système productif.

##### **2. Travaux nouveaux pour 2003**

Il n'est pas prévu de créer d'enquêtes nouvelles pour 2003 dans le domaine concerné.

##### **3. Opérations annuelles**

La Banque de France réalise chaque année par l'intermédiaire de son réseau de succursales une enquête sur la durée d'utilisation des équipements productifs (DUE) dans l'industrie. L'indicateur

employé mesure le nombre moyen hebdomadaire d'heures de fonctionnement des équipements productifs. Les éléments recueillis permettent également d'analyser les composantes de la durée d'utilisation (effectifs, travail posté, arrêts) et les possibilités d'accroissement de la production. L'enquête sera renouvelée en 2003.

L'Observatoire des Entreprises réalise chaque année l'étude sur la situation des entreprises industrielles, à partir des données de la Centrale de bilans. Il s'agit des premiers résultats disponibles sur l'exercice comptable qui vient de s'écouler. Ils fournissent une analyse de l'évolution de l'activité, des moyens de production, des performances et des financements : en juillet un article du bulletin de la Banque de France concerne les PMI, en septembre l'étude publiée présente l'ensemble des entreprises du secteur.

L'évolution des délais de paiement et du crédit interentreprises est suivie pour le compte de l'Observatoire des délais de paiement. Sortie à l'automne 2003.

L'enquête SESAME, alimentant une base de données de 4 000 entreprises, couvre depuis 2001 des PME (20 à 500 salariés) de tous les secteurs de l'industrie. Elle est réalisée selon un rythme triennal ; en 2003, 1350 entreprises seront sollicitées pour l'enquête. Un dossier d'analyse stratégique (DAS) est réalisé sur chaque secteur de l'industrie. Été 2003

L'enquête sur la DUE sera réalisée à l'automne 2003 et ses résultats seront publiés vers février 2004.

Les statistiques sectorielles sont réalisées chaque année et fournissent des références aux différents acteurs économiques : entreprises, banques, organismes professionnels.

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Néant

#### **5. Aspects particuliers du programme 2003**

##### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Un renouvellement méthodologique de l'analyse financière individuelle opéré en 2000 est maintenant entré dans la pratique. Sur un plan individuel, la restitution à l'entreprise du nouveau document personnalisé ; le Dossier d'analyse financière (DAF) se poursuit. Les succursales de la Banque de France fournissent ainsi une information toujours mieux adaptée aux attentes des chefs d'entreprise et des autorités locales. La mise en situation de l'entreprise dans son secteur d'activité peut être réalisée grâce aux statistiques sectorielles.

Les globalisations statistiques sur données Centrale de bilan sont réalisées annuellement aux niveaux national, régional ou départemental.

Certaines études sectorielles réalisées par un ou plusieurs comptoirs, le sont éventuellement en collaboration avec des entités d'autres pays européens.

##### **5.2 Aspects « environnement »**

La Banque de France n'a pas de données qui puissent contribuer à la connaissance et à la qualité de l'environnement et n'envisage pas d'en collecter.

##### **5.3. Aspects européens**

La Centrale de bilans de la Banque de France est adhérente depuis l'origine à la base de données des comptes harmonisés BACH. La direction des Entreprises participe activement aux travaux du Comité européen des centrales de bilans. L'extension à d'autres pays est envisagée.

Un effort méthodologique est en cours au sein de l'un des groupes de travail pour affiner l'analyse sectorielle dans la base BACH ; un autre groupe a réalisé l'édition sur internet de ratios sectoriels harmonisés sous forme de distribution dans chaque pays.

Un groupe de travail, créé pour étudier les modalités du refinancement des banques sur créances privées (*Tier Two*), poursuivra ses activités. Une de ses missions est de fournir à la BCE des statistiques comparatives entre pays.

Une étude sur le financement des entreprises espagnoles et françaises, réalisée en coopération entre la Banque d'Espagne et la Banque de France, a été réalisée en 2002 et donnera lieu à diverses publications et interventions en 2003.

Un groupe de travail sur l'évolution des fonds propres des entreprises dans différents pays européens orientera ses travaux en 2003 vers l'impact sur le risque du niveau des fonds propres.

## 6. Liste des publications

Comme chaque année, en 2003, la direction des Entreprises effectuera une étude annuelle sur la situation des entreprises industrielles à partir des données de la Centrale de bilans.

Parallèlement, sont effectuées et publiées, pour un petit nombre de secteurs, des études approfondies à partir de l'ensemble des données chiffrées disponibles à la Banque de France (direction des Entreprises et direction de la Conjoncture). Sur certains secteurs des comptoirs participent également à ces travaux.

Les études portant sur le comportement financier des entreprises et leurs liaisons financières seront poursuivies. Elles incluront l'examen des entreprises cotées en Bourse. Elles mettront en œuvre les bilans sociaux et les bilans consolidés de groupes.

L'enquête sur la DUE, disponible sur treize années, donnera lieu à l'étude de l'impact de la DUE sur les fonctions de production et d'investissement. Des séries de capital productif en volume mises au point en 2002 permettront d'affiner cette approche.

Les études portant sur le risque de crédit seront développées pour répondre aux besoins du contrôle prudentiel. La construction d'outils de détection précoce des difficultés, poursuivie en 2002 sur les secteurs des services aux entreprises, donnera lieu en 2003 à une publication sur l'ensemble des instruments disponibles et leur utilisation. Les travaux statistiques et de recherche réalisés en collaboration avec le Secrétariat général de la Commission bancaire sur le risque de crédit et l'impact de la conjoncture seront poursuivis.

En coopération avec le SESOF, réalisation de statistiques pour les comptes nationaux financiers.

Enfin, différentes fiches techniques sont régulièrement réalisées pour le rapport annuel du Conseil national du crédit et du titre (CNCT).

**Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
EAE Commerce, Services	INSEE Département des activités tertiaires (DAT)	Permanent	Pour les petites entreprises, interrogation selon le principe d'alternance sectorielle, exploitation des déclarations fiscales.
EMCS : enquête mensuelle auprès de petites entreprises (commerce, services)	DAT	Permanent	

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
EMAGS : enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces	DAT	Permanent	
Indicateurs conjoncturels - Evolution des CA  - Enquête « Produits, charges, actifs » (PCA) : grandes entreprises du commerce et des services	DAT	Permanent  Stocks disponibles depuis 2001, solde comptables prévus pour 2002, investissement en 2003	Exploitation des déclarations mensuelles de TVA + EMCS et EMAGS  Projet EPICEA
Indices de prix des services aux entreprises	DAT	13 branches (45 % du CA) couvertes en 2002, 15 (59 % du CA) envisagées en 2003	
Comptes nationaux  Commissions des comptes du commerce et des services	DAT	Permanent	Disponibles en base 95 à compter de 1999 Un rapports provisoire Un rapport définitif
Règlements européens :  - Statistiques structurelles d'entreprise  - Indicateurs de court terme	DAT - DSSE  DAT - DERA	En cours  Permanent  Permanent	Groupes de travail sur nouvelles variables, télécommunications, société de l'information, CA du commerce de détail Résultats préliminaires après 10 mois ; résultats annuels définitifs après 18 mois CA (mensuel) ; emploi (tri-mestriel) CA du commerce de détail : indicateur précoce à 30 jours
Informations localisées : services, commerce de détail	Directions régionales	En cours	Sources administratives, extensions ponctuelles EAE Services
Etude de la demande des entreprises en matière de services	DAT	Résultats de l'enquête en 2002	
Enquête auprès des opérateurs et des fournisseurs de services de télécommunications non licenciés	DAT	Permanent	Enquête annuelle, en complément de l'enquête de l'ART
Associations	DAT - autres services statistiques	En attente	Suites à apporter au rapport de la Mission.

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Etudes sur l'emploi, les revenus, les qualifications	DAT - DARES	Publication d'un volume de synthèse en avril 1999, d'articles d'Economie et Statistique en 2001	À partir des DADS, de l'enquête COI et d'autres sources
Enquête sur les échanges internationaux intra groupe (commerce de gros)	DAT - SESSI - SCEES	Résultats disponibles en 2002	
Enquête sur les liaisons inter-entreprises	DAT - SESSI, SCEES - SES	Lancée début 2003	
Enquête sur l'innovation dans les services et le commerce	DAT - autres services statistiques	Résultats disponibles en 2002	Enquête européenne adaptée aux services et au commerce
Nouvelles techniques d'information et de communication	DAT - SESSI - DDM	Rapport du groupe de travail paru en 2001	Groupe de travail CNIS sur l'impact des TIC
Enquête Commerce électronique (B2C)	DAT	Résultats publiés en avril 2001	
Étude des questionnements à insérer dans les EAE des années 2000	DAT	Question incluse depuis l'enquête sur 2000	
Enquête sur l'utilisation des TIC par les entreprises	DAT - SESSI - SCEES	Lancée au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2002	
Enquête sur les réseaux d'enseigne du commerce de détail Enquête sur les EDI	DAT	Résultats publiés début 2002	
Mise à disposition des résultats d'enquêtes	DAT	Permanent	Retours aux entreprises Insee Résultats - CDRom des EAE Fiches sectorielles sur site Insee, mise à disposition des données EAE et indices de CA sur le site ALISSE
Rétropolation des données d'enquêtes en nouvelle nomenclature	<b>INSEE</b> <b>Division des enquêtes de conjoncture</b>	Achevée pour toutes les enquêtes	
Analyse économique des nouvelles séries	"	Permanente pour toutes les enquêtes	Comparaison avec des données extérieures
Analyse micro-économique des données portant sur l'investissement et l'utilisation des capacités	"	Achevée	Comparaison avec l'EAE, avec les données du SESSI et de la Banque de France.

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
	<b>DDM</b>		
EAE « audiovisuel »	Statistiques audiovisuel	En cours	Permanent
Compte de l'audiovisuel	"	En cours	Permanent
Nouveaux services de communication	"	Reporté	Nouveau
Comptes de la publicité	Statistiques publicité	En cours	Permanent
EAE « publicité »	"	à rétablir	à vocation à être permanent
Taxe « 1% Le Guen »	"	Reporté	Nouveau
Rénovation des Enquêtes « presse »	Statistiques presse	achevée	
Développement informatique d'une application de collecte par l'internet	Statistiques presse	achevé	Nouveau
Conjoncture – exploitation des CA3	"	En cours	Nouveau
EPCV – nouvelles technologies	"	En cours	Nouveau
DADS - journalistes	"	En cours	Nouveau
EAE « agences de presse »	Département des statistiques des études et de la documentation des médias	Reporté	Nouveau
Conjoncture	"	Reporté	Nouveau
Sources fiscales sur les taxes	Statistiques publicité	Reporté	Nouveau
Compte de l'audiovisuel	<b>CNC Mission statistique avec la DDM</b>		Actualisation 1997-98 prévue en 2000 2001 : mise au point d'une méthode d'élaboration du compte provisoire dans l'année qui suit l'année d'observation
EAE « audiovisuel » (INSEE-DDM)	"		Participation aux travaux méthodologiques ; co-édition des résultats

## **DEMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE**

### **INSEE**

- Programme de rénovation du recensement de la population
- Direction des statistiques démographiques et sociales
  - Département de la démographie
    - Division recensements de la population
    - Mission Estimations localisées de population
    - Cellule Statistiques et études sur l'immigration
    - Répertoires et mouvement de la population
    - Pôle Infrastructures géographiques
    - Répertoires des équipements
    - Division enquêtes et études démographiques
  - Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages
    - Division conditions de vie des ménages
    - Division prix à la consommation

### **INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES (INED)**

### **MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

- Département des études et de la prospective
- Centre national de la cinématographie - CNC

### **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES**

- Direction centrale de la police judiciaire

### **MINISTÈRE DES SPORTS**

- Direction du personnel et de l'administration, Mission Statistique

### **MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

- Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation

### **MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

- Direction des Français à l'étranger et des étrangers en France (DFAE)
- Cellule statistique du service des Français à l'étranger

### **Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

#### **INSEE - Programme de rénovation du recensement de la population**

##### **1 - Exposé de synthèse**

La rénovation du recensement de la population se poursuivra en 2003. Une étape importante a été franchie en février 2002 avec le vote de la loi sur la démocratie de proximité, dont le titre V est consacré au recensement de la population. Le calendrier des opérations, qui prévoit la réalisation début 2004 des premières enquêtes de recensement, se trouve donc conforté.

Les opérations sur le terrain ne peuvent commencer qu'une fois le dispositif juridique nécessaire mis en place. Après le vote de la loi, les textes d'application doivent être pris, à commencer par un décret en Conseil d'Etat. La publication des textes réglementaires au Journal officiel et l'inscription dans la loi de finances des crédits correspondant à la dotation forfaitaire permettront aux communes de s'organiser pour la première collecte et, notamment, d'inscrire à leur budget les crédits nécessaires pour la réalisation de celle-ci.

Le projet de programme statistique présenté ici repose sur l'hypothèse que la première collecte aura lieu en janvier et février 2004. Elle commencera, dans les communes dont la population est supérieure ou égale à 10 000 habitants, aussitôt achevée une tournée de reconnaissance sur le terrain permettant de s'assurer que les adresses à recenser sont précises. Une tournée de reconnaissance sera organisée dans les communes de moins de 10 000 habitants elles aussi, avec dans ce cas pour objectif principal une meilleure organisation de son propre travail par l'agent recenseur.

Par rapport aux prévisions du programme à moyen terme 1999-2003, la rénovation du recensement de la population a connu de sensibles modifications :

- d'une part, il a été décidé d'organiser la collecte en une vague unique de quatre semaines (six semaines dans les communes de 10 000 habitants ou plus) en tout début d'année ;
- d'autre part, une collaboration active entre les communes et l'Insee a été recherchée, sur la base du respect des libertés publiques et de la confidentialité des données ;
- enfin, le calendrier du processus législatif s'est traduit par un décalage dans le temps du démarrage des opérations de terrain, initialement prévu fin 2001.

## **2 - Travaux nouveaux pour 2003**

L'année 2003 sera marquée par la poursuite de la préparation des opérations de terrain. La réflexion menée à partir de la fin de 2002 sur le dispositif de diffusion des résultats du nouveau recensement de la population se terminera avant fin 2003 ; elle se déroulera dans le cadre d'un groupe de travail du CNIS et sera éclairée par l'évaluation de la diffusion des résultats du RP 99.

### 1 - La préparation en 2003 des opérations de terrain revêtira les formes suivantes :

Les tests de collecte seront poursuivis selon des modalités qui sont précisées dans la fiche jointe. Il s'agit d'organiser des opérations d'une ampleur suffisante pour roder en vraie grandeur l'essentiel des procédures de la collecte à venir, et pour assurer l'intégration et la compatibilité des différents composants du recensement rénové.

Cette « répétition » sera menée en collaboration avec une centaine de communes de métropole et des DOM et revêtira une ampleur plus grande que les tests programmés en 2002. Elle portera sur environ 40 000 logements. Des négociations sont en cours pour associer un ou deux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à ces tests.

**L'avis d'opportunité du CNIS sur le programme d'enquêtes de rodage ainsi défini a été obtenu en mai 2002.**

### **Rappel du programme de tests 2002 :**

L'année 2002 aura été consacrée à la mise en oeuvre de tests opérationnels destinés à vérifier la capacité des différents acteurs à mettre en oeuvre sur le terrain les propositions techniques élaborées par les concepteurs.

Ces tests se sont déroulés selon quatre modalités :

- des tests (menés par l'INSEE seul) sur les protocoles de collecte dans les communes de moins de 10 000 habitants. Prévus initialement en 2001, ces tests n'avaient pu être réalisés, faute de moyens. Ils se sont déroulés au printemps 2002 dans des communes de plus de 3 000 habitants et visaient à vérifier la faisabilité dans ce type de communes d'une tournée préparatoire qui permettrait de contrôler l'exhaustivité de la collecte le plus en amont possible et de procéder à la numérotation des questionnaires au moment de leur dépôt auprès des ménages ;

- sur le site expérimental que l'Insee a mis en place à la direction régionale de Rhône-Alpes. Ce site travaille en association étroite avec trois communes de son environnement : deux communes de plus de 10 000 habitants et une commune au-dessous de ce seuil. Des tests de collecte y ont été réalisés en septembre et octobre 2002, mettant en œuvre en vraie grandeur les modalités de collecte prévues pour les enquêtes de recensement de 2004. L'objectif visé par ce dispositif est de mettre au point les organisations cibles pour la réalisation du recensement, d'évaluer les charges incombant aux différents partenaires, de participer à la définition des plans de formation, et aussi d'effectuer une première validation de l'intégration des composants informatiques développés par l'Insee. Ce site participera à la mise en œuvre de la communication externe autour de la rénovation ;

- pour les départements d'Outre-Mer, une campagne de tests a eu lieu au printemps 2002 en Guyane et à la fin de l'été à la Réunion. Ce programme s'appuyait sur les enseignements tirés des divers tests réalisés en métropole, mais ceux-ci ne suffisaient pas du fait du contexte propre à ces départements. Les tests visaient quatre objectifs principaux :

- . s'assurer que le plan de sondage envisagé était opérationnel ;
- . valider l'enchaînement des procédures allant des phases préparatoires (tournée de localisation du bâti dans les îlots du test, tirage de l'échantillon d'adresses) à la collecte elle-même ;
- . étudier la possibilité de réaliser la collecte par dépôt-retrait des questionnaires ;
- . s'assurer de la bonne compréhension des questionnaires par les personnes ;
- . valider la possibilité de mettre à jour, voire de créer un répertoire d'adresses proche de celui de la métropole.

Les tests de 2002 dans les DOM ont été réalisés par l'INSEE sans solliciter la participation des communes. La concertation sur le nouveau recensement dans les DOM se déroule dans le cadre général de la concertation et fait l'objet de consultations locales ;

- enfin, une « répétition » de collecte volumineuse sera préparée fin 2002 pour être exécutée en janvier-février 2003 auprès d'un ensemble de communes de toute taille (cf. fiche jointe).

### **Quelques enseignements des tests de fin 2001 dans les communes de plus de 10 000 habitants :**

#### **Constats de problèmes de repérage d'adresses en cours de collecte**

Quelques constats, mais rares, de problèmes de localisation d'adresses en cours de collecte qui apparaissent quand on compare l'adresse complétée par les habitants sur la feuille de logement et l'adresse que l'agent enquêteur avait à visiter.

#### **Localisation des logements, numérotation au dépôt des questionnaires**

La localisation des logements de l'adresse dans le carnet de tournée en début de collecte a été bien intégrée dans l'ensemble. La numérotation des questionnaires n'est pas toujours faite au moment du dépôt par manque de temps à ce moment.

Dans le suivi des agents enquêteurs, la consigne de vérifier le remplissage des carnets de tournée devrait être renforcée.

#### **Fin de collecte**

Pour achever la collecte, on vérifie que pour toute adresse de la liste on a un résultat et que le nombre de logements correspond au nombre de logements attendu. Cette opération, qui sera du ressort de l'équipe communale, devra faire l'objet d'une description précise dans le manuel du responsable communal.

#### **Contrôles en bureau**

Le plus souvent les contrôles en bureau ont été réalisés en comparant la taxe d'habitation (TH) et les feuilles de logement. Ce contrôle fonctionne bien : pour 91,5 % des adresses, on peut valider que l'adresse recensée est bien celle qui a été échantillonnée.

### **Contrôles sur le terrain**

Les contrôles sur le terrain ont eu lieu pour les adresses non validées en bureau (8,5% des adresses), pour un échantillon de logements non enquêtés et de logements vacants ainsi que pour un échantillon de logements recensés.

L'entretien, quand il a lieu, dure moins de dix minutes. Certains enquêteurs ont pu le réaliser par téléphone.

2 - Le site expérimental poursuivra ses travaux en 2003. L'objectif visé est toujours, en collaboration avec trois communes volontaires, de réaliser l'enchaînement des opérations de collecte de manière à contrôler la pertinence et l'efficacité de l'organisation prévue. Il ne s'agit pas seulement, comme lors des tests, de lever des options techniques précises, mais aussi et surtout de s'assurer que la collaboration entre les communes et l'INSEE peut se dérouler conformément au schéma convenu, avec un bon assemblage des applications informatiques.

Les enseignements tirés des travaux menés en 2002, qui portaient sur la mise à jour du répertoire d'immeubles localisés (RIL), et qui comportent aussi des tests de collecte dans les trois communes concernées, dicteront la nature précise des opérations à inscrire en 2003 au plan de charges du site expérimental. Il convient de tester précisément les hypothèses actuelles du programme, notamment sur l'organisation et les outils de suivi de la collecte.

Il n'est pas prévu que le site réalise un nouveau test de collecte en 2003.

3 - La préparation du nouveau recensement dans les départements d'outre-mer (DOM) donnera lieu à un ensemble de tests en 2003, comme en métropole. Les équipes pourront ainsi se familiariser avec les différents concepts et outils. Il sera aussi possible d'y associer des communes afin de valider la partage des tâches entre les communes et l'Insee. Cette association des communes aux tests de 2003 paraît d'autant plus souhaitable que, contrairement à ce qui se fait en métropole avec le site expérimental, les tests de 2002 ont été menés dans les DOM uniquement par l'Insee. Elle permettra de s'assurer que le protocole envisagé est adapté et acceptable par les communes.

4 - Enfin, la préparation des travaux de terrain sera accompagnée de la poursuite des réflexions sur les méthodes d'estimation. En particulier, des simulations seront effectuées pour apprécier la précision de différents modes de sondage et pour examiner les techniques possibles d'actualisation au moyen des fichiers administratifs, notamment ceux de la taxe d'habitation.

Les travaux d'estimation distinguent les communes en dessous du seuil de 10 000 habitants et les autres communes.

Dans le cas des premières, les données de base pour les estimations proviennent, soit de la collecte exhaustive dans les communes enquêtées à l'année de référence, soit des collectes les plus proches dont on extrapole et/ou rétopole les résultats.

Pour les secondes, il s'agit de combiner les données des cinq enquêtes successives entourant la date de référence.

Le travail méthodologique consiste d'une part à optimiser les modèles d'estimation à partir des données de base, à apprécier leur précision en niveau et en structure pour les statistiques communales et infra-communales, et, d'autre part, à mesurer les gains de précision apportés par l'introduction d'informations complémentaires issues des fichiers administratifs.

### **3 - Opérations répétitives**

Sans objet en l'attente de l'entrée du nouveau recensement en régime de croisière.

### **4 - Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet pour le programme de rénovation du recensement de la population.

## **5 - Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Le recensement de la population est une source statistique extrêmement attendue par les utilisateurs d'information régionale et locale, y compris infra-communale. Les résultats du recensement de 1999 sont donc abondamment utilisés par de multiples acteurs de la vie économique et sociale.

L'objectif essentiel de la rénovation du recensement de la population est de fournir annuellement, d'ici quelques années, une information plus fraîche, donc plus utile aux décideurs, que le recensement classique. Pour assurer la production régulière de cette information (qui aura environ trois ans d'âge au lieu de six en moyenne dans le système actuel), il faudra accumuler le produit de cinq collectes successives afin de construire des synthèses statistiques couvrant les différents échelons géographiques allant du département aux communes et, pour celles de 10 000 habitants ou plus, à l'Iris 2000.

Les premières synthèses statistiques annuelles détaillées aux niveaux communal et infra communal seront publiées fin 2008 et début 2009, environ cinq ans après le lancement de la première vague de collecte. Auparavant, et sans doute à partir de 2005, il aura été possible de produire des résultats concernant la France entière (hors TOM) et ses régions en utilisant les données collectées chaque année.

### **5.2 Aspects « environnement »**

Sans objet pour 2003, les opérations prévues n'étant pas destinées à produire des résultats statistiques.

### **5.3 Aspects européens**

Sans objet pour le programme en dehors de l'intérêt manifesté par Eurostat pour son développement, compte tenu du fait que les raisons qui ont conduit l'INSEE à cette réforme sont observées aussi dans d'autres pays membres de la Communauté.

Toutefois, le nouveau recensement permettra comme par le passé de répondre aux obligations européennes en matière de données portant sur les individus et les logements issues des recensements.

## **6 - Liste des publications**

Les « *Actes de la concertation sur le recensement rénové de la population* » ont été publiés par le CNIS (rapport n° 56 de février 2000).

Par ailleurs, le programme a fait l'objet en 2000 de la publication de trois articles dans la revue de l'INED (« *Population* » volume 55, n° 4-5, 2000) :

- Présentation du recensement rénové (Guy Desplanques) ;
- Sondage, estimation et précision dans la rénovation du recensement de la population (Jean Dumais) ;
- La précision des données collectées sur une année dans le projet de recensement rénové (Benoît Riandey).

Les *Actes du séminaire du 5 octobre 2000* organisé par la Société française de statistiques (SFdS) et l'INSEE sont disponibles auprès de la SFdS (Journal de la SFdS, volume 140, n° 4).

« *La rénovation du recensement français* » (Jean-Michel Durr et Jean Dumais – Actes du Symposium 2001 de Statistique Canada sur la qualité des données d'un organisme statistique. séminaire)

Les *Actes du séminaire du 23 octobre 2001* organisé par la Société française de statistiques (SFdS) et l'INSEE seront bientôt disponibles.

Les *Actes du séminaire du 25 juin 2002* organisé par la Société française de statistiques (SFdS) et l'INSEE sont en préparation.

## **7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999 - 2003**

Par rapport aux prévisions du programme à moyen terme 1999-2003, la rénovation du recensement de la population a connu de sensibles modifications :

- d'une part, en raison à la fois des difficultés qu'il y aurait eu à ramener à une date unique des informations collectées par vagues successives d'octobre à juin de chaque année, et des contentieux qu'aurait vraisemblablement occasionnés la répartition tout au long de cette même période des communes présentant une forte saisonnalité de leur activité touristique, il a été décidé d'organiser la collecte en une vague unique de quatre semaines en tout début d'année ;
- d'autre part, la concentration dans le temps des moyens nécessaires à la collecte et la clarification juridique des responsabilités respectives des communes et de l'INSEE ont conduit à organiser une collaboration active entre ces personnes publiques sur la base du respect des libertés publiques et de la confidentialité des données ;
- enfin, le calendrier du processus législatif enclenché sur les recommandations du Conseil d'Etat s'est traduit par un décalage dans le temps du démarrage des opérations de terrain, initialement prévu fin 2001.

Rappel :

### **Tests de mise oeuvre de la rénovation du recensement de la population**

#### **Objectifs généraux**

Les tests réalisés en 2002 auront permis de valider les questionnaires et les procédures de collecte avec (en métropole) le concours du partenaire communal, quelle que soit la taille de la commune. Les discussions avec les associations de communes qui vont se dérouler d'ici l'été 2002 et accompagneront la rédaction du décret d'application de la loi sur le RRP vont préciser ces organisations.

De nouveaux tests de collecte seront réalisés au début de l'année 2003 avec les objectifs suivants :

- test des applications informatiques développées pour la collecte ;
- test des formations des acteurs de la collecte ;
- rodage des organisations en direction régionale et dans les communes.

Ce test est proposé à une centaine de communes de toute taille, réparties dans douze directions régionales, y compris une direction des DOM (Guadeloupe). Des négociations sont en cours pour associer un ou deux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à ces tests.

La collecte se déroulera sur une partie seulement du territoire des communes choisies. Les questionnaires utilisés seront ceux arrêtés par le comité directeur du RRP fin 2001.

#### **Origine de la demande**

Cette phase de test s'inscrit dans la démarche normale de mise au point de la rénovation du recensement.

#### **Principaux thèmes abordés**

L'objectif de ces tests est principalement technique et organisationnel. Les informations collectées serviront à la mise au point des procédures de traitement des données en aval de la collecte (codification de certaines variables libellés).

#### **Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources**

Sans objet pour un test.

#### **Unités enquêtées, champ de l'enquête**

Les unités enquêtées seront : les ménages ; les personnes vivant dans des habitations mobiles et les personnes sans abri ne seront pas enquêtées au cours de ces tests. Compte tenu de leur objectif, à savoir la mise au point d'organisations pour un recensement de population, le nombre d'enquêtes réalisées sera important puisqu'il portera sur environ 40 000 logements.

Les DOM sont concernés par ces tests.

Un test de collecte auprès des populations vivant en communauté est envisagé pour expérimenter une collecte assistée par ordinateur, comme pour les enquêtes auprès des ménages (CAPI).

**Période**

Les tests auront lieu de mi-janvier à fin février 2003.

**Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

Le temps de réponse à un questionnaire individuel du recensement est de l'ordre d'une dizaine de minutes.

**Groupe de pilotage**

La mise en oeuvre de ces tests s'inscrit dans la concertation d'ensemble qui existe autour de la mise en oeuvre de la rénovation du recensement. Cette concertation a été particulièrement active depuis le début de 2002 avec les communes, grâce à l'action des directions régionales de l'Insee.

**Diffusion des résultats**

Les résultats attendus de ces tests concernent la faisabilité opérationnelle de la rénovation et non pas l'information collectée elle-même. Ils seront portés à la connaissance des partenaires de l'Insee dans cette rénovation, au travers des structures de concertation prévues à cet effet.

## INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales

L'exploitation du recensement de la population de 1999 s'achève début 2002 avec la diffusion des résultats de l'exploitation complémentaire. En 2003, ne subsisteront que quelques travaux d'archivage et de réponse à des demandes spécifiques (Eurostat, ONU...).

Après les recensements de Mayotte et de la Polynésie française en 2002, des recensements auront lieu en 2003 en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna.

L'enquête "Construction des Identités" (Approche multidimensionnelle des identités individuelles déterminées par le sexe, la langue parlée, le lieu de naissance, le lieu de résidence, la profession, le groupe social ...) sera réalisée sur le terrain au tout début de l'année 2003. La fin de l'année 2003 sera consacrée à la préparation des fichiers et aux toutes premières exploitations.

Le département de la démographie poursuit la mise en place d'un répertoire des équipements. Après réalisation d'une maquette en 2002, sur une première gamme d'équipements, ce répertoire entrera dans une phase plus opérationnelle en 2003.

En 2003, le Répertoire d'immeubles localisés sera mis à jour en prenant en compte les modifications survenues depuis 1999, pour permettre la première collecte du recensement rénové. Le processus de mise à jour annuelle sera mis au point. Le projet C1CN3, permettant la prise en compte de Sirène, sera initialisé.

En matière d'état civil, la dématérialisation des échanges sera poursuivie, dans le cadre d'un projet de refonte de la Base de répertoires des personnes physiques.

## Département de la démographie

Division recensements de la population

### 1. Exposé de synthèse

La division recensement de la population organise et exploite les recensements généraux de la population, y compris dans les TOM. Elle assure également les recensements complémentaires effectués dans les villes nouvelles ou à la demande des communes en forte croissance démographique.

En l'absence de registre de population, ce qui est le cas en France, le recensement constitue une source indispensable. Il occupe une place essentielle dans le système statistique. Avec le vote de la loi mettant en place le recensement rénové, les objectifs du recensement restent les mêmes : établir la population des différentes circonscriptions administratives, que plus de 200 textes utilisent en référence, fournir les statistiques de base de la population et des logements.

D'autre part, le recensement sert de base aux enquêtes ultérieures auprès des ménages.

Le contenu des bulletins fait l'objet d'une large consultation des principaux utilisateurs sous l'égide du Conseil national de l'information statistique.

Le recensement comporte des informations sur le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le département ou le pays de naissance, la nationalité, la résidence au précédent recensement, le statut actif ou non, la profession, l'activité économique, le lieu de travail.

Concernant les logements, le recensement apporte des informations sur le nombre d'occupants, le type de logement, l'année d'achèvement, le nombre de pièces, le statut d'occupation, les installations sanitaires, le chauffage.

L'exploitation du recensement de 1999 s'est achevée mi 2001, avec l'exploitation complémentaire, et l'ensemble des résultats a été disponible début 2002. L'année 2003 est une année de transition, avec la première campagne de collecte prévue début 2004. Toutefois, les recensements complémentaires sont maintenus jusqu'aux premières publications, prévues fin 2007.

Une structure permanente sera mise en place au sein du département de la démographie pour prendre en charge la réalisation courante du recensement rénové, mais elle ne sera véritablement opérationnelle qu'en fin 2004, la première collecte étant prise en charge par les équipes de conception.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

Après des recensements à Mayotte et en Polynésie française en 2002, des recensements seront réalisés en 2003 en Nouvelle Calédonie et à Wallis et Futuna.

## **3. Opérations répétitives**

Recensements complémentaires : octobre 2003.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet.

## **5. Aspects particuliers du programme 2002**

### **5.2 Aspects "environnement"**

Certaines questions du recensement peuvent contribuer à une meilleure connaissance de l'environnement.

### **5.3 Aspects européens**

Dans l'union européenne, les recensements de la population de la campagne 2000, souvent réalisés entre janvier et mai 2001, ont fait l'objet d'orientations définies par Eurostat.

Les orientations définissent la période de collecte, les variables à collecter et les tableaux à fournir à Eurostat. Ce document, à l'opposé d'un règlement ou d'une directive, n'est pas contraignant.

## 6. Liste des publications

en 1999 - Résultats du dénombrement RP99

- Insee 1<sup>ère</sup> n° 663 - 664 - 665 – 691 (résultats provisoires et définitifs)
- Fascicules provisoires (par département)
- Fascicules "Populations légales" (bleu) par département

en 2000 - Résultats du dénombrement et de l'exploitation principale

- Insee 1<sup>ère</sup> n°692-701-707-726-728 sur les évolutions rurales et/ou urbaines du territoire
- Fascicules "Évolutions démographiques" (orange) par département
- Insee 1<sup>ère</sup> n°731 : Résultats du recensement de Saint-Pierre-et-Miquelon
- Fascicules jaunes « Tableaux Références et Analyses de l'exploitation principale » par département
- Insee 1<sup>ère</sup> n°746-747-748-749-750 (présentation de résultats nationaux de l'exploitation principale)

en 2001 – Résultats des exploitations statistiques

Insee 1<sup>ère</sup> n°758-765-766-767 sur les mobilités et les aires urbaines

Résultats de l'exploitation complémentaire

- Insee-Résultats « Tableaux Références et Analyses du sondage au 1/20e (métropole) »
- Insee 1<sup>ère</sup> n°787-788-789-790-791-792 (présentation des résultats du sondage au 1/20e)
- Fascicules verts régionaux

en 2002, publications thématiques

- Insee résultats sur les populations étrangères et immigrées
- Insee résultats sur les ménages et les familles

Documentation du recensement de la population du recensement de la population de 1999 : Guides d'utilisation tomes 1 à 10 parus.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Après les retards dus aux problèmes de saisie optique des questionnaires, de l'ordre de 4 mois, le nouveau calendrier a été tenu, en particulier celui de l'exploitation complémentaire et de la diffusion des publications papier.

### Mission estimations localisées de population

#### 1. Exposé de synthèse

Entre les recensements de population, l'INSEE élabore chaque année des estimations localisées de population, fondées sur l'utilisation de sources administratives, à l'aide de l'application « ELP ». Après le recensement de 1999, cette application est en cours de refonte. Début 2003, elle permettra d'obtenir des estimations au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

#### 2. Travaux nouveaux pour 2002

En 2003, une réflexion sera entreprise pour prendre en compte dans ces estimations les résultats du recensement rénové.

#### 3. Opérations répétitives

Les estimations sont annuelles. Il peut être envisagé d'incorporer de nouvelles sources administratives.

## Cellule statistiques et études sur l'immigration

### 1. Exposé de synthèse

La cellule Etudes sur l'immigration a été mise en place au début des années quatre-vingt dix, après la création du Haut Conseil à l'intégration. Elle réalise des travaux d'étude sur les populations immigrées et sur les migrations entre la France et l'étranger. Outre les exploitations secondaires de sources statistiques diverses, elle peut collaborer à la mise en place d'enquêtes sur ce thème.

En 2003, la cellule pourra exploiter, en lien avec la CNAV, commanditaire, l'enquête sur les immigrés âgés dont la collecte est prévue fin 2002. Elle mènera également des études à partir de l'enquête EHF (Etude de l'histoire familiale) de 1999. La réflexion entamée en 2002 sur le décompte des immigrés sera poursuivie.

### 3. Opérations répétitives

Participation aux travaux du groupe permanent chargé des statistiques du Haut Conseil à l'intégration, réponses aux demandes institutionnelles (ONU, Eurostat).

## Répertoires et mouvement de la population

### 1. Exposé de synthèse

Après la rénovation du dispositif de collecte et d'exploitation des bulletins de l'état civil, entreprise en 1998, puis la mise en œuvre de l'application destinée à améliorer la qualité et la mise en place d'une enquête d'exhaustivité, la poursuite des progrès, en qualité et en délai, est attendue d'une dématérialisation croissante des échanges entre les communes et l'Insee ainsi que par un changement dans l'organisation Insee-Inserm pour le traitement des décès.

Ces évolutions se font dans le cadre d'un projet de refonte de la BRPP, qui prendra plusieurs années et qui comporte plusieurs objectifs :

- permettre une dématérialisation accrue des échanges Insee-communes, tant pour l'état civil que pour le fichier électoral,
- fournir une application plus conviviale aux gestionnaires,
- faciliter la production d'indicateurs de gestion et de qualité.

### 2. Travaux nouveaux pour 2003

Néant

### 3. Opérations répétitives

Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil  
Réalisation de l'enquête d'exhaustivité  
Gestion du fichier électoral et du RNIPP  
Enrichissement de l'EDP à partir des bulletins d'état civil.

## Pôle infrastructures géographiques

### 1. Exposé de synthèse

Le pôle Infrastructures géographiques de l'INSEE est responsable de la gestion de l'information géographique à l'INSEE : il gère l'évolution des découpages communaux, les bases d'information géographique infra communale, ainsi que les zonages statistiques élaborés par l'INSEE. Dans la perspective du recensement rénové, il met en place dans les communes de plus de 10000 habitants un répertoire d'immeubles localisés (RIL), permettant d'associer à chaque construction à usage d'habitation ou d'activité une adresse et une localisation. Le RIL s'inscrit dans la démarche de service public de mise en place du référentiel à grande échelle (RGE), menée sous maîtrise d'œuvre IGN.

### 2. Travaux nouveaux pour 2003

Mise à jour du RIL à la mi 2003, pour permettre la première collecte du RRP. Début du projet 2003, qui vise à une intégration complète des bases d'information géographique de l'Insee.

### 3. Opérations répétitives

Mise à jour annuelle du Code officiel géographique et du RIL.

### 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

La mise à jour du RIL doit être assortie d'indicateurs de qualité et de gestion. Le champ du RIL pourra être étendu à des communes de moins de 10000 habitants, en fonction des besoins.

## Répertoire des équipements

### 1. Exposé de synthèse

L'INSEE et le SCEES ont à plusieurs reprises réalisé ensemble un inventaire des équipements des communes, la dernière fois en 1998. D'autre part, l'INSEE a réalisé une enquête équipements urbains en 1994. Dans une démarche consistant à tirer parti des sources administratives, l'INSEE met en place un répertoire des équipements, qui offrira une localisation fine des équipements dans les communes de plus de 10000 habitants. Pour chaque équipement, seront collectés l'adresse et, si possible, un indicateur de capacité. L'aide des communes serait demandée pour valider l'information rassemblée. Ce projet intégrera des enquêtes sur l'attraction de certains équipements dans les zones rurales, de façon à maintenir l'apport des inventaires communaux précédents. Ce projet sera mené en étroite coopération avec plusieurs SSM.

### 2. Travaux nouveaux pour 2002

En 2003, après la mise en place d'une maquette sur une première gamme d'équipements, le répertoire devrait être opérationnel dans une première version.

### 3. Opérations répétitives

Avant d'introduire un équipement dans le répertoire, des tests seront réalisés pour apprécier la capacité à définir l'équipement et la qualité des sources administratives permettant d'obtenir l'information. D'autre part, le répertoire fera l'objet de mises à jour annuelles.

### 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Le projet de répertoire des équipements prend la suite du projet d'inventaire permanent des équipements et services urbains décrit dans le programme à moyen terme.

## Division enquêtes et études démographiques

### 1. Exposé de synthèse

La division enquêtes et études démographiques assure la comptabilité démographique, en particulier le bilan démographique de l'année écoulée. Elle réalise et exploite des enquêtes qui ont un lien avec la démographie. Elle entretient et exploite des bases de données qui s'appuient sur les données démographiques collectées par l'Insee : échantillon démographique permanent (EDP) et études longitudinales de mortalité.

Le début de l'année 2003 sera consacré à la collecte de l'enquête « construction des identités ». L'enrichissement de l'échantillon démographique permanent à l'aide du RP99 se terminera aussi en début 2003.

L'année 2003 sera par ailleurs une année d'exploitations nombreuses des sources qui ont été élaborées dans les années précédentes : enquêtes « Handicaps-incapacités-dépendance » et « Étude de l'histoire familiale », EDP, échantillons de mortalité différentielle.

Enfin l'étude de la comptabilité démographique sera poursuivie avec un élargissement aux DOM. Une réflexion sera entreprise pour la prise en compte du recensement rénové.

### 2. Travaux nouveaux pour 2003

#### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, rénovées ou de périodicité supérieure à l'année

- Enquête « Construction des Identités »

Cette enquête novatrice vise, par entretien auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des individus de 18 ans et plus, à mesurer, décrire et hiérarchiser les différentes composantes du lien social. Elle cherche à analyser comment chaque individu s'insère dans la société tout en affirmant son individualité et sa singularité, en fonction de l'appartenance à des groupes sociaux (famille, profession, lieu de résidence, ...) mais aussi en fonction de son histoire (mobilité géographique ou sociale notamment) et de caractéristiques plus personnelles comme l'état de santé. Sa préparation et sa réalisation se font en partenariat étroit avec l'INED, l'INSERM, les ministères des affaires sociales, du travail, de la culture et la délégation interministérielle à la ville. Après un test de grande ampleur en 2002, la collecte aura lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2003 auprès d'un échantillon d'environ 8000 personnes.

#### 2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés prévus pour 2003

Opérations faisant suite au RP 1999

L'enrichissement de l'échantillon démographique permanent par le RP 1999 et la création des nouveaux échantillons de mortalité seront achevés début 2003. Ces sources permettront des études nombreuses en 2003 : études socio-démographiques ou méthodologiques à partir de l'EDP, études des disparités de mortalité et de la mortalité aux grands âges à l'aide des échantillons de mortalité.

Les études de mortalité bénéficieront de l'enrichissement des échantillons de mortalité par les causes de décès ; elles seront menées dans le cadre de partenariats avec l'INSERM, l'InVS (institut de veille sanitaire) et l'INED.

### 3. Opérations répétitives

#### 3.1. Comptabilité démographique

Les conséquences de la modification des bulletins d'état civil et de l'évolution des modes de circulation de l'information étant désormais intégrées, on va chercher à enrichir les données publiées, notamment sur les reconnaissances et dans la mesure du possible sur le PACS, tout en assurant la qualité des indications fournies et en se préparant à l'apport dans ce domaine des données du recensement rénové de la population. L'intégration des DOM dans le bilan démographique sera poursuivie.

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

#### 5.1. Aspects "régionaux et locaux"

Les données de l'enquête « Étude de l'histoire familiale » sont désormais disponibles avec des pondérations définitives qui, compte tenu de la taille de l'échantillon et du plan de sondage, permettent de donner lieu à des exploitations au niveau régional.

Quant à l'enquête « Handicaps, incapacités, dépendance », elle a fait l'objet d'un travail novateur de pondération du fichier national par la méthode de l'estimation sur petits domaines, qui a permis la publication de résultats pour certaines régions ou groupes de régions et rend possible des exploitations variées à ces mêmes niveaux.

La division réalisera des « Données de démographie régionale », reprenant des travaux faits suite à chaque recensement.

#### 5.2. Aspects "environnement"

Néant

#### 5.3. Aspects "européens"

Les exploitations de l'enquête Étude de l'histoire familiale et de l'Échantillon démographique permanent permettront des comparaisons européennes en matière de comportements familiaux.

### 6. Publications

Davantage de naissances en 2000 ? - L. Doisneau, *Population et Sociétés*, n°361, octobre 2000

Le handicap se conjugue au pluriel – P. Mormiche, *Insee Première* n° 742, octobre 2000

La prison : un risque plus fort pour les classes populaires - A.Kensey, F. Cassan, L. Toulemon, *Cahiers de démographie pénitentiaire* n°9, décembre 2000.

L'évolution de la fécondité des générations nées de 1917 à 1949 : analyse par rang de naissance et niveau de diplôme - F.Daguet, *Population*, 55(6), 2000.

La mobilité géographique et la promotion professionnelle des salariés, une analyse par aire urbaine - Ch.Brutel, M. Jegou et C. Rieu, *Economie et Statistique*, n°336, 2000-6, Janvier 2001.

Bilan démographique 2000 - L.Doisneau, *Insee première* n°757, février 2001

Projections de population à l'horizon 2050, un vieillissement inéluctable - Ch.Brutel, *Insee Première* N° 762, Mars 2001.

La situation démographique en 1998 - C.Beaumel, L.Doisneau, M.Vatan, *Insee Résultats* n° 80-81, avril 2001.

Douze millions et demi de grands-parents - F.Cassan, M.Mazuy, L.Toulemon, *Insee première* n°776, mai 2001

Des ménages de plus en plus petits - M.F. Cristofari, G.Labarthe, *Insee première* n°789, juillet 2001

Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes - F.Cassan, F.Clanché, M.Mazuy, *Insee première* n°797, juillet 2001

Le handicap et institution : le devenir des pensionnaires entre 1998 et 2000 - P.Mormiche, *Insee première* n°803, septembre 2001

Enquête Handicaps-incapacités-dépendance, résultats détaillés - C.Goillot, *Insee résultats*, n° 755-756, série Démographie Société n°83-84, septembre 2001.

"L'enquête HID de l'INSEE, Objectifs et schéma organisationnel" - P.Mormiche, *Revue de la Fédération Nationale de Gérontologie*, 2001.

Bilan démographique 2001 : le regain des naissances et des mariages se confirme - L.Doisneau, *Insee Première* n°825, février 2002

L'histoire familiale des hommes détenus - F.Cassan et alii, *Synthèse* n°59, février 2002.

Précocité et instabilité familiale des hommes détenus - F.Cassan, F.L. Mary-Portas, *Insee Première* n°828, février 2002

Langues régionales, langues étrangères : le l'héritage à la pratique - F.Clanché, *Insee Première* n°830, février 2002

La situation démographique en 1999 - C.Beaumel, L.Doisneau, M.Vatan, *Insee Résultats*, à paraître, mars 2002.

" Les accouchements du week end de plus en plus rares" - E.Clainchard, L.Doisneau, G.Pison, *Population et société*, à paraître, mars 2002.

"L'enquête HID et les aînés" - Joël Ankri et Pierre Mormiche, *revue de l'Observatoire Franco-Québécois de la Santé*, à paraître, 2002.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Toutes les opérations prévues dans le moyen terme devraient être réalisées, avec parfois un peu de retard, soit pour sous-estimation de la charge de mise au point (enquête Identités), soit du fait des retards de l'exploitation du recensement.

## Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

### 1. Exposé de synthèse

La mise au point **d'indices de prix des logements** (maisons, appartements, centres villes, banlieue) en liaison à la fois avec les notaires d'Île de France et le Conseil supérieur du Notariat permet la publication régulière d'indices "Notaires - Insee", pour la Province, pour Paris et pour la petite couronne. Le reste de la France devrait être couvert en 2002. Un indice France entière est actuellement estimé : il sera calculé directement en 2003. Les publications au *Bulletin Mensuel de Statistique* sont devenues régulières et étendues depuis fin 2002 à des media électroniques. Il reste à consolider le financement des indices.

La collecte de **l'enquête décennale sur la Santé** commencée en octobre 2002, se poursuivra jusqu'en septembre 2003. L'échantillon national est de 18 000 logements (soit 12 000 ménages répondants attendus) en France métropolitaine, plus des extensions régionales dans cinq régions. Cette enquête permettra de mesurer à la fois la morbidité et la consommation médicale de la population.

Le dispositif des **enquêtes permanentes sur les conditions de vie (EPCV)** permettra de poursuivre les séries d'indicateurs sociaux. Cette année, deux plates-formes sont prévues, en mai et octobre. La première, en collaboration avec les deux ministères concernés, portera sur **la participation à la vie culturelle et sportive** et fait suite aux recommandations de la formation « Démographie-Conditions de vie » du Cnis. La seconde portera sur le thème « **éducation et familles** », 11 ans après l'enquête sur « l'effort d'éducation des familles » de mai 1992.

La prochaine **enquête Patrimoine** se déroulera sur le terrain fin 2003. Elle complètera la série des enquêtes Patrimoine de 1986, 1992 et 1998. Les enquêtes Patrimoine décrivent avec précision l'ensemble des actifs financiers, immobiliers et professionnels possédés par le ménage interrogé. Elles comportent aussi une information très complète sur les facteurs explicatifs du patrimoine : biographie familiale et professionnelle, héritages et donations, revenus et situation financière. Par rapport à l'enquête antérieure de 1998, l'enquête de 2003 décrit avec plus de précision les actifs en plein essor (assurance-vie, épargne salariale, valeurs mobilières).

Le projet européen **Silc** (Statistics on Income and Living Conditions) va succéder au Panel européen. Pour la France, cette opération prendra la forme d'une double enquête : une enquête annuelle sur les revenus et les conditions de vie (ERCV), complétée par un panel (PRCV) dont l'échantillon sera alimenté par cette enquête. L'enquête ERCV interrogera chaque année un échantillon de 10 000 ménages, les échantillons successifs étant indépendants. Le panel PRCV devrait suivre les individus

avec une méthodologie analogue au Panel européen pendant 9 ans, avec renouvellement de l'échantillon par 1/9<sup>ème</sup> chaque année. La durée de suivi sera donc plus longue que celle requise par Eurostat. En France, la collecte commencera en 2004.

En 2003 on exploitera une enquête-pilote coordonnée au niveau européen (test auprès de 300 ménages). A des fins méthodologiques, on réalisera en 2003 un appariement de ce test avec les fichiers de l'impôt sur le revenu pour comparer les résultats de cette enquête avec l'enquête Revenus fiscaux.

Ce projet pose un très gros problème de comparabilité entre les pays. La France a demandé et obtenu que le règlement prévoie explicitement des études méthodologiques de comparabilité.

Par ailleurs la division Conditions de vie des ménages continuera de produire les indicateurs mensuels sur le "moral des ménages" de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (CAMME) et, en fonction de l'actualité, d'utiliser le dispositif de micro plate-forme.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

### • Enquête décennale sur la Santé

La collecte de cette enquête démarrera en octobre 2002 et s'achèvera un an plus tard, en septembre 2003. l'échantillon national devrait se monter à 18 000 logements (soit 12 000 ménages répondants) en France métropolitaine, plus des extensions régionales, en région Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Île-de-France et PACA. Compte-tenu de ces extensions, l'échantillon atteint 25 000 logements.

Mesurant traditionnellement la morbidité conjointement à la consommation de soins et de médicaments, l'enquête de 2002-2003 comportera un volet plus complet que lors des enquêtes précédentes sur l'origine des pathologies (accidentelles...) et les comportements, notamment de prévention. Elle intégrera également des questionnements permettant de déterminer un score sur l'état de santé, questionnements normalisés au niveau international. Les questionnements deviennent tous individuels.

En outre, il est envisagé, à titre de test, d'associer à l'enquête auprès des individus deux modes différents de collectes d'information : sur les consommations, par appariement avec les fichiers de la sécurité sociale, et sur l'état de santé, en proposant aux enquêtés un examen médical standardisé.

### • Parties variables des enquêtes permanentes sur les conditions de vie.

Deux enquêtes "plate-forme PCV" sont prévues pour 2003 :

Le thème de la "**participation à la vie culturelle et sportive**" sera exploré en mai 2003. Cette enquête fait suite, notamment, aux avis de la formation « démographie-Conditions de vie » du CNIS, donnés lors des réunions de mai 2000 et mai 2001, et sera réalisée en partenariat avec les ministères de la jeunesse et des sports et de la culture. L'objectif premier de l'enquête est de mieux cerner et mesurer les différentes formes de participation à la vie culturelle et sportive, en s'appuyant sur une définition de l'activité fondée sur différents critères (fréquence, contenu, contexte, degré d'investissement...). L'intérêt d'une telle enquête est aussi d'observer l'interaction entre ces deux formes prépondérantes d'usage du temps libre : leur articulation, leurs complémentarités et leurs oppositions. Le second objectif de l'enquête est de mieux connaître les personnes pratiquant telle activité culturelle ou sportive grâce à une description très précise du ménage et de l'individu fourni par la partie fixe des enquêtes PCV. En négatif, il s'agira également de mieux comprendre les raisons de la non pratique en essayant de mettre en avant des explications de nature individuelle, liées à la définition sociale de l'individu, et des explications relatives à l'offre (éloignement par rapport aux équipements, coût...). Un objectif de plus long terme est de mesurer les changements que connaissent les activités culturelles et sportives et de construire ainsi un outil permanent d'observation des pratiques culturelles et sportives. On pourra par exemple se demander si l'on observe, sur le long terme, des tendances communes aux deux domaines (démocratisation, massification, individualisation...). L'enquête est en effet destinée à être reconduite à l'avenir avec une périodicité de quatre ans.

- L'enquête d'octobre 2003 devrait porter sur le thème "**éducation et famille**". Menée en collaboration avec la DPD de l'éducation nationale, l'INED, la CNAF, le CERC, et la DREES, l'objectif général de cette enquête est d'étudier dans leur globalité les pratiques éducatives des familles : dans le cadre des relations avec l'école, mais également les préoccupations pédagogiques mises en œuvre au quotidien.

En actualisant les données de l'enquête « Efforts éducatifs des familles » réalisée en 1992, l'enquête permettrait en particulier des exploitations en évolution afin de mesurer les modifications de comportements des familles en lien avec les mutations du système scolaire, et l'évolution des attentes et ambitions des parents.

- C'est également l'occasion d'explorer des thèmes complémentaires en particulier sur l'éducation au quotidien (les relations entre parents et enfants, la scolarisation hors école, les vacances scolaires).

### **3. Opérations répétitives**

- Parties indicateurs sociaux des enquêtes permanentes sur les conditions de vie (trois enquêtes par an).
- Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

La division CDV ne mène aucune enquête auprès des entreprises.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

L'enquête Santé 2002-2003 va faire l'objet d'extensions régionales, dans cinq régions (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Île-de-France et PACA).

### **5.2. Aspects "environnement"**

Les indicateurs sociaux de l'enquête PCV de janvier portent sur la qualité de l'habitat, l'environnement et la sécurité.

### **5.3. Aspects européens**

L'enquête Santé comportera des volets harmonisés au niveau international.

Les indicateurs sociaux des enquêtes PCV sont susceptibles de faire l'objet de comparaisons internationales, notamment européennes.

## 6. Publications

### En 2001 et de janvier à juillet 2002

#### Enquête Permanente Conditions de Vie (EPCV) - indicateurs sociaux

Titre	Support	Enquête
Le cadre de vie des plus de 60 ans	<i>Insee-Première</i> n°760, février 2001	janvier 2000
Pauvreté et indicateurs de conditions de vie	<i>Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion</i> , rapport 2000 Synthèse sur les revenus et patrimoine, mars 2001	mai 2000
Diverses fiches sur les conditions de vie des jeunes	<i>Contours et caractères</i> , les jeunes, 2000	janv., mai et octobre
Modes de transports utilisés par les ménages-Indicateurs sociaux annuels	<i>Insee Résultats</i> n°733 - <i>Série Consommation-modes de vie</i> n°105, mars 2001	janv. et mai 1996 à 2000
Équipement des ménages en biens durables électroménagers, audio-visuels et de communication-Indicateurs sociaux	<i>Insee Résultats</i> n°737 - <i>Série Consommation-modes de vie</i> n°106, mars 2001	mai 1996 à 2000
Evaluation de la qualité de l'environnement, des nuisances et de l'insécurité-Indicateurs sociaux annuels	<i>Insee Résultats</i> n°737 - <i>Série Consommation-modes de vie</i> n°107, mai 2001	janvier 1996 à 2000
Le tabac : vingt ans d'usage et de consommation	<i>Insee-Première</i> n°808, octobre 2001	mai 1996 à 2000
Conjoncture et évolution de la pauvreté : une approche pluridimensionnelle	<i>Les travaux de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale, la documentation française</i> , 2002	mai 1996 à 2001
Indicateurs de niveau de vie-indicateurs sociaux annuels de 1996 à 2001	<i>Insee Résultats</i> n°737 - <i>Série Consommation-modes de vie</i> n°2, série société, janvier 2002	mai 1996 à 2001

#### Enquête Permanente Conditions de Vie (EPCV) - Parties Variables

Titre	Support	Enquête
Patrimoine des ménages en 2000 : une épargne plus risquée	<i>Insee Première</i> n°756, janvier 2001	mai 2000
La lecture, une affaire de famille	<i>Insee Première</i> n°777, mai 2001	octobre 2000
les inégalités devant les vacances	<i>Economie et Statistique</i> n°345. 2001-5	octobre 1999
Les Français privilégient toujours les vacances à la mer	<i>Insee Première</i> n°819, décembre 2001	octobre 1999
Un tiers des adultes ont déjà utilisé l'internet	<i>Insee Première</i> n°850 juin 2002	octobre 2001, Nouvelles Technologies
Les relations au tabac sont multiples	<i>Insee Première</i> n°852 juin 2002	mai 2001, Comportements vis à vis de la santé
Les vacances des Français	<i>Insee Résultat Société</i> n°4, mai 2002	octobre 1999, Vacances

### Enquête de conjoncture mensuelle auprès des ménages (CAMME)

Titre	Support	Enquête
Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages	<i>Informations rapides</i> mensuelles	janvier 1991 à janvier 2002
L'euro s'installe dans le quotidien des ménages	<i>Supplément à information rapide mensuelle n°304</i>	janvier 1999 à septembre 2002
Les opinions des Français	<i>France, portrait social</i> - 2001	janvier 2000 à juin 2001

### Enquête sur le devenir des personnes sorties du RMI (1997-1998)

Titre	Support	Enquête
L'insertion professionnelle des allocataires du RMI : des débouchés difficiles après un emploi aidé	<i>Solidarité Santé</i> , janvier 2001	Vagues janv-fév 1998 et septembre 1998
Recherche d'emploi et insertion professionnelle des allocataires du RMI Les allocataires du RMI : moins d'isolés au sens familial et social que dans la statistique administrative Contrat d'insertion et sortie du RMI RMI et revenus du travail : une évaluation des gains financiers à l'emploi Aide au logement et emploi Salaire de réserve, allocations chômage dégressives et revenu minimum	<i>Economie et Statistique n°346-347 2001 6-7</i>	Vagues janv-fév 1998 et septembre 1998
L'observation de populations en situation de pauvreté ou de précarité, informations administratives et données d'enquête : l'exemple de l'enquête sur le devenir des allocataires du RMI	<i>Enquêtes, modèles et applications, Dunod, novembre 2001</i>	Vague janv-fév 1998
Le retour à l'emploi des allocataires du RMI : les enseignements de l'enquête sur le devenir des personnes sorties du RMI	<i>DREES, dossiers solidarité et santé, n°1, janvier-mars 2002.</i>	Vague janv-fév 1998

### Enquête Emploi du temps 1998-1999

Titre	Support
Les loisirs des seniors : ruptures et continuité	<i>France-Portrait Social</i> , 2001
10 articles sur l'emploi du temps	<i>Economie et Statistique</i> numéro 6-7 2002, septembre 2002

### Enquête Sans domicile (janvier-février 2001)

Titre	Support
Hébergement et distribution de repas chauds Le cas des sans domicile	<i>Insee-Première n°823-janvier 2002</i>  Qui sont les usagers de ces services ? <i>Insee-Première n°824-janvier 2002</i>

## **Extrait pour information du programme 2003 de la Division Revenus-Patrimoine**

**Projet européen SILC** (ce projet débute en 2004, il sera donc présenté au CNIS en 2003 et ne figure ici qu'à titre indicatif).

La Commission européenne souhaite faire voter un règlement européen demandant aux 15 pays de la Communauté de produire, à partir de registres administratifs ou à partir d'enquêtes, un fichier de données individuelles couvrant un large ensemble de thèmes relatifs aux revenus et aux conditions de vie. Cette opération européenne SILC sera annuelle et comportera à la fois une dimension transversale et une dimension longitudinale. La Commission souhaite en effet suivre annuellement divers indicateurs d'inégalité de revenus et de pauvreté (ce qui nécessite une série de coupes transversales) ainsi qu'un indicateur de persistance de la pauvreté (ce qui nécessite un suivi longitudinal, Eurostat demandant au minimum 4 années de suivi).

Pour la France, cette opération prendra la forme d'une double enquête : une enquête annuelle sur les revenus et les **conditions de vie** (ERCV), complétée par un panel (PRCV) dont l'échantillon sera alimenté par cette enquête. L'enquête ERCV interrogera chaque année un échantillon de 10000 ménages, les échantillons successifs étant indépendants. Le panel PRCV devrait suivre les individus avec une méthodologie analogue au Panel européen pendant 9 ans, avec renouvellement de l'échantillon par 1/9<sup>ème</sup> chaque année. La durée de suivi sera donc plus longue que celle requise par Eurostat.

Au niveau européen, l'opération est censée commencer en 2003, mais 5 pays dont la France ont obtenu une dérogation pour commencer en 2004. Les années 2002 et 2003 sont donc consacrées à la préparation et aux tests de cette opération. En particulier, on exploitera en 2003 une enquête-pilote coordonnée au niveau européen (test auprès de 300 ménages). A des fins méthodologiques, on réalisera en 2003 un appariement de ce test avec les fichiers de l'impôt sur le revenu.

## Division des prix à la consommation

### **1 - Exposé de synthèse**

#### **1.1) 2003**

Le projet de saisie portable et rénovation de l'application régionale des prix sera déployé entre avril et juillet 2003. Il comporte une dimension technique avec la modernisation des outils de collecte et de gestion des relevés et une dimension organisationnelle avec le regroupement de l'activité sur 7 DR sites.

La méthodologie de l'**indice des prix à la consommation** sera améliorée par le développement des méthodes hédoniques pour le traitement des effets qualité lors des remplacements dans les biens durables et l'habillement.

#### **1.2) Moyen terme 1999-2003**

Le premier objectif du programme à moyen terme 1999-2003 était la mise en base d'une nouvelle base 1998 de l'IPC, comportant de nombreuses innovations. Il a été atteint comme prévu, au premier semestre 1999.

Diverses améliorations portent sur le champ, les méthodes de traitement, de calcul d'estimation des pondérations ont également été effectuées conformément au programme à moyen terme.

Le projet de rénovation du dispositif de collecte et de traitement en région de l'IPC a été engagé en 1998. La disponibilité tardive de moyens de conception informatique d'une part, sa complexité d'autre part, ont conduit à reporter en 2003 son échéance initialement prévue en 2002.

## **2 - Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1) Enquêtes nouvelles**

Aucune opération n'est envisagée.

### **2.2) Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2003**

#### **2.2.1) Rénovation du dispositif de collecte et de traitement des données**

Le projet IPCR (saisie portable et rénovation de l'application régionale des prix) sera déployé entre avril et juillet 2003. Il comporte une dimension technique avec la modernisation des outils de collecte et de gestion des relevés et une dimension organisationnelle avec le regroupement de l'activité sur 7 DR sites.

#### **2.2.2) Amélioration de la qualité de l'IPC**

- L'animation et la formation du réseau régional (collecte et production) seront poursuivies en liaison avec la Division "Coordination des activités d'enquête et des méthodes de collecte".

- La méthodologie de l'IPC sera améliorée sur divers points :

\* amélioration de la couverture en terme de produits, adaptation et amélioration des indices dans différents domaines.

\* développement des méthodes hédoniques pour le traitement des effets qualité lors des remplacements, en particulier dans les biens durables et l'habillement et de manière plus générale amélioration des méthodes de remplacement de produit en liaison avec l'échantillonnage.

\* utilisation accrue de données issues de panels de distributeurs dans deux domaines : produits manufacturés et alimentaires de grande distribution, biens durables.

## **3 - Opérations répétitives**

L'indice des prix continuera à être publié bimensuellement, dans des conditions identiques :

- indice provisoire vers le 10-12 suivant le mois d'observation dans une "Informations Rapides" de quatre pages. Les indices CVS, sous-jacent et l'IPCH y figurent.

- indice définitif entre le 24 et le 27 selon le mois d'observation dans une "Informations Rapides" de 8 pages.

Si, à l'issue de la mise en place du projet IPCR, l'amélioration de la qualité des données et l'accélération des flux d'échange d'informations le permettent, la publication de l'indice provisoire sera suspendue et celle de l'indice définitif sera avancée à la date actuelle de diffusion de l'indice provisoire. Par ailleurs, la BDM est mise à jour le jour de la publication des indices. On y trouve toute la gamme des indices produits : indices de référence détaillés, indices CVS, inflation sous-jacente, IPCH de la France et de ses partenaires.

## **4 - Allégement de la charge statistique des entreprises**

Aucune évolution particulière n'est envisagée.

## **5 - Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1) Aspects régionaux et locaux**

Rien à signaler

### **5.2) Aspects environnement**

Rien à signaler.

### 5.3) Aspects européens

Le processus d'harmonisation européenne des indices de prix se poursuivra en 2003.

Dans le cadre d'un "plan d'action" élaboré par Eurostat, un ensemble de travaux à caractère méthodologique a été entrepris en 2002 pour progresser sur les deux dossiers délicats de l'échantillonnage et de l'ajustement de qualité. Ils déboucheront sur des propositions d'amélioration des méthodes de calcul de l'IPCH en 2003.

Un indice expérimental relatif aux propriétaires occupants sera élaboré et son adjonction éventuelle à l'IPCH sera étudiée.

## 6 - Liste des publications relatives aux programmes statistiques de 2001 et 2002

- Deux *Informations Rapides* mensuelles diffusant l'indice provisoire et l'indice définitif.
- "Prix à la consommation – moyennes annuelles 2000 et 2001", *Informations Rapides* n° 27, janvier 2001.
- "Une inflation contenue en 2000" *INSEE Première* n°763, mars 2001.
- "Methodology for constructing a price index for mobile-telephony services" 6ème Conférence internationale sur les indices de prix, Groupe d'Ottawa, Canberra, avril 2001.
- "Evaluation des micro-données et de l'IPC, cas des lave-vaisselle et des télévisions", Conférence ONU-OIT sur les indices de prix à la consommation, Genève, novembre 2001.
- Un *INSEE Première* en 2002 faisant le bilan de l'évolution des prix en 2001.
- Plusieurs études à caractère méthodologique seront effectuées à partir des micro-données de biens durables dont dispose la Division : étude de la représentativité de l'échantillon de l'IPC, modélisation hédonique, simulation de différentes méthodes de remplacement en fonction du cycle de vie des produits.

## 7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Les principaux faits marquants du programme statistique pour 2002 ont été exposés au point 1. La mise à jour du tableau de suivi, effectuée ci-après, fait apparaître les constats suivants, par rapport au programme à moyen terme 1999-2003 :

- Les opérations concernant le cœur du dispositif (nouvelle base de l'IPC, amélioration méthodologique des indices) ont été assurées conformément aux objectifs ;
- La rénovation de dispositif de collecte et de traitement des prix à la consommation est engagée mais a pris un peu de retard du fait de l'indisponibilité du CPOI jusqu'à la fin de l'année 1999 et de la complexité de l'opération.

## Institut national d'études démographiques (INED)

### Exposé de synthèse

Suite aux premiers tests sur chacun des volets (volet individuel et volet employeur), l'Ined va poursuivre avec l'INSEE la réalisation de tests de procédures sur *l'enquête Familles et employeurs* en 2003. En particulier, le volet individuel va être mis en place sous CAPI. Pour le volet employeur, la définition du protocole de collecte sera décidée entre les trois principaux partenaires (Ined, Insee, DARES) début 2003. On pourra dès lors envisager un passage en formation pour avis d'opportunité et préciser un calendrier compatible avec la charge de travail de l'Insee pour la date de l'enquête en vraie grandeur (début ou mi 2004).

Le Conseil supérieur de l'adoption, relayé par la Direction général de l'action sociale au ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, a souhaité qu'une grande *étude nationale et anonyme soit réalisée sur l'adoption* et a confié cette mission à l'Institut national d'études démographiques (Ined).

Au printemps 2002, une étude de faisabilité a été réalisée à la Direction de l'action sociale du département des Yvelines (DASDY) à partir d'une collecte anonymisée d'informations figurant dans les dossiers de candidature à l'adoption, puis d'entretiens en face à face auprès d'un échantillon de candidats ayant donné leur accord exprès de participation à l'Ined.

L'objectif était de mieux connaître, dans sa diversité la population des adoptants et de permettre la mise en place d'un protocole de collecte au plan national. Cette démarche statistique peut apporter un éclairage utile pour la réflexion et l'action des intervenants dans le domaine de l'adoption. Un rapport final sera remis fin 2002 à la Direction de l'action sociale du ministère des affaires sociales.

Pour 2003, nous envisageons la généralisation de l'étude dans sa partie collecte de données à partir des dossiers dans plusieurs directions départementales de l'action sanitaire et sociale. C'est à ce titre que nous soumettons le projet pour avis d'opportunité début 2003.

En 2003, l'Ined va effectuer le troisième passage de *l'enquête sur les intentions de fécondité*, selon le protocole soumis à la formation en janvier 2001 (voir pour rappel la fiche de présentation de janvier 2001). L'enquête menée en 1998 avec l'Insee sur ce sujet avait été prolongée par un deuxième passage en 2001 et donnera lieu au troisième et dernier passage à l'automne 2003. Ce suivi doit nous permettre d'évaluer, au-delà de la faible pertinence des intentions de fécondité comme prédicteur de la fécondité future, les modifications au fil du temps des intentions de fécondité des couples.

Le deuxième passage réalisé en 2001 avait comme principale motivation de « conserver le contact » avec les personnes qui avaient répondu en 1998 et accepté d'être interrogées à nouveau. À cette occasion, 15% des personnes ont répondu avoir eu un nouvel enfant depuis le premier passage, ce qui est insuffisant pour une confrontation avec les intentions déclarées lors du premier passage. C'est à l'issue de la collecte du troisième passage que l'on pourra confronter les intentions déclarées en 1998 et leur réalisation.

Comme le deuxième passage de juin 2001, ce dernier passage sera réalisé par le service des enquêtes de l'Ined. La procédure de collecte sera la même : envoi postal d'un questionnaire (4 pages A4) accompagné d'une présentation de l'enquête ; lettre de rappel après trois semaines ; appel téléphonique 15 jours après le rappel postal. Le terrain devrait commencer en septembre 2003 et se terminer avant la fin de l'année.

Par ailleurs, l'Ined est également impliqué dans le projet d'enquête *Construction des identités* présenté par l'Insee. Il a participé à la conception du questionnaire, aux différents tests et est engagé financièrement dans les opérations de collecte.

Enfin, l'Ined continue de gérer l'étude longitudinale sur les personnes atteintes de *mucoviscidose* et, en partenariat avec l'Inserm, de participer à l'enquête longitudinale *Cohortes contraceptives* pour la quatrième interrogation de la première cohorte. Une deuxième cohorte sera lancée en novembre 2003 sous réserve de l'obtention du financement.

Projet d'enquête exploratoire « familles et employeurs »  
**Présentation de la phase de test en vue d'un futur avis d'opportunité**

**Service producteur**

*INED (Projet de recherche 51-0-00, Monique Meron), avec l'INSEE, la DARES*

**Intitulé :**

Enquête « familles et employeurs »

Ce projet d'enquête nationale comprend deux volets destinés à recueillir, d'une part les comportements individuels, d'autre part les structures précises des effectifs et les points de vue des employeurs, face aux étapes et à l'organisation de la vie familiale. Menées de façon indépendante, les collectes reposeront sur des questionnaires coordonnés.

**Objectifs généraux**

Ce projet s'inscrit dans l'optique d'une meilleure compréhension des liens entre environnement économique et démographie.

Le besoin de données nouvelles permettant des analyses approfondies sur l'articulation entre vies professionnelles et vies familiales est largement ressenti aussi bien dans les milieux scientifiques que politiques, afin de mieux comprendre les mécanismes d'arbitrages au sein de la famille.

Avec cette enquête il s'agit de :

- Montrer comment contextes professionnels et trajectoires d'activité éclairent les comportements familiaux des hommes et des femmes ;
- Mieux connaître comment les contextes familiaux sont pris en compte sur les lieux de travail ;
- Compléter le point de vue individuel par celui de l'employeur.

L'intérêt et l'originalité de cette double enquête, c'est de faire dialoguer des données recueillies auprès des ménages avec les points de vue des employeurs pour mieux analyser comment entreprises (ou services publics) et parcours individuels se choisissent, s'influencent, s'ignorent ou se contraignent.

**Origine de la demande**

L'intérêt de faire dialoguer statistiques individuelles et statistiques d'entreprises est ressenti par les chercheurs des deux pôles.

Les statistiques classiques ne permettent pas, en général, de montrer les liens entre contextes professionnels et comportements des familles ; les monographies soulèvent des hypothèses qu'on ne peut pas vérifier à l'aide de statistiques transversales. Il faut donc construire de nouvelles sources de données.

**Place dans le dispositif statistique existant**

Les données statistiques sur la démographie (INED, INSEE), l'emploi du temps des ménages (INSEE), les conditions de travail dans les entreprises et même le temps dégagé par les 35 heures (DARES, INSEE) existent déjà ; mais les enquêtes auprès des entreprises demandent rarement des précisions sur les politiques des employeurs vis à vis de la vie familiale (événements, organisation du temps domestique et professionnel) ; de plus, elles ne couvrent qu'une partie du secteur privé, et ne permettent pas de faire des comparaisons avec le secteur public.

Statistiques d'entreprises et statistiques individuelles sont rarement confrontées. Il existe cependant quelques précédents qui relient l'unité « entreprise » aux individus qui en dépendent (enquête « Changements organisationnels et informatisation » du CEE, enquête « Réponse » de la DARES, enquêtes « Coûts et structure de la main d'œuvre » de l'INSEE).

**Pilotage et groupe technique**

Le projet d'enquête est élaboré par un groupe comprenant pour l'instant des représentants de l'INED, de différents services de l'INSEE, de la DARES, du SESSI, du Commissariat général au Plan, des chercheurs et chargés d'études de la DREES, du CEE, de plusieurs laboratoires du CNRS, et universitaires. Des représentants des salariés (CGT) et des employeurs (Directeurs de ressources humaines, MEDEF) ont été contactés et invités à participer à l'élaboration de cette enquête.

**Collecte**

Afin de tester les hypothèses théoriques et les procédures de collecte, divers travaux exploratoires ont été réalisés en 2001 et 2002.

**- tests de mise au point du « volet individuel »**

- en octobre 2001 : un test de l'INED à Paris ou en banlieue proche (4 enquêteurs, 20 questionnaires)
- en novembre 2001 : un test INSEE en Languedoc-Roussillon (4 enquêteurs, 50 questionnaires)

**- en septembre 2002 : un test qualitatif INED à Paris (2 enquêteurs, environ 10 entretiens)**

**- tests de mise au point du « volet employeur » (établissements de plus de 20 salariés)**

Tests effectués par le réseau des enquêteurs auprès des entreprises de l'INSEE en Lorraine et dans les Pays de Loire. Ces tests portent sur des établissements de tailles et de secteurs variés, y compris la fonction publique, ce qui est nouveau dans ce réseau.

- En mars-avril 2002 : une trentaine de questionnaires ont été remplis, auprès de responsables d'entreprises dans deux directions régionales (15 par région).

**- En été 2002 : un nouveau test de moindre ampleur a lieu dans les mêmes régions.**

**- test de mise au point et de procédure autour du « volet individuel »**

**A l'automne 2002 : un test INSEE en Alsace et dans le Limousin (60 questionnaires) pour :**

- tester l'interrogation des 2 conjoints dans le cas d'un couple ;
- tester les questions refaites du volet individuel sur l'emploi du temps familial ;**
- tester l'interrogation spécifique sur les établissements de moins de 20 salariés

**Les objectifs en 2003 :**

Au début de l'année 2003, l'enquête en vraie grandeur peut être concrètement envisagée. Une réunion Ined/Insee/Dares sera donc organisée pour mettre en place financements, responsabilités et échéances.

Différentes investigations seront également menées afin de préciser :

**- La mise au point sur CAPI du volet individuel** par l'Insee nécessitera un premier test avec enquêteurs en mai 2003 et un deuxième à l'automne 2003 et de nombreux tests en bureau

**- Le lien entre le ménage enquêté et l'établissement employeur :** On ne connaîtra qu'au premier semestre 2003 les détails de la nouvelle procédure mise en place par la division Emploi de l'Insee.

**- Le champ et le coût du volet individuel** seront à déterminer par des simulations. Il faudra alors décider si la collecte aura lieu sur 2, 3, ou 4 trimestres.

**- La procédure et l'ampleur de la collecte du volet employeur** (établissements de plus de 20 salariés), actuellement testées par l'Insee, restent à préciser quant au prestataire.

**- Le volet employeur** (établissements de moins de 20 salariés) est laissé au salarié lors du passage du volet individuel. Une fois ce volet testé, il faudra préciser l'éventuelle procédure de relances à mettre en place.

**Méthodologie**

Cette **double enquête nationale** consistera à interroger d'abord en face à face un échantillon représentatif de personnes, dans le cadre d'une enquête complémentaire à l'enquête « Emploi » de l'INSEE (environ 30mn) ; puis on interrogera par voie postale (questionnaire court de 4 à 6 pages) les employeurs des salariés rencontrés ; des relances seront effectuées par téléphone et/ou par enquêteur.

**Le « volet individuel »** comportera un calendrier familial et professionnel et des rubriques de questions qui s'ouvriront en fonction de la situation de la personne. L'interrogation complémentaire s'ajoute à l'enquête principale et bénéficiera de toutes les réponses déjà collectées par l'enquête Emploi.

Cette structure d'enquête et de questionnaire s'appuiera sur des expériences précédentes (voir enquêtes « jeunes » 1992, « jeunes et carrières » 1997, « histoire familiale et professionnelle » 1994..). L'élément nouveau vient du fait que la collecte aura lieu en continu sur l'année, au rythme de l'interrogation de la dernière vague de l'enquête « Emploi » renouvelée mise en place à partir de 2002.

**Le « volet employeurs »** sera collecté par voie postale auprès des établissements ou services concernés. Le questionnaire sera nécessairement court et le plus simple possible. Les questions donneront des éléments sur l'histoire de l'entreprise, la structure et l'évolution des effectifs, la façon de gérer contrats, carrières, promotions, mobilités, incitation au retrait d'activité, disparités entre hommes et femmes et temps de travail ; la prise en compte et l'impact des contraintes et événements familiaux des salariés. Un important travail préalable d'entretiens qualitatifs et de tests aura lieu, de façon à

déterminer les questions les plus pertinentes. Il est important à signaler que les questions porteront uniquement sur la politique générale de l'entreprise et qu'aucun lien explicite ne sera fait avec le salarié enquêté précédemment.

**Le lien entre ces deux volets** est établi par la mise en concordance automatique avec SIRENE déjà réalisée au sein de l'enquête « Emploi ». (au moins 80% des employeurs sont identifiables à partir de l'enquête « Emploi »)

Cette procédure nouvelle de coordination entre deux enquêtes couplées doit être mise au point avec le plus grand soin en relation étroite avec le service des enquêtes de l'Ined, des responsables de l'enquête « Emploi » à l'INSEE (au niveau national et en régions) et peut-être, d'autres services statistiques impliqués dans la collecte.

De façon à **éviter tout rapprochement** gênant entre le salarié et son employeur, les deux enquêtes seront menées de façons parfaitement distinctes (enquêteurs différents, aucune allusion individuelle, appariement entre les réponses réalisé seulement a posteriori).

Pour **alléger au maximum l'enquête auprès des établissements**, on cherchera à la compléter par les renseignements déjà disponibles dans les fichiers administratifs autorisés (sur les profils d'effectifs, le dynamisme, les caractéristiques économiques de l'entreprise...).

#### **Ce dispositif présente de nombreux avantages**

Une fois le champ précisé, il permet d'avoir une **représentation nationale** des individus.

Des **comparaisons** seront possibles (personnes dans et hors du marché du travail, conjoints, hommes/femmes, générations...) et on pourra interroger plusieurs personnes dans le ménage.

**Tous les secteurs, toutes les tailles d'établissements** peuvent être théoriquement présents dans l'enquête (y compris l'agriculture et la fonction publique), même s'il sera nécessaire de déterminer une taille minimale d'établissement à enquêter : les cas particuliers des entreprises individuelles ou familiales, les lieux multiples... pourront être traités par une procédure particulière (bref questionnaire laissé au domicile de la personne concernée...).

L'enquête proposée **permet de prendre en compte la complexité des parcours et de mettre en évidence les différences sexuées et l'interaction entre les itinéraires des conjoints** : pour approfondir l'étude des itinéraires de couples, mieux comprendre comment les conjoints s'influencent ou se spécialisent, et comparer leurs perceptions des contextes professionnels et familiaux, l'enquête prévoit d'interroger hommes et femmes de la même façon et, dans les couples, les deux conjoints.

Ce projet de recherche est dorénavant un projet-phare de l'Unité de recherche « Démographie, genre et sociétés », unité sous la responsabilité de Thérèse Locoh et Michel Bozon. possibles, favorisées par ce rapprochement original entre données individuelles et données d'entreprises.

Projet d'étude sur l'adoption  
Présentation en vue d'un futur avis d'opportunité

**1 - Service producteur**

L'institut national d'études démographiques.

**2 - Intitulé de l'enquête**

Etude sur l'adoption

**3 - Objectifs généraux de l'enquête exploratoire**

L'étude doit permettre d'étudier l'adoption à partir de trois angles d'approche différents, celui des procédures, celui des candidats à l'adoption, celui des enfants.

*Les procédures.* L'étude permettra de mieux connaître le déroulement, l'issue et la durée des procédures et leurs différences, si elles existent entre départements.

*Les candidats à l'adoption.* L'objectif est de connaître les caractéristiques socio-démographiques des candidats, leur histoire familiale, leurs motivations, leurs choix et compromis. Il s'agit d'apporter des réponses *exactes* aux nombreuses questions posées par l'adoption. Les personnes appartenant aux catégories socialement et/ou économiquement défavorisées se portent-elles candidates à l'adoption et ont-elles des chances identiques à celles des classes supérieures de parvenir à adopter ? Combien de célibataires tentent-ils d'adopter un enfant et combien d'entre eux voient-ils leur projet aboutir ? Parmi les couples qui adoptent, combien ont déjà un enfant biologique ? Qui sont les parents qui souhaitent adopter un enfant handicapé ? Combien de projets évoluent au cours de la procédure ? Quels sont les candidats qui parviennent à surmonter tous les obstacles et par opposition, quels sont ceux qui échouent ? Quels sont ceux qui renoncent à leur projet en cours de procédure ?

*Les enfants adoptés.* Les dossiers des candidats permettent de connaître les caractéristiques des enfants adoptés (âge, sexe, pays d'origine, « particularité » éventuelle) ainsi que leur santé physique et mentale lorsqu'ils sont accueillis et les premiers mois suivant leur arrivée.

***Cette étude qui prolonge celle qui a été réalisée dans les Yvelines sera de nouveau confiée à C. Villeneuve-Gokalp.***

**4-origine de la demande**

Le Conseil supérieur de l'adoption, relayé par la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS) au Ministère de l'emploi et de la solidarité, a souhaité que l'adoption fasse l'objet d'études approfondies. Ils ont sollicité l'Institut national d'études démographiques (INED), qui avait déjà réalisé en 2000 une enquête sur l'insertion sociale des enfants adoptés, avec l'appui de l'association « Les Amis des Enfants du Monde ». Une convention a été signée entre l'INED et la DGAS pour que l'INED réalise en 2002 une étude exploratoire dans le département des Yvelines, la Direction de l'Action Sociale du Département des Yvelines (DASDY) s'étant portée volontaire pour ce test. La DGAS, intéressée par les premiers résultats de l'étude dans les Yvelines, souhaite étendre cette première expérience à d'autres départements en 2003 et 2004.

**5 - Utilisateurs potentiels des résultats**

La Direction Générale de l'Action Sociale du Ministère de l'emploi et de la solidarité Le Conseil supérieur de l'adoption L'association Enfance et Familles d'Adoption.

**6 - Principaux thèmes abordés**

Les thèmes sont le déroulement issu des procédures de demande d'adoption, caractéristiques de l'enfant demandé (âge, sexe, existence ou non d'un handicap, origine géographique), des caractéristiques des candidats et des enfants adoptés (âge, date d'arrivée dans le foyer, type de jugement d'adoption, état de santé à l'arrivée).

**7 - Place dans le dispositif existant sur le sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources**

Les données statistiques et les études sur l'adoption sont peu nombreuses et lacunaires.

7 – 1. Données administratives

- relevé du nombre de visas d'établissements délivrés par pays d'origine au 31.12 de chaque année (ministère des affaires étrangères) ;

- nombre de requêtes en adoption simple ou plénière déposées chaque année auprès des tribunaux (service statistique du ministère de la justice) sans pouvoir distinguer l'adoption intra familiale de l'adoption extra familiale ;
- données recueillies tous les deux ans sur la situation administrative des enfants pupilles de l'État, données sur les décisions départementales en matière d'agrément des candidats à l'adoption.

#### 7 – 2. Enquêtes disponibles ou en cours

Deux enquêtes d'envergure en cours d'exploitation offrent des données de cadrage sur le sujet :

- l'enquête sur l'histoire familiale associée au recensement de la population de 1999 contient pour la première fois des questions portant sur les enfants adoptés, exploitées par l'Insee et l'Ined ;
- l'étude de l'Ined sur l'état civil des enfants naturels et des enfants légitimes qui changent de filiation contient des données sur les enfants adoptés en France.

#### **8 – Modalités de l'étude**

La collecte des données sera effectuée à partir d'un enregistrement anonyme des dossiers de candidatures dans les bureaux de l'Aide sociale à l'enfance dans 6 à 10 départements.

Cette collecte portera sur les dossiers dont la procédure s'est terminée en 2000, 2001, 2002.

#### **9 - Calendrier**

- Rapport final de l'étude de faisabilité réalisée dans le département des Yvelines et note de synthèse remis à la DGAS : novembre 2002.
- Janvier 2003 : validation des procédures de collecte dans deux autres départements.
- Janvier 2003 : définition du plan d'échantillonnage.
- Février-mars 2003 : soumission à la Cnil, au Cnis et au Comité du Label.
- Mai-juillet 2003 : collecte au plan national si financement obtenu.

#### **10 – Comité de concertation**

- des représentants du Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité.
- des représentants du Conseil supérieur de l'adoption.
- des représentants de l'association Enfance et Familles d'Adoption.
- des représentants de l'Ined.

#### **Pour rappel**

Fiche de présentation

« Deuxième passage de l'étude sur les intentions de fécondité »

#### **1 – Service producteur**

INED, Unité de recherche Fécondité, famille, sexualité.

#### **2 – Intitulé de l'enquête**

Deuxième passage de l'étude sur les intentions de fécondité.

#### **3 – Objectifs de l'enquête**

L'enquête consiste à réinterroger les personnes ayant participé en octobre 1998 à la partie variable de l'enquête EPCV consacrée aux intentions de fécondité, conformément à ce qui avait été prévu en 1998 et présenté au Comité du label. Le deuxième passage sera bref : une trentaine de questions, regroupées dans un bulletin de quatre pages. Le troisième passage prévu en 2003-2004 permettra une étude plus approfondie, grâce à la durée de la période le séparant du premier passage (cinq ans). Le deuxième passage, outre son intérêt propre sur les changements de réponses aux questions sur « la famille idéale » et les intentions de fécondité, permettra également de préparer le troisième passage, en « gardant le contact » avec les personnes.

### **3 – 1 Le premier passage**

L'enquête sur les intentions de fécondité avait en son temps été présentée au Comité du label et obtenu le label d'intérêt général. Par la magie du « coupage-collage », les trois paragraphes ci-dessous reprennent la présentation qui en avait été faite :

L'enquête poursuit les investigations menées depuis plusieurs années par l'INED sur la régulation des naissances et sur la contraception.

L'objectif général, dans le cadre d'une fécondité désormais maîtrisée, est double. D'une part voir comment s'expriment les intentions de fécondité en terme de nombre final d'enfants, de souhait d'un enfant supplémentaire, et de contrainte économique ou sociale à l'agrandissement de la famille.

D'autre part, examiner, par un suivi organisé par l'INED deux et cinq ans après la première interrogation, dans quelle mesure les intentions peuvent servir à prévoir les comportements de fécondité (notamment pour les projections de population). Les adresses des personnes ayant accepté de participer au suivi et celles des personnes relais seront conservées à l'Insee. Les second et troisième passages (deux et cinq ans après l'enquête d'octobre 1998) auront lieu soit par téléphone, soit par courrier. Le questionnaire contiendra uniquement une vingtaine de questions destinées à faire le point des évolutions depuis le passage précédent (naissance d'un ou plusieurs enfants, mise en couple ou rupture d'union, confirmation des intentions de fécondité).

### **3 – 2 Du premier au deuxième passage**

Des « fiches de suivi », contenant les noms et adresses des personnes, ainsi que ceux d'une ou deux personnes-relais, ont été remplies à l'issue des entretiens. Sur 2 624 personnes ayant répondu à l'enquête, 929 ont souhaité ne pas être interrogées à nouveau, et 158 fiches de suivi sont inutilisables (adresse manquante). Pour le deuxième passage, 1 537 fiches utilisables ont été saisies à l'Ined.

### **3 – 3 Modalités du questionnement pour le deuxième passage**

Dans un premier temps, l'Insee a transmis à l'Ined les fiches de suivi, que l'Ined a saisies. Pour limiter les erreurs, les informations suivantes ont été rajoutées à cette liste : date de naissance et sexe de la personne, et numéro de l'individu dans le fichier d'étude anonyme.

Les personnes seront d'abord contactées par courrier, à l'aide d'un bulletin de quatre pages, accompagné d'une lettre de présentation de l'enquête et d'une nouvelle feuille de suivi. En cas de non-réponse, un rappel postal sera envoyé puis un appel téléphonique sera réalisé par l'Ined. Enfin, le cas échéant, une troisième relance sera effectuée par visite d'un enquêteur de l'Ined. On prévoit 1 000 réponses postales, dont 100 après le premier rappel, 250 réponses par téléphone, et 150 questionnaires remplis après une visite et 150 échecs.

### **3 – 4 Préparer le troisième passage**

Le premier passage a donné lieu à une première publication dans *Insee première*, dont un exemplaire a été envoyé à toutes les personnes qui en avaient exprimé le souhait. Cette procédure, très appréciée des enquêteurs et des répondants eux-mêmes (d'après les enquêteurs), est maintenant commune pour les enquêtes de l'Insee. Pour les enquêtes EPCV, les personnes reçoivent lors de l'entretien les résultats d'une enquête précédente équivalente. Pour cette enquête, l'envoi des premiers résultats, cinq mois après les entretiens, nous a paru utile pour conserver un « contact » avec les répondants qui avaient accepté d'être interrogés à nouveau.

De même, les personnes qui en exprimeront le souhait recevront les premiers résultats du deuxième passage quelques mois après leur réponse. Les fiches de suivi qui seront renvoyées avec les questionnaires permettront de mettre à jour la liste des adresses des personnes.

Conformément à ce qui avait été annoncé au Comité du label et à la Cnil, ces informations nominatives seront détruites à l'issue de la collecte du troisième passage.

### **3 – 5 respect de la confidentialité**

Pour respecter la confidentialité des données, ces informations nominatives sont gérées par le service des Enquêtes et de l'observation de l'Ined, dont les membres sont habitués à gérer des informations nominatives confidentielles, et qui détient également les clés avec le fichier anonyme, nécessaires pour enrichir le fichier à l'issue du deuxième puis du troisième passage mais n'a pas accès au fichier d'étude.

L'appariement se fera à l'issue du deuxième passage sous la responsabilité de l'unité responsable de l'exploitation, qui recevra un fichier contenant les informations anonymes issues de la deuxième interrogation et le numéro de la personne dans le fichier d'étude.

### **3 – 6 La question des personnes-relais**

Afin de conserver le contact avec les personnes ayant déménagé, les fiches de suivi du premier passage contenaient les nom, adresse et numéro de téléphone d'une ou deux personnes-relais, proches de la personne ayant répondu à l'enquête, le plus souvent les parents, un frère ou une sœur (d'après les enquêteurs des tests), susceptibles de nous renseigner sur sa nouvelle adresse en cas de déménagement. Sur 1 357 fiches de suivi, 932 contiennent ainsi les coordonnées d'une personne-relais, et 150 en contiennent deux. En 1998, la Cnil avait souhaité que les personnes-relais soient informées de ce que leurs coordonnées étaient conservées par l'Insee, puis par l'Ined. Les enquêteurs de l'Insee faisaient donc signer par les répondants une lettre-type les informant de ce qu'ils pourraient être contactés le cas échéant par l'Ined pour fournir les nouvelles coordonnées de la personne ayant répondu à l'enquête.

Sur le fond, il nous avait semblé que le respect de la vie privée des personnes relais n'était guère menacé par la communication par un tiers (le répondant) de leurs coordonnées : le lien entre le répondant et la personne-relais n'est pas connu, et les coordonnées de la personne-relais ne peuvent être utilisées que pour les contacter dans le but de retrouver les coordonnées du répondant lui-même (ce dernier ayant fait part de son accord au moment du remplissage de la fiche de suivi).

Par ailleurs, compte tenu du fait que le deuxième passage se fera par voie postale, une telle procédure de signature par le répondant d'une lettre à la personnes-relais et son envoi par l'enquêteur ne peut s'appliquer sans aménagement, puisque l'enquête a lieu par voie postale. Il nous est impossible de fournir à la personne relais quelque renseignement que ce soit sur la personne ayant participé à l'enquête, pour respecter la confidentialité de l'enquête elle-même. Il faudrait donc que l'Ined envoie une lettre à chaque personne-relais l'informant qu'une personne ayant participé à une enquête d'intérêt général (mais sans dire ni quelle personne ni quelle enquête) nous a donné ses coordonnées pour que nous puissions éventuellement, si cette personne venait à déménager, lui demander (à elle, personne-relais) les coordonnées de cette mystérieuse personne qui nous a fourni ses coordonnées.

Cette procédure relais paraît donc irréaliste et, de plus, agressive pour les personnes-relais : une telle lettre ne peut que plonger les personnes relais dans l'incompréhension et l'angoisse d'avoir été « dénoncées » sans savoir ni par qui ni pour quoi. Nous proposons donc de demander, dans la lettre de présentation de l'enquête, aux personnes qui renverront leur questionnaire d'informer elles-mêmes les personnes relais. Cette question sera bien entendu soumise à l'avis de la Cnil. En cas de refus, on ne demandera pas de coordonnées de personnes-relais.

### **4 - Principaux thèmes**

Le bulletin reprend très partiellement le questionnaire du premier passage, le but étant d'observer des changements de situation ou d'intention :

- Naissances survenues depuis le premier janvier 1998 ;
- Souhaits de fécondité ;
- Opinions quant au nombre idéal d'enfants dans une famille ;
- Situation conjugale et nombre d'enfants présents dans le ménage ;
- Changements éventuels de situation professionnelle consécutifs à la naissance d'un enfant, le cas échéant.

### **5 - Unités enquêtées et champ de l'enquête**

Ménages vivant dans des logements ordinaires de la métropole, ayant participé à l'enquête EPCV d'octobre 1998 (partie variable sur les intentions de fécondité) et ayant accepté d'être interrogées à nouveau.

### **6 - Période de collecte**

De février à mai 2001, par le service des Enquêtes et de l'observation de l'Ined, puis par des enquêteurs de l'Ined, auprès d'un échantillon de 1 537 personnes.

### **7 - Plan de diffusion**

Les premiers résultats de l'enquête seront présentés dans un numéro de *Population et sociétés* quatre mois après la fin de la collecte.

L'exploitation des deux premiers passages donnera lieu à la publication d'articles plus approfondis dans le courant des années 2001 et 2002.

## **MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

### Département des études et de la prospective

### **1. Exposé de synthèse**

Le programme 2003, comme ceux des années précédentes donne la priorité aux travaux liés à des enjeux de politique culturelle : emploi culturel, publics de la culture, enseignement et éducation artistiques. Aux études et enquêtes relatives à ces thèmes, dont les deux premiers étaient présents dans le programme 1999/2003, s'ajoute un programme de mise en œuvre d'un répertoire des unités d'activités culturelles qui constituera un outil de coordination des travaux statistiques et une base générale d'enquêtes auprès des entreprises et des établissements du secteur culturel.

### **2. Travaux nouveaux**

- Le programme de connaissance des professions artistiques et culturelles qui a déjà étudié les professions de comédien, de musicien et de plasticien sera développé en 2002/2003 par une enquête auprès des danseurs.  
Par ailleurs, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat aux droits des femmes, une exploitation systématique des sources statistiques disponibles permettra de dresser un premier état des lieux de la place des femmes dans les professions culturelles et de définir les besoins d'études nouvelles sur cette question.

- En ce qui concerne les publics de la culture, plusieurs enquêtes nouvelles permettront d'élargir le champ de la connaissance et de développer la réflexion pour un renouvellement des approches :

une enquête sur le public des festivals étudiera le public festivalier, analysera les raisons de sa fréquentation ainsi que le rapport pratique festivalière/pratiques culturelles,

une enquête sur la fréquentation des musées sera réalisée dans une perspective de mise en place d'un outil permanent d'observation de la fréquentation de ces établissements,

une enquête sur les « Pratiques culturelles et sportives » qui associe l'INSEE, le ministère Jeunesse et Sports et le ministère de la Culture analysera les relations de complémentarité/concurrence entre les pratiques sportives et les pratiques culturelles tout en permettant le suivi de l'évolution des pratiques culturelles dans le prolongement des quatre enquêtes précédentes sur les pratiques culturelles des français.

- Les données sur le financement public de la culture seront actualisées grâce au renouvellement sur la base d'un dispositif révisé, de l'enquête triennale sur les dépenses culturelles des collectivités locales. Elle portera sur les dépenses de l'année 2000 et concernera outre les régions, les départements et les communes de plus de 10 000 habitants, les structures de coopération intercommunales.
- Dans le domaine des enseignements artistiques, un projet d'enquête nouvelle auprès d'un échantillon d'élèves des écoles de musique, a pour objectif principal d'analyser leur parcours, leur motivation, leur degré d'investissement, leur pratique musicale en dehors de l'école.

### 3. Opérations répétitives

- Poursuite des enquêtes annuelles sur l'enseignement artistique spécialisé :  
enquête sur l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique dans les écoles de musique et d'art dramatique contrôlées par le ministère,  
enquête en collaboration avec le ministère de l'éducation sur les établissements publics et privés d'enseignement supérieur (écoles d'art, conservatoires supérieurs de musique, de théâtre..)
- Suivi annuel des formations artistiques et culturelles dans le cadre scolaire et universitaire : exploitation des données du ministère de l'éducation sur les formations universitaires et sur l'enseignement professionnel dans le cadre scolaire.
- Etablissement de statistiques annuelles sur l'emploi culturel : exploitation du recensement de la population, de l'enquête sur l'emploi de l'INSEE, du fichier des demandes d'emplois de l'ANPE, du fichier des intermittents du spectacle de la Caisse des congés spectacles et développement d'une exploitation des DADS.
- Reconstitution des exploitations annuelles de données administratives et professionnelles qui alimentent la base de données de statistiques culturelles (BDSC).

### 5. Aspects particuliers du programme

Aspects européens : Le Département des études et de la prospective du ministère de la culture et de la communication continuera de coordonner deux Task Force du groupe de travail Eurostat sur la statistique culturelle en Europe. Il réalisera en 2003, dans le cadre d'un nouvel appel d'offre d'Eurostat, une étude sur l'emploi culturel et le financement de la culture en Europe.

### 6. Liste des publications 2002

#### Ouvrages publiés à la Documentation française

Chiffres clés - Statistiques de la culture, édition 2001 Le patrimoine saisi par les associations Avignon, le public réinventé. Le festival sous le regard des sciences sociales Les tarifs de la Culture

#### Les travaux du DEP (publications disponibles au DEP)

Les grands groupes des industries culturelles

#### Notes de l'Observatoire de l'emploi culturel (publications disponibles au DEP) :

L'emploi dans le secteur de la culture en 2000 d'après l'enquête sur l'emploi de l'INSEE

L'emploi dans les professions culturelles en 2000 d'après l'enquête sur l'emploi de l'INSEE

Notes statistiques du DEP

Les écoles de musique municipales agréées

#### Développement culturel (publications disponibles au DEP) :

*n° 138, Composer sur son ordinateur. Les pratiques musicales en amateur liées à l'informatique n° 139, La création de jeux vidéo en France en 2001*

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

(Voir tableau)

### **CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE**

Service des études, des statistiques et de la prospective - Mission statistique

#### **1 –Exposé de synthèse**

##### **Présentation du CNC**

Le Centre national de la cinématographie (CNC) est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, qui fut créé par la loi du 25 octobre 1946 et qui est placé sous l'autorité du Ministre de la Culture et de la Communication. Le CNC a pour principales missions le soutien à l'économie du cinéma et de l'audiovisuel, l'élaboration et le suivi des textes législatifs et réglementaires de son domaine, la promotion du cinéma et de l'audiovisuel, le développement de leur diffusion, la formation, la protection et la diffusion du patrimoine cinématographique.

##### **Une mission statistique prévue par la loi**

Le code de l'industrie cinématographique, de par la loi du 3 avril 1958, donne des compétences statistiques au CNC. En effet, l'article 2 de la loi prévoit que le CNC est chargé de " prendre, par voie de règlement, les dispositions susceptibles d'assurer... l'observation statistique de l'activité professionnelle ". Dans ces mêmes textes fondateurs du CNC, il est expressément fait référence à l'existence d'un service statistique (article 9-4° de la loi) devenu aujourd'hui le service des études, des statistiques et de la prospective.

Le secteur économique de l'audiovisuel et du cinéma dans lequel intervient le CNC est contrôlé non pas par une administration centrale, comme pour la plupart des autres secteurs économiques, mais par plusieurs organismes de régulation qui bénéficient d'une certaine autonomie. Le CNC en fait partie. Les informations statistiques sur ce secteur sont détenues par ces organismes. Le CNC dispose d'un nombre important de données de gestion sur les œuvres cinématographiques ou audiovisuelles que la mission statistique exploite à des fins statistiques. La mission statistique génère, ainsi, essentiellement des statistiques sur les produits.

##### **- Le compte de l'audiovisuel**

Le CNC, en liaison avec la Direction du Développement des Médias (DDM), a développé un compte économique de l'audiovisuel. Les travaux concernant l'élaboration de la période de base de ce compte (1989-1995) et de la première année actualisée (1996) ont été publiés. Pour l'année 2003, l'objectif prioritaire est de continuer le développement d'une méthode d'élaboration d'un compte provisoire dans l'année qui suit l'année d'observation.

Il faudra en particulier apporter au compte quelques-unes des améliorations demandées par nos interlocuteurs au cours des présentations effectuées : compléter le compte de capital; revoir le calcul des amortissements ; étudier la possibilité de prendre en compte les activités audiovisuelles " hors secteur " et des activités auxiliaires. Ces travaux seront menés avec la DDM.

##### **- L'enquête annuelle entreprise**

Le CNC participe à l'exploitation et aux traitements issus de l'enquête annuelle entreprise réalisée par les services de l'INSEE en collaboration avec la DDM. Il co-édite les résultats de cette enquête avec la DDM dans le cadre d'une publication dont la dernière édition est paru en octobre 2002 (résultats 1996-2000).

### - La mobilisation des sources administratives du CNC

Le CNC, par son activité de gestion, dispose de nombreuses informations sur le cinéma, la production audiovisuelle, les chaînes de télévision, la vidéo et également le multimédia. La mission statistique du CNC exploite cette richesse d'informations à des fins statistiques, tout en préservant la séparation entre les fichiers informatiques statistiques et les fichiers de gestion.

La mobilisation des sources de gestion à des fins statistiques concerne :

- . La fréquentation des salles de cinéma
- . La production cinématographique agréée
- . La production audiovisuelle aidée
- . L'édition vidéo
- . L'exportation des œuvres cinématographiques
- . Les produits multimédia aidés

Ces domaines sont présentés en partie 3.

### **- La diffusion**

Le service des études, des statistiques et de la prospective du CNC publie 3 à 4 numéros par an d'une publication intitulée *CNC Info* diffusée à quelque 9 000 exemplaires dans lequel il présente des statistiques sur son domaine d'activité. Par ailleurs, des résultats statistiques sur une longue période sont publiés chaque année dans une collection intitulée " *Les chiffres clés du CNC* ".

La mission statistique du CNC participe à plusieurs co-éditions d'ouvrages statistiques, comme « Les indicateurs statistiques de l'audiovisuel » et les résultats de l'enquête annuelle sur « Les entreprises de l'audiovisuel », avec la DDM, ou encore « Le cinéma à la télévision », en collaboration avec le CSA.

En 2000, une nouvelle collection « *Etudes du CNC* » a été mise en place par le service des études, des statistiques et de la prospective. Elle a depuis lors permis la publication de plusieurs études : « Les pratiques cinématographiques des jeunes », « Les affiches et les bandes annonces », « La diffusion des programmes français à l'étranger », « Le respect de la directive télévision sans frontières dans les grands pays européens », « Les possesseurs de cartes d'abonnement illimité au cinéma ».

### **- Conclusion**

A travers l'ensemble de ses travaux, la mission statistique du CNC est un service producteur de statistiques concernant les domaines du cinéma et de l'audiovisuel. Il souhaite donc être reconnu comme tel par l'INSEE, et le CNIS en particulier.

Le CNC souhaite également investir de nouveaux domaines statistiques touchant notamment le multimédia et la vidéo. Il sera amené à mettre en place des nouveaux outils statistiques afin de mesurer les évolutions économiques du secteur audiovisuel.

## **2 – Travaux nouveaux pour 2003**

### **- Les statistiques « produits »**

Des traitements statistiques nouveaux seront mis en place par le CNC en 2003 à partir des données disponibles dans le cadre de l'exploitation de ses données de gestion internes.

#### - Evolution des statistiques du Centre

L'évolution du cadre réglementaire de l'exploitation cinématographique et l'émergence des cartes d'abonnement « illimité » va conduire le CNC à mettre en place des outils statistiques plus fins et plus précis en matière d'analyse de la fréquentation sur les marchés locaux. Le nouveau contexte réglementaire instauré en novembre 2002 nécessite des changements qui seront à réaliser en 2003.

### **- Les statistiques « entreprises »**

La mission statistique du CNC va développer en collaboration avec la DDM, le CSA et Accés une analyse annuelle de l'évolution des chaînes thématiques. Ce travail permettra d'obtenir une vision précise de l'évolution économique de ces entreprises.

### 3 – Opérations répétitives

#### Statistiques en partenariat avec la DDM

Compte de l'audiovisuel

Traitement et exploitation de l'EAE-audiovisuel : mise à jour de la base CNC/DDM

Ces statistiques sont présentées en partie 1.

*Statistiques en partenariat avec le CSA*

Suivi et analyse de la diffusion du cinéma à la télévision

#### Statistiques internes

La mission statistique produit des statistiques à partir des données internes de gestion :

##### - La fréquentation des salles de cinéma

Le CNC produit les statistiques officielles de la fréquentation du cinéma en France. Il dispose pour cela des nombres de séances et d'entrées en salles hebdomadaires, par film, par salle, par distributeur et des recettes correspondantes selon le même détail. Ces statistiques font l'objet de publications régulières au cours de l'année. Afin de raccourcir les délais de publication et d'améliorer le suivi de ce marché, le service des études des statistiques et de la prospective a mis en place, en 2000, un outil statistique d'estimation de la fréquentation cinématographique venant compléter la production de statistiques traditionnelles de fréquentation.

##### - La géographie du cinéma

Au delà des résultats de fréquentation globaux, la mission statistique du CNC établit chaque année un recensement complet des équipements et résultats cinématographiques selon différentes zones géographiques (régions, départements, communes et unités urbaines).

##### - La production cinématographique agréée

Le CNC produit chaque année des statistiques sur la production cinématographique. Elles mesurent le nombre de films français produits, le montant des investissements effectués, la structure du financement de chaque film produit et la répartition des encaissements issus de chaque film.

##### - La production audiovisuelle aidée

Le CNC produit chaque année des statistiques sur la production audiovisuelle de fictions, d'animation, de magazines, de documentaires et de spectacles vivants. Il présente le montant des aides, le coût de ces œuvres et la structure de financement de chaque type d'œuvres. Ces données permettent notamment de mesurer la stratégie d'investissements des chaînes de télévision nationales, thématiques ou locales dans la production audiovisuelle.

##### - L'édition vidéo

Le CNC produit chaque année des statistiques sur le marché cinématographique de la vidéo qui recensent le nombre de films sortis en vidéo, la structure de cette offre (par nationalité et ancienneté de film), le nombre de copies vendues et les recettes des éditeurs vidéo par film. Il produit également une évaluation du chiffre d'affaires des éditeurs et des importateurs par l'intermédiaire du recouvrement de la taxe vidéo.

Un nouvel outil d'évaluation sera mis en place en 2003 afin de prévoir le chiffre d'affaires des éditeurs vidéo et de suivre l'évolution de ce marché.

##### - L'exportation des œuvres cinématographiques

Le CNC produit chaque année des statistiques sur l'exportation des films français. Ces résultats présentent les recettes à l'exportation par film, par producteur et par zone géographique.

##### - Les recettes publicitaires des chaînes de télévision

***Le CNC suit l'évolution des recettes des chaînes de télévision et plus particulièrement des recettes publicitaires. En 2003 un nouvel outil d'analyse et d'estimation des recettes publicitaires des chaînes de télévision sera mis en place afin d'anticiper les évolutions de ce marché.***

## Publications régulières

### En partenariat :

Les entreprises de l'audiovisuel avec la DDM  
 Les indicateurs statistiques avec la DDM, INA, CSA  
 Le cinéma à la télévision avec le CSA

### En Interne :

*CNC Info* (4 numéros par an)  
*Chiffres-clés du CNC*  
 Cinéma  
 Audiovisuel  
 L'audience des programmes français à l'étrangers

## Statistiques sur les publics

Le service des études, des statistiques et de la prospective fait réaliser chaque année des enquêtes par sondage sur le public du cinéma (75 000 interviews par an) :

### - Le profil socio-démographique des spectateurs de cinéma

Cette enquête permet de suivre les évolutions annuelles du comportement des spectateurs. Les données recueillies doivent fournir le profil socio-démographique du public en terme d'âge, de profession, de sexe, de niveau d'instruction, etc., en fonction des habitudes de fréquentation (assidus, réguliers, occasionnels). L'échantillon est représentatif de la population âgée de six ans et plus.

### - Le public des films

Cette enquête permet de déterminer les caractéristiques socio-démographiques des publics de 30 à 45 films sortis dans l'année. L'enquête est effectuée sur deux périodes distinctes dans l'année et l'échantillon est représentatif de la population âgée de six ans et plus.

### - Un Baromètre d'appréciation du service cinéma

Cette enquête évalue la satisfaction des spectateurs à l'égard des principales composantes de l'offre cinéma : prix du billet, confort des salles ... Elle permet également de connaître le contexte de la pratique cinématographique. L'échantillon est représentatif de la population âgée de quinze ans et plus.

### - Les habitudes de fréquentation du cinéma

Cette étude a pour but de connaître, le nombre moyen de séances par spectateur, l'estimation du nombre des entrées selon les CSP et la répartition de la fréquentation cinématographique par jour nommé. Cette étude permet de mesurer l'évolution de la répétition de la consommation cinématographique des français. L'échantillon étudié est représentatif de la population âgée de six ans et plus.

Les résultats de ces études sont publiés dans *CNC Info*.

***En 2003, une étude sera menée sur le public particulier que constituent les seniors pour les salles de cinéma. Il s'agira d'analyser l'ensemble des informations recueillies régulièrement sur ce public, et de mener des entretiens et des interviews afin d'en expliciter les caractéristiques, les intérêts et les attentes en ce qui concerne le cinéma.***

## 4 – Allègement de la charge statistique des entreprises

La mobilisation accrue des sources administratives est au cœur des préoccupations statistiques du Centre. La mission statistique du CNC participe au développement de nouvelles bases de données de gestion au sein du Centre et optimiser l'exploitation des informations de gestion nécessaire à la production de statistiques.

## 5 – Aspects particuliers du programme 2003

### I - Aspects “ régionaux et locaux ”

La mission statistique produit les données de la fréquentation des salles de cinéma par commune, unité urbaine, département et région. Le centre publie chaque année une analyse sur le géographie du cinéma. Ces données sont très utiles aux exploitants de salles et aux collectivités territoriales car elles permettent la mesure des évolutions de la consommation locale en matière cinématographique.

***2003 verra l'aboutissement d'une analyse transversale lancée en 2002 qui trace un panorama de la production audiovisuelle en région. Acteurs, modes de financement, freins et leviers d'un développement accru, débouchés, tous les tenants de la création d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques hors d'Ile-de-France y sont analysés.***

### II - Aspects “ environnement ”

Aucune activité statistique du CNC ne peut contribuer à la connaissance qualitative ou quantitative de l'environnement.

### III - Aspects “ européens ”

Le service des études, des statistiques et de la prospective du CNC contribue à la collecte des statistiques européennes sur le cinéma et la production audiovisuelle, notamment en partenariat avec l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel. Le CNC réalise régulièrement des études avec cet organisme. Ainsi, il réalise une étude sur l'économie de la production audiovisuelle en Europe qui sera publiée en décembre 2002.

Le service des études, des statistiques et de la prospective du CNC est également correspondant national dans le cadre de Média salles du programme Media de l'Union Européenne pour fournir des statistiques sur le cinéma. Cet organisme publie chaque année “ les chiffres clés du cinéma européen ” regroupant les données de 28 pays d'Europe occidentale.

La mission statistique du CNC va engager, en collaboration avec la DDM, de nouveaux partenariats avec Eurostat, en proposant ses statistiques et en participant à des groupes de travail. Des travaux d'harmonisation de comptabilisation statistique de la production nationale des œuvres cinématographiques sont menées. En effet, pour mesurer la production européenne, il convient d'harmoniser l'appréhension de la nationalité des films afin d'éviter les doubles comptes et donc de créer des biais importants. Les co-productions internationales connaissant un regain d'intérêt, cette question devient de plus en plus d'actualité.

***Une étude sur les entreprises d'édition vidéo en Europe est en cours et devrait aboutir au cours du premier semestre 2003. Il s'agit de recenser, au sein de nos voisins européens, les entreprises d'édition vidéo les plus performantes, notamment celles susceptibles de contribuer à la diffusion des œuvres françaises en Europe.***

Une étude sur l'audience des programmes français à la télévision dans cinq pays européens est en cours de réalisation. Cette étude analysera également le contexte de programmation de chaque programme et sa performance sur les principales cibles marchandes. Elle sera publiée au premier semestre 2003.

## 6 – Liste des publications

Le CNC mène une politique de publications statistiques abondante, soit en collaboration avec d'autres organismes (comme la DDM ou le CSA), soit seul.

Titre	Année	Unité responsable
<p align="center"><b>Les co-éditions</b></p> L'économie de la fiction en Europe Les entreprises de l'audiovisuel Le guide économique de la vidéo Le compte de l'audiovisuel La diffusion des programmes français à l'étranger Le cinéma à la télévision Guide des chaînes thématiques Indicateurs statistiques de l'audiovisuel	2000-2002 2002-2003 2002-2003 2003 2002-2003 2000-2003 2003 2002-2003	CNC, INA, OEA CNC, DDM CNC, SEV CNC, DDM CNC, TVFI CNC, CSA CNC, CSA, DDM, ACCESS DDM, CNC, CSA, INA
<p align="center"><b>Les publications du CNC</b></p> Les chiffres clés du CNC Résultats statistiques de l'audiovisuel Les chiffres clés du CNC Résultats statistiques du cinéma La production cinématographique La production audiovisuelle aidée La production en région Les pratiques cinématographiques des seniors CNC Info bilan (mai de chaque année) CNC Info (4 numéros par an)	2003 2002-2003 2002-2003 2002-2003 2003 2003 2002-2003 2002-2003	Mission statistique du CNC Mission statistique du CNC Mission statistique du CNC Service des études, des statistiques et de la prospective Service des études, des statistiques et de la prospective

## 7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Le CNC compte mener à moyen terme les travaux statistiques présentés dans les parties 1, 2 et 3. Ces travaux conduiront la mission statistique à investir de nouveaux domaines, à publier de nouvelles études, mais également à prolonger les statistiques récurrentes.

Titre	Unité responsable	Périodicité
Les entreprises de l'audiovisuel	CNC, DDM, INA	Annuel
Les chiffres clés du cinéma et de la télévision	CNC, INA, CSA	Bisannuel
Le compte de l'audiovisuel	CNC, DDM	Annuel
Indicateurs statistiques de l'audiovisuel	DDM, CNC, CSA, INA	Annuel
Le cinéma à la télévision	CNC, CSA	Trisannuel
Les chiffres clés du CNC	Mission statistique du CNC	A paraître
Résultats statistiques de l'audiovisuel	Mission statistique du CNC	Annuel
Les chiffres clés du CNC	Mission statistique du CNC	Annuel
Résultats statistiques du cinéma	Mission statistique du CNC	Annuel
La production cinématographique	Mission statistique du CNC	Annuel
La production audiovisuelle aidée	Service des études, des statistiques et de la prospective	Annuel

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES

Direction centrale de la police judiciaire

### 1. Exposé de synthèse

La statistique des crimes et délits, tenue par le ministère de l'Intérieur, a pour objectif de dresser un état de la criminalité et de la délinquance apparentes, portées à la connaissance des services de police et des unités de gendarmerie. Ces informations permettent aux autorités chargées de l'ordre public et de la protection des personnes et des biens de localiser et de mesurer le phénomène criminel, d'en suivre l'évolution et de mettre en place des politiques publiques propres à y faire échec.

Mis en place en 1972, le système statistique a été modernisé une première fois en 1988, puis en 1995 à la suite des travaux menés par un groupe interministériel. Il repose sur une méthodologie unique de comptage des infractions composant la nomenclature statistique. Les règles édictées dans un guide de méthodologie statistique et les contrôles hiérarchiques effectués garantissent l'homogénéité et la fiabilité de la collecte effectuée par l'ensemble des services producteurs.

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1995, ce système autorise une analyse mensuelle départementale de la criminalité et de la délinquance, grâce à la transmission par voie télématique à destination des échelons centraux, des statistiques établies en ce domaine par les services territoriaux de police et de gendarmerie.

La production de ces informations est reconduite annuellement et répond aux besoins de l'ensemble des autorités.

En conséquence, le dispositif statistique actuel sera conservé, notamment afin de maintenir l'analyse de séries longues. Il n'est pas envisagé de le modifier, ni même de créer un nouvel instrument de mesure de la délinquance.

Des améliorations pourront toutefois être apportées au dispositif existant, notamment en terme de communication des résultats.

## **2 - Travaux nouveaux pour 2003**

- Poursuite de l'expérimentation de la base nationale du STIC (Système de Traitement des Infractions Constatées) comme source de transmission et d'exploitation des statistiques 4001 par les services de la Police nationale : cette opération s'inscrit dans la modernisation du processus informatisé de collecte et des dispositifs de sauvegarde des données recueillies.

- Etude et réalisation d'une chaîne de traitement visant à l'exploitation d'indicateurs statistiques nationaux (données chiffrées sur les victimes ainsi que les auteurs de crimes ou de délits, par tranches d'âge, catégories socio-professionnelles, nationalités....).

- Poursuite/réactualisation des études thématiques précédemment engagées et portant notamment sur les phénomènes criminels nouveaux ou en augmentation (délinquance de voie publique, délinquance des mineurs, infractions violentes, ... ) avec pour objectif de mettre en évidence des tendances à partir de l'étude de séries longues (période décennale).

## **3 - Opérations répétitives**

- Collecte, centralisation et exploitation des statistiques mensuelles départementales sur la criminalité et la délinquance constatées par les services de police et de gendarmerie, à partir d'une transmission par voie télématique.

- Production de la publication statistique annuelle "Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en FRANCE" dont la diffusion est assurée par la Documentation Française. Depuis l'édition 1999, le tome 1 intègre des présentations graphiques en couleur. Par ailleurs, les tomes 1 et 2 de cette publication font l'objet d'une diffusion publique (voir infra partie 6).

Ces opérations sont réalisées par le service central d'étude de la délinquance de la direction centrale de la police judiciaire, conformément à l'article D.8 du Code de procédure pénale (décret n° 96.74 du 25 janvier 1996) qui stipule : "les services de police et les unités de gendarmerie adressent aux services relevant de la direction centrale de la police judiciaire les renseignements relatifs à la délinquance et à la criminalité susceptibles d'être exploités dans un but de centralisation, de classification ou de diffusion (avis, fiches, statistiques)".

## **4 - Allègement de la charge statistique des entreprises**

Néant

## **5 - Aspects particuliers du programme 2003**

### **I - Aspects "régionaux et locaux"**

Pour la réalisation des "tableaux économiques régionaux" (TER), le service central d'étude de la délinquance fournit depuis 1998 les statistiques criminelles des régions administratives et des départements français à la direction régionale INSEE POITOU-CHARENTES, en charge de ce dossier (mise à jour des tableaux statistiques avec chiffres 2001 adressée en août 2002).

Le service central d'étude de la délinquance apporte également sa contribution à la mise à jour annuelle des T.E.F (Tableaux de l'économie française) et de « l'annuaire statistique de la France », publications produites par l'INSEE (mise à jour adressée fin mai 2002).

### **II - Aspects "environnement"**

**Néant**

### **III -Aspects "européens" du programme de travail**

La poursuite des travaux menés début 1999 à Palma, dans le cadre d'un séminaire visant à une harmonisation des statistiques criminelles, devrait permettre au sein d'un groupe d'experts et sous la direction de la Commission de l'U.E de parvenir à la définition du champ statistique de quelques infractions qui, hors des incriminations strictement pénales, autoriseront la comparaison de certains phénomènes criminels dans l'espace européen.

Des travaux spécifiques portant sur la connaissance à l'échelle européenne des phénomènes liés aux trafics des stupéfiants se poursuivent dans le cadre de l'Union Européenne.

## **6 - Liste des publications**

" Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France".

Publication annuelle (édition 2001) disponible au public depuis septembre 2002 (Tomes 1 et 2).

Cette publication est diffusée au Premier Ministre, au Parlement, aux autorités nationales et territoriales administratives et judiciaires, aux services de police et aux unités de gendarmerie ainsi qu'au public par la Documentation Française.

Depuis l'édition 1999, deux nouveautés ont été apportées dans le contenu de ces deux tomes :

- introduction de graphiques en couleur dans le tome 1,
- diffusion publique du tome 2 : il comporte les données statistiques départementales (faits constatés en 4 grandes catégories) détaillées par service de constatation (police nationale d'une part, gendarmerie nationale d'autre part) et infra départementales (chiffres des circonscriptions de sécurité publique et des compagnies de gendarmerie).

## **7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003.**

(Voir tableau)

## MINISTÈRE DES SPORTS

Direction de l'administration générale, Mission statistique

### 1 - Exposé de synthèse

La formation du nouveau gouvernement en mai 2003 s'est traduite par la séparation des domaines "jeunesse" et "sport" dans deux départements ministériels. Cependant la mission statistique devrait conserver les mêmes objectifs, réalisant pour l'essentiel des travaux sur le sport, notamment l'élaboration d'un compte du sport, et menant, en tant que de besoin, des travaux sur la jeunesse et l'éducation populaire pour le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

Sur le champ « statistique, études et évaluation », d'autres structures internes au MJS interviennent, notamment l'observatoire des activités physiques, des pratiques sportives et des métiers du sport (dépendant du CNAPS : conseil national des activités physiques et sportives), créé en juin 2001 et chargé d'un rapport annuel au parlement et au gouvernement sur le développement des activités physiques et sportives. L'Observatoire national des métiers et de l'animation du sport (ONMAS) qui a pour mission « de conduire des enquêtes qualitatives et quantitatives en matière d'emploi et de formation dans le domaine des métiers de l'animation et du sport », est sous la double tutelle éducation nationale d'une part, sports de l'autre.

Compte tenu de ses moyens humains (6 personnes au 1<sup>er</sup> janvier 2002), la mission statistique a mis en œuvre, pour le suivi des pratiques sportives, un partenariat avec l'INSEE : une chargée d'études de la mission est responsable du volet « participation à la vie culturelle et sportive » dans le cadre du dispositif EPCV de l'INSEE. L'objectif est que cette enquête menée pour la première fois en mai 2003 soit reconduite tous les 4 ans.

L'élaboration des comptes du sport, pour lesquels une nomenclature des activités physiques et sportives a été élaborée au cours de l'année 2001, avec l'appui technique de l'INSEE, est également une priorité pour 2003.

Dans le cadre notamment du schéma de services collectifs du sport, les services déconcentrés souhaitent évaluer les équipements sportifs. La mission a pour objectif de faire adopter une méthodologie et une nomenclature d'équipements communes à l'ensemble des régions pour mener un recensement des équipements sportifs.

Sur le thème « vie associative » en 2003, seront disponibles les résultats de l'enquête d'octobre 2002 sur les adhérents aux associations (volet de l'enquête EPCV) financée en partie par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

### 2 - Travaux nouveaux pour 2003

#### - les enquêtes nouvelles :

##### Enquête « participation à la vie culturelle et sportive »

Le ministère de la jeunesse et des sports contribue à l'enquête « participation à la vie culturelle et sportive », partie variable du dispositif EPCV (enquête permanente sur les conditions de vie) de mai 2003 en affectant depuis octobre 2001, et ce pour une durée de 3 ans, un chargé d'études de la mission statistique comme responsable de l'élaboration du questionnaire.

##### Enquête sur la situation des sportifs de haut niveau

Par ailleurs, une enquête sur le suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau pourrait être menée en 2003 : une expérience a déjà été conduite en 2000 sur ce thème à partir de la base de données administrative sur les sportifs de haut niveau, gérée par le ministère.

#### Les autres travaux statistiques :

##### Enquête sur les dépenses sport des collectivités locales

Les collectivités locales contribuent fortement au financement du sport. Les dépenses des collectivités locales dans les domaines "culture", "éducation", "sport" sont actuellement très imbriquées : l'objectif est de mettre en place une opération dans laquelle les dépenses des communes (départements, régions) seront ventilées selon des critères harmonisés afin de minimiser les coûts de collecte.

Une telle opération ne pourra être menée sur le terrain avant 2004 ou 2005.

Rénovation des statistiques de diplômes délivrés par le ministère (et des candidats)

La délivrance des diplômes est organisée dans chaque région par les directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports (DRDJS). L'existence de documents d'inscription aux examens pour la délivrance des diplômes du ministère devrait permettre de recenser les diplômes et le profil des diplômés sans passer par une remontée d'informations supplémentaires (voir partie 3.3)

Recensement des équipements sportifs

Plusieurs recensements ont déjà été conduits par des DRDJS, pour lesquels les informations issues de l'inventaire communal ne suffisent pas. L'objectif est à court terme d'élaborer une méthodologie commune, à moyen terme d'étudier la possibilité de construire un répertoire des équipements sportifs.

**3 - Opérations répétitives**1) Le recensement des licences sportives

Les fédérations sportives sont interrogées chaque année sur le nombre de licences délivrées, la nature de celles-ci, le sexe et l'âge des licenciés, et la répartition territoriale de ces licences. Cette source statistique fournit une estimation annuelle de la pratique sportive « institutionnelle ».

2) La fréquentation des centres de vacances

L'exploitation annuelle des documents administratifs envoyés aux DDJS pour l'organisation des centres de vacances a été renouvelée en 2000. Les résultats sur l'exercice N sont disponibles à l'été N+1.

3) Les diplômes professionnels ou non délivrés par le ministère

Les diplômes sportifs ou d'animation, qui comportent pour certains un grand nombre de spécialités, sont délivrés par les directeurs régionaux. Les résultats sur les diplômes font l'objet d'un recensement annuel auprès des DRDJS.

4) Les emplois jeunes du champ « Jeunesse et sports »

Une exploitation d'un extrait du fichier CNASEA /DARES transmis trimestriellement par la DARES permet de repérer les catégories d'employeurs, la nature des contrats et le profil des bénéficiaires dans le champ « jeunesse et sports » tel qu'il a été défini par l'instance d'évaluation.

5) Estimation de la dépense sportive dans le domaine du sport

L'estimation de la dépense sportive nécessite d'évaluer précisément la consommation des ménages, et les dépenses des administrations publiques. La connaissance de ces agrégats constitue le premier pas vers l'élaboration des comptes du sport. Une partie des données nécessaires à l'établissement des résultats (consommation des ménages, balance commerciale, résultats des entreprises de sport) est fournie par l'INSEE dans le cadre d'une convention annuelle.

**4 - Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet actuellement.

**5 - Aspects particuliers du programme 2003****1) Aspects régionaux et locaux**

Il serait utile de « fédérer » les initiatives régionales dans un programme cohérent.

**2) Aspects environnement**

Sans objet actuellement.

La demande est forte sur le domaine « sport de nature et environnement ».

**3) Aspects européens**

Sans objet actuellement

Des travaux sur l'économie du sport se développent dans les institutions européennes.

## 6 - Liste des publications

1) *La mission statistique a publié un ouvrage en octobre 2002 (éditions de l'INSEP) présentant les résultats détaillés de l'enquête "pratiques sportives 2000".*

### 2) Des publications régulières

. Des 4 pages *Stat-Info* sont disponibles sur le site INTERNET du ministère.

Les numéros publiés en 2002 sont

- « L'insertion socioprofessionnelle des sportifs de haut niveau » (n°02-01 de janvier 2002)
  - « Une nomenclature pour les activités physiques et sportives : 335 disciplines, 34 familles, 9 classes » (n°02-02 de mars 2002)
  - « Le poids économique du sport en 2000 » (n°02-03 de septembre 2002)
  - « Le sport chez les jeunes de 12 à 17 ans » (à paraître n°02-04 d'octobre 2002)
- . Un dépliant annuel sur les chiffres clés du sport : première édition en septembre 2002.

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation

### 1. Exposé de synthèse

La programmation statistique du ministère de la Justice est arrêtée par le Conseil de la Statistique et des Etudes de ce ministère et par son organe exécutif le Comité de Programmation de la Statistique et des Etudes. Elle suit un calendrier différé par rapport à celui du CNIS : la programmation 2003 ne sera préparée qu'à partir de la fin 2002 et arrêtée définitivement après la tenue du Conseil de la Statistique qui devrait se réunir au printemps 2003.

Cependant, la préparation de la nouvelle loi organique portant loi des finances (LOLF) d'un côté, la loi d'orientation et de programmation justice votée le 9 septembre 2003 (LOPJ) d'un autre, conduisent dès à présent la sous-direction de la statistique, des études et de la documentation à proposer au Conseil de la Statistique qui se tiendra fin 2003 de nouvelles priorités dans son avant projet de programme de travail. En effet, les préoccupations d'évaluation des politiques publiques et de mesure de l'efficacité du service justice sont désormais inscrites dans les lois elles-mêmes.

Ces nouveaux axes de travail ne devraient pas influencer sur la conduite de la réforme de la statistique justice qui est quasiment achevée aujourd'hui. Les objectifs qui lui avaient été fixés en 1994 par l'audit mené par l'Inspection générale de l'Insee et l'Inspection des services judiciaires sont soit atteints soit en voie d'être atteints et ne devraient donc pas être affectés par les nouveaux chantiers qui s'ouvrent. Au contraire, ces nouvelles préoccupations renforceront encore les projets en cours actuellement que sont le panel des mineurs et le suivi de politiques pénales.

#### 1.1. Statistique des mineurs

Le 18 janvier 1996, le Conseil de la statistique a validé les grandes lignes d'un nouveau dispositif statistique de suivi des mineurs. Ce dispositif comprenait :

- 1/ des tableaux de bord de l'activité des tribunaux pour enfants appréhendée à travers le flux des mesures prises par les juges des enfants et le nombre de mineurs suivis tant au civil qu'au pénal ;
- 2/ un panel de mineurs suivis en justice apportant une connaissance de ces mineurs et de leur environnement familial, une description de leurs trajectoires sociale et judiciaire ainsi qu'une analyse de l'impact des décisions prises en assistance éducative et au pénal.

Depuis fin 2001, les 134 tribunaux pour enfants disposent tous, dans leur logiciel de gestion, d'un module statistique leur permettant d'éditer à tout moment et sur n'importe quelle période, leur tableau de bord. Ce dernier permet d'obtenir une vision synthétique de l'activité des juridictions mineurs, tant civile que pénale : nombre de mineurs dont est saisi le juge des enfants au cours de la période, mesures nouvelles et renouvelées prises par les juges, nombre de mineurs suivis, jugés et déclarés

coupables. Ces tableaux de bord ne sont cependant pas encore de qualité homogène dans toutes les juridictions.

En 2003, se poursuivront les travaux de qualité entamés en 2002.

Parallèlement, une nouvelle version de ces tableaux de bord a été définie par les différents utilisateurs en juridiction et à la Chancellerie qui permettra d'améliorer la connaissance des mineurs suivis (âge et sexe) et d'assurer la cohérence de cet outil avec les Cadres du parquet. Cette nouvelle version sera opérationnelle dès le début 2003.

L'exercice 2001 a été le premier exercice pour lequel l'ensemble des juridictions a contribué à la statistique pénale définitive. En particulier, pour la première fois, les statistiques des juridictions parisiennes n'ont pas été estimées mais fournies par les tableaux de bord. Ce qui a constitué un progrès qualitatif important dans la mesure où la délinquance des mineurs en Ile-de-France ne peut être comparée ni en volume, ni en évolution, aux autres régions françaises.

L'achèvement de ce projet ouvre aussi de nouveaux horizons quant la connaissance fine et localisée des mineurs suivis par la justice. L'exploitation statistique de ces tableaux de bord fait partie des priorités statistiques pour 2003.

Le Conseil de mars 1998 a donné son feu vert pour le démarrage des travaux de réflexion sur le panel des mineurs suivis en justice. Un groupe de travail animé par la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse a été chargé d'en proposer les spécifications techniques et organisationnelles. Ce projet consiste à observer à plusieurs dates, ou parfois de façon quasi continue, un échantillon permanent de jeunes individus inscrits dans l'activité des juridictions. Ce panel doit permettre :

- . de mieux connaître les mineurs suivis en justice et leur environnement familial ;
- . de décrire leurs trajectoires sociales et judiciaires ;
- . d'analyser l'impact des décisions prises en assistance éducative et au pénal.

Ces travaux ont été validés par le Comité du 6 octobre 1999 et une décision d'expérimentation d'un panel a été prise au Conseil de la statistique d'avril 2000. Un premier projet, jugé trop ambitieux par rapport aux possibilités techniques des chaînes pénales actuelles, a été rejeté et remplacé par un projet qui limitait, pour l'expérimentation, les modifications de logiciels. Ce second projet a été validé par le Conseil de juin 2001. Sur cette base, les spécifications d'enrichissement des logiciels des tribunaux pour enfants ont été définies fin 2001. Elles ont été déployées sur 6 juridictions tests au 4<sup>ème</sup> trimestre 2002. De son côté, la conception de la base centralisée du panel est en cours et sera réalisée en 2002.

Cette solution de repli, baptisée en interne de « panel dégradé », réduit les ambitions de l'expérimentation du panel sans pour autant lui enlever l'essentiel de ses objectifs. Les trajectoires judiciaires des mineurs seront bien reconstituées, ainsi que les trajectoires sociales pour les mineurs suivis en assistance éducative. Seules, les trajectoires sociales des mineurs délinquants en seront absentes. Le Conseil de la statistique dans le même temps qu'il entérinait la limitation de l'expérimentation, réaffirmait que les futures chaînes pénales, actuellement en cours de redéfinition, intégreraient bien l'ensemble des trajectoires sociales.

Les premiers retours de cette expérimentation sont attendus pour la fin 2003.

## **1.2. Statistique civile**

Basé sur le double principe d'une statistique permanente obtenue en sous-produit de la gestion informatisée des procédures judiciaires, et d'une décentralisation de la production statistique permettant aux juridictions d'être les premières utilisatrices de statistiques établies d'abord localement, le dispositif comprend trois types de produits :

- des tableaux de bord, mesurant exhaustivement l'activité des juridictions, restituant très rapidement les résultats nécessaires au pilotage local, et servant de référence unique pour la Chancellerie et les juridictions (flux et stock d'affaires par type de contentieux).
- un suivi local détaillé des affaires civiles améliorant la connaissance de la matière civile traitée et la mesure de l'efficacité du service public de la justice rendu, notamment sous l'angle de la durée des affaires et du suivi détaillé du stock d'affaires en cours, ou encore sous celui des taux de recours et de l'aide juridictionnelle.
- un répertoire statistique centralisé élargi, prolongation, à des fins de publications et d'études sur l'impact des évolutions législatives, de celui géré actuellement par le CES de Nantes.

Ces trois produits sont complémentaires : les deux premiers étant dédiés au pilotage local, le troisième constituant l'outil statistique officiel de la Chancellerie. Néanmoins, la Chancellerie a intégré dans les modules tableaux de bord des fonctions permettant de faire remonter très simplement et très rapidement des statistiques allégées à la Chancellerie. C'est ce qui lui permettra de disposer, pour ces publications rapides de début d'année, d'un matériau nettement enrichi à ce que lui permettait jusqu'à présent l'exploitation forcément très lourde du répertoire statistique centralisé.

L'informatisation des Tribunaux d'instance (TI) est déclinée à travers un ensemble de logiciels développés par le service informatique de la Chancellerie : CITI (contentieux général), LIPTI (injonction de payer), NATI (nationalité), SATI (saisie sur rémunérations), TUTI (tutelle), et PACTI (PACS). Un dispositif statistique sur les données du PACS, très limité, a été initialisé en 2001. Il devrait être enrichi, si la CNIL le permet, en 2003.

L'alimentation automatique du tableau de bord et la réalisation des tableaux de suivi détaillé en local seront établies à partir du logiciel STATI nouvellement développé et en cours de validation en 2002. Le déploiement de ce logiciel sur les 470 tribunaux d'instance est prévu au second semestre 2003.

En 2001, ont été déployés les modules statistiques concernant les cours d'appel. Les premiers enseignements de cette généralisation montrent que leur appropriation par les juridictions s'avère laborieuse et nécessite une préparation et un accompagnement important. En 2002, les efforts de formation très importants ont été consacrés à cette préoccupation que ce soit pour les 33 Cours d'appel comme pour les 181 Tribunaux de grande instance.

Fin 2002, tous les TGI disposeront à leur tour des modules statistiques intégrés à leur outil de gestion. L'année 2003 sera consacrée à la montée en puissance de ces nouveaux outils. Ce n'est que début 2004 que l'on pourra en commencer une exploitation régulière et exhaustive.

Au premier janvier 2003, les 274 Conseils de prud'hommes (CPH) disposeront à leur tour des tableaux de bord et des tableaux de suivi détaillé des affaires civiles. Comme pour les TGI, l'année 2003 sera consacrée à l'accompagnement de ces nouveaux produits.

Le dispositif rénové de la statistique civile s'appuie sur l'amélioration de la gestion du Répertoire général civil (le RGC), à travers deux actions, la mise à jour des instructions de la tenue du RGC et la refonte de la nomenclature des affaires civiles (NAC).

La mise à jour des instructions du RGC s'est traduite par l'extension du champ des procédures prises en compte ainsi que l'enrichissement des données les concernant. Elle s'est concrétisée en 1999 par la rédaction de quatre manuels concernant les cours d'appel, les tribunaux de grande instance, les tribunaux d'instance et les conseils de prud'hommes. Le conseil de la statistique de juin 2001 a échelonné la montée en charge de ce nouveau répertoire général civil : janvier 2003 pour les CPH, janvier 2004 pour les TGI et les CA et janvier 2005 pour les TI.

La première révision exhaustive de la NAC entreprise depuis sa création en 1988 a été achevée en 2000. Elle est entrée en vigueur dans toutes les juridictions en juin 2002. Cela s'est accompagné par un très important travail de formations auprès de toutes les juridictions, travail qui a occupé tout le premier semestre 2002.

Seuls les tribunaux de commerce restent à l'écart des ces chantiers, que ce soit pour la mise en œuvre de la nouvelle nomenclature des affaires civiles comme pour le nouveau répertoire général. Des discussions avec leurs représentants ont débuté pour tenter de les associer à ces réformes.

### **1.3. Statistique pénale**

Le premier objectif de réforme de la statistique pénale consiste dans l'informatisation du dispositif de collecte existant, les cadres du parquet. L'amélioration du dispositif est poursuivie en même temps que son extension et que la prise en compte des réformes et des améliorations de nomenclatures. 2001 a vu l'achèvement de toutes les automatisations possibles, compte tenu de la vétusté des chaînes pénales. Ces outils devront être adaptés à la nouvelle loi d'orientation et de programmation justice pour en permettre une première évaluation début 2004 sur l'exercice 2003.

Par ailleurs, un des objectifs prioritaires des années 2002-2003 concerne l'amélioration du répertoire de l'instruction. Cet outil statistique, opérationnel depuis un dizaine d'années, n'est quasiment pas utilisé, pour des raisons vérifiées ou supposées de qualité. Il devra aussi être adapté aux différentes lois successives : la LPIDV (loi renforçant la présomption d'innocence et le droit des victimes) et la LOPJ.

Les différentes associations d'aides aux victimes, de contrôle judiciaire ou de médiation pénale ont vu leur rôle s'accroître avec les dernières lois. Un important travail a été entrepris par la Chancellerie pour le recueillement d'informations nécessaires à l'évaluation de leur action et à la préparation de leur budget de fonctionnement conformément aux préconisations de LOLF. La sous-direction de la statistique, chargée du recueil des données statistiques concernant ces associations, est très impliquée dans ce chantier.

Nettement plus ambitieux, un deuxième objectif consiste à bâtir un meilleur suivi statistique de la politique pénale à partir :

- de l'analyse par nature d'affaires et par origine de signalements ;
- de l'analyse des orientations effectuées par les parquets selon la nature des infractions signalées et surtout selon les motifs des classements ;
- du suivi des réponses apportées à la délinquance par les tribunaux correctionnels;
- du suivi de l'exécution des décisions pénales ;
- de la mesure de la durée des affaires pénales.

Compte tenu des polémiques grandissantes sur un soi-disant laxisme de la justice, le Conseil du 27 mars 1998 a décidé que la mise en place d'une analyse des classements sans suite selon leurs motifs devait revêtir un caractère prioritaire.

Par ailleurs, une quarantaine de maquettes ont été définies permettant de faire un suivi de la politique pénale. La faible capacité de réponse des applicatifs pénaux de gestions à ces besoins statistiques a suggéré la création d'infocentres locaux et d'un infocentre national (Conseil du 27 avril 1998).

Depuis début 2002, un prototype d'infocentre national comprenant les tableaux relatifs au suivi détaillé des orientations données par les parquets aux affaires reçues et à l'analyse de la délinquance transmise au parquet par origine de signalement et nature d'affaires est opérationnel.

Il permet à la Chancellerie d'accéder de façon immédiate et autonome à des informations de suivi de politique pénale obtenues à partir de l'activité des parquets.

Ce prototype est limité aux 7 juridictions parisiennes. Il n'a encore qu'un statut expérimental, préfigurant peut-être, suivant les conclusions que l'on en tirera, un infocentre national. D'ores et déjà, dès 2002, ce prototype devrait apporter les premiers enseignements sur l'analyse de la réponse pénale croisée par type d'affaire et type d'auteur notamment. Il sera enrichi en 2003 par les tableaux portant sur l'activité du tribunal correctionnel et sur l'exécution des peines.

Un vaste chantier de refonte des applications pénales dans les TGI non parisiens permettant de disposer, à terme, d'outil infocentre, a démarré en 2001. Cette nouvelle application nous offrira des possibilités nouvelles, en particulier dans deux domaines majeurs : le rapprochement des statistiques Police/Gendarmerie/Justice d'une part, le suivi longitudinal des affaires et des personnes d'autre part. La statistique y est présente comme maîtrise d'ouvrage associée. Le planning prévoit une mise en production à partir de 2005.

#### **1.4. Statistique pénitentiaire**

Parallèlement à ces chantiers, la Direction de l'Administration pénitentiaire a lancé deux importants projets : l'un concernant la gestion des établissements pénitentiaires, l'autre concernant la gestion de l'application des peines.

Ces deux projets seront dotés d'infocentres nationaux qui permettront aux différents utilisateurs de la Chancellerie et des établissements pénitentiaires d'accéder facilement à une information beaucoup plus riche que celle disponible auparavant. La mise à disposition de ces nouveaux outils statistiques est prévue pour 2003-2004.

### 1.5 Mise à disposition

Les statistiques détaillées par juridiction sont désormais accessibles à travers le réseau privé virtuel justice.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

### Statistique des mineurs

Suite de l'expérimentation d'un panel de mineurs suivis en justice ;  
Exploitation des tableaux de bord mineurs.

### Statistique civile

Implantation des modules statistiques relatifs aux tableaux de bord et au suivi détaillé des affaires civiles dans les TGI, les CPH et les TI ;  
Accompagnement du déploiement des tableaux de bord en juridictions ;  
Mise en place d'un nouveau répertoire général civil dans les CPH.

### Statistique pénale

Amélioration du répertoire de l'instruction ;  
Enrichissement du prototype de l'infocentre national ;  
Exploitation statistique du prototype ;  
Adaptation des cadres du parquet à la LOPJ ;  
Travaux d'évaluation sur l'effectivité de l'exécution des peines.

### Statistique pénitentiaire

Mise en place d'une nouvelle version du Fichier National des Détenus ;  
Exploitation statistique de l'infocentre lié à l'application des peines.

## 3. Opérations répétitives

La liste des opérations statistiques permanentes conduites au ministère de la Justice est la suivante (cf. Programme statistique et d'études du ministère pour 2002) :

### Direction des Affaires Civiles et du Sceau

Statistiques sur la profession d'avocat

### Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

- 1 Gestion Automatisée des Mesures Educatives
- 2 Statistiques du secteur associatif habilité

### Direction de l'Administration Pénitentiaire

- 1 Statistique mensuelle de la population pénitentiaire à partir du Fichier National des Détenus
- 2 Recensement et mouvements
- 3 Permissions de sortir
- 4 Non réintégrations à l'issue d'une permission de sortir
- 5 Réintégrations ou décès des évadés
- 6 Détenus étrangers (Article 19)
- 7 Sanctions disciplinaires
- 8 Services de probation
- 9 Semi-liberté
- 10 Placements extérieurs
- 11 Libérations conditionnelles
- 12 Réductions de peine
- 13 Rapport mensuel d'activité
- 14 Rémunération des activités de production
- 15 Suivi du travail rémunéré dans les établissements en gestion mixte et repris en gestion directe

**Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (S/D SED)***Dispositifs civils*

- 1 Répertoire général civil : affaires détaillées, registres et cadres\*
- 2 Tableaux de bord et suivi détaillé des affaires civiles des cours d'appel\*
- 2 Répertoire des tribunaux de commerce\* : affaires détaillées, registres
- 3 TASS, tribunaux, et cours régionales des pensions
- 4 Acquisitions de la nationalité française
- 5 Conciliateurs de Justice

*Dispositifs pénaux*

- 6 Cadres du Parquet
- 7 Prototype d'infocentre national\*
- 8 Casier Judiciaire National
- 9 Répertoire de l'instruction
- 10 Activité des Juges d'Application des Peines
- 11 Activité des associations d'aide aux victimes et de contrôle judiciaire
- 12 Fichier National des Détenus

*Autres dispositifs permanents*

- 13 Répertoire de l'Aide Juridictionnelle
- 14 Tableaux de bord mineurs\*

Les opérations signalées par un \* sont celles qui auront bénéficié d'améliorations importantes au titre de la réforme en cours.

**4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet en ce qui concerne le Ministère de la justice

**6. Liste des publications****6.1. Direction de la Protection Judiciaire et de Jeunesse**

Bilans statistiques annuels de l'activité des établissements du secteur public et des établissements et services du secteur habilité justice.

**6.2. Direction de l'Administration Pénitentiaire**

- Statistique mensuelle de la population détenue
- Statistique trimestrielle de la population détenue
- Chiffres-clés de l'administration pénitentiaire
- Rapport annuel de l'administration pénitentiaire (et ses "tirés à part")
- Cahiers de démographie pénitentiaire :
  - en 2001 : - Vieillir en prison
    - Les mineurs, famille, école et antécédents judiciaires
- "Travaux et documents"
- en collaboration avec l'INSEE : Eléments de l'histoire familiale des détenus

**6.3. Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (S/D SED)**

Paru en 2002 :

Publications nationales

- Chiffres-clés de la Justice (données 2001)
- Annuaire statistique de la Justice 1996-2000
- Des numéros d'Infostat Justice :
  - La délinquance économique et financière sanctionnée par la Justice (juin 2002)
  - La durée des affaires devant les juridictions civiles (fin 2002)
- Etudes & Statistiques Justice :
  - Les condamnations en 1999 et en 2000

#### Diffusion interne

- Données Locales - L'activité judiciaire en 2001
- Données Locales - L'activité commerciale en 2001
- Données Locales - L'aide juridictionnelle en 2001
- Données Locales - Les condamnations en 2001
- Données Locales - Les associations d'aide aux victimes et de contrôle judiciaire en 2001
- L'activité judiciaire pénale en 2001

#### Etudes :

- Le taux d'exécution des peines d'emprisonnement ferme (avril 2002)
- Les PACS et leur impact sur l'activité des tribunaux d'instance (Juin 2002)
- Une mesure détaillée de la récidive (septembre 2002)
- Le coût des expertises en matière civile et pénale (mars(fin 2002)

### **A paraître en 2003**

#### Publications nationales

- Chiffres-clés de la Justice (données 2002)
- Annuaire statistique de la Justice 1997-2001

#### Infostat Justice

- La durée des affaires devant les juridictions civiles
- Les décisions des cours d'appel en matière correctionnelle
- Le Pacte Civil de Solidarité

#### Des numéros d'Etudes & Statistiques Justice :

- Les condamnations en 2000 et en 2001
- Les acquisitions de nationalité en 2001

#### Diffusion interne

- Données Locales - L'activité judiciaire en 2002
- Données Locales - L'activité commerciale en 2002
- Données Locales - L'aide juridictionnelle en 2001
- Données Locales - Les associations d'aide aux victimes et de contrôle judiciaire en 2002
- Données Locales - Les condamnations en 2002
- L'activité judiciaire pénale en 2002

#### Etudes :

- Les décisions des Cours d'Appel en matière correctionnelle
- Evolution des affaires traitées par les juridictions civiles du premier degré
- Une mesure détaillée de la récidive des mineurs

## **7. Suivi des orientations à moyen terme 1999-2003**

*(Voir tableau)*

Les orientations globales des travaux de la réforme statistique engagée par la sous-direction telles que décrites dans la note du 4 mai 1998 demeurent valides.

Sous l'effet de la pression de la demande politique, le projet tableaux de bord mineurs a été repositionné en priorité n° 1 . Sa généralisation achevée, la priorité des travaux se fixe désormais le chantier du panel des mineurs suivis en justice. Les premiers retours de l'expérimentation sont attendus pour la fin 2003.

Le chantier de la statistique civile progresse dans le respect des orientations initiales. Début 2003, seuls les tribunaux d'instance ne disposeront pas encore de modules statistiques tableau de bord et suivi détaillé dans leurs logiciels de gestion. La mise en vigueur du nouveau répertoire général civil sera progressive et s'étalera entre 2003 et 2005.

En matière de statistique pénale, les travaux se développent également en conformité par rapport aux axes retenus, la structuration progressive de la réponse statistique à partir du système d'information des "Infocentres" constituant un enrichissement important du projet initial. Les refontes des anciennes chaînes pénales et des applications de l'administration pénitentiaire ouvrent des perspectives intéressantes pour améliorer le suivi des politiques pénales et nous permettront de disposer d'informations sur le suivi longitudinal des affaires depuis la commission des faits relevés par la Police et la Gendarmerie jusqu'à l'exécution des peines.

## **Ministère des affaires étrangères**

Direction des Français à l'étranger et des étrangers en France (DFAE)

Cellule statistique du service des Français à l'étranger

### **Enquête Statistique auprès des Français résidant à l'étranger associée à la procédure d'immatriculation**

#### **Service producteur**

Cellule statistique du Service des Français à l'Etranger, Direction des Français à l'Etranger et des Etrangers en France (DFAE), Ministère des Affaires Etrangères.

#### **Intitulé de l'enquête**

Enquête Statistique auprès des Français résidant à l'étranger associée à la procédure d'immatriculation.

#### **Objectifs généraux de l'enquête**

La Direction des Français à l'Etranger et des Etrangers en France (DFAE) a besoin de données actualisées sur la démographie de la population française résidant à l'étranger et ses conditions de vie pour mieux remplir ses fonctions de service public auprès de cette population (fonction administrative, aide sociale, bourses d'enseignement, aide à la recherche d'un emploi).

#### **Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats**

La DFAE dispose déjà d'un dispositif statistique sur la population française à l'étranger. A l'occasion de la procédure d'immatriculation, les agents des consulats posent quelques questions à but statistique. Ce dispositif est inséré dans le système de gestion des consulats.

Plusieurs raisons poussent la DFAE à rénover ce dispositif :

- Le caractère très sommaire de la collecte statistique, l'existence d'incohérences dans le questionnaire, la remontée des données uniquement sous forme de tableaux standards (comportant parfois des erreurs), etc.
- La rénovation du système de gestion des consulats : en phase d'étude actuellement, elle devrait déboucher sur une mise en place en 2003. Le volet statistique est donc forcément mis à plat et peut (doit) être complètement repensé.
- Les besoins de la DFAE : il lui faut mieux connaître la population française à l'étranger pour mieux dimensionner ses services, faire des études en matière sociale, etc.
- Le rapport de Mme Monique Cérissier-Ben-Guiga, sénatrice, « L'exclusion sociale dans les communautés françaises à l'étranger » remis au Premier Ministre en juillet 1999.
- La demande pressante des associations représentatives des Français à l'étranger.

Pour plus de détails, on pourra se reporter au rapport de mission de M. Bernard Gentil sur la « connaissance statistique de la population française à l'étranger » qui propose entre autres la rénovation du dispositif statistique sur la population française à l'étranger. Ce rapport a été présenté en 2001 à la Formation « Démographie, conditions de vie » du CNIS.

#### **Principaux thèmes abordés**

- Démographie (âge, sexe, état matrimonial, taille des familles, ...)
- Multi-nationalité

- Langue usuelle
- Séjours antérieurs à l'étranger
- Niveau d'études
- Actifs/non actifs, situation professionnelle
- Catégorie socioprofessionnelle

### **Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet**

Il n'existe pas d'autres enquêtes sur la population française à l'étranger.

### **Unités enquêtées et champ de l'enquête**

Le champ de l'enquête est le suivant : tout Français, quel que soit son âge, devant résider plus de 6 mois à l'étranger, faisant une demande de première immatriculation<sup>7</sup> au consulat de sa résidence ou une demande de renouvellement de sa carte (l'immatriculation est valable 5 ans).

L'enquête ne couvre pas l'ensemble de la population française à l'étranger, mais seulement la partie qui s'immatricule au consulat. On estime qu'en moyenne seulement la moitié des Français résidant à l'étranger s'immatriculent. Cette part varie selon le pays, elle est de l'ordre de 20% dans les pays de l'Union Européenne, supérieure à 50% dans les pays du Sud.

Mais parmi ceux qui ne s'immatriculent pas, une part n'a plus de rapport avec l'administration française et s'intégrera à terme dans le pays<sup>8</sup>. On peut considérer que la population française immatriculée constitue une bonne représentation de la population française qui « tient au lien avec la France ». De toute façon, la part non immatriculée, presque par définition, n'est pas repérable, et donc n'est pas susceptible d'être enquêtée.

Il y a environ 250 000 immatriculations par an, donc autant de questionnaires répartis sur les 12 mois de l'année, avec vraisemblablement une pointe en septembre.

### **Période et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte**

La collecte étant liée à la procédure d'immatriculation (première immatriculation ou renouvellement), elle s'effectuera tout au long de l'année.

Deux modalités sont à l'étude :

- Un questionnaire indépendant de la procédure administrative remis aux Français par les agents lorsqu'ils font la demande d'immatriculation et auxquels ils répondent pendant que leur carte d'immatriculation est éditée ; les agents pointent que les questionnaires sont bien remplis, les mettent sous enveloppe et les envoient à la cellule statistique de la DFAE qui les fait saisir (après les avoir rendus anonymes) et exploite le fichier constitué.
- Un questionnaire inséré dans la procédure d'immatriculation : les agents des services consulaires saisissent les réponses au questionnaire lors de l'entretien qu'ils ont avec les Français pour leur immatriculation ; un extrait des données individuelles (rendues anonymes) du fichier des immatriculations de chacune des circonscriptions consulaires est transféré à la cellule statistique qui les exploite. Cette solution a l'inconvénient d'imposer une légère charge supplémentaire de travail aux agents<sup>9</sup>. Mais elle apporte une solution aux difficultés de compréhension des questionnaires par les Français qui ne maîtrisent pas bien la langue française.

### **Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

Le questionnaire est calqué sur celui du dernier recensement de la population. Il se compose d'un bulletin individuel, que tous les Français doivent remplir (ou faire remplir), et d'un bulletin de famille (famille limitée aux parents et enfants habitant dans le même logement).

<sup>7</sup> L'immatriculation est facultative. Mais les Français sont fortement incités à s'immatriculer : les démarches pour renouveler une carte d'identité ou un passeport sont grandement facilitées, le coût de la démarche est sensiblement moins élevé. L'immatriculation est obligatoire pour l'obtention d'une aide sociale ou d'une bourse d'enseignement.

<sup>8</sup> Voir sur ce sujet le rapport de M. Bernard Gentil « Connaissance statistique de la population française à l'étranger ».

<sup>9</sup> Dans le dispositif actuel ce sont les services consulaires qui assurent la collecte de l'information et les saisissent dans le fichier administratif consulaire.

### Le planning de mise en œuvre

Le planning souhaité est le suivant :

- 4 tests d'un mois étalés de mars à novembre dans des circonscriptions choisies selon certains critères : la taille de la population française immatriculée, la nature de la population, la langue (pays francophones et pays non francophones).
- Les tests porteront sur le questionnaire et sur les modalités par lesquelles il est adressé aux Français (questionnaire auto-rempli ou questionnaire rempli avec l'aide des agents consulaires).
- Lancement en janvier 2003.

### Pilotage de l'enquête, comité de concertation

Une cellule statistique a été constituée en 2002 au sein du Service des Français à l'Etranger (DFAE). C'est elle qui assure la conception de l'enquête, le lancement, le suivi, l'exploitation et la diffusion des résultats.

Un comité de coordination statistique a été mis en place. Il réunit les membres de la DFAE intéressés au développement de la fonction statistique, soit qu'ils soient impliqués dans la collecte (la sous-direction de l'administration consulaire), soit qu'ils soient utilisateurs des résultats (mission emploi/formation, aide sociale, Maison des Français de l'Etranger). Il est présidé par le chef du Service des Français à l'Etranger et donne un avis sur le programme de travail et les résultats des travaux en cours.

Un comité élargi aux utilisateurs extérieurs sera créé par la suite.

### Diffusion des résultats

Dans le dispositif actuel, la diffusion des résultats est peu développée et pratiquement limitée au ministère des Affaires Etrangères. Les principaux tableaux sont disponibles sur l'Intranet du ministère. Une synthèse est présentée chaque année au Conseil des Français de l'Etranger. Par ailleurs les tableaux par circonscription, par zones géographiques sont fournis sur demande par la mission statistique. Ils sont en outre consultables à la Maison des Français de l'Etranger.

Un nouveau système de diffusion est à l'étude : refonte des tableaux standards, fourniture de résultats sur Cd-rom, etc.

**Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

Thèmes et opérations <i>(En italique figure le point de la situation au 1<sup>er</sup> octobre 2002)</i>	Unité responsable	Suivi	Observations
Recensement en continu de la population  <i>Devenu : Rénovation du recensement de la population</i>	<b>Insee - Mission Avenir des statistiques de population</b> <i>Devenu : programme de rénovation du recensement de la population de-puis le 1<sup>er</sup> janvier 2001</i>	<i>Report du démarrage en raison de la durée du processus législatif</i>	A partir de septembre 2001  <i>A partir de janvier 2004</i>

<b>Police</b>			
Criminalité et délinquance : Réalisation du rapport statistique " Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France par les services de police et de gendarmerie " (tomes 1 et 2)	Ministère de l'Intérieur - Direction / Centrale de la Police Judiciaire	Edition 2001 publiée le 09/09/2002	opération permanente depuis 1972. annuelle
<b>Culture</b>			
Enquête nationale sur l'emploi	DEP	<u>Reportée</u>	
Exploitation du recensement de la population sur les activités et les professions culturelles	DEP	Achevée	
Chantiers sectoriels sur l'emploi	DEP en liaison avec les directions sectorielles		1 à 2 études dans le cadre de chaque programme annuel
Enquête d'insertion professionnelle des élèves des écoles d'art	DEP		Reportée
Pratiques culturelles	DEP + équipes de recherche	Achevée	Appel d'offres- Juin 1999.
Exploitation de l'enquête emploi du temps (sur les aspects culture)	DEP+INSEE	En cours	
Dépenses publiques pour la Culture	DEP	Achevée	Nouvelle enquête en 2003.
Géographie de la Culture	DEP + équipes de recherche	Achevée	Appel d'offre- Juin 1999
Exploitations des différentes enquêtes sur l'emploi	DEP	annuelle	
Enseignement artistique	DEP + directions sectorielles + ministère de l'éducation nationale	<u>annuelle</u>	
Enquêtes annuelles sur l'offre et la fréquentation des équipements culturels (yc enquête sur le patrimoine)	DEP + directions sectorielles	<u>annuelle</u>	
Fin de la collecte du Panel européen, exploitation longitudinale et internationale de ce dernier, mise en place d'un nouveau panel sur les revenus	<b>INSEE - Division Revenus, patrimoine des ménages</b>	En cours	Le Panel européen s'achève en 2001, le projet SILC lancé par Eurostat prendra la relève à partir de 2004. La partie française de ce projet comprendra bien un panel de revenus. Toutefois, du point de vue d'Eurostat, la dimension longitudinale n'est pas essentielle, Eurostat cherchant surtout à recueillir des données transversales sur un grand nombre de thèmes.
Enquête annuelle Revenus fiscaux et publication régulière des résultats		En cours	Les résultats ont été publiés pour l'année 1996 et 1997, les évolutions 1996-1999 seront publiés en 2002, on entrera en 2003 dans un régime de publication régulière de résultats.

Mise en place d'une opération exploitant les données fiscales au niveau local		En cours	Cette opération relève désormais du Département de l'Action régionale et de la Direction régionale de Bretagne.
Exploitation de l'enquête Patrimoine 1997, préparation d'une future enquête pour 2002, réalisation d'enquêtes légères sur le patrimoine et les successions.	<b>INSEE - Division Revenus, patrimoine des ménages</b>	En cours	Une enquête Détection d'actifs a eu lieu en mai 2000 (partie variable de PCV) . La prochaine enquête Patrimoine est prévue pour fin 2003. L'enquête sur les successions (« mutations à titre gratuit ») est suspendue faute de moyens.
Inventaire communal permanent des équipements et services	<b>INSEE - Département de la démographie ; SCEES</b>	voir ci-dessous	Nouvel outil de connaissance du monde rural à construire en remplacement des inventaires décennaux.
Inventaire permanent des équipements et services urbains	<b>INSEE - Département de la démographie</b>	maquette en 2002 ; première version en 2003	Nouveau dispositif à mettre en place articulé avec le précédent visant à appréhender l'organisation de l'espace urbain et sa structuration par l'offre d'équipements. En 2003, une première gamme d'équipements
Alimentation des séries longues de flux d'immigrants, de réfugiés, d'acquisitions de nationalité	<b>INSEE - Cellule statistiques et études sur les populations étrangères</b>		Permanent
Etudes sur les populations immigrées à partir de diverses sources (recensements de la population, EDP, enquêtes conditions de vie, emploi, logement ...).	"		Permanent
Exploitation de sources extérieures : collaboration avec le ministère de l'Intérieur, l'OMI, etc.	"		Permanent
Gestion intégrée REPLIC-Base-îlots	<b>INSEE - Pôle infrastructures géographiques</b>		1999-2000 (terminé) Base-îlots, base de données géographiques de l'INSEE, décrit les voies, les îlots et leurs géométries, à jour à la date du RP99. L'intégration des adresses de REPLIC permettra de gérer un seul référentiel et d'assurer une bonne qualité de géocodage à l'adresse.
Extension à toutes les communes de plus de 10 000 habitants	"		1998-2000 (terminé) Base-îlots a été créé en partenariat avec l'IGN (800 communes). Les extensions (300 communes) sont numérisées par d'autres moyens.

Création d'un Répertoire localisé d'immeubles (nom provisoire : RIL)	"		Fin du 1 <sup>er</sup> trimestre 2002 Un répertoire d'immeubles localisés sera initialisé par géocodage des immeubles du RP99 grâce à Base-îlots.
Mise à jour et enrichissement du RIL	INSEE + mairies		Mise à jour 1999-2003 pendant la période 2002-mi 2003 A partir de 2003 Le RIL sera mis à jour en continu (appariement avec diverses sources et contrôles sur le terrain) et servira de base aux futurs recensements et à diverses enquêtes.
Recensement général de la population de 1999	<b>INSEE - Division recensements de la population</b>		Mars 1999 (exploitation terminée en 2001, diffusion terminée en 2002) Métropole, DOM, St-Pierre et Miquelon
Recensements complémentaires	"		Annuel
Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil	<b>INSEE - Mission répertoires et mouvement de la population</b>		Stabilisation du nouveau dispositif d'échanges télématiques quotidiens pour les naissances entre les mairies et l'INSEE. En 2002, développement d'un extranet sécurisé pour échanges via internet Amélioration de la qualité des données d'état civil en concertation avec les mairies
Échantillon démographique permanent			2002 : enrichissement avec les données du RP99
Mise en concordance des listes électorales avec le fichier électoral	"		Cette nouvelle possibilité de traiter les litiges, ouverte par la CNIL, devrait permettre de mieux répartir la charge de travail tout au long de l'année
Comptabilité démographique	<b>INSEE - Division enquêtes et études démographiques</b>		- Bilan démographique - La situation démographique en France appariement naissances - reconnaissances (2002) - Projections démographiques (2001); séries longues (terminé)
Mise en place en 1999 d'une nouvelle base de l'indice des prix (base 1998)	<b>INSEE</b>	achevé en 2000	

Calculs et publications de séries rétropolées ou prolongées	<b>INSEE</b>	en cours	Prévu en 2002
Amélioration du traitement des effets qualité lors des remplacements de produits	<b>INSEE</b>	en cours	Permanent
Amélioration des calculs de pondération des variétés et de leur sélection	<b>INSEE</b>	en cours	Permanent
Amélioration de la répartition de l'échantillon par formes de vente	<b>INSEE</b>	en cours	Permanent
Utilisation de données scannées pour des études méthodologiques	<b>INSEE</b>	en cours	Permanent
Affinement des méthodes de traitement des données collectées de façon centralisée	<b>INSEE</b>	en cours	Permanent
Rénovation du dispositif de collecte et de traitement des données (saisie portable, nouvelle organisation du travail en DR, nouvelle application régionale)	<b>INSEE</b>	en cours	Projet démarré en 1998, échéance 2003
Publication mensuelle unique de l'IPC (raccourcir les délais de traitement pour supprimer l'étape de calcul d'un indice provisoire)	<b>INSEE</b>	en cours	En 2003 au plus tard
Enquête de comparaison spatiale de niveaux de prix (métropole et DOM)	<b>INSEE avec une part de financement externe</b>	reporté	Réorientation de la réflexion. Probable couplage avec l'opération PPA
Enquête de comparaison de niveaux de prix dans les capitales européennes (opération PPA)	<b>INSEE, financement Eurostat</b>	en cours	Opération annuelle déléguée à un pôle de compétence à la DR d'Île-de-France
Enquête Permanente sur les Conditions de vie des ménages (EPCV) Indicateurs sociaux	<b>INSEE – Division Conditions de vie des ménages</b>	permanent	trois fois par an
Enquête Permanente sur les Conditions de vie des ménages (EPCV) Partie variable janvier 2001 : « vous et votre quartier »	<b>INSEE – Division Conditions de vie des ménages</b>	Collecte réalisée Fichier final disponible en janvier 2002	La collecte a eu lieu d'avril à juin 2001 (report du à la surcharge de travail des DR en janvier). Les travaux de redressements ont été particulièrement complexes (extension aux quartiers des agglomérations de plus de 50 000 avec tirage à probabilités inégales, tirage des individus jeunes et adultes à probabilités inégales, passage de la référence RP 90 à la référence RP 99...)

Enquête Permanente sur les Conditions de vie des ménages (EPCV) Partie variable mai 2001 : « comportements vis à vis de la santé »	<b>INSEE – Division Conditions de vie des ménages</b>	Collecte réalisée à la date prévue Fichier final disponible en octobre 2001	
Enquête Permanente sur les Conditions de vie des ménages (EPCV) Partie variable septembre 2001 : « les nouvelles technologies »	<b>INSEE – Division Conditions de vie des ménages</b>	Collecte réalisée à la date prévue Fichier final disponible en janvier 2002	
Enquête Permanente sur les Conditions de vie des ménages (EPCV) Partie variable mai 2002 : « pratiques culturelles et sportives »	<b>INSEE – Division Conditions de vie des ménages</b>	reportée	L'enquête est reportée, sous certaines conditions, en octobre 2003.
Enquête Permanente sur les Conditions de vie des ménages (EPCV) Partie variable octobre 2002 : « vie associative »	<b>INSEE – Division Conditions de vie des ménages</b>	en préparation	
Enquête méthodologique « ménages complexes »	<b>INSEE – Division Conditions de vie des ménages</b>	Collecte achevée en janvier 2000	
Enquête Budget de famille 2000	<b>INSEE – Division Conditions de vie des ménages</b>	Collecte achevée en avril 2001, Travaux méthodologiques en cours	La collecte a été décalée de 4 mois, afin d'en étaler la charge sur les années 2000-2001 Après l'apurement, la saisie des carnets, et la codification des dépenses et magasins, les travaux méthodologiques (redressements, imputations), très lourds dans une enquête de cette nature, souffrent en outre du départ non remplacé de la responsable de l'enquête. Ils ont donc pris du retard. Le fichier final devrait être disponible à l'été 2002
Enquête auprès des personnes fréquentant les lieux d'hébergement ou de restauration gratuite (dite « sans domicile »), janvier-février 2001	<b>INSEE – Division Conditions de vie des ménages</b>	Collecte achevée en février 2001, Première phase d'apurement achevée Deuxième phase d'apurement en cours	Afin de réaliser des premières exploitations dans des délais rapides (premières publications fin janvier 2002), les travaux d'apurement ont été scindés en deux phases. Le fichier devrait donc être finalisé en avril 2002

Enquête santé, septembre 2002- septembre 2003	<b>INSEE – Division Conditions de vie des ménages</b>	En prépa- ration	Enquête présentée dans le cadre de la formation « santé- protection sociale »
Enquête Loyers et Charges renouvelée (capiée)	INSEE	Reporté	Prévu initialement en 1999
Rénovation du calcul de l'indice des loyers	INSEE division Logement	Commencé fin 2000	Interrompu en 2002 (mutation du responsable)
Indice de prix des logements	INSEE Notaires	En cours	Publication au BMS depuis avril 2000
<b>Statistiques judiciaires mineurs</b>			
Panel des mineurs	<b>S/D SED et DPJJ</b>	En cours	Expérimentation en 2003 pour une généralisation en 2004-2005
Tableau de bord	<b>SD/SED</b>		Opération permanente
<b>Statistiques judiciaires civiles</b>			
Exploitation traditionnelle du répertoire général civil	<b>S/D SED</b>	-	Noyau dur. Opération permanente. Restitution des données sur l'activité des juridictions civiles au cours de l'année les 15/1, 15/4, 15/7 et 15/11.
Tableaux de bord des juridictions civiles	<b>S/D SED</b>	En cours	Opération nouvelle (prioritaire). Implantation achevée dans les cours d'appel, en cours dans les TGI et les CPH.
Suivi détaillé des affaires civiles	<b>S/D SED</b>	En cours	Opération nouvelle.. Implantation achevée dans les cours d'appel, en cours dans les TGI et les CPH.
Répertoire des tribunaux de commerce	<b>S/D SED</b>	-	Opération permanente
Cadre des TASS et des tribunaux des pensions	<b>S/D SED</b>	-	Opération permanente
Acquisitions de la nationalité française	<b>S/D SED</b>	-	Opération permanente.
Pacte Civil de Solidarité	SD/SED		Opération permanente. Doit être enrichie en 2003.
L'aide juridictionnelle	SD/SED		Opération permanente
Conciliateurs de justice	<b>DSJ</b>	-	Dispositif géré par la Direction des services judiciaires
<b>Statistiques judiciaires pénales</b>			
Cadres traditionnels du parquet	<b>S/D SED</b>	En cours	Noyau dur. Automatisation de la production achevée dans les parquets. Adaptation pour l'évaluation de la LOPJ.

Nouveau suivi des politiques pénales	<b>S/D SED</b>	En cours	Opération nouvelle. Production expérimentale d'un suivi détaillé par nature d'affaires des orientations données par les parquets aux affaires reçues et d'une analyse de la délinquance transmise aux parquets. Enrichissement prévu en 2003.
Répertoire de l'instruction	<b>SD/SED</b>		Opération permanente Révision en cours pour améliorer sa qualité et l'adapter aux nouvelles lois
Enquêtes auprès des associations	<b>SD/SED et SADJPV</b>	En cours	Labellisation de logiciels de gestion pour les associations, intégrant des modules statistiques pour la Chancellerie
<b>Statistiques judiciaires pénitentiaires</b>			
Fichier national des détenus	<b>SD/SED et DAP</b>		Réécriture de la chaîne d'exploitation statistique du fichier national des détenus

## **EDUCATION, FORMATION**

### **MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE**

- Direction de la programmation et du développement
- Sous-direction des études statistiques - SDES

### **MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DU TRAVAIL ET DE LA SOLIDARITÉ**

- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - DARES
- Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle

### **MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- Direction générale de l'administration et de la fonction publique - DGAFP
- Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

### **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES**

- Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER

### **CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS - CEREQ**

- Département Production et usage de la formation continue - DFC

#### **Extraits d'avant-projets de programmes statistiques présentés à d'autres formations**

#### **Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

#### **Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche**

Direction de la programmation et du développement  
Sous-direction des études statistiques - SDES

*Note : les informations relatives à la recherche sont examinées par la formation « Industrie, IAA, Energie »*

#### **1. Exposé de synthèse**

- **Education**

L'année 2003 verra la mise en place d'un nombre important de nouveaux systèmes d'information statistiques :

- Enquête renouvelée sur l'insertion professionnelle des élèves et apprentis ;
- Nouveau système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) permettant la remontée de fichiers de données individuelles ;
- Nouveau panel d'étudiants constitué dans la prolongation du panel de collégiens de 1995 ;
- Remontées de données exhaustives sur les notes au brevet ;
- Nouveau système d'information sur les formations offertes aux élèves handicapés ;

- Stabilisation d'un système d'enquêtes trimestrielles sur l'accueil des élèves nouveaux arrivants non francophones.

Par ailleurs l'extension des systèmes d'information SCOLARITE (sur le secondaire) et surtout SISE (sur le supérieur) mobilisera des forces importantes. Les réformes en vue des études universitaires (harmonisation dans le cadre européen) vont nécessiter une refonte du système SISE

En matière d'évaluation des élèves, les évaluations-diagnostiques qui se pratiquaient en CE2, 6ème et 2nde, se pratiqueront désormais en CE2, 6ème et 5ème. L'accent sera mis sur les évaluations-bilans qui n'ont pas pour objectif de faire le point des acquis de chaque élève, mais visent à recueillir des informations d'ensemble à partir d'un échantillon représentatif en vue d'établir un bilan global de ces acquis, d'en étudier l'évolution ainsi que les effets de contexte d'enseignement. Ces évaluations seront pratiquées en fin d'école primaire et en fin de collège.

- **Recherche**

Les enquêtes sur la R&D qui ont fait l'objet de rénovation ces dernières années seront entrées en 2003 dans une phase de stabilité, à l'exception de l'enquête sur les objectifs socio-économiques de la recherche (la nomenclature des objectifs sera révisée en liaison avec l'OCDE).

Le système de publication mis en place au cours des années se maintiendra. Les études engagées en 2002 donneront lieu à des publications sous forme de notes d'information. Le bureau aura à cœur de maintenir la qualité des données présentées dans les pages Web mises en place en 2002.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

### 2.1 Travaux nouveaux

- **Education**

- **SIFA (Nouveau système d'information sur la formation des apprentis) :**

Une enquête sur support papier (dite enquête n° 51) demande actuellement à chaque Centre de Formation d'Apprentis de remplir des tableaux détaillés sur les effectifs d'apprentis selon les formations suivies, le sexe, l'origine scolaire, etc ... Le nouveau système consisterait pour les CFA à transmettre des fichiers individuels permettant de faire à la demande tous les croisements de critères possibles, et également de repérer les doubles entre fichiers d'élèves et fichiers d'apprentis.

Ce nouveau système sera présenté pour avis à la formation " Education-Formation " lors de sa réunion du 17 mai 2002.

- **Enquête rénovée sur l'insertion professionnelle des élèves du secondaire et des apprentis :**

Cette enquête qui déjà été présentée au comité du label, va s'exécuter sur le terrain dans sa nouvelle formule en février 2003. L'opportunité de l'enquête a fait l'objet, en plus de la consultation du CNIS, de discussions avec des partenaires (parents d'élèves, représentants de personnels). Le questionnaire et l'organisation ont été revus, et un effort de remotivation des acteurs sera fait en 2002. Si cette enquête renoue avec de meilleurs taux de réponse elle fournira des indicateurs précieux sur le devenir des élèves selon la formation précise qu'ils ont suivie, et donc des indicateurs utiles au pilotage du système éducatif (à utiliser avec prudence, comme il se doit).

- **Panel d'étudiants :**

Un panel d'élèves de 6<sup>ème</sup> a été constitué en 1995. Les élèves de ce panel vont sortir du secondaire et pour certains d'entre eux entrer dans le supérieur. Comme cela avait été fait pour le panel 1989, on en profite pour constituer un panel d'étudiants, qui apporte des informations irremplaçables sur les parcours dans le supérieur.

Ce projet d'enquête sera présenté pour avis d'opportunité à la formation " Education-Formation " lors de sa réunion du 17 mai 2002.

- **Notes au brevet :**

Les systèmes informatiques de gestion du brevet n'ayant pas été jusque là standardisés d'un département à l'autre, une remontée d'information sur les notes n'était pas possible (seuls les résultats

globaux par département remontaient). Après une période d'expérimentation en 2002, on disposera en 2003 d'un système stabilisé. On disposera ainsi d'une estimation intéressante et exhaustive, même si elle est partielle, du niveau des élèves en fin de collège. Cette information sera complétée par des évaluations directes des compétences.

**- Education spécialisée (volet statistique d'OPALE) :**

La réforme de la gestion des commissions départementales de l'éducation spécialisée est l'occasion de revoir les besoins d'information en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité. On disposera ainsi d'une source plus riche et fiable sur les solutions éducatives offertes aux élèves handicapés.

**- Elèves nouveaux arrivants non francophones :**

Ces élèves ont longtemps échappé au système d'information statistique de l'Education nationale qui est basé principalement sur une prise d'information au moment de la rentrée.

Désormais quatre remontées d'informations seront opérées par an, pour mesurer les flux d'arrivants et mieux connaître leur mode d'insertion (classes d'initiation combinée ou non à des cours en classe ordinaire dans l'enseignement primaire, classes d'adaptation dans le secondaire).

**- Système d'information du 1<sup>er</sup> degré :**

La mise en œuvre d'un nouveau système d'information doit répondre à un double objectif, en plus de l'amélioration de la gestion courante : aide au pilotage par les différents acteurs du système à tous les niveaux (école, département, académie, région) et obtention des données nécessaires à la connaissance du système éducatif. A moyen terme, ce système permettrait de doter les services statistiques d'une base de données individuelles sur les élèves du 1<sup>er</sup> degré. Cela remplacera avantageusement l'enquête actuelle sur le 1<sup>er</sup> degré qui ne demande que des tableaux agrégés sur chaque école.

Ce projet est en fin d'étude préalable. En fait de nombreux logiciels de gestion sont déjà utilisés par les écoles, les mairies, les inspections primaires. Il s'agira bien souvent de définir des normes et de passer des conventions pour faire remonter des informations normalisées. On ne peut pas espérer une mise en place en 2003 mais des expérimentations significatives.

**- Evaluation :**

***Evaluations-bilans des élèves***

Contrairement aux évaluations diagnostiques, ces évaluations-bilans n'ont pas pour objectif de faire le point des acquis de chaque élève, mais visent à recueillir des informations d'ensemble à partir d'un échantillon représentatif en vue d'établir un bilan global de ces acquis, d'en étudier l'évolution et les effets de contexte d'enseignement.

Deux évaluations de ce type, dont la préparation est déjà engagée, seront réalisés en fin d'année scolaire 2002-2003. La première s'efforcera d'établir un bilan des compétences générales des élèves en fin de collège, la seconde cherchera à établir un tel bilan en fin d'école primaire.

La conception de l'une et de l'autre tiendra compte des recommandations du HCÉÉ (Haut comité d'évaluation de l'école), notamment en s'intéressant aux compétences générales des élèves et non seulement à leurs acquis directement liés aux objectifs des programmes.

Cette orientation devrait permettre un suivi de l'évolution dans le temps des compétences des élèves, nonobstant les infléchissements apportés périodiquement aux programmes. Pour autant, ces évaluations devaient également permettre de dresser un bilan des acquis dans les disciplines.

### **Tests pratiqués dans le cadre de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)**

L'exploitation des résultats des tests passés par les jeunes lors de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), donne une image des capacités en lecture de l'ensemble d'une génération de jeunes gens et jeunes filles de 17 ans. Le travail engagé avec la direction centrale du Service National pour améliorer la prise d'information sur ces tests devait déboucher sur l'élaboration d'un indicateur permettant de suivre l'évolution de ces capacités de lecture.

### **Evaluation des acquis en lecture dans les classes de cours préparatoire à effectifs réduits : expérimentation lancée dans le cadre du Plan de prévention contre l'illettrisme dans 10 académies.**

- **Recherche**

Une nouvelle enquête sur les budgets R&D des collectivités territoriales, mise en place en 2002 sera pérennisée en 2003.

L'enquête sur les objectifs socio-économiques du BCRD sera l'objet d'une réflexion, commencée en 2001 et qui a été suspendue en 2002. Cette réflexion touchera plus particulièrement la nomenclature des objectifs.

Une enquête pilote sur la R&D dans les services devrait être menée.

## **2.2 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

- **Education**

L'amélioration de la qualité et l'extension du dispositif 'SISE' (base de données anonymées sur les étudiants) aux grands établissements et aux écoles d'ingénieurs sera poursuivie.

ACCADEMIA : ce projet consiste en une reprise et une refonte du projet OPERA, qui est une base de données d'indicateurs sur les académies et inspections académiques (niveau départemental). Le problème n'est pas tant la base de données elle-même que le consensus sur les indicateurs pertinents pour un bon pilotage à chaque niveau décisionnel et un bon dialogue entre les niveaux.

- **Recherche**

- Participation à l'enquête ERIE, enquête sur les relations inter-industrielles, menée principalement par le SESSI, qui devrait être lancée en 2003.

- Prise en charge de l'enquête Innovation auprès des entreprises faisant de la R&D à titre principal.

## **3. Opérations répétitives**

*Voir document en annexe.*

## **4. Allègement de la charge statistique**

- **Education**

La couverture totale du système 'Scolarité' (base de données anonymées sur les élèves du 2<sup>nd</sup> degré) aux établissements du second degré privés sous contrat reste un objectif pour l'année 2003 : des efforts continueront d'être menés en direction des académies en retard. Le taux de couverture des établissements du second degré hors contrat devrait lui aussi être amélioré. A court terme, les enquêtes 'papier' lancées auprès de ces établissements pourront être supprimées.

De manière générale, le service s'efforce de limiter les enquêtes exhaustives auprès des établissements en ayant recours aux enquêtes sur échantillon et à des extractions de données issues des bases de gestion au niveau académique ou national. Cet effort s'est traduit cette année par la suppression d'enquêtes papier et leur remplacement par des remontées de fichiers ou électroniques

- **Recherche**

Dans le cadre de la rénovation de l'enquête auprès des entreprises, cette préoccupation reste très présente. Le seuil d'interrogation des entreprises par questionnaire simplifié sera rehaussé. Le volet chercheur devient obligatoire au même titre que le questionnaire principal. En revanche, la fréquence d'interrogation sera réduite à une année sur deux.

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

### 5.1 Aspects régionaux et locaux

- **Education**

- Le compte satellite de l'éducation intègre à partir de 2002 les DOM. Une répartition par région des crédits en matière d'éducation paraît régulièrement dans Géographie de l'Ecole.

- Des indicateurs de performances des lycées au baccalauréat sont publiés régulièrement.

- Publication d'un recueil d'indicateurs sur les universités.

- Poursuite du développement et du déploiement du dispositif SAREF (système d'analyse de la relation 'formation-emploi') qui sert de base de référence pour la réflexion au niveau régional de la politique de formation professionnelle.

- Base renouvelée d'indicateurs sur les académies et les départements permettant des analyses comparées (flux d'élèves, offre de formation, ...) : ACCADEMIA

- **Recherche**

- Elaboration d'un nouvel *Atlas de la recherche* régional.

- Enquête sur la part de leur budget que les collectivités locales consacrent à la R&D.

### 5.2 Aspects environnement

- **Recherche**

Dans l'enquête sur les objectifs socio-économiques de la recherche publique, des questions concernent l'effort consacré par les organismes publics de recherche à la surveillance et la protection de l'environnement. Une question similaire sera introduite dans le questionnaire adressé aux entreprises.

### 5.3 Aspects européens

- **Education**

Des données sont fournies pour deux types de publications :

- celles d'EUROSTAT, les *Chiffres-clés* généraux ou à thèmes,

- celles de l'OCDE *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE* et *Analyses* dont la prochaine édition doit paraître à l'automne 2002. Ces données porteront sur l'année budgétaire 1999 pour les questionnaires financiers, sur l'année scolaire et universitaire 2000/2001 pour les effectifs inscrits, et sur 2000 pour les diplômés.

Les évaluations engagées depuis 2000 avec les organismes internationaux seront poursuivies : approche comparative des acquis des jeunes élèves français de 15-16 ans dans le cadre de l'enquête OCDE 'PISA' (Program for International Student Assessment) ; étude des méthodes d'enseignement, notamment des pratiques pédagogiques innovantes (effet des nouvelles technologies) dans le cadre de SITES ; évaluation des compétences en lecture des élèves du primaire dans le cadre de l'IEA " PIRLS " (progress international reading literacy study).

- **Recherche**

- harmonisation des méthodes et des nomenclatures utilisées dans le cadre des groupes de travail d'EUROSTAT ;

- transmission des données françaises de R&D à EUROSTAT et à l'OCDE (respectivement de données au niveau national et régional et de données détaillées, toutes régulièrement publiées) ;

- participation à l'élaboration de l'enquête communautaire sur l'innovation du SESSI ;

- rénovation du manuel de Frascati (définition de concepts internationaux en matière de R&D) piloté par l'OCDE.

## 6. Liste des publications

### Ont été publiés au titre de l'année 2001, les documents suivants :

- L'état de l'école – septembre
- Repères et références statistiques – octobre
- *Les Notes d'information*
  - partie Recherche :*
    - . Recherche et développement en 1999 et 2000 (NI n°01-50)
    - . L'effort de recherche et développement des principaux groupes français (NI n°01-41)
    - . Création ou rachat de centres de R&D : deux voies pour assurer la présence des groupes français à l'étranger (NI n° 01-26)
    - . Women in sciences in France, traduction de la note d'information sur les femmes dans la recherche publiée en 2000
  - partie Evaluation des élèves :*
    - . Journée d'appel de préparation à la défense ; résultats de l'enquête internationale PISA ; résultats de l'évaluation CE2-6ème
- *La revue Education & Formations*
  - partie Education :* Les projections du système éducatif à 10 ans (n° 58), L'éducation prioritaire (n° 61)
  - partie Recherche :* Numéro spécial sur le thème " recherche et innovation " (n° 59)
- *Les Dossiers Education & Formations*
  - partie Education :* Les docteurs en sciences et la création d'entreprises (n° 119) ; Les enquêtes d'insertion : cadre conceptuel et résultats (n° 120) ; Les pratiques actuelles de recrutement en entreprises à l'égard des jeunes diplômés bac + 4 et bac + 5 (n° 121) ; Le compte de l'éducation – années 1997 à 2000 (n° 125)
  - partie Recherche :* Recherche et développement en France : Résultats 1999, estimation 2000. Objectifs socio-économiques du BCRD 2001 (n° 126)
  - partie Evaluation des élèves :* Résultats détaillés des évaluations CE2-6ème

### Les travaux parus ou à paraître au titre de 2002 sont les suivants :

- L'état de l'école, 12ème édition – octobre
- Géographie de l'école, 9ème édition – février 2003 (*pas d'édition en 2002*)
- Les Grands chiffres de l'éducation – septembre (*pas certain qu'il y ait une édition papier*)
- L'Atlas régional de l'enseignement supérieur – 4<sup>ème</sup> trimestre
- Repères et références statistiques - septembre
- *Les Notes d'information*
  - partie Education :*
    - . Une cinquantaine de NI sont envisagées
  - partie Recherche :*
    - . L'innovation dans les banques et les assurances
    - . L'innovation dans les entreprises de R&D
    - . Les chercheurs étrangers en France
    - . Les profils scientifiques et techniques régionaux
- *La revue Education & Formations*
  - . Parcours dans l'enseignement secondaire et territoires
  - . Projection à dix ans du système éducatif
  - . Connaissance des enseignants (à paraître)
  - . L'enseignement supérieur (n° spécial) (id)
    - Les dossiers Education & Formations

***partie Education :***

- . Le compte de l'éducation 1998 à 2001
- . La réussite en Deug par université et discipline, session 1999
- . Les notes au baccalauréat par académie
- . Synthèse des études régionales sur l'insertion des lycées et apprentis
- . Prospective emploi-formation 2001-2010
- . Analyse des abandons de LP à partir d'un complément à l'enquête IVA
- . Pratiques de recrutement des PME

***partie Recherche***

- . Recherche et développement en 1999, prévisions 2000 et 2001 (résultats détaillés)
- Participation à l'ouvrage collectif : " livre blanc sur les femmes dans la recherche en France " mars 2002
- Projet de Loi de Finances 2003 (chapitre statistique du 'jaune' budgétaire)
- Ouverture en février 2002 d'un site WEB consacré à l'économie de la R&D (Statistiques et grands agrégats de base, études publiées, études en gestation dans les laboratoires de recherche)

***partie Evaluation des élèves :***

- . Les compétences des élèves à l'entrée du CP (à partir du panel « Ecoliers » de 1997)
- . Résultats de l'enquête internationale PISA (année 2000)
- . Les effets sur les compétences des élèves à l'entrée du CE2 et de la 6ème

**7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

*Voir tableau en fin de document.*

## Opérations répétitives

### Thème 1 : effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants

#### **Remontées de fichiers et collectes informatisées**

- 16 } Les effectifs d'élèves dans les établissements publics et privés du 2<sup>nd</sup> degré
- 17 } (application Scolarité)
- 18 }
- 40 } Les projections départementales et académiques à un an des effectifs d'élèves du 1<sup>er</sup> degré public et privé sous contrat
- 41 } Les projections académiques à un an d'effectifs d'élèves du 2<sup>nd</sup> degré public et privé sous contrat
- 47 } Suivi de la scolarité des élèves du 2<sup>nd</sup> degré du Panel 1995
- 45 } Les effectifs d'étudiants et de diplômés des établissements publics universitaires (application SISE)
- 20 } Les nouveaux inscrits en première année de 1<sup>er</sup> cycle dans les établissements publics universitaires
- 54 } Les effectifs des IUFM (application SISE)
- 48 } Les établissements publics et privés d'enseignement supérieur artistique et culturel

#### **Collectes par questionnaire**

- 19 Les effectifs d'élèves dans les établissements publics et privés de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- 32 La scolarisation dans les établissements hospitaliers, médico-éducatifs et socio-éducatifs
- 43 Suivi de la scolarité des élèves du 1<sup>er</sup> degré du Panel 1997
- 10 Les effectifs d'apprentis (enquête rapide)
- 51 Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (CFA) (enquête détaillée) (*pour les CFA ne fournissant pas de fichier informatique*)
- 48 Les établissements publics et privés d'enseignement supérieur artistique et culturel
- 26 Les effectifs d'étudiants des établissements publics et privés d'enseignement supérieur, non rattachés aux universités (*pour les établissements hors SISE*)
- 27 Les écoles d'ingénieurs publiques et privées (*pour les établissements hors SISE*)
- 50 Le devenir des bacheliers (suivi des élèves du panel 89 après le baccalauréat)

### Thème 2 : personnels enseignants et non-enseignants

#### **Remontées de fichiers et collectes informatisées**

- 65 Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'Éducation nationale (fichiers de paye)
- 29 Les mouvements des corps d'instituteurs et professeurs des écoles : constat et prévisions
- 22 Le service des enseignants dans les établissements publics du 2<sup>nd</sup> degré
- 31 Les maîtres auxiliaires

#### **Collectes par questionnaire**

- 7 Répartition des postes et personnels relevant de l' AIS, affectation à l'issue des stages de spécialisation, programmation des besoins en matière de formation spécialisée
- 64 Les absences non remplacées
- 30 Panel de chefs d'établissements du 2<sup>nd</sup> degré

### Thème 3 : les établissements scolaires et universitaires

#### **Remontées de fichiers et collectes informatisées**

- 14 Les équipements sportifs des établissements d'enseignement supérieur
- 5 Base Centrale des Établissements (BCE)
- 52 Parc immobilier et capacités d'accueil des établissements publics du 2<sup>nd</sup> degré
- 70 Les technologies de l'information et de la communication

#### **Collectes par questionnaire**

- 21 Parc immobilier des établissements d'enseignement supérieur : inventaire des surfaces des locaux et espaces non bâtis

### Thème 4 : aspects financiers, moyens consacrés à l'enseignement et à la recherche

#### **Remontées de fichiers et collectes informatisées**

- 1 Dépenses et recettes des établissements publics d'enseignement du 2<sup>nd</sup> degré en 2002

#### **Collectes par questionnaire**

- 15 Les budgets R&D des collectivités territoriales
- 8 Recensement des subventions reçues au titre de la taxe d'apprentissage par les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale en 2002 (année de salaires 2001)
- 33 Les moyens consacrés à la Recherche & Développement dans les entreprises
- 34 Les intentions des entreprises en matière de R & D (enquête conjoncturelle)

#### **Collectes par questionnaire**

- 35 Les moyens consacrés à la R & D dans les organismes publics et services ministériels
- 36 La recherche dans les CHU et centres de lutte contre le cancer (CLCC)
- 37 La recherche dans les associations
- 38 Les objectifs socio-économiques du BCRD

### Thème 5 : vie scolaire et universitaire, examens, diplômes et bourses

#### **Remontées de fichiers et collectes informatisées**

- 4 Les résultats aux examens des enseignements technologiques et professionnel (session 2003)
- 61 Les résultats aux examens du Brevet (session 2003) (*enquête rapide sur les résultats agrégés par département*)
- 59 Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel : session 2003 (*enquête rapide sur les résultats agrégés par académie*)
- 60 Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel : session 2003 (*résultats et notes au niveau individuel*)
- 76 Recensement des phénomènes de violence dans les établissements du second degré et les circonscriptions du premier degré
- 55 Les élèves et étudiants boursiers des établissements d'enseignement supérieur
- 62 La validation des acquis professionnels pour les diplômes professionnels et technologiques

#### **Collectes par questionnaire**

- 25 Les nouveaux bacheliers entrés en 1<sup>ère</sup> année de DEUG
- 67 La validation des acquis professionnels dans les établissements d'enseignement supérieur
- 13 Recensement des diplômes universitaires à l'issue de l'année universitaire (pour les établissements hors SISE - dernière année)

**Thème 6 : formation continue****Remontées de fichiers et collectes informatisées**

- 42 La formation continue des enseignants et des ATOSS
- 63 Bilan des actions de formation continue dans les GRETA et les CAFOC
- 6 Bilan des actions de formation continue des établissements d'enseignement supérieur

**Thème 7 : insertion, liaison formation-emploi****Remontées de fichiers et collectes informatisées**

- 73 Suivi statistique sur les emplois-jeunes

**Collecte par questionnaire**

- 57 Suivi des élèves du panel 95 quittant le système éducatif
- 74 L'insertion professionnelle des jeunes sortis des lycées
- 75 L'insertion professionnelle des jeunes sortis d'apprentissage

**Thème 8 : observatoire des acquis des élèves****Collecte par questionnaire**

- 80 Évaluation des acquis fondamentaux de la langue française dans le cadre de la journée APD

**Les évaluations nationales**

- Évaluation nationale diagnostique à l'entrée en 5ème
- Évaluation nationale diagnostique à l'entrée en CE2
- Évaluation nationale diagnostique à l'entrée en 6ème

**Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité**

DARES - Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle

*(Noter que ce qui relève de l'emploi, dans le programme de la DARES, est examiné par la formation Emploi, revenus)*

**1. Exposé de synthèse**

*Au stade actuel de la réflexion concernant le programme de travail, compte tenu des modifications probables des mesures existantes ou de l'introduction de dispositifs nouveaux voulus par le nouveau gouvernement, il est difficile de lister avec exhaustivité les enquêtes qui seront conduites en 2003.*

Toutefois on peut estimer que des travaux dans les champs suivants seront poursuivis :

- évaluation des trajectoires de bénéficiaires des dispositifs de la politique de l'emploi (« Panel des bénéficiaires de dispositifs d'emploi ou de formation » « travaux sur les structures d'insertion pour l'activité économique » « travaux sur le PARE – PAP »). Au panel des bénéficiaires de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle sera associée en 2003 une interrogation des employeurs des bénéficiaires de ces dispositifs CQ Apprentissage CIE dans un objectif de rendre compte de l'impact des politiques de gestion de la main d'œuvre des firmes sur les trajectoires des personnes en contrat aidé ;

- exploitation des fichiers des organismes employeurs dans les secteurs marchand et non marchand et en particulier mesure de l'impact de la modification du contrat initiative emploi ;
- analyses territorialisées des politiques de l'emploi ;
- poursuite des travaux portant sur la relation entre compétitivité des entreprises et usage de la formation professionnelle ;
- construction d'un fichier commun (en lien avec les conseils régionaux, l'AFPA, l'Unédic, l'Etat) des demandeurs d'emploi en formation. Au cours de l'année 2003 une étude de faisabilité sera réalisée pour constitution de la base fin 2003 sur les données de l'année 2002..

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

- Après une enquête auprès des structures utilisatrices du titre emploi service menée en 2002, il est probable que dans le cadre du développement des services aux personnes soit conduite une enquête auprès des bénéficiaires : besoins couverts, mode d'usage, participation financière.
- Dans le cadre des travaux de l'instance interministérielle d'évaluation des aides aux très petites entreprises, le département « politiques d'emploi » pourrait lancer une enquête sur l'utilisation qu'elles font des aides à l'emploi (connaissance, usage, contentieux).
- En prolongement des études par panel portant sur le devenir des bénéficiaires des contrats de formation en alternance, le département « formation professionnelle et insertion des jeunes » envisage de lancer de nouvelles enquêtes auprès des entreprises utilisatrices de contrats d'orientation et de contrats de qualification adultes, et plus largement d'entreprises susceptibles d'y avoir recours, pour mieux comprendre les raisons du faible développement de ces dispositifs.
- Une enquête qualitative sur le devenir des bénéficiaires des bilans de compétence sera réalisée en collaboration avec deux équipes de chercheurs.
- En 2003, la DARES réalisera une enquête sur la satisfaction des usagers des missions locales.

## **3. Opérations répétitives**

La sous direction continuera à suivre les données relatives aux différents dispositifs de la politique d'emploi et de formation professionnelle : ces dispositifs font l'objet de remontées statistiques mensuelles (tableau de bord) et de publications annuelles sur les caractéristiques des bénéficiaires, des utilisateurs et des mesures. Pour mémoire, les dispositifs concernés sont les suivants : contrat initiative emploi, contrat emploi solidarité, contrat emploi consolidé, contrat emploi jeune, contrat de qualification, contrat de qualification adulte, contrat d'adaptation, contrat d'orientation, stage SIFE collectif, stage SIFE individuel, stage d'accès à l'emploi, ACCRE (aide à la création d'entreprise), EDEN (aide à la création d'entreprise), TRACE, emplois familiaux, chèque conseil, entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprise d'intérim d'insertion, adulte relais, exonérations de charges zonées. Le suivi statistique des bénéficiaires de la mesure « Aide à l'emploi des jeunes en entreprise » sera assuré.

En 2003, elle poursuivra l'enquête par panel auprès des bénéficiaires des 10 principaux dispositifs de l'emploi et de la formation professionnelle et publiera les résultats et analyses de la première phase d'interrogations. La seconde interrogation sera réalisée au courant de l'année 2003.

Le département « politiques d'emploi » terminera les travaux d'exploitation des travaux menés sur les caractéristiques des personnes passées dans une structure d'insertion par l'activité économique.

Le début de l'année 2003 devrait également voir se réaliser l'enquête auprès des structures d'insertion lancée fin 2002 et dont les phases d'interrogation puis d'exploitation sont programmées début 2003.

Le département « formation professionnelle et insertion des jeunes » conduira l'enquête annuelle auprès des jeunes sortis du programme « nouveaux services-emplois jeunes » (cinquième et dernière interrogation fin 2003).

Sur le champ de la formation professionnelle, il réalisera des travaux statistiques sur les organismes de formation (exploitation des bilans pédagogiques et financiers), sur l'action des conseils régionaux en matière de formation professionnelle (enquête annuelle), sur les bilans de compétences (enquête annuelle auprès des organismes prestataires).

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

La sous-direction dont le système d'information statistique est largement adossé au système de gestion des politiques poursuivra ses travaux en matière de rationalisation de son système d'information en concertation avec les services partenaires ou prestataires à la source de l'information (CNASEA, ANPE, UNEDIC, ACOSS, MSA) : renouvellement des conventions, clarification des référentiels.

Elle poursuivra sa concertation avec l'ACOSS pour bénéficier des fichiers sources de cet organisme afin de limiter le nombre d'enquêtes dans le champ des exonérations.

Elle participe au projet de dématérialisation des bilans pédagogiques et financiers initié par le ministère de l'emploi et de la solidarité, bilans renseignés annuellement par les organismes de formation. Ce projet testé en 2002 dans trois départements devrait permettre en 2003 d'alléger la tâche de saisie de l'information et rendre plus fiables les informations collectées.

Le projet « système automatisé national pour l'alternance et l'apprentissage », actuellement en test, devrait permettre à l'avenir une saisie directe des informations contenues dans les conventions relatives à l'alternance et à l'apprentissage par les organismes interfaces. Les retards pris dans la phase test de cette application ne devraient pas permettre de la généraliser en 2003.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2003**

- **Aspects régionaux et locaux**

Dans le champ de la création d'entreprise et en particulier de l'aide aux très petites entreprises, objet d'une évaluation nationale sur l'initiative du Conseil national de l'évaluation, la DARES mènera des études pour compléter les travaux de l'instance et les affiner. Des travaux seront également conduits à partir des fichiers SINE et SUSE pour appréhender l'impact des aides sur la survie et la performance des entreprises aidées.

Un accent particulier sera mis sur l'évolution du système d'information et sa territorialisation dans le double domaine des politiques de la ville et des politiques régionales.

## 6. Liste des publications

À paraître :

- en juin 2002, *Premières synthèses* annuel sur l'opinion des français sur le chômage ;
- en juillet 2002, *Premières synthèses* annuel sur les exonérations territoriales ;
- en septembre 2002, *Premières synthèses* sur les sorties des programmes Contrat Emploi Jeunes.

*Les dossiers de la DARES :*

- Bilan des Politiques de l'Emploi

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Voir tableau en fin de document.*

### **Ministère de la fonction publique, de la réforme de l'État et de l'aménagement du territoire**

DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

#### **Opérations répétitives**

##### **- Enquête annuelle auprès des directions de personnel**

Elle porte sur le champ de la fonction publique de l'État.

. la formation professionnelle des agents de l'État

A partir de l'enquête portant sur l'année 2001, de nouvelles questions sont intégrées, portant, en particulier, sur les domaines de formation.

#### **Publications**

Les résultats de chaque enquête font l'objet d'un rapport spécifique transmis aux directeurs de personnel et aux organisations syndicales. Les résultats synthétiques sont publiés dans le rapport annuel de la fonction publique et de la réforme de l'État (à l'automne de chaque année).

## **Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

*Voir tableau en fin de document.*

### **Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales**

Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER

#### **Opérations répétitives**

##### **- Enquête annuelle sur les effectifs d'élèves auprès de tous les établissements publics et privés d'enseignement général, technologique et professionnel agricole :**

Enquête à caractère administratif, exhaustive auprès de 860 établissements.

**- Enquête annuelle sur la formation professionnelle continue auprès de tous les centres agricoles publics et privés :**

Enquête à caractère administratif, exhaustive auprès de 500 établissements.

**- Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des élèves et des apprentis sortis de l'enseignement agricole :**

Enquête statistique obligatoire auprès des ménages. Les enquêtés sont sortant d'environ 1 000 établissements et centres de formation d'apprenti (les établissements et centres existant sont exhaustivement concernés).

En 2003, elle s'adressera aux sortants 1999 du niveau IV (les baccalauréats et le brevet de technicien agricole) ainsi qu'au niveau CAPA (enquête téléphonique auprès d'un échantillon d'anciens élèves et apprentis).

Elle analyse le cheminement scolaire et professionnel des jeunes durant les 45 mois qui suivent une formation professionnelle agricole terminée en 1999.

**Travaux nouveaux : enquête renouvelée**

L'enquête annuelle sur les effectifs d'élèves auprès de tous les établissements publics et privés d'enseignement général, technologique et professionnel agricole sera modifiée avec la mise en place du nouveau système d'information de la direction générale de l'enseignement et de la recherche, et selon l'avancement de la mise en place des nouveaux outils.

**Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

*Voir tableau en fin de document.*

**Centre d'études et de recherches sur les qualifications - CEREQ**

Département Production et usage de la formation continue - DFC

**1. Introduction**

Le DFC n'envisage pas de lancement de nouvelles enquêtes statistiques pour 2003. Il poursuivra l'exploitation des enquêtes réalisées précédemment et reconduira les enquêtes sur les déclarations des dépenses de formation continue des entreprises (24-83) ainsi que la seconde vague d'interrogation d'un panel d'organismes de formation. Celle-ci, après avis favorable du CNIS, était prévue en 2002 ; elle est reportée en 2003 en raison de difficultés rencontrées dans la collecte et le traitement de l'information.

**2. Travaux nouveaux**

Néant.

**3. Opérations répétitives**

Collecte et exploitation de l'enquête administrative (DGEFP) des déclarations des dépenses de formation continue des entreprises (24-83).

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Néant

#### **5. Aspects particuliers du programme 2003**

Néant.

#### **6. Liste des publications**

Février 2001	<i>Bref</i> sur les premiers résultats de l'enquête FC 2000
Octobre 2001	<i>Bref</i> sur la comparaison hommes/femmes dans l'accès à la formation continue (FC 2000)
Décembre 2001	Rapport 24-83
Avril 2002	<i>Bref</i> - La formation continue dans le public et le privé
En préparation :	
Eté 2002	<i>Bref</i> - Enquête européenne CVTS-2 sur la formation continue, comparaison en France avec CVTS-1
Rentrée 2002	<i>Bref</i> - Les organismes de formation en France (Panel)
Rentrée 2002	<i>Bref</i> - La formation continue financée par les entreprises en Europe (CVTS 2)
Début 2003	Numéro spécial de la revue <i>Formation Emploi</i> sur les exploitations de l'enquête FC 2000

#### **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

*Voir tableau en fin de document.*

Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2003  
présentés à d'autres formations du CNIS

(Pour information)

**Formation Démographie, conditions de vie**

**Formation Emploi, revenus**

**Formation Environnement**

**Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie**

**Formation Santé, protection sociale**

**Formation Transport, tourisme**

**Formation Démographie, conditions de vie**

**Ministère de la culture et de la communication  
Département des études et de la prospective (DEP)**

**Travaux nouveaux**

- Dans le domaine des enseignements artistiques, un projet d'enquête nouvelle auprès d'un échantillon d'élèves des écoles de musique, a pour objectif principal d'analyser leur parcours, leur motivation, leur degré d'investissement, leur pratique musicale en dehors de l'école.

**Opérations répétitives**

- Poursuite des enquêtes annuelles sur l'enseignement artistique spécialisé :
  - enquête sur l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique dans les écoles de musique et d'art dramatique contrôlées par le ministère,
  - enquête en collaboration avec le ministère de l'éducation sur les établissements publics et privés d'enseignement supérieur (écoles d'art, conservatoires supérieurs de musique, de théâtre).
- Suivi annuel des formations artistiques et culturelles dans le cadre scolaire et universitaire : exploitation des données du ministère de l'éducation sur les formations universitaires et sur l'enseignement professionnel dans le cadre scolaire

**INSEE - Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages  
Division Conditions de vie des ménages**

Le dispositif des enquêtes permanentes sur les conditions de vie (EPCV) permettra de poursuivre les séries d'indicateurs sociaux. Cette année, deux plates-formes sont prévues, en mai et octobre. La première, en collaboration avec les deux ministères concernés, portera sur la participation à la vie culturelle et sportive et fait suite aux recommandations de la formation « Démographie-Conditions de

vie » du CNIS. La seconde portera sur le thème « **éducation et familles** », 11 ans après l'enquête sur « l'effort d'éducation des familles » de mai 1992.

Le thème "**éducation et famille**" sera exploré en octobre 2003. Menée en collaboration avec la DPD de l'éducation nationale, l'INED, la CNAF, le CERC, et la DREES, l'objectif général de cette enquête est d'étudier dans leur globalité les pratiques éducatives des familles : dans le cadre des relations avec l'école, mais également les préoccupations pédagogiques mises en œuvre au quotidien.

En actualisant les données de l'enquête « Efforts éducatifs des familles » réalisée en 1992, l'enquête permettrait en particulier des exploitations en évolution afin de mesurer les modifications de comportements des familles en lien avec les mutations du système scolaire, et l'évolution des attentes et ambitions des parents.

C'est également l'occasion d'explorer des thèmes complémentaires en particulier sur l'éducation au quotidien (les relations entre parents et enfants, la scolarisation hors école, les vacances scolaires ...).

## Ministère des sports

### Direction du personnel et de l'administration - Mission statistique

La formation du nouveau gouvernement en mai 2003 s'est traduite par la séparation des domaines "jeunesse" et "sport" dans deux départements ministériels. Cependant la mission statistique devrait conserver les mêmes objectifs, réalisant pour l'essentiel des travaux sur le sport, notamment l'élaboration d'un compte du sport, et menant, en tant que de besoin, des travaux sur la jeunesse et l'éducation populaire pour le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

- Sur le champ « statistique, études et évaluation », d'autres structures internes au MJS interviennent, notamment l'observatoire des activités physiques, des pratiques sportives et des métiers du sport (dépendant du CNAPS : conseil national des activités physiques et sportives), créé en juin 2001 et chargé d'un rapport annuel au parlement et au gouvernement sur le développement des activités physiques et sportives. L'Observatoire national des métiers et de l'animation du sport (ONMAS) qui a pour mission « de conduire des enquêtes qualitatives et quantitatives en matière d'emploi et de **formation dans le domaine des métiers de l'animation et du sport** », est sous double tutelle : éducation nationale d'une part, sports de l'autre.

- Rénovation des **statistiques de diplômes** délivrés par le ministère (et des candidats) : La délivrance des diplômes est organisée dans chaque région par les directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports (DRDJS). L'existence de documents d'inscription aux examens pour la délivrance des diplômes du ministère devrait permettre de recenser les diplômes et le profil des diplômés sans passer par une remontée d'informations supplémentaires.

## Formation Emploi, revenus

### INSEE - Département Emploi et revenus d'activité

#### Division Emploi

- Le régime des enquêtes complémentaires attachées à l'enquête Emploi en continu est en cours de définition. En 2003, il n'y aura pas d'enquête complémentaire. Cependant l'enquête en continu intégrera, pour tous les logements du sixième sortant, d'un module ad-hoc européen sur **la formation tout au long de la vie** (life long learning). Le module ad-hoc s'apparente à une enquête complémentaire très courte, comportant 15 à 20 questions, qui fait suite à l'enquête Emploi, exclusivement pour les personnes interrogées pour la dernière fois dans l'enquête principale. Pour des raisons de cohérence avec le questionnaire de l'enquête Emploi en continu, la partie « formation » de l'enquête Emploi est repoussée en fin de questionnaire et devient le début du questionnaire du module ad-hoc.

- La sixième édition de l'enquête **Formation Qualification Professionnelle (FQP)** devrait être réalisée au second trimestre de 2003. Le projet a débuté au cours de l'année 2001. Le dossier d'expression des besoins a été soumis au Comité des Investissements de l'Insee à l'automne 2001. Cinq partenaires financeront la collecte de l'enquête, à hauteur de presque moitié du coût total de collecte. Le projet de questionnaire, très largement comparable à celui des éditions précédentes, et rendant mieux compte des mobilités professionnelles et de leurs déterminants, a été testé en juillet 2002. Un second et dernier test aura lieu en novembre. L'enquête FQP pourrait être suivie fin 2003 d'un complément Information et Vie quotidienne (IVQ).

- Parmi les systèmes statistiques de synthèse construits à partir de l'enquête emploi, les **Bilans Formation-emploi**, réalisés en partenariat, principalement avec le CEREQ, la DPD et maintenant la DARES, occupent une place privilégiée. Suite à la réflexion menée sur la poursuite de leur réalisation annuelle, à la fois sous l'angle de l'opportunité, du partage des tâches entre les différents partenaires, des moyens humains disponibles et des investigations méthodologiques nécessaires en 2001, il a été décidé de publier un bilan en 2003 sous forme d'un numéro spécial d'*Economie et Statistique* incorporant 5 à 8 articles.

- **L'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ)** fait suite à l'enquête internationale IALS menée par l'OCDE en 1994. Celle-ci portait sur la littératie et sur la numératie des adultes (compréhension de textes suivis et/ou quantitatifs). La France avait contesté les principes méthodologiques de collecte et d'exploitation de IALS et avait finalement décidé de s'en retirer. Toutefois, l'appareil statistique français désirent investir dans le domaine de la mesure des compétences des adultes, un groupe réunissant l'INSEE, la Direction de la programmation et du Développement (Ministère de l'Éducation Nationale) et des chercheurs de l'INED et de l'INETOP (Institut National d'Étude du Travail et d'Orientation Professionnelle) a été créé. Ce groupe a élaboré une enquête essayant d'apporter une réponse aux critiques qui avaient été formulées. Après un test très encourageant, une enquête méthodologique a eu lieu en novembre 2002. Elle portait sur 3 000 personnes environ et concernait la littératie et la numératie. On envisage de réaliser une enquête IVQ de plus grande taille au quatrième trimestre 2003. Son échantillon serait tiré dans celui de l'enquête FQP du printemps 2003 et les personnes potentiellement illettrées seraient surreprésentées.

## **CEREQ - Département Entrées dans la vie active**

*Le passage d'enquêtes de cheminement segmentées par niveau de formation à l'interrogation unique d'une génération de **sortants de formation initiale** (au sens du bilan formation-emploi) représente une inflexion importante du système statistique d'observation de l'insertion professionnelle au CEREQ. L'enquête Génération 92 a amorcé ce nouveau dispositif qui rend possible des exploitations correspondant à de fortes attentes des utilisateurs (comparaison d'indicateurs d'insertion standard selon le diplôme, le domaine de formation ; entrée des débutants dans les différentes catégories sociales ou familles de professions ; entrée des débutants dans les secteurs d'activité).*

Depuis l'automne 1999, le CEREQ travaille à la mise en cohérence de l'ensemble de son système d'enquêtes sur l'insertion professionnelle, en tenant compte de l'apport de l'enquête Génération 92. Le souci de produire périodiquement des résultats comparables conduit à proposer la réalisation régulière d'enquêtes de type Génération.

On peut distinguer deux finalités principales pour ces enquêtes :

- produire des données standards, dans un délai relativement court après l'interrogation, et comparables d'une enquête à l'autre, dans une perspective d'aide à la décision. Les indicateurs utilisés sont des indicateurs d'état (taux d'emploi, taux de chômage, PCS....) et de parcours mis au point au cours de l'exploitation de Génération 92.

- contribuer à la compréhension des processus d'insertion en mettant l'accent sur une analyse approfondie des parcours et des premières mobilités sur 5 à 7 ans après la sortie du système éducatif. Une hypothèse envisageable, qui placerait la France dans une logique voisine de celle de certains de ses partenaires européens, pourrait même être de prévoir une troisième interrogation partielle à 9 ans, permettant d'aller vers du longitudinal long.

Par rapport au précédent dispositif d'enquête, les enquêtes Génération intégreront les préoccupations particulières touchant à la mesure statistique de l'impact des politiques d'emploi, jusque-là traitées dans le cadre d'enquêtes spécifiques (panels jeunes).

Les enquêtes Génération s'enchaîneraient au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les 3 ans.

Ce dispositif doit permettre aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux formation, de certaines spécialités de formation ou sur des jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. Les échantillons pourraient donc être élargis.

### **Suivi du programme à moyen terme 1999-2003**

Le déroulement du programme d'enquêtes à moyen terme est largement infléchi dans un souci d'harmonisation du dispositif. Les enquêtes complémentaires (panels jeunes, enquête enseignement supérieur), conçues avant le lancement d'enquêtes de type Génération ont été articulées avec elles.

#### **- Prolongation du panel d'élèves DEP sur les questions d'insertion professionnelle. Futur panel jeunes**

*Le projet d'extension de l'interrogation du panel d'élèves DPD sous forme d'une enquête statistique exhaustive est abandonné.*

#### **- Enquête de cheminement longue durée**

*A titre expérimental, une interrogation d'une partie de l'échantillon de l'enquête Génération 1992 sur 10 ans est prévue en 2002. En l'absence d'actions préalables pour fidéliser un échantillon de jeunes, cette opération relève plus d'un test que d'une véritable enquête.*

### **Enseignement supérieur**

*La reconduction en 2001 (diplômés 98) de l'enquête conjoncturelle auprès des diplômés de l'enseignement supérieur n'a pas été adoptée. Les enquêtes Génération intègrent désormais le champ du supérieur, pour une production de résultats tous les trois ans.*

### **Enquête Génération**

Une nouvelle génération est interrogée tous les trois ans (génération pleine, mini-génération en alternance). Les préoccupations de suivi de la politique d'emploi sont incluses dans ces enquêtes, qui suivent aussi l'insertion des diplômés du supérieur.

## **Centre d'études de l'emploi (CEE)**

### **Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

- Dans le cadre de l'ACI « recomposition des temps de la vie » et d'une thèse, exploitation de l'enquête de la DARES « Étude de l'emploi des salariés selon l'âge » (ESSA) :

On propose deux approches complémentaires qui devraient se recouper largement tout en gardant chacune son intérêt propre :

L'une procède de façon inductive pour dresser une typologie des comportements des entreprises vis-à-vis des salariés âgés. L'objectif de cette typologie est d'identifier de façon inductive des ensembles cohérents de pratiques dans la gestion des salariés âgés et de voir dans quelle mesure ils recourent des caractéristiques individuelles ou sectorielles des entreprises. On pourra procéder pour ce faire à une analyse en composante principale (analyse factorielle des correspondances). Les pratiques concernant les salariés âgés seront identifiées, dans cinq dimensions, en privilégiant les indicateurs suivants : recrutement, départs, **formation**, promotion, conditions de travail et, concernant les entreprises, l'activité, la situation, la perception des salariés âgés.

L'autre teste une double hypothèse : ces comportements sont clivés selon qu'on a affaire à une gestion de type « marché interne » ou non ; dans une partie des entreprises à « marchés internes », ceux-ci ont été remis en cause par des chocs (technologiques, économiques) ou des déséquilibres (démographiques) ; cette « déstabilisation des marchés internes » est un facteur supplémentaire de dégradation de la position des salariés âgés

- Fichier historique de l'ANPE (noyau statistique au 1/10ème) :

Ce fichier est utilisé pour estimer des durées de chômage dans le but de tester l'interprétation en termes de file d'attente de la structure des taux de chômage par **niveau de scolarisation**.

- Conception et préparation d'une nouvelle enquête COI (Changements organisationnels et informatisation) prévue pour les années 2003 - 2004 :

Les exploitations de COI tendent à montrer que l'investissement dans les outils informatiques, tout comme les réorganisations participent à un mouvement de rationalisation de la production de connaissance auquel l'ensemble des salariés contribuent. A ce titre, COI complète très bien le dispositif des enquêtes traditionnelles sur l'innovation plus focalisées sur la fonction « recherche » ou « conception » de l'entreprise. L'interrogation des salariés est riche d'enseignements pour analyser la production de connaissances dans l'entreprise puisque celle-ci est rarement maîtrisée par les directions. La **formation de savoirs** sur les produits et la technologie dépend en effet étroitement des échanges, souvent informels, que les salariés entretiennent entre eux et avec des personnes extérieures à l'entreprises.

Il en est de même en matière de **formation de compétences**. Le salarié apporte un point de vue informé sur l'effort d'apprentissage qu'il doit réaliser pour tenir son poste de travail lorsque celui-ci évolue et sur les difficultés qu'il rencontre pour faire reconnaître les compétences nouvelles qu'il acquiert et ainsi les transformer en qualification. Notamment, les traitements statistiques de COI et les post-enquêtes réalisées montrent que le travail collectif se développe dans les entreprises réorganisées mais comme c'est souvent au sein de groupes dont le contour est différent de celui des groupes de métiers, les salariés devenus plus interdépendants ont du mal à faire reconnaître leurs compétences.

Un nouveau volet « salariés » de COI devrait affiner l'interrogation sur la communication et le travail collectif tout en traitant de manière plus systématique de la formation et de la reconnaissance des compétences.

## Formation Environnement

### Institut français de l'environnement (IFEN)

Du côté de l'emploi, **des formations** et des métiers, l'observatoire ORME reprendra les travaux interrompus en 2000 sur l'adéquation des formations à l'environnement et leurs débouchés. Pour ce faire, une réactualisation de l'inventaire de ces formations sera une priorité.

## Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie

### Ministère de la défense

Observatoire économique de la défense (OED) - Observatoire social de la défense (OSD)

#### Publication

- Bilan social annuel : personnels, mouvements, **formation**, conditions de travail, relations professionnelles, politique sociale, etc... (OSD).

## Formation Santé, protection sociale

### Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF)

Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER)

#### Opérations répétitives

SOURCE	PERIODICITE	OBSERVATIONS
<i>Questionnaire Formation</i>	Décembre	Enquête interne auprès des CAF
<i>Statistiques Formation professionnelle allocataires</i>	Décembre	Exploitation déclaration fiscale 2483

### Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité

### Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

#### - Enquête en milieu scolaire :

On dispose de premiers résultats sur l'ensemble de l'**enquête en milieu scolaire**, mise en place avec le ministère de l'Éducation nationale sur les trois classes d'âges concernées par les bilans de santé et un nouveau cycle triennal démarrera au cours de l'année scolaire 2002-2003.

L'enquête, réalisée au cours de l'année scolaire 2001-2002 auprès d'un échantillon d'élèves de classe de CM2 parachève la mise en place du cycle triennal d'enquêtes (bilans de santé de la sixième année, classe de 3<sup>ème</sup>, classe de CM2). En complément des interrogations présentes dans les deux enquêtes précédentes, il est introduit un questionnement sur l'activité physique et les habitudes alimentaires ainsi que sur les accidents de la vie courante.

**La pérennisation du cycle triennal d'enquêtes sera formalisée dans un accord-cadre entre la DREES, la DGS et la DESCO et l'InVS.**

#### - Enquête annuelle auprès des Commissions Départementales de l'Éducation Spéciale :

Cette enquête menée en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale permet de déterminer l'activité des commissions : demandes et attributions de prestations, **orientations des enfants handicapés vers les établissements** et services médico-éducatifs.

La DREES participe par ailleurs aux « comité de pilotage » et « comité utilisateurs » de la refonte, lancée en 2000, de l'application informatique locale des CDES nommée OPALES (Outils de Pilotage et d'Admistration Locale de l'Education Spéciale). Y sont définis les nouveaux modules de l'application et les outils de pilotage qu'ils généreront. L'application OPALES devrait permettre en 2003

d'améliorer l'information sur l'orientation des enfants dans le secteur médico-éducatif (avec une mesure des listes d'attente et des écarts entre, notamment, les orientations souhaitées et les placements réalisés).

**- Remontées des Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel :**

La DREES assure un suivi trimestriel des demandes d'attribution de l'Allocation aux Adultes Handicapés, et des décisions des COTOREP.

En 2001 ont été testées des extractions des bases de données des COTOREP (sur 5 départements). Ces extractions seront en 2002 étendues à l'ensemble des COTOREP après avis de la CNIL, et en liaison avec la mission d'appui au fonctionnement des COTOREP, la Direction Générale de l'Action Sociale et la Délégation Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Elles permettront d'analyser l'activité des commissions, qu'il s'agisse de celle **liée à la formation** et à l'insertion professionnelle ou de celle liée à l'attribution de prestations et aux orientations vers le secteur médico-social. A la suite d'une période de recouvrement permettant de vérifier la cohérence des résultats, les remontées spécifiques sur l'AAH pourraient ensuite être abandonnées.

La DREES participe également à la refonte du système d'information des COTOREP engagée à l'automne 2000.

**Opérations répétitives**

INTITULÉ	NATURE DE L'INVESTIGATION ET PÉRIODICITÉ	UNITÉ(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PRINCIPALE(S) VARIABLES
<b>PERSONNELS ET PROFESSIONS</b>				
Écoles de formation de santé et d'action sociale	Enquête annuelle menée en commun avec le Ministère de l'Éducation Nationale	Environ un millier d'écoles	Exhaustif	Effectifs des élèves - Nombre de diplômés
<b>ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION</b>				
Enquête en milieu scolaire	Examens de santé réalisés par la médecine scolaire (annuelle)	Balayage successif de plusieurs classes d'âge sur un rythme triennal (bilan à 6 ans, en classe de 3 <sup>ème</sup> , en CM2)	Sondage stratifié par académie	Poids et taille, pathologies chroniques, vaccination, asthme et allergies
<b>POLITIQUE DE LA VIEILLESSE, DU HANDICAP ET DE LA DÉPENDANCE</b>				
Commissions Départementales de l'Éducation Spéciale (CDES)	Exploitation statistique des remontées des CDES	Dossiers traités	France entière	Caractéristiques et activité de la CDES - Analyse des demandes et des décisions
Suivi des décisions des COTOREP	Exploitation statistique de remontées des COTOREP	Dossiers traités	France entière	Analyse des demandes et des décisions relatives à : - AAH orientation vers des établissements d'hébergement, orientation professionnelle, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

## Formation Transport, tourisme

### Ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer

Direction des affaires économiques et internationales

Service économique et statistique (SES)

#### Opérations répétitives

##### - Transports routiers de marchandises :

Tableau de bord de l'emploi et de la formation du groupe AFT-IFTIM : enquête sur l'emploi et la formation dans la branche transport (au sens de la convention collective) réalisée annuellement auprès de 2 000 établissements (y compris de transport routier de voyageurs).

### Récapitulation des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

#### Education

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Elaboration d'outils d'évaluation sur les compétences des élèves à l'oral en préélémentaire et élémentaire	DPDD1	Non poursuivi	Poursuite de l'étude lancée en 1998 auprès des enseignants et des chercheurs
Dispositif de mesure des absences des enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré public et de leur remplacement	DPDC5	Application informatique en attente	A partir de l'extraction de données issues de bases de gestion académiques et en liaison avec les services académiques
Analyse de l'accès et des cheminements en 1 <sup>er</sup> cycle (abandons, reprises d'études, etc)	DPDC2	Fait	Les résultats du panel d'étudiants donnent lieu régulièrement à la publication d'une <i>Note d'information</i>
Remontée systématique sur l'équipement en matériel informatique des établissements du 2 <sup>nd</sup> degré public	DPDC6	Fait	Collecte par le WEB à raison de deux remontées par an, en juin et en octobre
Etude des conditions de la professionnalisation des aides-éducateurs	DPD C4-CEREQ	fait	
Modernisation de l'enquête sur la formation continue dans les universités	DPDC4	En cours d'extension aux universités	Collecte par WEB
Extension du dispositif SISE aux universités privées (enseignement catholique)	DPDC2	Intégration rentrée 2001	
Mise en place d'un système de remontées d'information des comptes financiers des établissements du 2 <sup>nd</sup> degré public	DPDC6	Fait	Les données remontent directement depuis les établissements par Cofi-pilotages (saisie web)
Remontée de l'application EPI rénovée sur le parc immobilier des établissements du 2 <sup>nd</sup> degré public	DPDC6	Fait	Données issues de la base académique EPI mise à jour par les établissements eux-mêmes

**Recherche**

<b>Thèmes et opérations</b>	<b>Unité responsable</b>	<b>Suivi</b>	<b>Observations</b>
Rénovation de l'enq. annuelle sur les moyens de RD dans les entreprises	DPDC3	Finie	Obtention du label d'intérêt général, mention obligatoire
Rénovation de l'enq. annuelle sur les moyens de RD dans les organismes publics	DPDC3	Id	Après confrontation avec données administratives et la nouvelle enquête "entreprises", harmonisation des questions et notions
Enq. annuelle sur les moyens de RD dans les CHU et CLCC	DPDC3	En cours	Amélioration de la couverture
Enq. annuelle sur les moyens de RD dans les associations	DPDC3	En cours	Passage au comité du label en avril 2002 Recherche d'une amélioration de la base de sondage
Enq. annuelle sur les objectifs du BCRD	DPDC3	En cours	Réflexion sur les nomenclatures de disciplines
Enq. conjoncturelle auprès des entreprises sur leurs intentions en matière de RD	DPDC3	Fait	Rénovée et reprise en 1999, annuelle
Enq. communautaire sur l'innovation	DPDC3	En cours	Nouvelle enquête en 2001
Compte satellite de la recherche	DPDC6	En cours	Un compte destiné à alimenter le cadre central a été fait sur une année. L'exercice n'a pas été reconduit.
Publications légères de résultats rapides	DPDC3	Fait	
Publication de résultats complets	DPDC3	Fait	
Chiffres-clés (ou grands chiffres)	DPDC3		Mise à jour en 2001
L'Etat de la recherche	DPDC3	Repoussé au-delà de 2003	
L'Atlas de la recherche	DPDC3	Repoussé au-delà de 2003	
Enquête sur l'offre de formation	<b>DARES</b>	En cours	
Enquête sur les aspects territorialisés des politiques d'emploi et formation			
Suivi des mesures de formation, des emplois aidés et de l'allègement du coût du travail		Permanent	
Enquête sur la formation professionnelle (enquête répétitive)	<b>DGAFP</b>	En cours	
Enquête annuelle sur les effectifs de tous les établissements publics et privés d'enseignement général, technologique et professionnel agricole	<b>DGER</b>		Mise en place d'un nouveau système d'information de la DGER à l'occasion de l'année scolaire 2002-2003
Enquête annuelle de la formation professionnelle continue - centres agricoles publics et privés			L'enquête reste inchangée en 2002. Elle le sera en 2003 avec l'arrivée du nouveau système d'information.

Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des élèves et des apprentis sortis de l'enseignement agricole			Pour les sortants du CAPA, l'enquête postale exhaustive est remplacée par une enquête téléphonique auprès d'un échantillon d'anciens élèves et apprentis.
Exploitation des déclarations des employeurs n° 24.83 sur la FPC	<b>CEREQ</b> Dépt DFC	En cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation d'un échantillon de déclarations</li> <li>- Sont concernées les entreprises d'au moins 10 salariés</li> <li>- Echantillon lourd tous les 3 ans, échantillon réduit les 2 autres années</li> </ul>
Exploitation des états statistiques et financiers des OPCA		En cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarche exhaustive auprès de la centaine d'OPCA</li> <li>- Résultats annuels</li> </ul>
Panel d'organismes de formation continue		En cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis d'opportunité favorable du CNIS en mai 1997</li> <li>- Label d'intérêt général obtenu en février 2000</li> </ul>
Exploitation du suivi administratif des engagements de développement de la formation		Abandonnée	- Sous réserve de la mise en place d'un nouveau système de suivi par le ministère de l'emploi et de la solidarité
Enquête complémentaire auprès des établissements des entreprises soumises à l'obligation du « 1,5 % » formation continue		Abandonnée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous réserve d'un accord du CNIS et du MEDEF</li> <li>- Enquête tous les 3 ans auprès des établissements des entreprises multi-établissements, destinée à relocaliser et régionaliser l'effort de formation des entreprises</li> </ul>
Volet français de l'enquête européenne sur la FPC		En cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre de LEONARDO, enquête portant sur 1999</li> <li>- Opération renouvelant et allégeant l'enquête 1993</li> <li>- Label d'intérêt général obtenu en février 2000</li> </ul>

**Pour information :**

<b>Thèmes et opérations</b>	<b>Unité responsable</b>	<b>Suivi</b>	<b>Observations</b>
Insertion Génération 98	<b>CEREQ</b> Dépt. Entrées dans la vie active	Prévu à partir de 2001	La Génération 98 remplace la Génération 97 initialement prévue, et l'interrogation se fait en deux temps.
Insertion Génération 2001		Prévu à partir de 2002	Même enquête que pour la Génération 98 mais avec une seule interrogation en 2004 et avec un échantillon plus léger.
Insertion des diplômés du supérieur			Intégré au système d'enquête Génération.
Insertion des entrants en apprentissage 94		Achevée	Echantillon de 5 000 anciens apprentis interrogés en 1996 et 1999.
Panel jeunes		94 achevé en 2000	Suivi de la politique jeunes intégré aux enquêtes Génération.
<b>Opérations nouvelles</b>			
Cheminement longue durée Génération 92		Enquête de suivi 9 ans après la sortie du système éducatif	A expérimenter en 2001.
Suivi du panel déléves DPD		Abandonné	
Bilans Formation-Emploi	<b>INSEE</b> Division Emploi	En cours	Rénovation à opérer pour tenir compte des nouvelles sources disponibles à terme, dont l'enquête Emploi en continu.

<b>EMPLOI, REVENUS</b>
------------------------

**INSEE**

- Département Emploi et revenus d'activité
  - Section Synthèse et conjoncture de l'emploi
  - Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus
  - Division Emploi
  - Division Salaires et revenus d'activité
- Département Prix à la consommation, ressources et conditions de vie des ménages
  - Division Revenus et patrimoines des ménages

**MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DU TRAVAIL ET DE LA SOLIDARITÉ**

- DARES
  - Sous-direction « Emploi et marché du travail »
  - Sous-direction « Suivi et évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle »
  - Sous-direction « Salaires, travail et relations professionnelles »

**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE**

- Direction de la programmation et du développement
  - Sous-direction des études statistiques - SDES

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

- Direction générale de la Comptabilité publique

**MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

**CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE SUR LES QUALIFICATIONS**

- CEREQ - Département entrées dans la vie active

**CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI (CEE)****AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE)****CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

- Observatoire de l'emploi territorial

**Extraits de programmes statistiques présentés à d'autres formations**

**Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

**INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**

Département Emploi et revenus d'activité

Section Synthèse et conjoncture de l'emploi

**1. Exposé de synthèse**

L'achèvement de certains investissements (enquête Emploi en continu) et l'amélioration de la qualité des sources administratives (DADS, Epure, ...) déboucheront en 2003 sur de nombreux changements méthodologiques, aussi bien dans le domaine de la conjoncture de l'emploi que du chômage.

En ce qui concerne le chômage, les résultats de l'enquête Emploi en continu, (première publication en moyenne annuelle début 2003) seront désormais utilisés pour les estimations mensuelles de chômage au sens du BIT. Parallèlement, l'utilisation du Fichier Historique de l'ANPE constituera une source centrale dans le domaine des études sur le chômage.

En outre, un nouveau système de publications conjoncturelles sur l'emploi sera opérationnel en 2003, suite à l'articulation des estimations trimestrielles d'emploi et des résultats de l'enquête Emploi en continu. L'intégration des données issues d'Epure dans les estimations trimestrielles d'emploi sera de plus en plus importante, ce qui préparera la transition vers Estel, dont le projet a été relancé à l'automne 2001.

**2. Travaux nouveaux pour 2003****2.1 Enquêtes nouvelles**

Sans objet.

**2.2 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

- En ce qui concerne le chômage, les résultats de l'enquête Emploi en continu, (première publication en moyenne annuelle mi 2003) seront utilisés à partir de 2003 pour les estimations mensuelles de chômage au sens du BIT. La méthodologie de ces estimations mensuelles sera donc remaniée, sachant que ces dernières resteront établies en fin de mois.

- Dans le cadre du système actuel d'estimations trimestrielles d'emploi salarié, la section sera en mesure d'accroître encore l'utilisation des résultats nationaux issus d'Epure, dont la qualité aura encore progressé : après avoir été limitée à un seul secteur d'activité en 2000 et 2001, cette utilisation est effective dans trois secteurs (au niveau NES16) en 2002.

- L'articulation des estimations trimestrielles d'emploi et des résultats de l'enquête Emploi en continu conduira, à partir de 2003, à la mise en place d'un nouveau système de publications conjoncturelles sur l'emploi. Le champ des estimations trimestrielles d'emploi salarié, actuellement limité aux secteurs essentiellement concurrentiels, pourrait ainsi être étendu aux salariés de l'agriculture et du tertiaire essentiellement non marchand (administration, éducation, santé et action sociale), ainsi qu'aux non salariés.

- Le projet Estel (Estimations d'Emploi Localisées) a été relancé à l'automne 2001, avec des objectifs redéfinis, et sous la maîtrise d'ouvrage de la section. Il tirera parti de l'amélioration de la qualité des sources (URSSAF-Epure, DADS, MSA, comptes ETI des URSSAF, ...), notamment sous l'aspect de la localisation des emplois. L'achèvement du projet Estel est prévu en 2006-2007, ce qui conduira alors à modifier radicalement la méthodologie d'estimations annuelles et trimestrielles, d'une façon qui devrait incorporer les résultats issus du Recensement Rénové de la Population, aux niveaux national et sans doute régional.

- Dans l'attente de la réalisation du projet Estel, des solutions intermédiaires seront mises en œuvre en 2003, sous la maîtrise d'ouvrage du DAR, en collaboration avec le DERA, pour les estimations annuelles infra-départementales dans un premier temps, puis éventuellement pour les estimations régionales infra-annuelles, deux domaines non couverts par le dispositif actuel.

### **3. Opérations répétitives**

#### **3.1 Estimations mensuelles du chômage au sens du BIT**

- jusqu'à la publication des premiers résultats de l'enquête Emploi en continu début 2003, selon le modèle mis en place en novembre 2001 et réestimé en 2002 ;  
 - à partir de la publication des premiers résultats de l'enquête Emploi en continu, selon un nouveau modèle en cours d'élaboration.

#### **3.2 Estimations d'emploi :**

- **mensuelles**, au niveau national, dans les établissements de 50 salariés et plus, pour l'industrie et l'ensemble du champ de l'emploi salarié (hors intérim) ;

- **trimestrielles**, au niveau national, sur le champ de l'emploi salarié hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale (au niveau NES36 depuis juin 2000), avec réropolation de la série à partir du 31.12.1989 (publication en mars 2002) et publication d'une série d'emploi intérimaire ;

- **trimestrielles**, au niveau national, sur le champ de l'emploi non salarié et de l'emploi salarié dans les secteurs de l'agriculture et du tertiaire essentiellement non marchand (administration, éducation, santé et action sociale) ;

- **annuelles**, au niveau régional et départemental (y compris pour les départements d'outre-mer), sur l'ensemble du champ (emploi total), avec réropolation des séries à partir du 31.12.1989 (publication au premier semestre 2002).

### **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet.

### **5. Aspects particuliers du programme 2003**

#### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

La section, déjà très impliquée dans la satisfaction des besoins des acteurs locaux, poursuivra le développement de son activité dans cette direction.

Le projet Estel (Estimations d'Emploi Localisées) a été relancé à l'automne 2001, afin de tirer parti de l'amélioration de la qualité des sources. L'achèvement de ce projet est prévu en 2006-2007, ce qui conduira alors à modifier radicalement la méthodologie d'estimations annuelles et trimestrielles, d'une façon qui incorporera les résultats issus du RRP. La satisfaction des besoins locaux (estimations annuelles et infra-annuelles au niveau local) constitue un axe essentiel du projet.

Dans l'attente de la réalisation du projet Estel, des solutions intermédiaires seront mises en œuvre en 2003, sous la maîtrise d'ouvrage du DAR, en collaboration avec le DERA, pour les estimations annuelles infra-départementales dans un premier temps, puis éventuellement pour les estimations régionales infra-annuelles, afin d'étendre le domaine couvert par le dispositif actuel et d'accroître la satisfaction des utilisateurs locaux.

Enfin, l'utilisation du Fichier Historique de l'ANPE constituera une source centrale dans le domaine des études sur le chômage, tout particulièrement au niveau local.

#### **5.2 Aspects « environnement »**

Sans objet.

### **5.3 Aspects européens**

L'articulation des estimations trimestrielles d'emploi et des résultats de l'enquête Emploi en continu pourrait conduire en 2003 à étendre le champ des estimations trimestrielles d'emploi salarié, actuellement limité aux secteurs essentiellement concurrentiels, aux salariés de l'agriculture et du tertiaire essentiellement non marchand (administration, éducation, santé et action sociale), ainsi qu'aux non salariés. Cette avancée contribuerait à une meilleure satisfaction des besoins européens, notamment en matière de tableau de bord de la Zone Euro et de règlement sur les indicateurs court-terme.

## **6. Liste des publications**

### ***INSEE Première***

- Il vaut mieux être embauché le 1<sup>er</sup> du mois, n° 806, septembre 2001
- De mars 1997 à mars 2001, une participation accrue des moins de 30 ans à l'emploi, n° 821, janvier 2002
- Projections de population active 2001-2050, à paraître en mars 2002

### ***France portrait social***

- Hausse de l'emploi et recul du chômage historiques en 2000 - édition 2001-2002, octobre 2001

### ***Economie et Statistique***

- Projections de population active 2001-2050, à paraître en 2002
- Diplômes et marché du travail, n° 354 à paraître en octobre 2002
- Deux approches de la population active, à paraître en 2003

### ***INSEE-Résultats sous la forme de CD-ROM***

- Séries longues du marché du travail, édition 2000, mars 2001
- L'emploi départemental et sectoriel en 1999, n° 176, juillet 2001
- L'emploi départemental et sectoriel de 1989 à 2000, à paraître au premier semestre 2002
- Projections de population active 2002-2050, à paraître début 2003

### ***Notes de conjoncture***

- Fiches emploi et chômage des notes de conjoncture de l'INSEE : mars 2001, juin 2001, décembre 2001, mars 2002, juin 2002 et décembre 2002; à paraître.

### ***Informations Rapides***

- Evolution de l'emploi salarié au nième trimestre, trimestriel (résultats provisoires et révisés)
- Chômage au sens du BIT, mensuel
- Evolution de l'emploi salarié dans les établissements de 50 salariés et plus, mensuel

### ***Document de travail INSEE***

- Une méthode d'estimation mensuelle du chômage au sens du BIT différenciée par sexe et âge, novembre 2001

### ***Données sociales***

- Les performances du marché du travail au tournant du XXIème siècle, à paraître fin 2002

### ***France portrait social***

- Ralentissement de l'emploi et progression du chômage en 2001, à paraître fin octobre 2002

### ***Regards sur l'actualité - La Documentation Française***

- Qui bénéficie de la baisse du chômage ?, n° 269, mars 2001

### ***Notes Bleues de Bercy***

- Taux de chômage dans les pays de l'OCDE : limites des indicateurs usuels, n° 220, décembre 2001.

### **Séminaires du CEREQ (9èmes journées d'études)**

- Les déterminants des réussites professionnelles, *Documents* n° 164, mai 2002

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

Le programme statistique proposé pour 2003 s'inscrit totalement dans le cadre du programme statistique à moyen terme 1999-2003. Il prend en compte l'achèvement de certains investissements (Enquête Emploi continue), la relance du projet ESTEL effectuée à l'automne 2001 et l'amélioration de la qualité de plusieurs sources administratives (DADS, EPURE).

La relance du projet ESTEL reste néanmoins tributaire du degré de maîtrise de la qualité d'autres sources (Mutualité Sociale Agricole, ETI - employeurs et travailleurs indépendants) de l'ACOSS. Pour la source ETI, il faut souligner la mise en place à la direction régionale d'Auvergne d'un pôle de compétence chargé de mener à bien l'expertise et l'exploitation nationale des données, aussi bien en matière d'emploi que de revenus, suite à la collaboration menée avec l'URSSAF de Clermont-Ferrand, la division Salaires et Revenus d'Activité et la section Synthèse et Conjoncture de l'Emploi.

## **Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus (EFA)**

### **1. Exposé de synthèse**

Les sources administratives connaissent une utilisation sans cesse croissante en statistique. Aussi l'INSEE a-t-il entrepris de rénover les différentes exploitations qui en sont faites dans le domaine de l'emploi et des salaires. De nouvelles chaînes informatiques de production et une meilleure organisation du travail des agents doivent permettre d'améliorer les délais et la qualité des données, tout particulièrement aux niveaux géographiques les plus fins. Des outils de diffusion plus conviviaux doivent faciliter l'accès des différents utilisateurs aux données.

Ces principes ont présidé aux rénovations déjà achevées de l'exploitation des DMMO, de l'enquête sur les personnels des collectivités locales, à celles des DADS, qui sera opérationnelle en 2003 (production) et 2004 (diffusion), et de l'application Epure qui débutera courant 2003.

Dans le cadre de la relance du projet Estel d'estimations d'emploi localisées, plusieurs projets d'exploitation de nouvelles sources administratives sont lancés : données des URSSAF relatives aux non salariés, fichiers de la mutualité sociale agricole (MSA) et des employés de maison.

Compte tenu de la forte demande de localisation des établissements et des salariés, toutes les sources administratives font successivement l'objet d'investissements, dans le cadre des rénovations ci-dessus ou de travaux d'évolution plus légers, de façon qu'elles puissent fournir une information de meilleure qualité aux niveaux géographiques fins. Ces travaux sont progressivement repris par le projet de connaissance locale de l'appareil productif (CLAP).

En ce qui concerne le système d'information des agents des services publics, l'INSEE continuera à développer ses analyses sur le domaine et participera aux travaux de l'Observatoire de l'emploi public. A terme, une mission d'audit du mode de production et de mise à disposition des données correspondantes sera menée afin de tracer les grandes lignes d'évolution future de ce système selon les orientations du programme moyen terme 1999-2003.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

### 2.1 Enquêtes nouvelles

Néant.

### 2.2 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

**DADS** : La refonte de l'exploitation des DADS vise à produire des résultats de meilleure qualité, grâce à une rationalisation le processus de production et de diffusion actuel. Début 2003, une nouvelle application de contrôle-apurement des déclarations de l'année 2002 sera ouverte et début 2004 les résultats correspondants seront diffusés.

**URSSAF** : Une refonte de l'application Epure de traitement des bordereaux de cotisations URSSAF débutera à la mi 2003. Cette première année sera consacrée à l'expression des besoins et à des travaux d'analyse statistique visant à mettre au point un outil permettant de mieux suivre la qualité des données.

**Estel-autres sources administratives** : Dans le cadre du projet Estel, tous les secteurs non couverts actuellement par les sources administratives font l'objet d'investigations. L'INSEE établira début 2003 un rapport sur les possibilités d'exploiter les fichiers de la mutuelle sociale agricole (MSA), en complément de la source Epure-URSSAF qui ne concerne que les salariés des établissements affiliés au régime général. L'INSEE poursuivra également le projet d'exploitation des données relatives aux non salariés des URSSAF, le rapport de mission de la direction de l'INSEE en Auvergne faisant état de résultats très positifs. Les sources relatives aux employés de maison feront l'objet d'une expertise en collaboration avec l'ACOSS (données sur les chèques « services ») et l'IRCEM (caisse de retraite).

**SIASP** : Après la mise en place de la nouvelle enquête sur les collectivités locales, il conviendra, d'un côté, de continuer à faire évoluer le système d'information sur les agents de l'Etat. Ces évolutions devront permettre une plus grande cohérence dans le suivi des trois fonctions publiques, conformément au rapport du CNIS sur ce thème. De l'autre, des travaux d'analyse seront poursuivis sur le secteur public et l'INSEE continuera à participer de façon active aux travaux de l'Observatoire de l'emploi public.

## 3. Opérations répétitives

**DMMO** : Exploitation MES-INSEE des déclarations mensuelles de mouvement de main-d'œuvre des établissements de plus de 50 salariés (évolution mensuelle de l'emploi, entrées et sorties). Sa rénovation s'est déjà traduite depuis l'année 2001, par une réduction des délais de publication (un « Info-rapides » trimestriel quatre mois après la fin du trimestre) et des données de meilleure qualité. Des difficultés sont apparues dans la mise en place d'un outil d'accès aux données pour les agents de l'INSEE et du MES. L'objectif est de disposer dans les meilleurs délais d'une version « réduite » de cette application informatique et d'engager une expertise de sa version « complète ».

**URSSAF** : Exploitation des BRC-URSSAF (Epure) : évolution trimestrielle de l'emploi et des masses salariales. L'année 2002 sera notamment consacrée à la généralisation de l'adhésion des directions régionales de l'INSEE à l'application Epure. L'amélioration de la qualité des résultats, sensible depuis 1999, sera poursuivie notamment grâce à la mise en place à mi-2001 d'un contrôle sur agrégats, permettant de renforcer les vérifications sur les plus fortes évolutions d'emploi au sein des secteurs des différentes régions.

**DADS** : Exploitation annuelle des déclarations des employeurs. Données sur l'emploi et les rémunérations aux différents échelons géographiques, couvrant de façon exhaustive tous les secteurs, sauf l'agriculture, les services domestiques et la fonction publique d'Etat. Début 2002, les résultats des DADS 2000 ont été diffusés. A l'automne 2002, une estimation avancée des salaires (niveaux et évolutions) de l'année 2001 sera disponible.

**ESE - DADS** : enquête structure des emplois ventilant ceux-ci par sexe et profession. L'ESE a été supprimée en 1999 et intégrée à la DADS. Après des travaux de rapprochement des deux sources réalisés à compter de septembre 2002, les résultats de l'ESE seront établis à partir des DADS.

**Collectivités locales** : Une nouvelle application de traitement de l'enquête sur les effectifs des collectivités locales a été déployée au sein de l'INSEE au début 2002. Les utilisateurs devraient disposer, début 2003, de données mieux contrôlées et localisées.

**SIASP** : Traitement des fichiers de paye de la Comptabilité Publique et de la Défense, de l'enquête complémentaire biennale (sur les années paires) et des DADS du champ public.

#### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant pour 2003.

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

#### 5.1 Aspects régionaux et locaux

Toutes les sources administratives sur l'emploi et les rémunérations font successivement l'objet d'investissements pour obtenir des données mieux localisées. Ces travaux sont progressivement repris par le projet de connaissance locale de l'appareil productif (CLAP).

**DADS** : Les travaux de dégroupement des DADS (réaffectation de salariés à leur bon établissement de travail, dans le cas de déclarations regroupées pour plusieurs établissements de la même entreprise) seront poursuivis en 2002 puis repris par le projet CLAP en 2003.

**Epure-URSSAF** : En 2002 et 2003, ce même problème du regroupement sera analysé dans Epure, l'objectif étant d'améliorer la qualité de l'information au niveau géographique fin à partir des années 2003 et suivantes.

**Collectivités locales** : L'enquête sur les effectifs au 31 décembre 2001, lancée début 2002, a été complétée d'un volet adressé aux 4 000 plus gros organismes leur demandant de ventiler leurs emplois par commune.

**SIASP-Etat** : En 2002, toutes les directions régionales de l'INSEE achèveront l'opération de localisation de l'emploi public, consistant à introduire les SIRET d'affectation des agents de l'Etat dans les fichiers de paye de la Comptabilité publique. Des travaux, plus légers, de mise à jour sont ensuite menés chaque année pour mettre à jour les informations.

#### 5.2 Aspects « environnement »

Néant.

#### 5.3 Aspects européens

Les réponses aux demandes d'Eurostat concernant les statistiques annuelles de salaires (gains annuels bruts moyens par catégorie socioprofessionnelle) sont établies à partir des **DADS** depuis fin 1999.

La fourniture trimestrielle à Eurostat de l'évolution des masses salariales par secteur d'activité, en réponse au règlement sur les statistiques conjoncturelles, est assurée à partir des bordereaux **URSSAF** depuis 2001. L'exploitation URSSAF devrait aussi à terme intervenir dans la construction de l'indice de coût moyen du travail demandé par la Banque Centrale Européenne.

## 6. Liste des publications

### **DMMO :**

*INSEE-Résultats* annuel sur les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de plus de 50 salariés. Données 1999 : emploi-revenus n° 171 décembre 2000. Données 2000 : à paraître courant 2002

*Informations-rapides* trimestriels sur les mouvements de main-d'œuvre : 1<sup>er</sup> numéro paru en avril 2001

*INSEE-Première* : les mouvements de main-d'œuvre de 1990 à 2000, à paraître fin 2002

### **ESE :**

*INSEE-Résultats* annuel sur la structure des emplois dans les établissements de plus de 20 salariés. Données au 31.12.1997 : emploi-revenu n° 173, décembre 2000. Données au 31.12.1998 : les dossiers de la DARES n° 2 / 2001

### **DADS :**

*INSEE-Résultats* sur les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 1999, Emploi-revenus n° 179-180, juillet 2001

*INSEE-Première* sur les salaires 1999 n° 778 mai 2001 (résultats définitifs).

*INSEE-Première* sur les salaires dans les collectivités locales en 1999, n° 811 octobre 2001

*INSEE-Première* sur les salaires 2000, n° 833 mars 2002

*Economie et Statistique* Les différences de carrières salariales à partir du premier emploi, n° 351 2002

Projet d'article sur la « mobilité intersectorielle » à paraître dans *Économie et statistique* courant 2002

### **SIASP-Etat :**

*INSEE-Résultats* sur les agents de l'État au 31 décembre 1998, Emploi-revenus n° 174-175, mai 2001

*INSEE-Résultats* sur les salaires des agents de l'État en 1998, Emploi-revenus n° 181-182, septembre 2001

*INSEE-Première* sur les effectifs des agents de l'État (évolution 1990-2000), n° 865 août 2002.

### **Collectivités territoriales :**

*INSEE-Première* sur l'emploi dans les collectivités territoriales au 31.12.98, n° 774 mai 2001

*INSEE-Première* sur l'emploi dans les collectivités territoriales au 31.12.99 et 2000 en 2003

*INSEE-Résultats* sur les effectifs en 1997-98-99, Société n°1 janvier 2002

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Le programme statistique proposé pour 2003 s'inscrit dans le cadre du programme statistique moyen terme 1999-2003, étant donnée l'importance des opérations de rénovation engagées, dont les délais de réalisation s'étalent sur plusieurs années. On notera surtout les projets d'exploitations de nouvelles sources administratives (MSA, non salariés, emplois domestiques), dans le cadre du projet Estel, dont la relance a été décidée en 2001 et le lancement de la refonte de l'application Epure.

Division Emploi

### 1. Exposé de synthèse

Après son démarrage au 1er juillet 2001, l'année 2002 a été la première année complète de collecte de l'**enquête Emploi en continu**, sur un échantillon de taille définitive. Les données structurelles feront l'objet d'une publication sur cette première année complète d'enquête en continu, en principe début 2003, dès que les retards de codification seront résorbés. En ce qui concerne les données conjoncturelles, il faudra attendre qu'une désaisonnalisation soit possible avant de les diffuser en régime courant, donc pas avant le deuxième trimestre 2003.

Le régime des **enquêtes complémentaires** attachées à l'enquête en continu est en cours de définition. En 2003, il n'y aura pas d'enquête complémentaire. Cependant l'enquête en continu intégrera, pour tous les logements du sixième sortant, d'un module ad-hoc européen sur la formation tout au long de la vie (life long learning). Le module ad-hoc s'apparente à une enquête complémentaire très courte.

La sixième édition de l'enquête **Formation Qualification Professionnelle** (FQP) devrait être réalisée au second trimestre de 2003. Le projet a débuté au cours de l'année 2001. Le dossier d'expression des besoins a été soumis au Comité des Investissements de l'Insee à l'automne 2001. Cinq partenaires financeront la collecte de l'enquête, à hauteur de presque moitié du coût total de collecte. Le projet de questionnaire, très largement comparable à celui des éditions précédentes, et rendant mieux compte des mobilités professionnelles et de leurs déterminants, a été testé en juillet 2002. Un second et dernier test aura lieu en novembre. L'enquête FQP pourrait être suivie fin 2003 d'un complément Information et vie quotidienne (IVQ).

Parmi les systèmes statistiques de synthèse construits à partir de l'enquête emploi, les **Bilans Formation-emploi**, réalisés en partenariat, principalement avec le CEREQ, la DPD et maintenant la DARES, occupent une place privilégiée. Suite à la réflexion menée sur la poursuite de leur réalisation annuelle, à la fois sous l'angle de l'opportunité, du partage des tâches entre les différents partenaires, des moyens humains disponibles et des investigations méthodologiques nécessaires en 2001, il a été décidé de publier un bilan en 2003 sous forme d'un numéro spécial d'*Economie et Statistique* incorporant 5 à 8 articles.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

Il n'y aura pas d'enquête complémentaire à l'enquête Emploi en continu. Cependant, **le module ad-hoc européen** portant sur la formation tout au long de la vie sera réalisé. Il s'agit d'une courte enquête, comportant 15 à 20 questions, exceptionnellement intégrée à l'enquête Emploi. Elle ne concerne que les personnes interrogées pour la dernière fois dans l'enquête principale. Pour des raisons de cohérence avec le questionnaire de l'enquête Emploi en continu, la partie « formation » de l'enquête Emploi est repoussée en fin de questionnaire pour s'enchaîner avec le début du questionnaire du module ad-hoc.

La mise au point définitive de **la nouvelle nomenclature PCS**, dite PCS 2002, s'est achevée en janvier 2002. Le développement des outils nécessaires à sa diffusion et à sa mise en œuvre dans les enquêtes a commencé immédiatement après. La nouvelle nomenclature devrait être utilisée dans l'enquête Emploi en continu dès le début 2003, puis introduite dans les sources administratives début 2004.

La sixième édition de l'enquête **Formation Qualification Professionnelle** (FQP) aura lieu au second trimestre de 2003. Le projet a débuté au cours de l'année 2001, avec le dépôt du dossier d'expression des besoins au Comité des Investissements de l'Insee à l'automne. Cinq partenaires financeront la collecte de l'enquête, à hauteur de presque moitié du coût total de collecte. Le projet de questionnaire, très largement comparable à celui des éditions précédentes, et rendant mieux compte des mobilités professionnelles et de leurs déterminants, a été testé en juillet 2002. Un second et dernier test aura lieu en novembre. Les codifications de profession et d'activité économique sont programmées au quatrième trimestre, en sorte qu'un fichier soit disponible début 2003, en priorité pour les financeurs.

**L'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ)** fait suite à l'enquête internationale IALS menée par l'OCDE en 1994. Celle-ci portait sur la littératie et sur la numératie des adultes (compréhension de textes suivis et/ou quantitatifs). La France avait contesté les principes méthodologiques de collecte et d'exploitation de IALS et avait finalement décidé de s'en retirer. Toutefois, l'appareil statistique français désirent investir dans le domaine de la mesure des compétences des adultes, un groupe réunissant l'INSEE, la Direction de la programmation et du Développement (Ministère de l'Éducation Nationale) et des chercheurs de l'INED et de l'INETOP (Institut National d'Étude du Travail et d'Orientation Professionnelle) a été créé. Ce groupe a élaboré une enquête essayant d'apporter une réponse aux critiques qui avaient été formulées. Après un test très encourageant, une enquête méthodologique a eu lieu en novembre 2002. Elle portait sur 3 000 personnes environ et concernait la littératie et la numératie. On envisage de réaliser une enquête IVQ de plus grande taille au quatrième trimestre

2003. Son échantillon serait tiré dans celui de l'enquête FQP du printemps 2003 et les personnes potentiellement illettrées seraient surreprésentées.

### 3. Opérations répétitives

L'enquête emploi en continu sera réalisée tout au long de l'année 2003. L'organisation de la collecte et le rôle du pôle de production sont stabilisés. Les deux autres pôles régionaux, d'expertise et de chiffrage (diplômes, professions), ne sont pas encore arrivés à leur régime de croisière, compte-tenu des énormes stocks de codage auxquels ils sont confrontés. Le point sera fait à la fin de l'année 2002.

**Enquête emploi dans les DOM** : L'enquête de 2003 sera la troisième de la nouvelle série d'enquêtes annuelles, reconduites à l'identique chaque année.

### 4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

#### 5.1 Aspects régionaux et locaux

En ce qui concerne la refonte de l'enquête Emploi, il est acquis que la nouvelle enquête ne produira que des données de cadrage au niveau régional. Cependant, les travaux méthodologiques devront se poursuivre sur la manière d'accroître la précision régionale : cumul d'enquêtes annuelles, amélioration des données de calage exogènes, diminution de la taille des aires...

#### 5.2 Aspects « environnement »

Sans objet.

#### 5.3 Aspects européens

L'harmonisation des enquêtes "Forces de travail" est régie par un règlement communautaire adopté par le Conseil en 1998. La refonte de l'enquête Emploi s'inscrit bien entendu dans cette démarche. A l'horizon 2005, tous les Etats-membres, y compris l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, auront mis en oeuvre une enquête en continu conforme à ce règlement.

La poursuite des travaux européens en la matière se traduira, d'une part, par l'évaluation de la mise en oeuvre de ces nouveaux dispositifs (première étape à l'horizon 2002), d'autre part par la définition des programmes statistiques spécifiques rattachés à ces enquêtes ("modules ad-hoc"), conduite au sein du groupe de travail et validée par le Comité du programme statistique, enfin par la mise en oeuvre d'actions visant à réaliser une meilleure comparabilité des données, notamment par le respect de principes communs plus stricts de questionnement et l'harmonisation de certaines interprétations communautaires des concepts internationaux (BIT, en particulier le concept de population active occupée). Ces actions sont sous-tendues par les décisions adoptées à Luxembourg en 1997 et Vienne en 1998 (plans d'action nationaux pour l'emploi et indicateurs de suivi).

### 6. Liste des publications

#### **INSEE Résultats**

- Résultats détaillés de l'enquête Emploi de mars 2002 - Société - août 2002.

#### **INSEE Première**

- Les transformations de l'emploi non qualifié depuis 20 ans, n° 796, juillet 2001
- Recensement de la population de 1999 - L'espace des métiers de 1990 à 1999, n° 790, juillet 2001.
- Enquête sur l'emploi de mars 2002 : chômage et emploi en hausse, n° 857, juillet 2002
- Le chômage au sein des ménages, n° 775, mai 2001
- La formation en entreprise continue de progresser – n° 759, février 2001.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999 - 2003

Il n'y a pas d'inflexion notable du programme de moyen terme, qui soit actuellement prévisible. A partir de 2004, le programme des enquêtes complémentaires à l'enquête Emploi interrompu entre 2002 et 2003 devrait reprendre.

### Division Salaires et revenus d'activité

#### 1. Exposé de synthèse

La collecte de la nouvelle enquête communautaire sur la structure des salaires, dans le cadre du système d'enquêtes biennales coût-structure, adopté fin 1998 par Eurostat, sera un des thèmes majeurs de l'année 2003.

Dans le cadre du projet de règlement sur l'indice du coût du travail, qui devrait être adopté dans le courant de l'année 2002, une refonte complète de la chaîne de production des différents indices conjoncturels de suivi du coût et du prix du travail va être entreprise afin d'en améliorer la qualité et les délais de production. L'autre axe de l'année 2003 concernera donc la mise en production de la nouvelle chaîne de calcul de ces indices.

L'amélioration des productions régulières de la division sera également poursuivie concernant notamment le développement des études longitudinales sur les salaires de la fonction publique d'Etat et du secteur privé et la formation des revenus des non-salariés et dirigeants.

#### 2. Travaux nouveaux pour 2003

##### 2.1 Enquêtes nouvelles

Le règlement européen cadre n° 530/1999 du 9 mars 1999 qui régit les enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et sur la structure des salaires, et plus spécifiquement, le règlement communautaire n° 1916/2000 du 8 septembre 2000 prévoient une enquête sur la structure des salaires en 2002, qui sera réalisée en 2003.

Cette enquête a l'intérêt de collecter simultanément des informations détaillées sur les salariés et leurs employeurs. Elle permettra d'analyser les rémunérations et leurs différentes composantes (primes, intéressement, participation notamment) à un niveau de détail que n'autorisent pas les DADS ou l'enquête emploi, le nombre d'heures travaillées associées (les DADS ne contiennent que les heures rémunérées) et de les mettre en regard avec les caractéristiques des salariés et de leurs employeurs.

Cette enquête comporte en outre un tronc commun avec l'enquête sur le coût du travail qui collecte les charges sociales patronales pour un sous-échantillon de salariés de chaque établissements.

##### 2.2 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

La refonte de la chaîne de productions des indices trimestriels de coût du travail - élaborés en réponse à un règlement européen qui sera adopté fin 2002 ou début 2003 - et de prix du travail (ICHT-TS), entamée en 2002, sera poursuivie. La nouvelle chaîne sera mise en place mi-2003. Une attention particulière sera portée au respect des délais et à l'amélioration continue de la qualité de ces indicateurs. La livraison trimestrielle de l'indice d'évolution de la masse salariale pour le secteur des services à partir de la source EPURE sera également mise en place en 2003.

L'exploitation de l'enquête communautaire sur le coût de la main-d'œuvre en 2000 sera l'un des thèmes d'études majeur de l'année 2003. Des travaux comparatifs sont notamment prévus en collaboration avec le Statistisches Bundesamt sur la structure du coût du travail en France et en Allemagne.

Une comparaison des séries de salaires issues des DADS d'une part et des comptes nationaux d'autre part sera entreprise, afin de repérer les causes de divergence et de proposer des éléments d'explication, conformément aux demandes européennes récurrentes en la matière.

L'étude des revenus des travailleurs indépendants et employeurs privilégie désormais les sources fiscales depuis l'expertise, achevée en 2000 des fichiers des BIC/BNC par rapport aux EAE. Elle a mobilisé également en 2001 les fichiers des enquêtes revenus fiscaux et des DADS, permettant notamment d'élargir l'analyse à de nouvelles catégories (dirigeants salariés) et d'étudier les revenus des non-salariés pris dans leur ensemble. Ces travaux de valorisation de ces sources seront poursuivis.

Par ailleurs, des travaux analysant la formation et l'évolution des salaires dans la Fonction publique sur une longue période devront être engagés.

### **3. Opérations répétitives**

La rédaction des cahiers de la collection « Synthèses » concernant les salaires d'une part et les revenus des non-salariés et dirigeants d'autre part sera assurée par la division, ainsi que celle des deux *INSEE-Première* sur les salaires dans les entreprises et les salaires des agents de l'Etat. La publication trimestrielle de comparaisons des évolutions de salaire mensuel et horaire en France et en Allemagne, mise en place en 2001 est maintenant bien rodée.

La mise à jour du panel DADS sera assurée.

### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

La nouvelle enquête sur la structure des salaires sera articulée notamment avec les DADS. Les tests du questionnaire effectués en 2002, devraient permettre de préciser les allègements de la charge statistique des entreprises compatibles avec le respect du règlement européen.

### **5. Aspects particuliers du programme 2003**

#### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Néant.

#### **5.2 Aspects « environnement »**

Néant.

#### **5.3 Aspects européens**

Les enquêtes biennales sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires sont régies par un règlement européen. La fourniture trimestrielle à Eurostat d'un indice de coût du travail et de l'évolution des masses salariales pour l'industrie et le BTP répond respectivement à une demande de la Banque centrale européenne et aux obligations du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles.

### **6. Liste des publications**

#### ***INSEE Première***

- Les salaires dans les entreprises en 2001 - à paraître en décembre 2002
- Les salaires des agents de l'Etat en 2001 - à paraître en décembre 2002

- Les salaires dans les entreprises en 2000 - n° 833 - mars 2002
- Les salaires des agents de l'Etat en 2000 - n° 818 - décembre 2001
- Les salaires des ingénieurs diplômés en 2000 - n° 812 - novembre 2001
- Il vaut mieux être embauché le 1<sup>er</sup> du mois - n° 806 - septembre 2001
- Les écarts de revenu salarial entre hommes et femmes en début de carrière - n° 801 - août 2001
- Les salaires des dirigeants de société - n° 784 - juin 2001
- Les salaires dans les entreprises en 1999 - n° 778 - mai 2001
- Les salaires des agents de l'Etat en 1999 - n° 768 - avril 2001

#### **INSEE Résultats**

- Actualisation des séries longues jusqu'en 2000 (CD-Rom) - à paraître en novembre 2002
- Actualisation des séries longues jusqu'en 1999 (CD-Rom) - octobre 2001

#### **Cahiers Synthèses**

- Les revenus des indépendants et des dirigeants jusqu'en 1999 - juin 2002
- Les revenus des indépendants et des dirigeants jusqu'en 2000 - à paraître en décembre 2002
- L'évolution des salaires jusqu'en 1999, janvier 2002
- L'évolution des salaires jusqu'en 2000, à paraître en novembre 2002

#### **Economie et statistiques**

- Les différences de carrières salariales à partir du premier emploi, n° 351, 2002
- Les revenus des indépendants et dirigeants : la valorisation du bagage personnel, n° 348, 2001-8

#### **Note de conjoncture**

- Prévoir l'évolution des salaires en France, note de conjoncture de mars 2002

#### **Données sociales 2002**

- Les indépendants et dirigeants non agricoles dans les années quatre-vingt-dix - à paraître.

#### **Documents de travail**

- Eléments de caractérisation des carrières salariales des générations nées entre 1908 et 1980, document de travail n° F0205, septembre 2002.

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999 - 2003**

Il n'y a pas d'inflexion notable du programme de moyen terme qui soit actuellement prévisible.

Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages  
Division Revenus et patrimoine des ménages

### **1. Exposé de synthèse**

- La prochaine **enquête Patrimoine** se déroulera sur le terrain fin 2003. Elle complètera la série des enquêtes Patrimoine de 1986, 1992 et 1998. Une fiche de présentation de cette opération est jointe en annexe pour examen en opportunité.

- L'**enquête Revenus fiscaux** est devenue annuelle à partir des revenus de 1996, tout en étant couplée avec l'enquête Emploi : l'année 2003 devrait être consacrée à la diffusion des fichiers et des résultats relatifs aux revenus de l'année 2000 et à la production des fichiers relatifs aux revenus 2001.

- Le projet européen **SILC** (Statistics on Income and Living Conditions) va succéder au **Panel européen**. Ce projet, lancé en 2000 par Eurostat, n'était pas prévu dans le programme à moyen terme. Pour la France, il débutera en 2004.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

### **Enquête Patrimoine 2003 (cf fiche de présentation pour examen d'opportunité en annexe) :**

Les enquêtes Patrimoine (anciennement appelées « Actifs financiers », bien qu'elles ne couvrent pas seulement le patrimoine financier) décrivent avec précision l'ensemble des actifs financiers, immobiliers et professionnels possédés par le ménage interrogé. Réalisées tous les six ans environ depuis 1986, elles permettent d'observer en évolution la distribution des patrimoines des ménages, ainsi que les taux de détention des différents actifs patrimoniaux.

Les taux de détention des actifs patrimoniaux sont également observés, entre deux enquêtes Patrimoine successives, par des enquêtes légères dites « Détention d'actifs ». Après les enquêtes « Actifs financiers » 1986 et 1991-92, puis l'enquête « Détention d'actifs » 1996, puis l'enquête Patrimoine 1997-98, et enfin l'enquête « Détention d'actifs » 2000, l'enquête Patrimoine 2003 offrira un 6<sup>ème</sup> point d'observation.

L'objectif des enquêtes Patrimoine ne se limite pas à la description des actifs possédés. Elles comportent aussi une information très complète sur les facteurs explicatifs du patrimoine, essentielle pour les chercheurs étudiant les comportements patrimoniaux : biographie familiale et professionnelle, héritages et donations, revenus et situation financière, motifs de (non) détention des différents actifs.

Les enquêtes Patrimoine sont lancées à l'initiative de l'INSEE avec le concours financier ou intellectuel d'organismes financiers, d'administrations ou de centres de recherche désireux d'exploiter les données. Un groupe rassemblant une dizaine de partenaires est ainsi constitué pour discuter le contenu du questionnaire et pour exploiter les fichiers. Des travaux méthodologiques réalisés avec certains partenaires permettent également d'analyser les causes de sous-déclaration du patrimoine par les enquêtés, afin de mieux corriger à l'avenir cette sous-déclaration.

Par rapport à l'enquête antérieure de 1998, l'enquête de 2003 préserve la comparabilité. Elle décrit avec plus de précision les actifs en plein essor (assurance-vie, épargne salariale, valeurs mobilières), notamment afin de mieux connaître l'épargne réalisée en vue de la retraite. L'enquête renonce à décrire en détail l'endettement du ménage (ce module avait été peu exploité et d'autres sources existent sur l'endettement), mais introduit quelques questions sur le paramètre psychologique d'aversion au risque (en s'inspirant de l'enquête « aversion au risque » complémentaire à l'enquête Patrimoine 1998).

Plus que jamais on s'efforce de limiter le questionnement afin qu'il dure moins d'une heure en moyenne (sauf pour les travailleurs indépendants pour lesquels nous avons décidé de prévoir une deuxième visite). Compte tenu de la forte dispersion des temps de questionnement, nous prévoyons aussi une deuxième visite pour les 20% des ménages ayant un patrimoine le plus diversifié.

### **Projet européen SILC (ce projet débute en 2004, il sera donc présenté au CNIS en 2003 et ne figure ici qu'à titre indicatif) :**

La Commission européenne souhaite faire voter un règlement européen demandant aux 15 pays de la Communauté de produire, à partir de registres administratifs ou à partir d'enquêtes, un fichier de données individuelles couvrant un large ensemble de thèmes relatifs aux revenus et aux conditions de vie. Cette opération européenne SILC sera annuelle et comportera à la fois une dimension transversale et une dimension longitudinale. La Commission souhaite en effet suivre annuellement divers indicateurs d'inégalité de revenus et de pauvreté (ce qui nécessite une série de coupes transversales) ainsi qu'un indicateur de persistance de la pauvreté (ce qui nécessite un suivi longitudinal, Eurostat demandant au minimum 4 années de suivi).

Pour la France, cette opération prendra la forme d'une double enquête : une enquête annuelle sur les revenus et les conditions de vie (ERCV), complétée par un panel (PRCV) dont l'échantillon sera alimenté par cette enquête. L'enquête ERCV interrogera chaque année un échantillon de 10 000 ménages, les échantillons successifs étant indépendants. Le panel PRCV devrait suivre les individus avec une méthodologie analogue au Panel européen pendant 9 ans, avec renouvellement de l'échantillon par 1/9<sup>ème</sup> chaque année. La durée de suivi sera donc plus longue que celle requise par Eurostat.

Au niveau européen, l'opération est censée commencer en 2003, mais 5 pays dont la France ont obtenu une dérogation pour commencer en 2004. Les années 2002 et 2003 sont donc consacrées à la préparation et aux tests de cette opération. En particulier, on exploitera en 2003 une enquête-pilote coordonnée au niveau européen (test auprès de 300 ménages). A des fins méthodologiques, on réalisera en 2003 un appariement de ce test avec les fichiers de l'impôt sur le revenu.

### 3. Opérations répétitives

#### Enquête annuelle Revenus fiscaux

L'enquête Revenus fiscaux est un rapprochement entre le fichier de l'enquête Emploi et les déclarations fiscales des ménages concernés. On observe ainsi chaque année les revenus et l'emploi de 70000 ménages. Les prestations (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux) ainsi que la CSG-CRDS sont reconstitués au moyen d'imputations.

L'enquête Revenus fiscaux est maintenant annuelle (à partir des revenus de 1996), couplée avec l'enquête Emploi, et produite par appariement avec les fichiers fournis par la DGI (cf programme statistique pour 1999).

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La division Revenus-Patrimoine ne mène aucune enquête auprès des entreprises.

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

#### 5.1 Aspects régionaux et locaux

La disponibilité des fichiers exhaustifs de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation et le projet de statistiques localisées sur les revenus (collaboration entre le département de l'action régionale et le pôle « Revenus fiscaux » de la DR de Rennes) permettront d'enrichir considérablement l'analyse des revenus au niveau local. La division Revenus pourra notamment approfondir l'analyse de la répartition spatiale des inégalités, qui a déjà fait l'objet de publications (Synthèses « revenus-patrimoine », édition 1997, 1998, et 1999).

#### 5.2 Aspects « environnement »

Ce thème est peu présent dans les travaux de la division.

#### 5.3 Dimension européenne

Cette dimension est par contre très présente dans les travaux de la division, le panel européen ayant été conçu et financé par Eurostat, comme l'opération SILC qui lui succédera (décrite dans la partie 2).

A partir du panel, l'INSEE produit des fichiers nationaux, tandis qu'Eurostat produit des fichiers européens (par production, on entend l'ensemble des opérations d'apurement, de mise en forme, de redressement et pondération, et d'imputations de valeurs manquantes). Si les fichiers européens se prêtent immédiatement aux comparaisons internationales, les fichiers nationaux sont plus complets (le questionnaire français est plus précis que le questionnaire européen).

La division participe en outre aux travaux d'Eurostat sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

### 5. Liste des publications

#### *Enquêtes sur le patrimoine*

- « Patrimoine des ménages en 2000 : une épargne plus risquée », Catherine Rougerie et Alice Tanay, *Insee Première* n° 756, 2001
- « Les actions plus rémunératrices que les obligations et que l'or au XX<sup>ème</sup> siècle », Alice Tanay, *Insee Première* n°827, février 2002
- « Les inégalités de patrimoine », Catherine Rougerie, à paraître dans *Données sociales* 2002

**Enquêtes Revenus fiscaux**

- « La pauvreté monétaire de 1970 à 1997 », Jean-Michel Hourriez, Nadine Legendre, Robert Le Verre, *Insee Première* n°761, mars 2001
- « Comment se détermine le niveau de vie d'une personne ? », Olivier Guillemain et Valérie Roux *Insee Première* n°798, juillet 2001
- « Avoir un emploi et être pauvre : bas salaires, sous-emploi et chômage, quels liens avec la pauvreté ? », Jean-Michel Hourriez, Insee, *France Portrait Social*, édition 2001-2002
- « Comment se détermine le niveau de vie d'une personne ? », Olivier Guillemain et Valérie Roux, article de cadrage sur les niveaux de vie des ménages à paraître dans *Données sociales* 2002

**Panel européen**

- « Un tiers des étudiants ont une activité rémunérée », Hélène Valdelièvre, *Insee Première* n°795, juillet 2001
- « Variations de revenus lors du passage des transitions emploi-chômage », Pascale Breuil, *Economie et Statistiques* n°348, mars 2002
- Dossier d'Economie et statistique consacré au Panel européen, coordonné par Pascale Breuil, *Economie et statistique* n°349-350, à paraître au 1<sup>er</sup> semestre 2002
- « Les trajectoires d'emploi des ménages », Hélène Valdelièvre et Pascale Breuil, à paraître dans *Données sociales* 2002

**Ouvrages de synthèse**

- « Revenus et patrimoine des ménages, édition 2000-2001 », *Insee Synthèses* n°47, mars 2001
- Synthèses « revenus-patrimoine », édition 2002, à paraître en 2002

**7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

Voir tableau récapitulatif en fin de document.

**Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité**

DARES - Sous-direction « Emploi et marché du travail »

**1. Exposé de synthèse**

Le projet de programme statistique 2003 est marqué par la poursuite d'investissements sur les outils informatiques :

- Valorisation de la rénovation des outils de production des DMMO et de l'EMMO entamée depuis plusieurs années. A cette date l'outil de diffusion Intranet à destination des régions aura été mis en service.
- Dématérialisation des DMMO.
- Mise à disposition pour des analyses régionales du fichier historique des demandeurs d'emploi, finalisé en 2001.
- Poursuite de la réinformatisation de la DOETH avec l'entame du projet de dématérialisation.
- Démarrage du projet de refonte de l'outils d'accès aux statistiques de DEFM Nostra.

Après la réalisation des enquêtes sur les « difficultés de recrutement » et sur la « gestion des salariés selon l'âge », nous entreprendrons plusieurs chantiers :

- Valorisation de l'enquête complémentaire à l'enquête Emploi 2002 portant sur les travailleurs handicapés.
- Utilisation régulière de l'enquête trimestrielle sur les sortants des listes de DEFM.
- Mise en place probable d'un questionnement conjoncturel sur les emplois vacants à l'initiative d'Eurostat.
- Participation à l'enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux, conduite par la DREES.

## 2 Travaux nouveaux pour 2003

On préparera en 2003 le basculement prévu en janvier 2004 pour la nouvelle nomenclature de profession qui concerne les DADS, les DMMO et la DOETH. Cela impliquera, en collaboration avec l'INSEE, un important travail de communication auprès des entreprises qui renseignent ces sources. Un groupe de travail DARES-DGEFP-INSEE-CEREQ-DPD-OREF sera mis en place en vue de la révision des familles professionnelles, la nomenclature de métier de la DARES.

Alors que nous réalisons désormais régulièrement la publication mensuelle de l'indicateur de création d'emploi pour les entreprises de 50 salariés et plus, les publications périodiques de mouvements de main-d'œuvre seront passées en 2003 à un rythme trimestriel, avec un bilan annuel. De nouveaux indicateurs de suivi du marché du travail seront mis en place faisant suite à la réflexion entamée en 2001 et qui vise à mieux rendre compte de son évolution. On réfléchira aussi à l'adoption d'un rythme trimestriel de publication d'informations conjoncturelles. Ce rythme trimestriel permettra une meilleure coordination avec la publication du *Premières Informations* « conjoncture de l'emploi et du chômage ». On aura mis en place les conditions de l'utilisation au niveau régional de l'indicateur mensuel de création d'emploi pour les entreprises de 50 salariés et plus.

La DARES a initialisé une réflexion sur les indicateurs de suivi du marché du travail et mettra en place en 2003 de nouveaux indicateurs, mieux adaptés aux transformations du marché du travail.

## 3. Opérations répétitives

### Département Métiers et Qualification :

Résultats annuels sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (exercice 2001 résultats détaillés, exercice 2002 premiers résultats).

### Département Marché du Travail :

- statistiques mensuelles du marché du travail (ANPE) et du chômage indemnisé (UNEDIC)
- statistiques sur le chômage partiel
- statistiques sur les bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement des restructurations
- statistiques sur les bénéficiaires des dispositifs de préretraite.

### Département Emploi :

- Collecte et exploitation des déclarations mensuelles des mouvements de main-d'œuvre (DMMO)
- Collecte et exploitation de l'enquête trimestrielle sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO)
- Exploitation des fichiers mensuels de l'UNEDIC de relevés de contrats de travail temporaire conclus par les agences d'intérim.

## 4. Allégement de la charge statistique des entreprises

### Département Métiers et Qualification :

La réflexion engagée sur la dématérialisation de la déclaration sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés engagée en 2000 se poursuivra.

### Département Emploi :

Mise en œuvre de la dématérialisation du formulaire administratif de la DMMO.

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

### 5.1 Aspects régionaux et locaux

#### Département Emploi :

Utilisation de l'Intranet 'Statistique des mouvements de main-d'œuvre' par les DRTEFP (Direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle) et en DR-INSEE, après son ouverture en 2002.

Utilisation de l'indicateur rapide mensuel régional sur l'emploi dans les établissements de 50 salariés ou plus, à partir de la source DMMO, pour les régions ayant une qualité suffisante des données (taux de réponse).

## **5.2 Aspects « environnement »**

Néant.

## **5.3 Aspects européens**

### ***Département Marché du Travail :***

Les indicateurs statistiques relatifs aux lignes directrices adoptées lors du Conseil Européen extraordinaire sur l'emploi de Luxembourg en novembre 1997 donnent lieu à un chiffre qui sera poursuivi en 2003.

## **6. Liste des publications**

### **Département Métiers et Qualification :**

#### *Premières informations*

Les indicateurs sur les difficultés de recrutement dans les familles professionnelles en décembre n-1.

Les indicateurs sur les difficultés de recrutement dans les familles professionnelles en mars n.

Les indicateurs sur les difficultés de recrutement dans les familles professionnelles en juin n.

Les indicateurs sur les difficultés de recrutement dans les familles professionnelles en septembre n.

#### *Premières synthèses*

Les difficultés de recrutement à la fin n-1.

Les difficultés de recrutement en juin n.

Les difficultés de recrutement dans l'hôtellerie restauration.

Les métiers de la logistique

L'emploi non-qualifié

L'emploi des travailleurs handicapés (exploitation HID).

### **Département Emploi :**

#### *Premières informations*

Evolution de l'emploi salarié : Indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim (mensuel)

Evolution de l'emploi salarié (trimestriel)

Conjoncture de l'emploi et du marché du travail (trimestriel)

Les mouvements de main-d'œuvre (trimestriel)

Le travail temporaire (trimestriel)

#### *Premières synthèses*

Les mouvements de main-d'œuvre (annuel)

Le travail temporaire (annuel)

Les activités créatrices d'emploi

Les trajectoires d'emploi

L'insertion des jeunes

Gestion par les entreprises du vieillissement de leur personnel

#### *Dossier de la DARES*

La gestion de la main-d'œuvre selon l'âge

### **Département Marché du Travail :**

#### *Premières informations*

- Le marché du travail (mensuel)

- La conjoncture de l'emploi et du chômage (trimestriel)

- Le chômage partiel (annuel)

#### *Premières synthèses*

- La situation de l'emploi (annuel)

- Les dispositifs d'accompagnement des restructurations (annuel)

- Les dispositifs publics de préretraite (annuel)
- La prise en charge du chômage (annuel)
- Les quinquagénaires entre l'activité et la retraite
- Passage par le chômage et dynamique des revenus
- Le travail occasionnel des bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique
- Le service personnalisé pour un nouveau départ vers l'emploi
- L'impact des transformations du marché du travail sur les emplois recherchés
- Les bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

### **Département Marché du Travail :**

Les travaux de fiabilisation du fichier historique des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE ont été menés à leur terme en 2001. Ils ont débouché sur un développement des études longitudinales, en particulier sur la récurrence du chômage. Ce nouvel outil constituera une base d'informations utiles pour toutes les analyses régionales.

Une enquête prévue sur le devenir des chômeurs bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique a été annulée. L'étude est intégrée dans le projet plus vaste de l'enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux, conduite par la DREES.

*Voir tableau récapitulatif en fin de document.*

DARES - Sous-direction « Suivi et évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle »

***(Noter que ce qui relève de la formation, dans le programme de la DARES, est examiné par la formation Education, formation)***

### **1. Exposé de synthèse**

Au stade actuel de la réflexion concernant le programme de travail, compte tenu des modifications probables des mesures existantes ou de l'introduction de dispositifs nouveaux voulus par le nouveau gouvernement, il est difficile de lister avec exhaustivité les enquêtes qui seront conduites en 2003.

Toutefois on peut estimer que des travaux dans les champs suivants seront poursuivis :

- évaluation des trajectoires de bénéficiaires des dispositifs de la politique de l'emploi (« Panel des bénéficiaires de dispositifs d'emploi ou de formation », « travaux sur les structures d'insertion pour l'activité économique », « travaux sur le PARE – PAP »). Au panel des bénéficiaires de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle sera associée en 2003 une interrogation des employeurs des bénéficiaires de ces dispositifs CQ Apprentissage CIE dans un objectif de rendre compte de l'impact des politiques de gestion de la main d'œuvre des firmes sur les trajectoires des personnes en contrat aidé ;
- exploitation des fichiers des organismes employeurs dans les secteurs marchand et non marchand et en particulier mesure de l'impact de la modification du contrat initiative emploi ;
- analyses territorialisées des politiques de l'emploi ;
- poursuite des travaux portant sur la relation entre compétitivité des entreprises et usage de la formation professionnelle ;

- construction d'un fichier commun (en lien avec les conseils régionaux, l'AFPA, l'Unédic, l'Etat) des demandeurs d'emploi en formation. Au cours de l'année 2003 une étude de faisabilité sera réalisée pour constitution de la base fin 2003 sur les données de l'année 2002.

## 2 Travaux nouveaux pour 2003

- Après une enquête auprès des structures utilisatrices du titre emploi service menée en 2002, il est probable que dans le cadre du développement des services aux personnes soit conduite une enquête auprès des bénéficiaires : besoins couverts, mode d'usage, participation financière.
- Dans le cadre des travaux de l'instance interministérielle d'évaluation des aides aux très petites entreprises, le département « politiques d'emploi » pourrait lancer une enquête sur l'utilisation qu'elles font des aides à l'emploi (connaissance, usage, contentieux).
- En prolongement des études par panel portant sur le devenir des bénéficiaires des contrats de formation en alternance, le département « formation professionnelle et insertion des jeunes » envisage de lancer de nouvelles enquêtes auprès des entreprises utilisatrices de contrats d'orientation et de contrats de qualification adultes, et plus largement d'entreprises susceptibles d'y avoir recours, pour mieux comprendre les raisons du faible développement de ces dispositifs.

Une enquête qualitative sur le devenir des bénéficiaires des bilans de compétence sera réalisée en collaboration avec deux équipes de chercheurs.

En 2003 la DARES réalisera une enquête sur la satisfaction des usagers des missions locales.

## 3. Opérations répétitives

La sous direction continuera à suivre les données relatives aux différents dispositifs de la politique d'emploi et de formation professionnelle : ces dispositifs font l'objet de remontées statistiques mensuelles (tableau de bord) et de publications annuelles sur les caractéristiques des bénéficiaires, des utilisateurs et des mesures. Pour mémoire, les dispositifs concernés sont les suivants : contrat initiative emploi, contrat emploi solidarité, contrat emploi consolidé, contrat emploi jeune, contrat de qualification, contrat de qualification adulte, contrat d'adaptation, contrat d'orientation, stage SIFE collectif, stage SIFE individuel, stage d'accès à l'emploi, ACCRE (aide à la création d'entreprise), EDEN (aide à la création d'entreprise), TRACE, emplois familiaux, chèque conseil, entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprise d'intérim d'insertion, adulte relais, exonérations de charges zonées. Le suivi statistique des bénéficiaires de la mesure « Aide à l'emploi des jeunes en entreprise » sera assuré.

En 2003, elle poursuivra l'enquête par panel auprès des bénéficiaires des 10 principaux dispositifs de l'emploi et de la formation professionnelle et publiera les résultats et analyses de la première phase d'interrogations. La seconde interrogation sera réalisée au courant de l'année 2003.

Le département Politiques d'emploi terminera les travaux d'exploitation des travaux menés sur les caractéristiques des personnes passées dans une structure d'insertion par l'activité économique.

Le début de l'année 2003 devrait également voir se réaliser l'enquête auprès des structures d'insertion lancée fin 2002 et dont les phases d'interrogation puis d'exploitation sont programmées début 2003.

Le département Formation professionnelle et insertion des jeunes conduira l'enquête annuelle auprès des jeunes sortis du programme « nouveaux services-emplois jeunes » (cinquième et dernière interrogation fin 2003).

Sur le champ de la formation professionnelle, il réalisera des travaux statistiques sur les organismes de formation (exploitation des bilans pédagogiques et financiers), sur l'action des conseils régionaux en matière de formation professionnelle (enquête annuelle), sur les bilans de compétences (enquête annuelle auprès des organismes prestataires).

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

La sous-direction dont le système d'information statistique est largement adossé au système de gestion des politiques poursuivra ses travaux en matière de rationalisation de son système d'information en concertation avec les services partenaires ou prestataires à la source de l'information (CNASEA, ANPE, UNEDIC, ACOSS, MSA) : renouvellement des conventions, clarification des référentiels.

Elle poursuivra sa concertation avec l'ACOSS pour bénéficier des fichiers sources de cet organisme afin de limiter le nombre d'enquêtes dans le champ des exonérations.

Elle participe au projet de dématérialisation des bilans pédagogiques et financiers initié par le ministère de l'emploi et de la solidarité, bilans renseignés annuellement par les organismes de formation. Ce projet testé en 2002 dans trois départements devrait permettre en 2003 d'alléger la tâche de saisie de l'information et rendre plus fiables les informations collectées.

Le projet « système automatisé national pour l'alternance et l'apprentissage », actuellement en test, devrait permettre à l'avenir une saisie directe des informations contenues dans les conventions relatives à l'alternance et à l'apprentissage par les organismes interfaces. Les retard pris dans la phase test de cette application ne devraient pas permettre de la généraliser en 2003.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2003**

Dans le champ de la création d'entreprise et en particulier de l'aide aux très petites entreprises, objet d'une évaluation nationale sur l'initiative du Conseil national de l'évaluation, la DARES mènera des études pour compléter les travaux de l'instance et les affiner. Des travaux seront également conduits à partir des fichiers SINE et SUSE pour appréhender l'impact des aides sur la survie et la performance des entreprises aidées.

Un accent particulier sera mis sur l'évolution du système d'information et sa territorialisation dans le double domaine des politiques de la ville et des politiques régionales.

#### **6. Liste des publications**

À paraître :

- en juin 2002, *Premières synthèses* annuel sur l'opinion des français sur le chômage ;
- en juillet 2002, *Premières synthèses* annuel sur les exonérations territoriales ;
- en septembre 2002, *Premières synthèses* sur les sorties des programmes Contrat Emploi Jeunes.

*Les dossiers de la DARES*

- Bilan des Politiques de l'Emploi

#### **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

*Voir tableau récapitulatif en fin de document.*

DARES - Sous-direction « Salaires, travail et relations professionnelles »

#### **1. Exposé de synthèse**

En matière statistique, les éléments essentiels du programme de travail de la sous-direction pour l'année 2003 sont les suivants :

- poursuite du suivi statistique conjoncturel des accords de RTT et des déclarations URSSAF de passage à 35 heures dans le cadre de la seconde loi Aubry (aide cessant en juillet 2003) ;
- approfondissement de l'analyse des liens entre RTT et organisation du travail ;
- exploitation de l'enquête « modalités du passage à 35 heures » réalisée dans les entreprises de 20 salariés et moins (6 000 en 2002) ;
- poursuite de l'exploitation de l'enquête « 1 000 » sur les stratégies des entreprises face à la RTT réalisée fin 2000 ;
- élargissement de l'utilisation des nouvelles enquêtes ACEMO en matière d'emploi, de durée du travail ou de salaire ;
- réalisation d'une nouvelle enquête SUMER (surveillance médicale des risques) en lien avec la Direction des Relations du Travail ;
- enquête de qualité sur l'analyse des pratiques déclaratives des entreprises de l'enquête trimestrielle ACEMO concernant les heures supplémentaires.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1 Enquêtes nouvelles**

- En 2002 sera réalisée la troisième enquête SUMER (Surveillance médicalisée des risques), qui recueille des informations sur les risques et maladies professionnelles associées aux conditions de travail par un questionnaire fermé administré par des médecins du travail volontaires à plus de 45 000 salariés tirés aléatoirement. Cette enquête fera l'objet d'une première série d'exploitations en 2003.

### **2.2 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés**

#### • Salaires et Conventions salariales

- Poursuite de la mise sur internet des données détaillées aux niveaux les plus fins, ainsi que consolidation de la maîtrise d'œuvre sur les enquêtes spécifiques.
- Les séries d'indicateurs seront déclinées par convention collective au cours de l'année 2003.

#### • Conditions de travail et relations professionnelles

- Un groupe de réflexion associant la DARES et la DRT (direction des relations du travail) sera mis en place afin d'élaborer un projet de refonte des méthodes de collecte d'information concernant les conflits du travail ; il procèdera en particulier à une comparaison de ces méthodes dans quelques pays européens.

#### • Durée et aménagement du temps de travail

- Une seconde enquête sur les modalités de passage à 35 heures sera menée fin 2002 sur un échantillon d'établissements de 20 salariés ou moins passés à 35 heures après le 31/01/2001 (avec ou sans aide incitative, dont les entreprises nouvellement créées). Il s'agit d'une enquête téléphonique sur un échantillon de 6 000 établissements .

## **3. Opérations répétitives**

- Enquête trimestrielle ACEMO
- Enquête annuelle ACEMO sur les établissements de 10 salariés ou plus
- Enquête annuelle complémentaire ACEMO sur la répartition des salariés et les conventions collectives
- Enquête annuelle ACEMO sur l'individualisation des salaires
- Enquête annuelle ACEMO sur les petites entreprises
- Enquête annuelle ACEMO sur la Participation, l'Intéressement, les Plans d'épargne d'entreprise et l'Actionariat des salariés (PIPA))

- La collecte des données issues de sources administratives (conflits, élections professionnelles, licenciements de salariés protégés) se poursuivra et des comparaisons systématiques seront réalisées avec des informations issues d'autres sources (enquêtes statistiques, dépouillement de la presse). L'effort portera notamment sur l'amélioration des données concernant les conflits du travail.

- Le dispositif d'incitation et d'accompagnement de la réduction du temps de travail (loi du 13 juin 1998 puis du 19 janvier 2000) donne lieu à un suivi statistique exhaustif des allègements de cotisations sociales, à partir des déclarations administratives des entreprises à leur organisme de cotisations sociales. Ce suivi portera sur les caractéristiques des entreprises, l'ampleur de la réduction du temps de travail et les engagements d'emploi (maintien ou création). Cette opération durera jusqu'à la fin du passage des entreprises à 35H.

Le dispositif d'exploitation des accords d'entreprise (tous thèmes confondus) est en cours de refonte . La codification des textes déposés devrait être désormais centralisée.

Le Département Salaires et Conventions Salariales a repris l'exploitation des accords liés à l'épargne salariale (yc les nouveaux dispositifs) précédemment conduite par la DRT.

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

##### **• Enquêtes ACEMO**

Le nombre de questionnaires adressés annuellement aux établissements a baissé de plus de 50 % depuis 1998. Après le passage des enquêtes ACEMO dans la sphère OCEAN en janvier 1996, l'échantillon est passé de 62 000 à 57 000 établissements. Dans le cadre de la refonte ACEMO en janvier 1999, cette réduction s'est poursuivie (38 000 établissements sont désormais interrogés) notamment pour les établissements de 10 à 99 salariés. Le sous-échantillon de l'enquête spécifique a été en outre fortement réduit et porte désormais sur environ 10 000 établissements.

Lors de la refonte des enquêtes ACEMO trois voies d'allègement ont été mises en œuvre :

- la simplification des questionnaires,
- le regroupement de certaines enquêtes (l'enquête SMIC avec l'enquête trimestrielle),
- la substitution de certaines sources administratives aux enquêtes (DADS pour les gains).

#### **5. Aspects particuliers du programme 2003**

##### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Néant.

##### **5.2 Aspects « environnement »**

Néant.

##### **5.3 Aspects européens**

Les indicateurs statistiques demandés par Eurostat sont élaborés et transmis par le département Salaires et Conventions Salariales dans les délais prévus (45 et 70 jours après la fin du trimestre) et ce, dès l'année 2001.

Ce département fournira trimestriellement une mesure quantitative des emplois vacants dans le cadre du règlement européen en cours de finalisation : un questionnement sur les difficultés de recrutement et le nombre d'emplois vacants sera introduit à cet effet dans le questionnaire de l'enquête trimestrielle, à compter du quatrième trimestre 2002.

Le département Salaires et Conventions Salariales participe au groupe de travail « indicateurs de court terme des salaires » d'Eurostat et il poursuivra la fourniture des données françaises pour la statistique harmonisée sur les gains.

Il participe avec l'INSEE au groupe européen sur l'indice du prix du travail (LPI) et l'indice du coût salarial (LCI) dont le travail devrait aboutir à une proposition de règlement européen.

En liaison avec la DRT, le département « Conditions de Travail et Relations Professionnelles » représente la France au sein de l'agence européenne sur les risques professionnels (Bilbao) qu'il alimente notamment grâce à l'enquête SUMER. En matière de conditions de travail, le département participe aux travaux de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Dublin). Un expert de la DARES fait partie du groupe mis en place par Eurostat sur les statistiques de risques professionnels.

## 6. Liste des publications

### - ORGANISATION DU TRAVAIL, CONDITIONS DE TRAVAIL :

#### *Premières Synthèses*

Mai 2002 - N° 20.1 - Accidents et accidentés et organisation du travail

### - RELATIONS PROFESSIONNELLES :

#### *Premières Synthèses*

Février 2002 – N° 09.1 – Les conflits en 2000 : Le regain se confirme

Avril 2002 – N° 16.1. - Dynamique des métiers et usage de l'informatique

Mai 2002 – N° 22.1. - Le regard des salariés sur la représentation syndicale

### - RÉMUNÉRATIONS ET SALAIRES, NÉGOCIATIONS SALARIALES :

#### *Premières Informations*

Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre au...

Mars 2002 – n° 13.3. 4<sup>ème</sup> trimestre 2001

Juin 2002 – N° 26.1. 1<sup>er</sup> trimestre 2002

Septembre 2002 – N° 39.2. 2<sup>ème</sup> trimestre 2002

#### *Premières Synthèses*

Janvier 2002 – N° 03.2 La rémunération et l'emploi dans les très petites entreprises en juin 2000

Mars 2002 – N°13.2 Accords d'entreprise au premier semestre 2001 : les TPE passent aux 35 H et les grandes entreprises renouent avec la négociation salariale  
L'épargne salariale en 2000

Avril 2002 – N° 17.1.

Mai 2002 – N° 22.2.

La rémunération des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus en 2000

Juillet 2002 – N° 27.1.

Les salariés au SMIC et à la garantie mensuelle au 1<sup>er</sup> juillet 2001

Septembre 2002 – N° 39.1

La rémunération des salariés dans les très petites entreprises en juin 2001

### - TEMPS DE TRAVAIL :

#### *Premières Informations*

Avril 2002 – N° 17.2 Le passage à 35 heures vu par les employeurs.

Mai 2002 – N° 19.2 Durée annuelle du travail et pratique des heures supplémentaires en 2000.

#### *Premières Synthèses*

Février 2002 – N° 06.3 Les modalités au passage à 35 heures en 2000

Février 2002 – N° 07.01 L'incidence des 35 heures sur le temps partiel

Février 2002 – N° 08.2 Temps partiels des femmes : entre « choix » et contraintes

Avril 2002 – N° 17.2

Le passage à 35 heures vu par les employeurs.

Mai 2002 – N° 19.2

Durée annuelle du travail et pratique des heures supplémentaires en 2000.

*Document d'étude*

Septembre 2002 - N° 61

L'effet des 35 heures sur la durée du travail des salariés à temps partiel

*Les dossiers de la DARES*

- Exposition aux contraintes et nuisances dans le travail, SUMER 1994

- Elections aux Comités d'entreprise en 96-97.

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

*Voir tableau récapitulatif en fin de document.*

### **Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche**

Direction de la programmation et du développement

Sous-direction des études statistiques - SDES

#### **1. Exposé de synthèse**

L'année 2003 verra la mise en place d'un nombre important de nouveaux systèmes d'information statistiques, parmi lesquels le nouveau système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) permettant la remontée de fichiers de données individuelles.

#### **2. Travaux nouveaux pour 2003**

##### **- SIFA (Nouveau système d'information sur la formation des apprentis) :**

Une enquête sur support papier (dite enquête n° 51) demande actuellement à chaque Centre de Formation d'Apprentis de remplir des tableaux détaillés sur les effectifs d'apprentis selon les formations suivies, le sexe, l'origine scolaire, etc ... Le nouveau système consisterait pour les CFA à transmettre des fichiers individuels permettant de faire à la demande tous les croisements de critères possibles, et également de repérer les doubles entre fichiers d'élèves et fichiers d'apprentis.

##### **- Enquête renouvelée sur l'insertion professionnelle des élèves du secondaire et des apprentis :**

Cette enquête qui déjà été présentée au comité du label, va s'exécuter sur le terrain dans sa nouvelle formule en février 2003. L'opportunité de l'enquête a fait l'objet, en plus de la consultation du CNIS, de discussions avec des partenaires (parents d'élèves, représentants de personnels). Le questionnaire et l'organisation ont été revus, et un effort de remotivation des acteurs sera fait en 2002. Si cette enquête renoue avec de meilleurs taux de réponse elle fournira des indicateurs précieux sur le devenir des élèves selon la formation précise qu'ils ont suivie, et donc des indicateurs utiles au pilotage du système éducatif (à utiliser avec prudence, comme il se doit).

#### **3. Opérations répétitives**

**Thème 1 : effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants**

##### **Collectes par questionnaire**

10 Les effectifs d'apprentis (enquête rapide)

51 Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (CFA) (enquête détaillée) (*pour les CFA ne fournissant pas de fichier informatique*)

## Thème 2 : personnels enseignants et non-enseignants

### **Remontées de fichiers et collectes informatisées**

- 65 Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'Éducation nationale (fichiers de paye)
- 29 Mouvements des corps d'instituteurs et professeurs des écoles : constat et prévisions
- 22 Le service des enseignants dans les établissements publics du 2<sup>nd</sup> degré
- 31 Les maîtres auxiliaires

### **Collectes par questionnaire**

- 7 Répartition des postes et personnels relevant de l'AIS, affectation à l'issue des stages de spécialisation, programmation des besoins en matière de formation spécialisée
- 64 Les absences non remplacées
- 30 Panel de chefs d'établissements du 2<sup>nd</sup> degré

## Thème 7 : insertion, liaison formation-emploi

### **Remontées de fichiers et collectes informatisées**

- 73 Suivi statistique sur les emplois-jeunes

### **Collectes par questionnaire**

- 57 Suivi des élèves du panel 95 quittant le système éducatif
- 74 L'insertion professionnelle des jeunes sortis des lycées
- 75 L'insertion professionnelle des jeunes sortis d'apprentissage

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

- Poursuite du développement et du déploiement du dispositif SAREF (système d'analyse de la relation "formation-emploi") qui sert de base de référence pour la réflexion au niveau régional de la politique de formation professionnelle.

## **6. Liste des publications**

### **Ont été publiés au titre de l'année 2001, les documents suivants :**

- *Les Dossiers Education & Formations*

*partie Education* : Les docteurs en sciences et la création d'entreprises (n° 119) ; Les enquêtes d'insertion : cadre conceptuel et résultats (n° 120) ; Les pratiques actuelles de recrutement en entreprises à l'égard des jeunes diplômés bac + 4 et bac + 5 (n° 121)

### **Les travaux parus ou à paraître au titre de 2002 sont les suivants :**

- . Synthèse des études régionales sur l'insertion des lycées et apprentis
- . Prospective emploi-formation 2001-2010
- . Pratiques de recrutement des PME

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

*Voir tableau en fin de document.*

## Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Direction générale de la comptabilité publique  
Bureau 3E - Applications paye/pensions

### Opérations répétitives

Thèmes et opérations	Unité responsable	Observations
Pensions personnelles de retraites civiles	DGCP/3E	Permanent
Prestations familiales	DGCP/3E	Permanent
Rémunérations des agents publics	DGCP/3E	Permanent
Effectifs et masse salariale de la Fonction publique de l'Etat	DGCP/3E	Etats annuels et mensuels Permanent
Nombre d'agents en CPA	DGCP/3E	Permanent

### Suivi du programme à moyen terme 1999-2003

*Voir tableau récapitulatif en fin de document.*

## Ministère de la fonction publique, de la réforme de l'État et de l'aménagement du territoire

DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

### 1. Exposé de synthèse

Les travaux menés par le bureau des statistiques, des études et de l'évaluation de la DGAFP sont essentiellement des enquêtes auprès des administrations ou des exploitations de fichiers administratifs, effectuées à un rythme annuel. Des enquêtes peuvent cependant être lancées ponctuellement pour évaluer l'application de textes réglementaires.

Les projets statistiques pour 2003 seront liés à la montée en charge des travaux de l'**observatoire de l'emploi public** créé par un décret du 13 juillet 2000. Des remontées régulières d'information de la part des directions du personnel seront organisées afin de mieux connaître les effectifs, en particulier le passage entre effectifs budgétaires et effectifs réels dans la fonction Publique d'État.

Le bureau assurera également le **suivi statistique des dispositifs mis en œuvre par les ministères pour favoriser l'égalité professionnelle hommes / femmes**. Les enquêtes, lancées en 2001, sur les jurys de concours et des organismes consultatifs seront poursuivies. En outre, sous l'égide du comité LE PORS pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs de la fonction publique, l'enquête sur l'encadrement supérieur prendra en compte les « viviers » de recrutement. L'ensemble de ces investigations permettra d'assurer un suivi statistique des plans pluriannuels qui sont élaborés conformément à la circulaire du Premier ministre du 8 mars 2000.

### 2. Travaux nouveaux pour 2003

Néant

### 3. Opérations répétitives

#### 3.1 Enquêtes annuelles auprès des directions de personnel

L'ensemble de ces enquêtes portent sur le champ de la fonction publique de l'Etat.

- la formation professionnelle des agents de l'Etat

A partir de l'enquête portant sur l'année 2001, de nouvelles questions sont intégrées, portant, en particulier, sur les domaines de formation.

- les recrutements de la fonction publique de l'Etat

Le recensement porte sur l'ensemble des recrutements par concours de l'année antérieure, la sélectivité des concours et le profil des candidats recrutés.

- les bénéficiaires de la loi handicapés

Le questionnaire est modifié dans le cadre de l'application du Protocole sur l'emploi des travailleurs handicapés dans la fonction publique de l'Etat du 8 octobre 2001.

- les accidents du travail et les maladies professionnelles

- les emplois de direction et d'inspection générale (part des femmes)

Cette enquête a été rénovée en 2001 pour une meilleure prise en compte des viviers de recrutement.

- les positions statutaires

- la responsabilité pénale des fonctionnaires

- la place des femmes dans les jurys de concours

- la place des femmes dans les organismes consultatifs

#### 3.2 Exploitation de fichiers et de documents administratifs

- exploitation des "verts" budgétaires

annuelle

- exploitation des procès-verbaux des commissions administratives paritaires centrales

annuelle sur la période des 3 années précédentes

- exploitation du fichier de paie des agents de l'Etat

Le bureau des statistiques exploite un fichier extrait du fichier informatique résultant du système d'information de l'INSEE sur les agents de l'Etat.

Ce fichier constitue une source essentielle pour les études. Fin 2003 sera disponible le fichier provisoire des agents de l'Etat au 31 décembre 2002.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Non concerné.

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

Rien à signaler.

### 6. Liste des publications (relatives aux programmes statistiques 2000 et 2001)

Les résultats de chaque enquête font l'objet d'un rapport spécifique transmis aux directeurs de personnel et aux organisations syndicales. Les résultats synthétiques sont publiés dans le rapport annuel de la fonction publique et de la réforme de l'Etat (à l'automne de chaque année).

Des synthèses sont diffusées sous forme de 4 pages :

- « Les femmes dans l'encadrement supérieur au 1<sup>er</sup> juin 2000 » n°01, février 2001

- « Le travail à temps partiel progresse encore dans la fonction publique de l'Etat » n°02, octobre 2001

- « Les recrutements par concours dans la fonction publique de l'Etat en 1999 » n° 03, décembre 2001

Les *POINT STAT* prévus en 2002 concernent la féminisation des jurys de concours et des organismes consultatifs (mars), les sorties de fonction à l'horizon 2018 (avril), les recrutements par concours et la place des femmes dans l'encadrement supérieur.

Un rapport de l'observatoire de l'emploi public a été publié à l'automne 2001 (rapport annuel).

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Voir tableau récapitulatif en fin de document.*

### Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

Département Entrées dans la vie active

#### 1. Introduction

Le passage d'enquêtes de cheminement segmentées par niveau de formation à l'interrogation unique d'une génération de sortants de formation initiale (au sens du bilan formation-emploi) représente une inflexion importante du système statistique d'observation de l'insertion professionnelle au CEREQ. L'enquête Génération 92 a amorcée ce nouveau dispositif, qui rend possible des exploitations correspondant à de fortes attentes des utilisateurs (comparaison d'indicateurs d'insertion standard selon le diplôme, le domaine de formation ; entrée des débutants dans les différentes catégories sociales ou familles de professions ; entrée des débutants dans les secteurs d'activité).

Depuis l'automne 1999, le CEREQ travaille à la mise en cohérence de l'ensemble de son système d'enquêtes sur l'insertion professionnelle, en tenant compte de l'apport de l'enquête Génération 92. Le souci de produire périodiquement des résultats comparables conduit à proposer la **réalisation régulière d'enquêtes de type Génération**.

On peut distinguer deux finalités principales pour ces enquêtes :

- **produire des données standards**, dans un délai relativement court après l'interrogation, et comparables d'une enquête à l'autre, dans une perspective **d'aide à la décision**. Les indicateurs utilisés sont des indicateurs d'état (taux d'emploi, taux de chômage, PCS...) et de parcours mis au point au cours de l'exploitation de Génération 92.
- **contribuer à la compréhension des processus d'insertion** en mettant l'accent sur une analyse approfondie des parcours et des premières mobilités sur 5 à 7 ans après la sortie du système éducatif. Une hypothèse envisageable, qui placerait la France dans une logique voisine de celle de certains de ses partenaires européens, pourrait même être de prévoir une troisième interrogation partielle à 9 ans, permettant d'aller vers du longitudinal long.

Par rapport au précédent dispositif d'enquête, les enquêtes Génération intégreront les préoccupations particulières touchant à la mesure statistique de l'impact des politiques d'emploi, jusque-là traitées dans le cadre d'enquêtes spécifiques (panels jeunes).

Les enquêtes Génération s'enchaîneraient au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les 3 ans :

- **une enquête Génération pleine** (40 000 questionnaires environ), en deux étapes :
  - . une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;
  - . deux ré-interrogations à 5 et à 7 ans plus centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant entre autre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple sur les insertions les plus problématiques).
- **une enquête " mini-génération "** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

On aurait donc un enchaînement du type : Génération 98 (interrogation extensive ( ?), en 2 phases) ; mini-génération 2001, Génération 2004, mini-génération 2007, ...

Ce dispositif doit permettre aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux formation, de certaines spécialités de formation ou sur des jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. Les échantillons pourraient donc être élargis.

## **2. Travaux nouveaux ou renouvelés pour 2003**

Une première interrogation de l'enquête " Génération pleine " auprès des sortants de formation initiale en 1998 a été achevée en 2001.

Le bilan de cette enquête a révélé que la constitution des bases de sondage (par agrégation de diverses sources) est une opération de longue haleine. Par ailleurs, le comité du label a recommandé au Céreq de " fidéliser " un échantillon des jeunes interrogés.

En vue de l'interrogation en 2004 de la Génération 2001, il a donc été décidé :

- de lancer la constitution de la base de sondage dès 2002
- de lancer une première interrogation pour un échantillon restreint des 10 000 jeunes à interroger dès que la base sera constituée, en 2003. Cette interrogation aurait pour objectif principal d'identifier les jeunes réellement sortis de formation initiale en 2001 et de tenter de les " fidéliser ".

Une deuxième interrogation de la génération 1998 (cinq ans après leur sortie de formation initiale) est programmée pour le premier semestre 2003. Elle sera principalement centrée sur le prolongement du questionnement sur le parcours professionnel et avec analyse plus poussée sur l'évolution des liens aux employeurs et à l'emploi des jeunes.

## **3. Opérations répétitives**

Néant

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Pour répondre à la logique de décentralisation et de déconcentration de la formation professionnelle, la production d'indicateurs régionaux de base est prévue à chaque interrogation à trois ans de la "génération pleine", à partir de mars 2001. Une première publication de ces indicateurs d'insertion (par grand niveau de formation) est prévue en 2002. L'enquête Génération 2001 pourra accueillir des demandes d'extension régionales.

### **5.2 Aspects européens**

Néant

## 6. Liste des publications

### **Bref - Lettre mensuelle d'information sur les travaux du CEREQ**

- "Génération 98 – A qui a profité l'embellie économique ?". D. Epiphane, J.-F. Giret, P. Hallier, A. Lopez, J.-C. Sigot, *BREF CEREQ* n° 181, décembre 2001.
- "Génération 92 – Profil, parcours et emplois en 1997". D. Martinelli, G. Simon, P. Werquin, *BREF CEREQ* n° 149, janvier 1999.
- "Quels secteurs pour les débutants ?". M. Mansuy, V. Thireau, *BREF CEREQ* n° 153, mai 1999.
- "Diplômés de l'enseignement supérieur. La reprise de l'emploi ne profite pas à toutes les filières". D. Martinelli et J.-F. Vergnies, *BREF CEREQ* n° 156, septembre 1999.
- "Entrer sur le marché du travail avec un baccalauréat", G. Simon, *BREF CEREQ* n° 161, février 2000.

### **Tableaux statistiques sur CD-ROM**

Génération 92 – indicateurs standard d'insertion par diplôme - mars 2000.

## 7. Suivi du programme à moyen terme 1999-2003

Le déroulement du programme d'enquêtes à moyen terme est largement infléchi dans un souci d'harmonisation du dispositif. Les enquêtes complémentaires (panels jeunes, enquête enseignement supérieur), conçues avant le lancement d'enquêtes de type "génération" seront articulées avec elles.

### **Prolongation du panel d'élèves DEP sur les questions d'insertion professionnelle. Futur panel jeunes.**

Le projet d'extension de l'interrogation du panel d'élèves DPD sous forme d'une enquête statistique exhaustive est abandonné.

### **Enquête de cheminement longue durée**

A titre expérimental, une interrogation d'une partie de l'échantillon de l'enquête Génération 1992 sur 10 ans est prévue en 2002. En l'absence d'actions préalables pour fidéliser un échantillon de jeunes, cette opération relève plus d'un test que d'une véritable enquête.

### **Enseignement supérieur**

La reconduction en 2001 (diplômés 98) de l'enquête conjoncturelle auprès des diplômés de l'enseignement supérieur n'a pas été adoptée. Les enquêtes Génération intègrent désormais le champ du supérieur, pour une production de résultats tous les trois ans.

### **Enquête Génération**

Une nouvelle génération est interrogée tous les trois ans (génération pleine, mini-génération en alternance). Les préoccupations de suivi de la politique d'emploi sont incluses dans ces enquêtes, qui suivent aussi l'insertion des diplômés du supérieur.

*Voir tableau récapitulatif en fin de document.*

## Centre d'études de l'emploi - CEE

### 1. Introduction

Pour 2003, le Centre d'études de l'emploi se consacrera à deux importantes nouvelles enquêtes statistiques :

- Une réflexion sur la conception d'une deuxième enquête COI (changement organisationnel et informatisation).

- Une exploitation de l'enquête de la DARES « Étude de l'emploi des salariés selon l'âge » (ESSA).

## **Travaux nouveaux ou rénovés**

### **Enquêtes nouvelles et rénovées :**

- Conception et préparation d'une nouvelle enquête COI prévue pour les années 2003 - 2004 :

L'enquête COI, réalisée en 1997 par la DARES, le SESSI, le SCEES et l'INSEE, est un dispositif d'enquêtes couplées employeurs / employés sur les Changements Organisationnels et l'Informatisation. Une liste d'entreprises a été sélectionnée dans les EAE puis appariée au fichier des DADS pour sélectionner des petits échantillons de salariés au sein des entreprises (2 ou 3) selon une méthode préconisée par une étude préalable. Les salariés interrogés dans cette enquête ont au moins un an d'ancienneté dans l'entreprise. En 1997, l'enquête a couvert l'industrie avec un échantillon représentatif et deux enquêtes exploratoires ont été réalisées dans le tertiaire, chez les experts comptables et dans le commerce de bricolage. Techniquement, l'opération de 1997 a donné entière satisfaction. L'information recueillie auprès des entreprises comme auprès des salariés est de grande qualité.

### **LA THEMATIQUE DE L'ENQUETE ET SON EVOLUTION**

Le volet « entreprises » de l'enquête de 1997 s'inscrit, par sa thématique, dans la continuité de l'enquête « changement organisationnel » réalisée par le SESSI en 1993. Il cherche à cerner la manière dont l'entreprise mobilise un ensemble d'outils de gestion de l'organisation du travail et des ressources humaines ainsi que les outils techniques couramment regroupés sous les terme de NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication). Les exploitations de l'enquête de 1997 montrent à quel point ces outils se diffusent de manière concomitante et elles identifient des relations de complémentarité dans leur usage. Elles montrent aussi l'intérêt d'une interrogation couplée employeur/employé. La collecte auprès des salariés apporte sur ces usages une information tout à fait complémentaire à l'information « entreprises ». Elle permet d'estimer des variables quantitatives comme un taux d'équipement en Internet, BIP, portable ou logiciels spécifiques sans alourdir la charge de réponse des entreprises et d'évaluer des grandeurs difficiles à cerner par une interrogation du chef d'entreprise comme la part des salariés faisant usage de l'écrit, ou un taux d'autonomie ou encore un degré de communication avec le client.

COI est donc une source particulièrement intéressante pour mesurer les usages de l'informatique et pour comprendre les réorganisations internes des entreprises. Ces deux thématiques qui sont au cœur de l'interrogation de 1997 doivent se maintenir. Si le progrès technique dans les équipements informatiques est important, le progrès technique dans les usages de l'ordinateur est beaucoup plus lent et il prend des formes diversifiées. Il serait très coûteux et pas forcément efficace de décrire ces usages dans une source entreprise. Par contre, la source « salariés » fournit une description très concrète de ces usages pour les métiers différents présents dans l'entreprise. Le mouvement de réorganisation des entreprises a été très marqué tout au long des années 90 et tout semble indiquer qu'il se poursuit. Les recherches menés à partir de COI mais aussi d'autres recherches menées à l'étranger à partir d'autres sources montrent que ces réorganisations affectent à la fois la performance des entreprises, les relations qu'elles entretiennent avec le marché et leur gestion de la main d'œuvre. Depuis 1997, le renouvellement des équipements informatiques et des logiciels ainsi que les chocs comme le bug de l'an 2000 et le passage à l'Euro ont poussé les entreprises à investir dans leur parc informatique. A ces chocs « exogènes » s'est ajouté le choc organisationnel que représente le passage aux 35 heures. Une nouvelle enquête COI devra en tenir compte en affinant à la fois l'interrogation sur les facteurs des changements informatiques et organisationnels et en revisitant la liste des outils techniques et de gestion adoptés par les entreprises depuis 1997.

Les exploitations de COI tendent à montrer que l'investissement dans les outils informatiques, tout comme les réorganisations participent à un mouvement de rationalisation de la production de connaissance auquel l'ensemble des salariés contribuent. A ce titre, COI complète très bien le dispositif des enquêtes traditionnelles sur l'innovation plus focalisées sur la fonction « recherche » ou « conception » de l'entreprise. L'interrogation des salariés est riche d'enseignements pour analyser la production de connaissances dans l'entreprise puisque celle-ci est rarement maîtrisée par les directions. La formation de savoirs sur les produits et la technologie dépend en effet étroitement des échanges, souvent informels, que les salariés entretiennent entre eux et avec des personnes extérieures à l'entreprises.

Il en est de même en matière de formation de compétences. Le salarié apporte un point de vue informé sur l'effort d'apprentissage qu'il doit réaliser pour tenir son poste de travail lorsque celui-ci évolue et sur les difficultés qu'il rencontre pour faire reconnaître les compétences nouvelles qu'il acquiert et ainsi les transformer en qualification. Notamment, les traitements statistiques de COI et les post-enquêtes réalisées montrent que le travail collectif se développe dans les entreprises réorganisées mais comme c'est souvent au sein de groupes dont le contour est différent de celui des groupes de métiers, les salariés devenus plus interdépendants ont du mal à faire reconnaître leurs compétences.

Un nouveau volet « salariés » de COI devrait affiner l'interrogation sur la communication et le travail collectif tout en traitant de manière plus systématique de la formation et de la reconnaissance des compétences.

#### **L'ÉVOLUTION DU CHAMP COUVERT ET DE LA MÉTHODE**

L'expérience de 1997 ainsi que des expériences menées dans d'autres pays ont montré que l'interrogation « entreprises » pouvait très bien être étendue au secteur tertiaire. Il est possible de prévoir un tronc commun de questions et une interrogation spécifique sur des problèmes propres à l'industrie et au tertiaire (comme la gestion des équipements lourds pour le premier et le rapport au client pour le second).

Les explorations dans le commerce de bricolage et chez les experts comptables ont aussi montré que le couplage pouvait être étendu sans inconvénient majeur aux entreprises de 20 à 50 salariés.

Il reste le problème de la non-interrogation, du fait du passage par les DADS de la main d'œuvre la plus précaire de l'entreprise (ayant moins de 1 an d'ancienneté). De fait 90% des salariés interrogés dans COI ont un CDI. Pour dépasser cette limite, on peut par exemple interroger des salariés ayant quitté l'entreprise pour laquelle ils ont été sélectionnés avec un questionnaire spécifique sur les difficultés d'insertion liées à la précarité. Par contre, pour ces salariés, l'information du volet « entreprises » ne sera pas disponible et on peut imaginer qu'il sera plus difficile à localiser car le changement d'entreprise a pu impliquer une mobilité géographique.

#### **Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés :**

- Dans le cadre de l'ACI « recomposition des temps de la vie » et d'une thèse, exploitation de l'enquête de la DARES « Étude de l'emploi des salariés selon l'âge » (ESSA).

On propose deux approches complémentaires qui devraient se recouper largement tout en gardant chacune son intérêt propre.

- l'une procède de façon inductive pour dresser une typologie des comportements des entreprises vis-à-vis des salariés âgés :

L'objectif de cette typologie est d'identifier de façon inductive des ensembles cohérents de pratiques dans la gestion des salariés âgés et de voir dans quelle mesure ils recourent des caractéristiques individuelles ou sectorielles des entreprises. On pourra procéder pour ce faire à une analyse en composante principale (analyse factorielle des correspondances). Les pratiques concernant les salariés âgés seront identifiées, dans cinq dimensions, en privilégiant les indicateurs suivants : recrutement, départs, formation, promotion, conditions de travail et, concernant les entreprises, l'activité, la situation, la perception des salariés âgés.

- l'autre teste une double hypothèse : ces comportements sont clivés selon qu'on a affaire à une gestion de type « marché interne » ou non ; dans une partie des entreprises à « marchés internes », ceux-ci ont été remis en cause par des chocs (technologiques, économiques) ou des déséquilibres (démographiques) ; cette « déstabilisation des marchés internes » est un facteur supplémentaire de dégradation de la position des salariés âgés.

Ce test comporte deux étapes : différenciation des entreprises selon qu'il y a un marché interne prédominant ou non ; étude de l'impact de différents chocs sur la gestion des salariés âgés selon qu'on part d'un fonctionnement de marché interne ou non.

On examinera les effets de deux types de chocs : (i) une accélération/un rythme rapide du progrès technique, identifié par de récents changements dans la technologie ou l'organisation du travail, (ii) un rétrécissement/un horizon court de prévision de l'activité. On examinera également les effets d'un déséquilibre, (iii) le vieillissement de l'entreprise, remettant en cause la « subvention implicite » des salariés jeunes vers les salariés âgés.

L'hypothèse à tester est que ces chocs ou ce déséquilibre ont un impact aggravé sur la situation relative des salariés âgés lorsqu'on part d'un fonctionnement de marché interne. La stratégie empirique sera donc celle d'une « différence-de-différence » où on comparera quatre groupes d'entreprises : celles avec marché interne touchées par le choc (ou le déséquilibre) ; celles avec marché interne non touchées ; celles sans marché interne touchées ; celles avec marché interne non touchées.

Les différences entre les deux derniers groupes donnent l'impact du choc sur la gestion des salariés âgés. La différence de ces différences avec les différences entre les deux premiers groupes est interprétée comme l'impact propre de la « déstabilisation des marchés internes ». En particulier et pour donner un exemple, on s'intéressera aux départs des salariés plus âgés, qui dans le cas d'une déstabilisation des marchés internes devraient être plus nombreux. On s'attend à avoir des licenciements nombreux des salariés âgés (avec ou sans utilisation des dispositifs publics de cessation anticipée d'activité), alors que dans le « groupe de contrôle » (entreprises sans marchés internes), le licenciement sélectif des plus âgés n'aura lieu que s'il est rendu attractif par le couplage avec l'utilisation de dispositifs publics.

- Exploitation secondaire des enquêtes françaises Conditions de travail (1984, 1991 et 1998), TOTTO (1987, 1993), COI et EAE-Industrie (1991-1997) dans le cadre de recherches sur l'intensification du travail et les performances économiques

- L'exploitation de la première enquête COI salariés se poursuit dans le cadre du projet « Autonomie et communication dans le travail », notamment à travers des appariements avec d'autres fichiers statistiques (REPONSE). Ses données seront également utilisées pour un projet d'analyse de l'impact des organisations sur les carrières salariales.

- Fichier historique de l'ANPE (noyau statistique au 1/10ème). Ce fichier est utilisé pour estimer des durées de chômage dans le but de tester l'interprétation en termes de file d'attente de la structure des taux de chômage par niveau de scolarisation.

- Enquête TDE (Trajectoire des demandeurs d'emploi) de la Dares et Fichier national des Assedic et Fichier historique de l'ANPE correspondant à l'échantillon. Ces fichiers sont exploités pour étudier le mécanisme d'incitation à la reprise d'activité réduite de l'Unedic.

- Panel des sortants du RMI (Insee). Ces données sont utilisées pour analyser les effets des minima sociaux sur les comportements d'activité, en collaboration avec David Margolis (CNRS).

## **Aspects particuliers du programme 2003**

### **Aspects européens**

Prolongement de l'analyse secondaire de l'enquête européenne sur les conditions de travail de la Fondation européenne de Dublin : approfondissement de la comparaison européenne des formes d'organisation du travail.

### **Suivi du programme à moyen terme 1999-2003**

*Voir tableau récapitulatif en fin de document.*

## Agence nationale pour l'emploi - ANPE

### Direction des études et statistiques

#### 1. Introduction

Né en 1998, l'Observatoire de l'ANPE a pour objectif de mettre à profit le capital d'information sur le marché du travail, extrêmement riche, dont l'Agence dispose « naturellement » de par son rôle de médiateur. En analysant et en diffusant cette information, la Direction des Etudes et Statistiques entend tirer des enseignements utiles au réseau de l'ANPE comme à ses partenaires institutionnels.

L'Observatoire propose trois types de produits :

1. - des publications sous formes de « *Cahiers* » ou d' « *Essentiels* », mises à disposition du public
2. - un outil de veille documentaire sur le marché de l'emploi, à usage principalement interne
3. - un colloque bisannuel intitulé « Les Entretiens de l'Emploi », dont la troisième édition aura lieu en mars 2003 et sera consacrée au thème des transitions et trajectoires sur le marché du travail.

Le travail d'étude et de publication statistique diffusé dans les publications de l'Observatoire porte sur 3 champs de préoccupations :

- 1 - l'activité et l'emploi : l'évolution et les modalités de l'offre de travail ;
- 2 - le marché du travail et les marchés du travail par métier : équilibres, déséquilibres et intermédiation ;
- 3 - la connaissance des publics : les demandeurs et leurs trajectoires.

Sur tous ces champs, le programme de travail pluriannuel de l'Observatoire poursuit deux objectifs :

- le développements d'une production d'études et de statistiques récurrentes fondée sur des enquêtes périodiques ou sur des exploitations statistiques des bases de données de l'Agence ;
- l'approfondissement chaque année d'un ou deux thèmes particuliers donnant lieu à des productions ponctuelles de données ou d'études.

#### 1.1 – Statistiques et enquêtes récurrentes.

En 2003 la production d'information statistique récurrente devrait comprendre principalement :

- pour mémoire : la publication sous double timbre DARES-ANPE des statistiques mensuelles du marché du travail dans la *Série Premières Informations* de la DARES ;
- la poursuite de la publication sous double timbre DARES-ANPE de statistiques trimestrielles sur les tensions sur le marché du travail (dans la série *Premières Synthèses*) ;
- la publication trimestrielle de données d'enquête sur la reprise d'emploi des demandeurs sortis. Issues d'une enquête co-produite par l'UNEDIC, la DARES et l'ANPE chaque trimestre depuis juin 2001, ces données viendront compléter la statistique du marché du travail. Car chaque mois, la publication des flux sortants du chômage par motif laisse apparaître l'imprécision de l'information statistique construite sur les seules bases administratives : plus de la moitié des sorties sont sans motif défini (demandeurs absents au contrôle). L'enquête fournit des estimations trimestrielles des véritables motifs de sortie et ce, de façon à éclairer plus précisément la question centrale de la reprise d'emploi tant quantitativement que qualitativement (type de contrat, type d'emploi...) ;
- pour la quatrième fois, une étude annuelle intitulée " Les métiers qui bougent ". Cette publication analyse des indicateurs d'évolution des familles professionnelles, construits sur la base du fichier historique des demandeurs d'emploi et permettant d'apprécier l'évolution des marchés du travail par métier en termes de fluidité, de rotation, d'insertion ou de précarité ;
- le développement de " portraits statistiques " par catégories de publics de demandeurs d'emploi. Les premières publications ont porté sur le chômage des femmes et le chômage des personnes handicapées. Ces publications seront actualisées et d'autres publics seront étudiés : les Rmistes, les chômeurs de longue durée, les chômeurs de plus de 50 ans.

Le dispositif d'enquête annuelle sur les anticipations des entreprises en matière d'activité et d'embauche (qui a déjà donné lieu à 6 vagues d'enquête) sera rénové.

### **1.2 – Etudes ponctuelles**

Les études ponctuelles porteront principalement sur la mesure d'impact du dispositif PAP-ND.

## **2. Travaux nouveaux ou rénovés**

Programme non défini.

## **3. Opérations répétitives**

Les productions statistiques récurrentes seront poursuivies (cf. partie I). Sauf mention contraire, elles sont annuelles :

- statistiques mensuelles du marché du travail (DARES/ANPE) ;
- indicateurs trimestriels sur les tensions sur le marché du travail (DARES/ANPE) ;
- Enquête anticipations des entreprises (dispositif à rénover) ;
- Métiers qui bougent ;
- Portraits statistiques des demandeurs d'emploi :
  - femmes,
  - chômeurs de longue durée,
  - Rmistes,
  - Personnes handicapées,
  - Chômeurs de plus de 50 ans.
- Enquête trimestrielle sur les sorties du chômage.

## **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet.

## **5. Aspects particuliers du programme 2002**

### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Pas d'évolution.

### **5.2 Aspects « environnement »**

Sans objet.

### **5.3 Aspects européens**

Pas de programme établi.

## 6. Liste des publications

### L'OBSERVATOIRE DE L'ANPE

<i>INTITULE</i>	<i>SORTIE</i>	<i>Série</i>	<i>Thème</i>
Les Difficultés de recrutement : dossier documentaire	février 01	<i>Les Essentiels</i>	Dossier Doc.
Les anticipations des entreprises pour 2001 - Enquête de décembre 2000	mars-01	<i>Les Essentiels</i>	Emploi & Activité
Les Difficultés de recrutement : tensions et réajustements sur le marché du travail	mars-01	<i>Les Cahiers</i>	Emploi & Activité
Les métiers qui bougent	avril-01	<i>Les Essentiels</i>	Métiers
Le chômage des personnes handicapées – portrait statistique	Juin 01	<i>Les Essentiels</i>	Publics
Les Centres d'appel : dossier documentaire	Juin 01	<i>Les Essentiels</i>	Dossier Doc.
Les emplois difficiles à pourvoir et les établissements recruteurs	octobre 01	<i>Les Essentiels</i>	Emploi & Activité
Les Actes des Deuxièmes Entretien de l'Emploi : Le recrutement dans le nouveau contexte économique et technologique	octobre 01	<i>Les Cahiers</i>	Actes
Les anticipations des entreprises 2002 - Enquête novembre 2001	février -02	<i>Les Essentiels</i>	Emploi & Activité
Les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RMI – portrait statistique	juin 2002	<i>Les Essentiels</i>	Publics
Les métiers qui bougent	juin 02	<i>Les Essentiels</i>	Métiers
Les Rmistes inscrits à l'ANPE - portrait statistique	avril 02	<i>Les Essentiels</i>	Publics
Chômage et territoire : cartographie 2001	juillet 02	<i>Les Cahiers</i>	Emploi & Activité
Les Canaux de recrutement	mai 02	<i>Les Essentiels</i>	Emploi & Activité
La Précarité : dossier documentaire	à paraître	<i>Les Essentiels</i>	Dossier Doc.
Le chômage des personnes handicapées – portrait statistique	juin 02	<i>Les Essentiels</i>	Publics
Les Chômeurs de plus de 50 ans - portrait statistique	à paraître	<i>Les Essentiels</i>	Publics
Le Chômage des femmes - portrait statistique	à paraître	<i>Les Essentiels</i>	Publics

## PUBLICATIONS SOUS DOUBLE-TIMBRE DARES-ANPE

<i>INTITULE</i>	<i>Série</i>
Le marché du travail (mensuel)	<i>Premières Informations</i>
Les tensions du marché du travail (trimestriel)	<i>Premières Informations</i>

## Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

Observatoire de l'emploi territorial

### 1. Exposé de synthèse

L'action du Centre National de la Fonction Publique Territoriale « Cnfpt » se situant sur le champ du recrutement, de l'emploi et de la formation professionnelle, l'établissement a développé, depuis 1991, l'observation et l'anticipation sur les emplois et les métiers territoriaux.

Par ailleurs, conformément à l'article 11 de la loi du 26 janvier 1984, les capacités d'observation, d'analyse et de prospective du CNFPT contribuent à donner au Conseil Supérieur de la FPT les moyens de son action.

Pour l'Observatoire de l'emploi territorial, l'année 2003 est une année de transition après une année 2002 des renouvellements des instances politiques qui dirigent le Centre National et le Conseil Supérieur.

Le calendrier de mise en place des instances politiques n'a pas permis de décider le programme de travail 2003.

Sous réserve de modifications ou d'ajouts ultérieurs d'études à la demande du Conseil Supérieur, le projet de programme qui est présenté ici, poursuit les travaux prévus et engagés en 2002.

Ce projet de programme finalise les objectifs de l'observatoire au regard des trois missions suivantes :

- consolider le système d'observation et de prospective de l'emploi et des métiers territoriaux,
- venir en appui aux missions de recrutement et de formation du Cnfpt,
- assurer la diffusion la plus large possible des informations statistiques

### 2. Travaux nouveaux pour 2003

- Approfondissement et poursuite de l'exploitation des enquêtes sur les perspectives démographiques des personnels territoriaux réalisées entre 2000 et 2002 :

- . état des lieux démographique et socioprofessionnel des emplois non titulaires de droit public.

- Parcours professionnels et parité dans la haute fonction publique territoriale (enquête 2002).

- Attractivité des concours de la Fpt : étude portant sur les candidats et les lauréats des concours d'attachés et d'ingénieurs territoriaux (enquête 2002).

- Les ressources humaines des nouvelles intercommunalités (enquête 2002).

- Enquête sur les emplois des collectivités territoriales par secteurs d'activité de la région Rhône-Alpes en partenariat avec l'INSEE Rhône-Alpes (sous réserve du visa du comité du label).

### 3. Opérations répétitives

*L'enquête de conjoncture sur l'emploi territorial n°8*

Cette enquête retrace, tous les ans et avec un délai de fabrication de trois mois, la situation et les grandes tendances de l'emploi territorial. Elle se fonde sur les réponses téléphoniques d'un panel de collectivités représentatives au niveau régional et sectoriel de l'emploi territorial.

*Les Chiffres clés 2002* sur les cadres d'emplois de la fonction publique territoriale relevant de la compétence du CNFPT pour les concours et la mobilité : ils présentent, chaque année, sous forme de fiches, pour les cadres d'emplois relevant de la compétence du CNFPT pour les concours et la mobilité, des indicateurs chiffrés sur les effectifs, les concours, les vacances et offres d'emplois.

*Synthèse des bilans sociaux 2001*

Réalisée à la demande du conseil supérieur de la fpt et en partenariat avec la DGCL.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises (collectivités territoriales)

Dématérialisation de la collecte d'informations.

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

#### 5.1 Aspects régionaux et locaux

Les résultats des enquêtes et synthèses statistiques sont systématiquement déclinés par région administrative, par délégation régionale « CNFPT » et éventuellement par département et mis à la disposition de l'échelon géographique régional.

#### 5.2 Aspects « Environnement »

Rien à signaler

#### 5.3 Aspects européens

Rien à signaler

### 6. Liste des publications

#### Déjà parues

*Tableau de bord 1999* – février 2000

*Note de conjoncture n°5* – juin 2000

*La filière technique* : étude sectorielle – juin 2000

*Pyramides des âges des cadres d'emplois* : Perspectives d'évolution – premiers résultats – septembre 2000

*Repères statistiques* : Evolution des effectifs de la territoriale d'ici à 2020 – octobre 2000

*Fonction publique territoriale* : Perspectives démographiques – résultats régionaux – septembre 2001

*Repères statistiques* : Les emplois jeunes – avril 2001

*Chiffres clés 2000* – octobre 2001

*Note de conjoncture n°6* – mars 2002

*Fonction publique territoriale* : Perspectives démographiques – résultats par type de collectivité – octobre 2002

*Note de conjoncture n°7* – octobre 2002

#### A paraître

*Eléments de synthèse des rapports aux CTP* sur l'état au 31/12/99 des collectivités territoriales – octobre 2002

*Les non titulaires territoriaux*, état des lieux socioprofessionnel et perspectives démographiques – décembre 2002

## Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2003 présentés à d'autres formations du CNIS

(Pour information)

**Formation Agriculture**

**Formation Commerce, services**

**Formation Démographie, conditions de vie**

**Formation Éducation, formation**

**Formation Environnement**

**Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie**

**Formation Santé, protection sociale**

**Formation Statistiques régionales et locales**

**Formation Transports, tourisme**

### Formation Agriculture

#### **INSEE - Direction des statistiques d'entreprises**

#### **Département de l'industrie et de l'agriculture - Division Agriculture**

##### **Travaux nouveaux**

Au niveau des études, l'axe principal de travail concerne l'exploitation des fichiers fiscaux, si possible appariés avec des sources spécifiquement agricoles, afin d'étudier les revenus et plus généralement les variables financières :

. Source fiscale « ménages » (IR)

- L'année 2003 devrait être celle sur laquelle portera la prochaine opération d'appariement entre le RICA et les fichiers fiscaux de l'impôt sur les revenus (IR), après 1991 et 1997 (encore exploité aujourd'hui).

- L'examen des disparités pourrait être creusé du côté des ménages d'agriculteurs à faible revenus, notamment à partir de l'appariement RICA – IR sur 1997.

. Source fiscale des bénéfices réels agricole (BRA)

- L'année 2003 devrait voir l'exploitation de l'appariement avec le recensement agricole (RA 2000) qui devrait être réalisé, en collaboration avec le Scees, en 2002.

##### **Publications**

• Articles publiés à l'extérieur de l'Insee :

. « Les agriculteurs et les autres professions font de plus en plus bons ménages » N. DELAME.

*Agreste cahiers* n° 2 (juin 2001).

- Prévisions de publications pour 2002 :

Un numéro de la collection *Synthèses* consacré à l'étude de la dynamique des exploitations agricoles (juillet). Il comprend 14 articles regroupés autour des thèmes suivants : cadrage avec le RA2000, installation, agrandissement, emploi-revenu, financement, investissement-patrimoine. Divers organismes y ont contribué : Scees, CNASEA, MSA, Inra et Insee.

## **Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA)** **Direction des statistiques et des études économiques et financières**

Les travaux du département Statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique, parmi lesquels :

- **SISAL** (Système d'information des salariés agricoles)

Principales variables : employeurs, effectifs cotisants, entreprises, établissements, activités, salariés, contrats de travail, déclarations de main d'œuvre, cotisations et contributions sociales.

- **SIMPAT** (Système d'information de la prévention des accidents du travail des salariés)

Principales variables : organisme, employeur, victime, accident, rente.

### **Travaux nouveaux :**

La MSA a été sollicitée par l'Institut national de la statistique et de études économiques (INSEE) pour une demande de partenariat dans le cadre du suivi annuel et conjoncturel de l'emploi. Cette demande s'inscrit dans le cadre de l'article 7bis de la loi du 7 juin 1951 qui autorise l'INSEE à exploiter à des fins statistiques les données administratives. Les données individuelles et anonymisées sont composées d'un descriptif des contrats de travail. La périodicité du flux d'information est annuelle.

### **Publications :**

#### **Économie agricole : salariés**

Le travail salarié dans le système d'emploi agricole : une analyse des trajectoires professionnelles (septembre 1996, 36 pages, 18 francs) Le salariat agricole en 1995 (juin 1997, 9 pages, gratuit)

Titre emploi saisonnier agricole : bilan quantitatif de l'année 1997 (septembre 1998, 12 pages, gratuit)

Groupements d'employeurs et précarité de l'emploi (avril 1999, 9 pages, gratuit)

Gros plan sur un secteur d'activité agricole : les contrats à durée déterminée dans la viticulture en 1997 (juin 1999, 16 pages, gratuit)

Les aides à l'emploi dans le régime agricole : les contrats de travailleurs occasionnels en 1997 (août 1999, 26 pages, gratuit)

Les aides à l'emploi dans le régime agricole : les apprentis dans le régime agricole en 1997 (octobre 1999, 20 pages, gratuit)

Les emplois à durée indéterminée. Analyse de la mobilité des salariés en CDI dans le régime agricole (avril 2001, 52 pages)

Tableau de bord de l'emploi (avril 2001, 326 pages)

Les contrats d'insertion dans le régime agricole en 1999. Etude. (décembre 2001, 37 pages)

Les contrats d'insertion dans le régime agricole en 1999. Synthèse. (janvier 2002, 4 pages)

L'exonération partielle de cotisations sociales des jeunes agriculteurs de 1995 à 2000. Synthèse (décembre 2001, 4 pages)

La distribution des salaires en agriculture en 1999. Etude. (janvier 2002, 33 pages)

La distribution des salaires en agriculture en 1999. Synthèse. (janvier 2002, 5 pages)

La direction gère également l'Observatoire Économique et Social (OES) qui valorise les informations statistiques dans le domaine économique et social. Celui-ci couvre quatre champs de connaissances : santé, retraite, famille et économie agricole.

## Articles parus dans OES mensuel en 2001

Economie agricole	→ <b>Actifs agricoles : 1,3 million de cotisants "temps plein" au régime agricole en 1999.</b> Les actifs non salariés représentent 54 % des actifs agricoles et les actifs salariés "Equivalents temps plein" représentent 46 %.	JANVIER 2001 N°71
	→ <b>La filière bois-forêt : soumise à une forte rotation de ses effectifs salariés, elle fait l'objet d'une série de mesures dans le projet de loi d'orientation forestière.</b> 46 % des salariés présents en 1997 dans la filière bois l'ont quittée en 1999.	FEVRIER 2001 N°72
	→ <b>Les emplois à durée indéterminée : 37 % de contrats CDI ont concerné moins de 12 mois d'activité sur l'année 1999 au régime agricole.</b> Le secteur "culture et élevage" a totalisé le plus grand nombre de CDI, suivi par le secteur tertiaire agricole.	AVRIL-MAI 2001 N°74
	→ <b>Les conjoints collaborateurs : 82 055 cotisants en 2000.</b> Le nombre cumulé de conjoints collaborateurs et de conjoints participant à l'exploitation évolue de + 2,2 % en 2000 par rapport à 1999 après une évolution de - 10 % par an pendant les années 90.	JUIN 2001 N°75
Economie agricole	→ <b>La rémunération horaire brute d'un emploi en production agricole est de 51,9 francs de l'heure en 1999 mais un emploi sur 2 est rétribué moins de 45,4 francs de l'heure.</b> Un CDD a en moyenne une rémunération horaire supérieure de 26 % à celle d'un CDI qui est de 45 F de l'heure.	NOVEMBRE 2001 N°78
	→ <b>La filière cheval : 4 692 employeurs, 19 604 salariés en 2000.</b> Le nombre d'employeurs représente 2,5 % de l'ensemble des employeurs de main d'œuvre du régime agricole, les emplois agricoles représentent 1,7 % des emplois équivalents temps plein.	DECEMBRE 2001 N°79

## Formation Commerce, services

### Premier ministre - Direction du développement des médias (DDM) Département des statistiques, des études et de la documentation sur les médias

#### L'emploi et les salaires

Un projet d'exploitation des déclarations annuelles de données sociales (DADS) pour améliorer la connaissance de l'emploi et des salaires dans le secteur des médias sera prochainement mis en œuvre, dès que le département statistique de la DDM pourra accéder à cette source.

**Secrétariat d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation**  
**Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services**  
**Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services**

La connaissance économique des entreprises artisanales est assurée par des exploitations sur les entreprises exerçant une activité relevant des secteurs des métiers et comptant moins de 20 salariés (ce seuil était de 16 salariés, il a été porté à 20 à partir de 2000). Les exploitations sont assurées à partir de la base SUSE de données fiscales ainsi que la base « Fichier réduit d'enquêtes d'entreprises » (FREE) établie par la DEcas ; cette base rassemble l'essentiel des données des enquêtes d'entreprises (EPEI et enquêtes annuelles) et est complétée par des ratios issus de SUSE pour les données absentes pour les petites entreprises. Sont également utilisés pour l'emploi les fichiers DADS, UNEDIC, l'enquête Emploi. Le suivi de la politique de l'emploi est assuré par l'exploitation des fichiers de la DARES.

**Opérations répétitives**

- Exploitation des fichiers DADS
- Exploitation des fichiers de l'UNEDIC
- Exploitation de l'enquête « Emploi » et du Recensement de la Population
- Exploitation des fichiers de suivi de la politique de l'emploi de la DARES

**Formation Démographie, conditions de vie**

**Ministère de la culture et de la communication**  
**Département des études et de la prospective (DEP)**

**Exposé de synthèse**

Le programme 2003, comme ceux des années précédentes donne la priorité aux travaux liés à des enjeux de politique culturelle : **emploi culturel**, publics de la culture, enseignement et éducation artistiques. Aux études et enquêtes relatives à ces thèmes, dont les deux premiers étaient présents dans le programme 1999/2003, s'ajoute un programme de mise en œuvre d'un répertoire des unités d'activités culturelles qui constituera un outil de coordination des travaux statistiques et une base générale d'enquêtes auprès des entreprises et des établissements du secteur culturel.

**Travaux nouveaux**

- Le programme de connaissance des professions artistiques et culturelles qui a déjà étudié les professions de comédien, de musicien et de plasticien sera développé en 2002/2003 par une enquête auprès des danseurs.

Par ailleurs, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat aux droits des femmes, une exploitation systématique des sources statistiques disponibles permettra de dresser un premier état des lieux de la place des femmes dans les professions culturelles et de définir les besoins d'études nouvelles sur cette question.

**Opérations répétitives**

- Etablissement de statistiques annuelles sur l'emploi culturel : exploitation du recensement de la population, de l'enquête sur l'emploi de l'INSEE, du fichier des demandes d'emplois de l'ANPE, du fichier des intermittents du spectacle de la Caisse des congés spectacles et développement d'une exploitation des DADS.

## Liste des publications

*Notes de l'Observatoire de l'emploi culturel* (publications disponibles au DEP) :

- L'emploi dans le secteur de la culture en 2000 d'après l'enquête sur l'emploi de l'INSEE
- L'emploi dans les professions culturelles en 2000 d'après l'enquête sur l'emploi de l'INSEE

## Institut national d'études démographiques (INED)

Suite aux premiers tests sur chacun des volets (volet individuel et volet employeur), l'Ined va poursuivre avec l'INSEE la réalisation de tests de procédures sur l'enquête *Familles et employeurs* en 2003. En particulier, le volet individuel va être mis en place sous CAPI. Pour le volet employeur, la définition du protocole de collecte sera décidée entre les trois principaux partenaires (INED, INSEE, DARES) début 2003. On pourra dès lors envisager un passage en formation pour avis d'opportunité et préciser un calendrier compatible avec la charge de travail de l'INSEE pour la date de l'enquête en vraie grandeur (début ou mi 2004).

## Ministère des sports

### Direction du personnel et de l'administration - Mission statistique

La formation du nouveau gouvernement en mai 2003 s'est traduite par la séparation des domaines "jeunesse" et "sport" dans deux départements ministériels. Cependant la mission statistique devrait conserver les mêmes objectifs, réalisant pour l'essentiel des travaux sur le sport, notamment l'élaboration d'un compte du sport, et menant, en tant que de besoin, des travaux sur la jeunesse et l'éducation populaire pour le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

L'Observatoire national des métiers et de l'animation du sport (ONMAS) qui a pour mission « de conduire des enquêtes qualitatives et quantitatives en matière d'emploi et de formation dans le domaine des métiers de l'animation et du sport », est sous la double tutelle : éducation nationale d'une part, sports de l'autre.

### Travaux nouveaux

#### Enquête sur la situation des sportifs de haut niveau

Une enquête sur le suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau pourrait être menée en 2003 : une expérience a déjà été conduite en 2000 sur ce thème à partir de la base de données administrative sur les sportifs de haut niveau, gérée par le ministère.

### Opérations répétitives

#### Les diplômes professionnels ou non délivrés par le ministère

Les diplômes sportifs ou d'animation, qui comportent pour certains un grand nombre de spécialités, sont délivrés par les directeurs régionaux. Les résultats sur les diplômes font l'objet d'un recensement annuel auprès des DRDJS.

#### Les emplois jeunes du champ « Jeunesse et sports »

Une exploitation d'un extrait du fichier CNASEA /DARES transmis trimestriellement par la DARES permet de repérer les catégories d'employeurs, la nature des contrats et le profil des bénéficiaires dans le champ « jeunesse et sports » tel qu'il a été défini par l'instance d'évaluation.

## Publications

### *Stat Info*

Le 4 pages *Stat-Info* est disponible sur le site INTERNET du ministère.

« L'insertion socioprofessionnelle des sportifs de haut niveau » (n°02-01 de janvier 2002).

## Formation Éducation, formation

### CEREQ

#### Département Formation continue (DFC)

Collecte et exploitation de l'enquête administrative (DGEFP) des déclarations des dépenses de formation continue des entreprises (24-83).

## Formation Environnement

### Institut français de l'environnement (IFEN)

#### Travaux nouveaux

Du côté de l'emploi, des formations et des métiers, l'observatoire ORME reprendra des travaux interrompus en 2000 sur l'adéquation des formations à l'environnement et leurs débouchés. Pour ce faire, une réactualisation de l'inventaire de ces formations sera une priorité.

#### Publications

*Les données de l'environnement*

N° 64 - mars 2001

Emplois environnement : des stratégies différentes selon les employeurs

*Rapports de la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement (prévision 2002)*

Emploi et environnement

## Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie

### Ministère de la défense

#### Observatoire économique de la défense (OED)

#### Le recensement des agents de la défense :

Dans le cadre du recensement annuel par l'INSEE des agents de l'Etat, l'OED est amené à élaborer régulièrement un dénombrement exhaustif des agents civils et militaires du ministère de la défense à partir des fichiers individuels de paye, et à saisir ainsi certaines caractéristiques importantes de cette population (âge, sexe, statut familial, grade, rémunérations diverses, arme ou service, zone géographique, etc.). Les données, collectées au niveau le plus fin, font l'objet d'exploitations systématiques et d'une diffusion partielle pour les données agrégées vers les services fournisseurs. Celles-ci sont largement reprises dans l'*Annuaire statistique de la défense*. A partir de 2003, il est prévu de récupérer directement les données sur les civils travaillant pour la Défense dans les fichiers de la Comptabilité Publique.

**Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales  
Direction des affaires financières - Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)**

**Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires**

Les exploitations de données administratives en complément des données d'enquêtes, mises en sommeil en 2001 faute de moyens, sont relancées en 2002. Elles devraient atteindre un régime de croisière en 2003. Il s'agit des données comptables issues des fichiers fiscaux BIC pour les petites entreprises sous le seuil d'interrogation des enquêtes annuelles d'entreprise du SCEES, et dans un second temps des données sur l'emploi salarié dans les établissements (déclarations annuelles de données sociales DADS).

L'exploitation des données sur l'emploi salarié par établissement issues des DADS (déclarations annuelles de données sociales), elle aussi mise en sommeil, sera relancée courant 2003, avec comme objectif la production de données annuelles d'emploi salarié aux niveaux régional et infra-régional quelle que soit la taille des établissements employeurs. Des premières séries devraient être disponibles en 2003.

**Ministère délégué à l'industrie**

**Direction générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes  
Service des études et des statistiques industrielles (SESSI)**

Seront poursuivies en 2003 des études à partir des sources fiscales notamment sur le financement et les performances des entreprises ; par ailleurs, l'utilisation des DADS, engagée depuis 2002, sera amplifiée que ce soit dans le cadre de la régionalisation de l'EAE-I ou dans un cadre d'études (analyses sur les rémunérations, les qualifications et la structure par âge des emplois dans l'industrie, liens avec les performances économiques, à la demande notamment du ministère de l'industrie).

*L'accès aux fichiers des DADS et des sources fiscales permettra un développement notable, en 2002 et surtout en 2003, des analyses et des études, notamment sur la qualification des emplois, sans alourdir la charge statistique des entreprises. Plus généralement l'ensemble des travaux engagés dans le cadre d'un plus grand recours aux sources administratives conduira à terme à un allègement sensible de la charge de réponse ; toutefois l'ampleur de l'allègement dépendra de l'arbitrage qui sera fait vis à vis de la qualité désirée (précision, fiabilité, pertinence des données, délais de production des résultats, etc.).*

**Formation Santé, protection sociale**

**Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAM-TS)  
Direction des statistiques et des études (DSE)**

**Les études nouvelles**

Les études initiées en 2002 seront poursuivies en 2003, en particulier celles sur les caractéristiques des professionnels de santé particulièrement actifs.

Nous disposons, avec les SNIR-PS, de la possibilité d'étudier les trajectoires individuelles des professionnels de santé, toujours sur le moyen terme, c'est à dire depuis 1988. Cet ensemble de données fournit la base d'une étude sur les profils de carrière des professionnels de santé (activités, honoraires) et comme l'EPAS, sur les effets de génération perceptibles. Il fournit en outre la possibilité d'analyser les stratégies d'implantation géographique des médecins et leur évolution dans le temps. Sur la base d'hypothèses de comportement rationnelles, testées sur le passé, il serait alors possible d'améliorer, au niveau géographique, les modèles de projection démographique existant ailleurs.

L'exploitation du SNIR-PS est revue dans une perspective de diffusion de données directement utilisables par les statisticiens : la diffusion de ces données se fait désormais principalement sur CD-ROM.

## Les publications 2001-2002

### Les carnets statistiques

#### LE SECTEUR LIBÉRAL DES PROFESSIONS DE SANTÉ EN 1999

n° 107	Médecins, Chirurgiens-Dentistes, Sages-Femmes Laboratoires et Auxiliaires médicaux	(05/2001)
n° 107bis	CD-ROM - SNIR 3 – Démographie et activité des professions de santé du secteur libéral Années 1999 (EXCEL 97)	(05/2001)

#### LE SECTEUR LIBÉRAL DES PROFESSIONS DE SANTÉ EN 2000

n° 108	Médecins, Chirurgiens-Dentistes, Sages-Femmes Laboratoires et Auxiliaires médicaux	(03/2002)
--------	---	-----------

## Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAM-TS) Direction des risques professionnels (DRP)

La Direction des risques professionnels de la CNAMTS poursuit en 2003 la production de ses principales publications annuelles ou trimestrielles :

- *Statistiques financières et technologiques des accidents du travail* et son annexe *Statistiques technologiques des accidents du travail et des maladies professionnelles Remarques* ;
- *Statistiques trimestrielles des accidents du travail*.

Par ailleurs, la Direction des risques professionnels lancera les projets suivants en 2003 :

- ***Enrichissement des publications existantes, listées ci-dessus, par la création de nouveaux documents ainsi que par le recours aux outils offerts par la technologie "internet" ;***
- ***Dans le cadre de la poursuite de sa collaboration avec Eurostat, la Direction des risques professionnels mènera une réflexion sur la mise en œuvre d'une codification détaillée des causes et circonstances des accidents du travail. Cette réflexion portera sur les possibilités de recueil des informations, sur le champ de recueil et sur la diffusion de l'information ;***
- ***Par ailleurs, dans un souci d'amélioration de la connaissance de la branche "accidents du travail et maladies professionnelles", la Direction des risques professionnels lancera la constitution de panels sur les victimes d'accidents ou de maladies d'origine professionnelle.***

## INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales Département de la démographie - Division Enquêtes et études démographiques

L'enquête "Construction des Identités" (approche multidimensionnelle des identités individuelles déterminées par le sexe, la langue parlée, le lieu de naissance, le lieu de résidence, la profession, le groupe social ...) sera réalisée sur le terrain au tout début de l'année 2003. La fin de l'année 2003 sera consacrée à la préparation des fichiers et aux toutes premières exploitations.

Cette enquête novatrice vise, par entretien auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des individus de 18 ans et plus, à mesurer, décrire et hiérarchiser les différentes composantes du lien social. Elle cherche à analyser comment chaque individu s'insère dans la société tout en affirmant son individualité et sa singularité, en fonction de l'appartenance à des groupes sociaux (famille, profession, lieu de résidence, ...) mais aussi en fonction de son histoire (mobilité géographique ou sociale notamment) et de caractéristiques plus personnelles comme l'état de santé. Sa préparation et sa

réalisation se font en partenariat étroit avec l'INED, l'INSERM, les ministères des affaires sociales, du travail, de la culture et la délégation interministérielle à la ville. Après un test de grande ampleur en 2002, la collecte aura lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2003 auprès d'un échantillon d'environ 8 000 personnes.

### Publications

La mobilité géographique et la promotion professionnelle des salariés, une analyse par aire urbaine - Ch.Brutel, M. Jegou et C. Rieu , *Economie et Statistique*, n°336, 2000-6, Janvier 2001.

## INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages - Division Conditions de vie des ménages

### Publications

#### Enquête sur le devenir des personnes sorties du RMI (1997-1998)

Titre	Support	Enquête
L'insertion professionnelle des allocataires du RMI : des débouchés difficiles après un emploi aidé	<i>Solidarité Santé</i> , janvier 2001	Vagues janv-fév 1998 et septembre 1998

Titre	Support	Enquête
Recherche d'emploi et insertion professionnelle des allocataires du RMI Les allocataires du RMI : moins d'isolés au sens familial et social que dans la statistique administrative Contrat d'insertion et sortie du RMI RMI et revenus du travail : une évaluation des gains financiers à l'emploi Aide au logement et emploi Salaire de réserve, allocations chômage dégressives et revenu minimum	<i>Economie et Statistique n°346-347 2001 6-7</i>	Vagues janv-fév 1998 et septembre 1998
Le retour à l'emploi des allocataires du RMI : les enseignements de l'enquête sur le devenir des personnes sorties du RMI	<i>DREES, dossiers solidarité et santé, n°1, janvier-mars 2002.</i>	Vague janv-fév 1998

## Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité

### Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées

#### Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

### Travaux nouveaux

- Enquête sur l'organisation du travail auprès d'actifs occupés des établissements de santé :

L'enquête cherche à cerner les conditions et l'organisation du travail des principales catégories professionnelles de travailleurs qu'on rencontre dans les établissements de santé publics et privés, à

l'exception des actifs non salariés occasionnels (médecins et professionnels libéraux non exclusifs des cliniques). Terrain début 2003.

- Suivi-évaluation des accords sur le passage aux 35 heures dans les établissements sanitaires et sociaux :

Les établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires privés non lucratifs ont passé des accords d'application des 35 H qui devaient, pour bénéficier de l'aide de l'État, être agréés par une commission nationale mise en place par la Direction de l'Action Sociale. La DREES a mis en place, dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2000, un suivi statistique du contenu de ces agréments et des motifs de non agrément.

Outre le suivi statistique, la DREES a fait réaliser une étude monographique sur les conditions de la négociation et de la mise en œuvre de ces accords dans l'ensemble du secteur privé.

En ce qui concerne la réduction du temps de travail dans la fonction publique hospitalière, une enquête sur les conditions de négociation et de mise en place des accords a été réalisée fin 2002. Elle fera l'objet d'une publication en 2003.

En outre, une étude qualitative a été mise en œuvre dont les premiers résultats seront publiés dans le courant du premier semestre 2003.

- Harmonisation des données de démographie des professionnels de santé :

Les travaux d'harmonisation des données de démographie se poursuivent sur les professions paramédicales et en particulier les infirmiers, afin de préparer la construction d'un modèle national de prévision des effectifs (au niveau national, par mode d'exercice). Les sources examinées seront Adeli, l'enquête Emploi, le recensement, le SNIR, SAE et SPE.

Le suivi statistique du projet de refonte du répertoire Adeli sera assuré par la DREES, la DHOS exerçant la responsabilité du projet d'ensemble.

- Harmonisation des données diffusées par la DREES :

On sensibilisera les DRASS à l'intérêt de publier les mêmes chiffres identiques dans les publications nationales et régionales. L'utilisation des CD-ROM contenant les bases redressées sous format SAS sera vivement encouragée.

- Modèles de projection démographique des professionnels de santé :

Des modèles nationaux de projections démographiques sont en cours d'actualisation ou de création pour les infirmiers, les sages-femmes, les masseurs kinésithérapeutes et les autres professions paramédicales. Les données de scolarisation, d'utilisation du diplôme, et de cessation temporaire ou définitive d'activité devront être au préalable examinées. La méthodologie du modèle régional de projection démographique des médecins fera l'objet d'une publication.

- Évaluation des revenus complets des médecins :

Elle s'appuiera d'une part sur les résultats de l'enquête sur les revenus, les charges et l'organisation en groupe des médecins faite en collaboration avec la CNAMTS, et d'autre part sur l'enquête revenus fiscaux de l'INSEE. Il s'agira d'estimer les revenus issus d'une autre activité que l'activité libérale

- Remontées des Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel :

La DREES assure un suivi trimestriel des demandes d'attribution de l'Allocation aux Adultes Handicapés, et des décisions des COTOREP.

En 2001 ont été testées des extractions des bases de données des COTOREP (sur 5 départements). Ces extractions sont en 2002 étendues à l'ensemble des COTOREP après avis de la CNIL, et *en liaison avec la mission d'appui au fonctionnement des COTOREP, la Direction Générale de l'Action Sociale et la Délégation Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle*. Elles permettront d'analyser l'activité des commissions, qu'il s'agisse de celle liée à la formation et à l'insertion professionnelle ou de celle liée à l'attribution de prestations et aux orientations vers le secteur médico-social. A la suite d'une période de recouvrement permettant de vérifier la cohérence des résultats, les remontées spécifiques sur l'AAH pourraient ensuite être abandonnées.

La DREES participe également à la refonte du système d'information des COTOREP engagée à l'automne 2000.

- Congés de paternité et maternité :

Le congé paternité, jusqu'à présent de 3 jours, a été porté depuis janvier 2002 à deux semaines. Financé par la branche famille et attribué sous forme d'indemnités journalières, ce congé est indemnisé à hauteur de 80 % du salaire brut dans la limite du plafond de la sécurité sociale.

Au-delà de la mesure de la montée en charge à travers des indicateurs statistiques, une enquête qualitative sera réalisée, permettant d'apprécier les motifs de recours ou de non recours des pères au congé maternité, et, lorsque ce congé est pris les conséquences de celui-ci sur la vie professionnelle et familiale. L'enquête est constituée par trois séries d'entretien complémentaires menés, d'une part auprès de pères ayant bénéficié du congé paternité même partiellement (une trentaine d'entretiens selon 16 figures types constituées selon des critères d'âges, de statut professionnel, de catégorie sociale et de situation face à la paternité) ; d'autre part auprès des conjointes de ces pères (une trentaine d'entretiens réalisés séparément de celui du père) et enfin, auprès de pères qui n'ont pas l'intention de prendre leur congé paternité (une trentaine de pères selon 16 figures types). Réalisée en 2003, elle a pour objectif de disposer d'éléments à la fois sur les conditions dans lesquelles sont pris ou ne sont pas pris les congés maternité et paternité et sur les pratiques et les usages pendant ces congés.

### Opérations répétitives

INTITULÉ	NATURE DE L'INVESTIGATION ET PÉRIODICITÉ	UNITÉ(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PRINCIPALE(S) VARIABLES
<b>ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX, DE L'ACTION SOCIALE ET DES PROFESSIONS</b>				
Personnel technique des départements	Enquête auprès des départements	Les départements	Exhaustif	Effectif du personnel médical, paramédical et social à temps plein et à temps partiel par profession, personnel du département et personnel conventionné
Personnels techniques des DDASS	Enquête auprès des DDASS	DDASS	Exhaustif	Effectif du personnel médical, paramédical et social à temps plein et à temps partiel par profession.

### Publications

#### **Document de travail (non périodique - diffusion limitée, gratuite) :**

##### *Série Etudes*

- n° 22 - mars 2002

La régulation des professions de santé – études monographiques – Allemagne, Royaume-Uni, Québec, Belgique, Etats-Unis – Rapport final

Yann Bourgueil, Ulrike Dürr, Gérard de Pouvourville, Sophie Rocamora-Houzard

##### *Série Statistiques*

- n° 30 - février 2002

Projections médecins 2002-2020 - Hypothèse numerus clausus 4 700 et 1 843 postes d'internes

Daniel Sicart

- n° 33 - mai 2002

Les professions de santé au 1<sup>er</sup> janvier 2002 - répertoire ADELI

Daniel Sicart

- n° 37 - juin 2002

La formation aux professions de la santé en 2000-2001

François Delaporte

- n° 38 - juin 2002

La formation aux professions sociales en 2000-2001

François Delaporte

**Etudes et résultats (hebdomadaire - diffusion gratuite à la DREES) :**

- n° 156 - février 2002

Un exercice de projection de la démographie médicale à l'horizon 2020 : les médecins dans les régions et par mode d'exercice

Serge Darriné

- n° 157 - février 2002

L'évolution du revenu libéral des médecins entre 1993 et 1999

Sophie Audric

- n° 161 mars 2002

La démographie médicale à l'horizon 2020 : une réactualisation des projections à partir de 2002

Xavier Niel

- n° 169 - avril 2002

La mobilité des professionnels de santé salariés des hôpitaux publics

Sophie Audric et Xavier Niel

- n° 171 - mai 2002

La réduction du temps de travail dans les établissements privés sanitaires, médico-sociaux et sociaux

Blanche Segrestin, Dominique Tonneau

## Formation Statistiques régionales et locales

### **Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales - Direction générale des collectivités locales (DGCL) Département des études et des statistiques locales**

En collaboration avec le centre national de la fonction publique territoriale, la DGCL poursuivra l'exploitation statistique des rapports établis par les collectivités dotées d'un CTP au 31 décembre 2001.

Elle participera par ailleurs aux travaux de l'Observatoire de l'emploi public.

## Formation Transports, tourisme

### **INSEE - Direction des statistiques d'entreprises Département des activités tertiaires - Pôle Tourisme**

#### **Exposé de synthèse**

Sur le champ du tourisme couvert par l'INSEE, les recommandations du Conseil pour le moyen terme 1999-2003 portaient sur deux points : la couverture statistique de la fréquentation touristique des hébergements collectifs, et la mesure d'impact du tourisme sur l'économie et l'emploi des régions.

La mesure de l'impact économique du tourisme a progressé avec la mise à disposition des directions régionales de l'INSEE d'une méthode d'estimation de l'emploi salarié lié au tourisme. Plus d'une quinzaine de régions métropolitaines ont déjà mis en oeuvre cette méthode et publié des estimations. L'Ile-de-France et les DOM constituent des cas à étudier spécifiquement en raison d'une saisonnalité moins évidente de leur fréquentation touristique.

## **Travaux nouveaux**

### **- Evaluation de l'emploi lié au tourisme**

L'évaluation de l'emploi salarié lié au tourisme a été menée dans 17 régions métropolitaines selon une méthodologie mettant en oeuvre la source DADS. Compte tenu de l'expérience accumulée, cet outil sera rénové au premier semestre 2003, pour l'adapter aux évolutions techniques de la source et améliorer la pertinence des résultats obtenus.

Une approche différente de la mesure de l'emploi dans le tourisme a été tentée en Languedoc-Roussillon en 2001 : elle repose principalement sur une décomposition assez fine des dépenses des touristes. Ce type d'information devrait pouvoir relever de l'élaboration du Compte satellite du Tourisme. En raison des hypothèses nécessaires, un tel travail ne peut fournir que des données annuelles de cadrage ; mais il est très complémentaire de l'approche utilisée pour évaluer l'emploi salarié lié à la fréquentation touristique qui permet une analyse temporelle, géographique et sectorielle de ces emplois. Cette méthodologie permet aussi une évaluation de l'emploi non salarié.

## **Ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer**

### **Direction des affaires économiques et internationales**

#### **Service économique et statistique (SES)**

##### Dispositif annuel d'information concernant les compagnies aériennes françaises.

Réalisée par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) sur les trafics (passagers, fret et poste), l'utilisation de la flotte et les effectifs.

##### Personnel de la marine marchande

Exploitation de documents administratifs, réalisée par la direction des affaires maritimes et des gens de mer (DAMGM) : répartition des effectifs par âge, emploi, qualification, secteur d'activité.

##### Emploi maritime au commerce

Enquête réalisée par la DAMGM auprès des principales entreprises françaises de transport maritime. Répartition des effectifs de marins français et étrangers par secteur d'activité, registre d'immatriculation, nationalité, nature du contrat et qualification. Cette opération fait l'objet, actuellement, d'un réexamen.

##### Dénombrement du personnel marinier

Informations annuelles diffusées par le SES, à partir de données de VNF, de la Caisse nationale de retraite de la batellerie et de l'URSSAF Batellerie.

##### Statistiques concernant la SNCF

Effectifs, matériel, énergie consommée, accidents, trafic commercial (fret et passagers)...

##### Enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers des entreprises de transport routier par exploitation des disques de chronotachygraphe

(enquête d'intérêt général, non obligatoire)

Opération de collecte et traitement statistique de disques de chronotachygraphe pilotée par le SES, avec exploitation des disques de chronotachygraphes de 750 conducteurs par trimestre.

Jusqu'en 2003, cette opération sera réalisée en parallèle avec l'enquête conjoncturelle permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers (enquête d'intérêt général, non obligatoire), menée auprès de 3000 conducteurs routiers des entreprises du transport routier de marchandises, pilotée par le SES, la collecte sur le terrain étant faite par un bureau d'études privé.

L'ensemble du dispositif a été réexaminé en 2002 et il a été décidé d'abandonner l'enquête conjoncturelle permanente au bord des routes courant 2003, le suivi conjoncturel de la durée du travail des conducteurs se faisant ensuite avec l'enquête « disques ». Cependant une collecte d'informations, mais uniquement annuelle, auprès des conducteurs routiers devrait être maintenue, pour assurer la

pérennité de la production de données sur les rémunérations et permettre, en ce qui concerne la durée du travail, de compléter l'information « disques » par une information « conducteurs ».

#### Enquête annuelle sur la durée du travail et les rémunérations des conducteurs routiers

Complémentaire de l'enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers par exploitation des disques de chronotachygraphe, dans le dispositif reconfiguré (cf. ci-dessus).

#### Dépouillement statistique des résultats d'examen d'attestation d'aptitude à l'exercice des professions de transport

Dépouillement réalisé par la direction des transports terrestres (DTT-R1) : nombre de candidats présentés et reçus.

#### Tableau de bord de l'emploi et de la formation du groupe AFT-IFTIM

Enquête sur l'emploi et la formation dans la branche transport (au sens de la convention collective) réalisée annuellement auprès de 2000 établissements (y compris de transport routier de voyageurs).

#### Transports publics urbains de province

Exploitation annuelle, réalisée par le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) en liaison avec les CETE, des cahiers d'information remplis par les autorités organisatrices et les exploitants : structure des réseaux, parcs, effectifs, trafics, tarifs, résultats financiers. Opération menée en partenariat avec l'Union des transports publics (UTP) et le Groupement des autorités responsables de transport (GART).

#### Statistiques annuelles concernant la RATP

Effectifs, matériel, réseaux (autobus et réseau ferré), voyageurs, voyageurs-kilomètres, véhicules-kilomètres.

## **Ministère de l'équipement, du logement, des transports, du tourisme et de la mer**

### **Direction du tourisme**

#### **- Élaboration du Compte du Tourisme**

L'évaluation de l'emploi généré par l'économie touristique et l'étude de ses caractéristiques seront un des chantiers importants des années à venir. Comme dans le domaine du transport des passagers et de l'estimation des dépenses touristiques, le développement des outils de la statistique publique pour améliorer la connaissance de l'emploi devra faire l'objet d'une collaboration interministérielle étroite, à la fois dans l'harmonisation des méthodologies et dans la mise en commun des informations. Ainsi que le proposait le rapport de Monsieur LEPORS dans le cadre de l'amélioration de la situation sociale et professionnelle des travailleurs saisonniers du tourisme, le CNIS pourrait participer au processus de concertation et de coordination auquel seraient associés les partenaires sociaux.

Dès à présent, la DT a inscrit à son plan de travail 2003 l'étude de l'emploi dans le tourisme. D'une part, une étude sera commandée à une équipe universitaire, d'autre part la DT prévoit d'utiliser les sources DADS en exploitant les données individuelles. Ces travaux viendront en complément de ceux réalisés par les directions régionales de l'INSEE s'appuyant sur une méthodologie commune.

## Récapitulation des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Estimations départementales d'emploi	<b>INSEE- Section Synthèse et conjonc- ture de l'emploi</b>	En cours	Poursuite de la série
		Achèvement début 2002 pour publication au premier semestre 2002	Rétropolation sur la décennie à l'aide du RP 99 au lieu de travail
		En cours d'investigation sur estimations infradépartementales et estimations hors secteurs concurrents	Transition à opérer avec les données ESTEL ; confrontation des concepts (appariement DADS-RP).
		Démarrage automne 2001 (recrutement du CPS)	Relance du projet ESTEL
Indicateurs conjoncturels sur l'emploi	<b>INSEE- Section Synthèse et Conjonc- ture de l'Emploi</b>	En cours : publication en NES 36 des estimations trimestrielles d'emploi salarié depuis juin 2000	Poursuite des séries d'emploi et de chômage; enrichissement des méthodes
		En cours	Articulation avec les nouvelles sources (enquête Emploi, URSSAF, ESTEL...)
			<b>Nouveaux indicateurs</b>
		En cours	Durée du travail, flux de main d'œuvre
		Achevé : 1 <sup>ère</sup> publication en octobre 1999	Emploi : indicateur mensuel d'évolution de l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus (industrie et champ complet).

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Exploitation des DADS	<b>INSEE</b> <b>Division</b> <b>EFA</b>	En cours	Noyau dur. Données d'emploi et de salaire à différents niveaux géographiques en mars n+2. Données provisoires de salaire à l'automne n+1.
Refonte de l'exploitation des DADS	<b>INSEE</b> <b>Division</b> <b>EFA</b>	En cours	Noyau dur. Refonte de l'exploitation actuelle. Démarrage en septembre 98. Aboutissement prévu en 2004.
EPURE (exploitation des bordereaux de cotisations URSSAF)	<b>INSEE</b> <b>Division</b> <b>EFA</b>	En cours	Noyau dur. Activité permanente. Travaux d'analyse sur la qualité des résultats.
Projet d'exploitation des comptes employeurs et travailleurs indépendants gérés par les URSSAF	<b>INSEE</b> <b>Division</b> <b>EFA</b>		Activité nouvelle. Expérimentation positive par le pôle de compétence d'Auvergne. Plusieurs réunions de travail INSEE-ACOSS. Démarrage conditionné à la livraison des fichiers correspondants par l'ACOSS.
Système d'information sur les agents des services publics : - traitement de fichiers de paie de la CP - enquête complémentaire biennale et DADS	<b>INSEE</b> <b>Division</b> <b>EFA</b>	En cours	Noyau dur. Opération permanente. Une mission d'audit est prévue afin de réfléchir sur le schéma d'organisation du traitement des données.
Enquête sur les effectifs des collectivités territoriales et des établissements publics locaux	<b>INSEE</b> <b>Division</b> <b>EFA</b>	En cours.	Noyau dur. Pôle de compétence à Rennes depuis septembre 1999. Enquête renouvelée depuis début 2002.
Projet d'exploitation des fichiers de la Mutuelle sociale agricole et de ceux de l'IRCEM (personnels de maison).	<b>INSEE</b> <b>Division</b> <b>EFA</b>	En cours.	Activités nouvelles. Besoin d'un meilleur suivi de l'emploi couvert par la MSA, d'une part, et de celui des personnels de maison, d'autre part. Nécessitent la collaboration des organismes considérés. Missions d'expertise. Résultats attendus début 2002.
Exploitation des déclarations des mouvements mensuels de main d'œuvre (DMMO) des établissements de plus de 50 salariés.	<b>DARES/</b> <b>INSEE</b> <b>Division</b> <b>EFA</b>	En cours.	Noyau dur. Données mensuelles sur l'évolution de l'emploi et sur les entrées et sorties.
Enquête structure des emplois : comparaison de la dernière enquête au 31.12.98 avec les DADS 1999	<b>DARES/</b> <b>INSEE</b> <b>Division</b> <b>EFA</b>	Doit s'achever mi 2003.	Analyses préparant l'exploitation des DADS par PCS à partir des validités 1999 ou 2000.
Enquête Emploi annuelle	<b>INSEE -</b> <b>Division</b> <b>Emploi</b>	Terminée	Réalisée en 2002 pour la dernière fois. Remplacée ensuite par l'enquête en continu

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Dispositif léger	<b>INSEE - Division Emploi</b>	Terminé	Dispositif expérimental d'enquête en continu, réalisé de la mi-1998 à la mi-2001, permettant le test et la résolution des problèmes méthodologiques et organisationnels.
Enquête Emploi en continu	<b>INSEE - Division Emploi</b>	En cours	Réalisée à partir du 01-07-2001 (questionnaire définitif et échantillon définitif).
Enquêtes Emploi dans les DOM	<b>INSEE - Division Emploi</b>	En cours	Enquêtes annuelles refondues depuis 2001.
Enquêtes complémentaires à l'enquête Emploi	<b>INSEE - Division Emploi</b>	Suspendues	Enquêtes à accrocher à l'enquête Emploi sur la base d'un thème annuel. En 2001, durée et aménagement du temps de travail. Reprise en 2004.
Modules ad hoc européens	<b>INSEE - Division Emploi</b>	En cours	A accrocher à l'enquête Emploi. Un module par an; thèmes définis en concertation avec EUROSTAT. Le module 2002 est sur le handicap au travail. En 2003, il portera sur la formation continue.
Enquête formation, qualification professionnelle	<b>INSEE - Division Emploi</b>	En cours	Aura lieu au second trimestre 2003. Le dossier d'expression des besoins a été examiné par le comité des investissements début 2002.
Rénovation de la PCS	<b>INSEE - Division Emploi</b>	Terminée	Achevée début 2002, pour une mise en oeuvre dans l'enquête Emploi en continu, dans le RP (2ème codification) et, ultérieurement, la nouvelle version des DADS.
Enquête méthodologique Information et Vie Quotidienne	<b>INSEE - Division Emploi</b>	En cours	Enquête méthodologique portant sur les compétences littératie et numératie. Aura lieu en novembre 2002.
Bilans formation-emploi	<b>INSEE - Division Emploi</b>	En cours	Rénovation à opérer pour tenir compte des nouvelles sources disponibles à terme, dont l'enquête Emploi en continu.
Mise en place d'indices européens trimestriels sur l'évolution du coût du travail	<b>INSEE - Division Salaires et revenus d'activité</b>	En cours	Mise en place début 1999. - Améliorations progressives en application du règlement européen.

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Rénovation des enquêtes européennes quadriennales Coût et structure des salaires	<b>INSEE - Division Salaires et revenus d'activité</b>	Achevée  Etude préalable réalisée	Collecte de la 1 <sup>ère</sup> enquête en 2001 sur les coûts de l'année 2000. Articulation sur les DADS et coordination des enquêtes coût et structure. Enquête en 2003 sur la structure des salaires en 2002.
Amélioration de la connaissance du revenu des non-salariés	<b>INSEE - Division Salaires et revenus d'activité</b>	Fait  Fait  En cours  Fait  Fait	- Construction de données longitudinales sur les BIC/BNC - Amélioration de la connaissance des dispersions - Mobilisation si possible des comptes ETI URSSAF - Intégration des informations issues de l'ERF dans le volume <i>Synthèses</i> sur l'évolution du revenu des non-salariés - Utilisation des DADS pour l'analyse des revenus des dirigeants salariés.
Amélioration du suivi annuel et conjoncturel du salaire moyen et des données longitudinales sur les carrières salariales	<b>INSEE Divisions EFA et Salaires et revenus d'activité</b>	Fait  Fait  Etude préalable en cours Fait  En cours	- Remplacement de l'actualisation annuelle par une exploitation avancée des DADS. - Mobilisation des données URSSAF recueillies par le système EPURE. - Intégration régulière dans le volume de la collection <i>Synthèses</i> : • d'un suivi des salaires des agents des collectivités territoriales • d'un suivi des salaires des temps partiels - Amélioration du panel de salariés intégrant les passages par le chômage
Fin de la collecte du Panel européen, exploitation longitudinale et internationale de ce dernier, mise en place d'un nouveau panel sur les revenus	<b>INSEE - Division Revenus, patrimoine des ménages</b>	En cours	Le projet SILC lancé par Eurostat prendra la relève à partir de 2004. La partie française de ce projet comprendra bien un panel de revenus. Toutefois, du point de vue d'Eurostat, la dimension longitudinale n'est pas essentielle, Eurostat cherchant surtout à recueillir des données transversales sur un grand nombre de thèmes

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquête annuelle Revenus fiscaux et publication régulière des résultats	<b>INSEE - Division Revenus, patrimoine des ménages</b>	En cours	Les résultats ont été publiés pour l'année 1996 et 1997, les évolutions 1996-1999 seront publiés en 2002, on entrera en 2003 dans un régime de publication régulière de résultats.
Mise en place d'une opération exploitant les données fiscales au niveau local		En cours	Cette opération relève désormais du Département de l'Action régionale et de la Direction régionale de Bretagne.
Exploitation de l'enquête Patrimoine 1997, préparation d'une future enquête pour 2002, réalisation d'enquêtes légères sur le patrimoine et les successions.	<b>INSEE - Division Revenus, patrimoine des ménages</b>	En cours	Une enquête Détermination d'actifs a eu lieu en mai 2000 (partie variable de PCV) . La prochaine enquête Patrimoine est prévue pour fin 2003. L'enquête sur les successions (« mutations à titre gratuit ») est suspendue faute de moyens.
Enquête suivi des titulaires de contrat à durée déterminée	<b>DARES</b>		Démarrage de la phase terrain retardée à 2000
Suivi d'une cohorte de demandeurs d'emploi passés en «activité réduite» et inscrit en en cat. 6 à l'ANPE	<b>DARES</b>	Achevé	Prolongé par une interrogation de demandeurs de catégorie 2, 3, 7 ou 8 en 2000
Suivi des parcours de personnes passant par différents systèmes de protection sociale	<b>DARES</b>	En cours	En liaison avec l'UNÉDIC, la DREES ou la CNAF. Cf. panel de la DREES
Enquête sur les comportements d'utilisation des mesures et leurs effets sur l'emploi	<b>DARES</b>	En cours	Enquêtes auprès des employeurs du secteur marchand et non marchand. Prévu de façon régulière.
Panels de bénéficiaire des mesures	<b>DARES</b>	En cours	Idem. Nouvelle génération à partir de 2000.
Enquête spécifique ACEMO sur les institutions représentatives du personnel	<b>DARES</b>	Fait	En 1999 (dernière enquête 1991)
Enquête REPONSE sur les relations professionnelles	<b>DARES</b>	Fait	En 1998 - 99
Enquête SUMER sur les risques professionnels	<b>DARES</b>	En cours	En 2001 (dernière enquête 1994)
Enquête sur le changement organisationnel	<b>CEE</b>		Enquête couplée salariés et entreprises, en coopération avec le ministère de l'industrie et d'autres services statistiques - 2002-2003.
Enquête sur le devenir des intérimaires	<b>DARES</b>	En cours	Démarrage de la phase terrain au 2 <sup>e</sup> semestre 2000
Enquête sur la gestion de la main d'œuvre	<b>DARES</b>	En cours	Monographie d'établissements en 2000

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquête spécifique ACEMO sur les effets de la revalorisation du SMIC, RTT et garantie mensuelle de rémunération	<b>DARES Dpt SCS</b>	Fait	En 2002
Enquête spécifique ACEMO sur les difficultés de recrutement	<b>DARES Dpt MQ</b>	Fait	En 2001
DMMO et EMMO	<b>DARES INSEE</b>		Refonte DMMO en cours, doit être achevée courant 2000
Déclaration d'emploi des travailleurs handicapés - Volets handicapés	<b>DARES</b>	En cours	Exploitation du volet D.2
Statistiques sur la main d'œuvre intérimaire	<b>DARES UNEDIC</b>	Permanent	Exploitation par la DARES des fichiers UNEDIC de mission d'intérim
Statistiques mensuelles du marché du travail	<b>DARES ANPE</b>	Permanent	
Statistiques mensuelles du chômage indemnisé	<b>DARES UNEDIC</b>	Permanent	
Statistiques sur les bénéficiaires de dispositif d'accompagnement des restructurations.	<b>DARES UNEDIC</b>	Permanent	
Indemnisation du chômage partiel	<b>DARES</b>	Permanent	
Suivi des mesures de formation, des emplois aidés et de l'allègement du coût du travail	<b>DARES</b>	Permanent	
Enquête sur les attitudes des Français à l'égard du chômage	<b>DARES</b>	Permanent	
Enquête ACEMO <ul style="list-style-type: none"> <li>• trimestrielle</li> <li>• complémentaire</li> <li>• annuelle</li> <li>• annuelle sur l'individualisation des salaires</li> <li>• annuelle sur les petits établis.</li> </ul>	<b>DARES Dpt SCS</b>		Enquêtes permanentes sur les établissements des secteurs marchands non agricoles.
Suivi mensuel des passage à 35 heures	<b>DARES</b>	Permanent	
Analyse trimestrielle des accords de RTT	<b>DARES</b>	Permanent	
Enquête annuelle PIPA	<b>DARES Dpt SCS</b>	Permanent	Enquête permanente
Exploitation annuelle des accords collectifs d'entreprises	<b>DARES Dpt SCS</b>	Permanent	Enquête permanente
Exploitation annuelle des « DADS avancées » et ACEMO pour statistiques de gains	<b>DARES Dpt SCS</b>	Permanent	
Exploitations des données administratives sur les comités d'entreprises et délégations uniques	<b>DARES Dpt CTRP</b>	En cours	

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquête complémentaire à l'enquête Emploi/Formation professionnelle	<b>DARES CEREQ</b>	Terminé	Collaboration CEREQ, INSEE, Ministère de l'éducation nationale, DGEFP
CVTS2, enquête européenne sur la formation professionnelle	<b>CEREQ DARES</b>	Terminé	Enquête auprès des employeurs Comparaisons européennes
Formations en alternance, insertion des jeunes et liaison formation-emploi :	<b>SDES</b>		
Développement de l'information sur la formation continue	<b>SDES</b>		
Modernisation de l'enquête sur la formation continue dans les universités	<b>SDES</b>	Achévé	Collecte électronique
Suivi des emplois jeunes en tant qu'instrument d'insertion	<b>SDES</b>		
Renforcement des études de cadrage et recherche d'indicateurs pertinents sur la relation formation emploi : indic. d'insertion, estimation des sorties sans qualification par académie	<b>SDES</b>		
Rénovation de l'enquête « Insertion des apprentis » et alignement du calendrier sur l'enquête « Insertion dans la vie active des élèves »	<b>SDES</b>	Achévé	
Application paye - pensions	<b>DGCP / 3E</b>		
Pensions personnelles de retraite civile	<b>DGCP / 3E</b>		Permanent
Prestations familiales	<b>DGCP / 3E</b>		Permanent
Rémunérations agents publics	<b>DGCP / 3E</b>		Permanent
Effectifs et masse salariale de la fonction publique de l'Etat	<b>DGCP / 3E</b>		États annuels et mensuels - Permanent
Nombre d'agents en CPA	<b>DGCP / 3E</b>		Permanent
Utilisation des systèmes de gestion informatisée de personnel	<b>DGAFP</b>		
Analyse de la mobilité (utilisation échantillon INSEE)	<b>DGAFP</b>	Achévé en 2000	Une exploitation statistique du panel a été réalisée. Les travaux ne seront pas poursuivis
Enquête sur la formation professionnelle	<b>DGAFP</b>	En cours	
Enquête annuelle sur les concours de la fonction publique de l'Etat	<b>DGAFP</b>	Permanent	

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquête sur les bénéficiaires de la loi sur l'obligation d'emploi des handicapés	DGAFP	En cours	
Enquête sur les accidents du travail et les maladies professionnelles	DGAFP	En cours	
Enquête sur les emplois de direction et d'inspection générale	DGAFP	En cours	
Enquête sur les positions statutaires	DGAFP	En cours	
Enquête sur la mobilité des agents	DGAFP	Abandonné	
Enquête sur le temps de travail	DGAFP	Abandonné	
Exploitation de fichiers administratifs	DGAFP	Permanent	
Exploitation de fichiers administratifs	DGAFP	Permanent	
Cheminement longue durée génération 92	CEREQ - DEVA	Enquête de suivi 10 ans après la sortie du système éducatif	A expérimenter en 2002
Suivi du panel d'élèves DEP	CEREQ - DEVA	Non prévu	
Insertion génération 98	CEREQ - DEVA	Prévu à partir de 2001	La génération 98 remplace la génération 97 initialement prévue, et l'interrogation se fait en trois temps : 2001, 2003 et 2005.
Insertion génération 2001	CEREQ - DEVA	Prévu à partir de 2002	Même enquête que pour la Génération 98 mais avec une seule interrogation en 2004 et avec un échantillon plus léger.
Insertion des diplômés du supérieur	CEREQ - DEVA		Intégré au système d'enquête Génération
Insertion des entrants en apprentissage 1994	CEREQ - DEVA	Achevée	
Panel jeunes	CEREQ - DEVA	94 achevé en 2000	Suivi de la politique jeunes intégré aux enquêtes Génération

## **ENVIRONNEMENT**

**INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT (IFEN)**

**AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (ADEME)**

**Extraits de programmes statistiques présentés à d'autres formations**

**Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

### **Institut français de l'environnement - IFEN**

#### **1. Exposé de synthèse**

Deux grosses opérations de production sont prévues au programme de travail de l'Ifen pour 2003 :

- L'enquête auprès des collectivités locales sur la gestion de l'eau et l'assainissement sera rééditée au début de l'année, en collaboration avec le Scea et le ministère de l'Ecologie et du développement durable. Cette enquête a prouvé, malgré les imperfections de sa première réalisation, qu'elle apportait une amélioration inestimable à la connaissance d'un domaine très décentralisé, où le niveau central avait trop peu d'information synthétique.

- La mise à jour de la couche SIG *Corine Land Cover* France 2000 sera la première actualisation de la base de données existante. Faite à l'échelle européenne, elle permettra d'étudier les évolutions depuis 1990. A travers le projet IMAGE 2000, l'Agence européenne pour l'environnement met à disposition des Etats ayant réalisé la version "90" de *Corine Land Cover* la couverture Landsat sur la période 1999, 2000 et 2001 permettant d'assurer la mise à jour. A cette occasion, l'IGN et l'Ifen se sont accordés pour assurer une mise à jour conjointe de la couche occupation des sols de la BD Carto et de *Corine Land Cover*. Ce projet, dont l'Ifen assure la maîtrise d'ouvrage, devrait aboutir fin 2003.

En matière de déchets, l'année 2004 pourrait bien être la première année pour laquelle des résultats nationaux seront dus à l'Union européenne au titre du règlement statistique. Cette échéance devra être préparée, avec notamment des études pilotes dès 2003. Il en va de même pour la prochaine édition de l'enquête auprès des collectivités locales sur la gestion des déchets, avec le Scea et l'Ademe.

#### **Les banques de données**

La structuration des données rassemblées à l'Ifen a sensiblement progressé depuis la mise en place de la mission sur l'administration des données. Etablir et appliquer des règles communes de réception, de contrôle et de stockage des données est contraignant mais nécessaire et efficace. Des banques de données thématiques extérieures font en outre de nets progrès (banque de données sur la qualité de l'air ou BDQA, banque nationale des données sur l'eau ou BNDE, inventaire des espaces naturels, cartographie des espaces protégés, etc.). L'Ifen poursuit ses activités de conseil auprès de ses partenaires tant sur les méthodes que sur la diffusion des données à l'instar de ce qui a été fait pour le Réseau national des données sur l'eau (RNDE). Ces investissements permettent de plus en plus d'analyses, intégrées dans les documents de synthèse comme *L'Environnement en France*, le rapport sur l'état de l'environnement, ou publiées séparément comme dans *Les Données de l'environnement*. Ils nourrissent les travaux des « observatoires » tels que le Gis Sol, l'observatoire national des zones humides, ou l'observatoire du littoral et de la montagne (en projet). Ils facilitent par ailleurs les réponses aux questionnaires internationaux.

### **Les modules Indicateurs thématiques**

En 2003, l'effort de l'Ifen dans les banques patrimoniales s'appuiera sur une structuration des ensembles d'indicateurs thématiques.

A l'instar des indicateurs de suivi des SDAGE, chacune des Banques patrimoniales pourra s'enrichir à terme d'un module regroupant et structurant l'ensemble des données servant à calculer les indicateurs thématiques utilisés dans les indicateurs de performance, de développement durable, de suivi du schéma de service collectif des espaces naturels et ruraux, ou ceux retenus par les institutions internationales (ONU, OCDE, AEE, etc.). Cette action commencée en 2002 permettra ainsi de consolider ces banques autour de la production d'informations thématiques à valeur ajoutée de plus en plus pertinentes pour les utilisateurs de l'Ifen.

### **Les systèmes thématiques d'informations statistiques**

En 2003, pour répondre à une demande croissante du MEDD, l'Ifen développera les systèmes d'informations statistiques sur l'eau et la nature, en croisant les sources statistiques (recensements de la population ou de l'agriculture, par exemple), géographiques (*Corine land cover*), et thématiques (enquête eau Ifen-Scees). L'objectif est d'analyser les pressions s'exerçant sur l'environnement en combinant au mieux les données existantes. Ainsi, pour l'eau, le calcul reposera-t-il sur l'analyse de l'agriculture, des populations et des activités économiques au niveau des bassins versants. L'utilisation de *Corine land cover* permet des calculs intermédiaires avec une localisation fine. Les mêmes principes méthodologiques peuvent s'appliquer, avec des données en partie différentes, au calcul des pressions sur les espaces naturels. L'Ifen participera par ailleurs aux travaux du CNIG sur l'inventaire des zonages réglementaires dans la perspective du RGE.

Les années suivantes seront consacrées à la consolidation de la production, de la conservation et de l'archivage des informations thématiques "statistiques" dont la pertinence et l'utilité auront été reconnues par les utilisateurs de l'institut.

La demande européenne se fait pressante quant aux données relatives à l'eau : un accord bilatéral avec Eurostat sera conclu en 2002 pour convenir de progrès à faire en 2003 sur, notamment, les prélèvements et l'assainissement, domaines où la France transmet trop peu d'information. En outre l'Ifen s'est porté volontaire pour tester sur un district hydrographique la faisabilité de renseigner un questionnaire de données utiles pour la directive cadre sur l'eau.

La base Eider a maintenant acquis une bonne notoriété. Elle s'est enrichie de données relatives aux départements d'outremer, et se modernise progressivement pour alimenter les Cahiers régionaux de l'environnement. Une réflexion est en cours sur la constitution d'une base des données communales intéressant l'environnement.

### **Comptes et économie de l'environnement**

La Commission des comptes et de l'économie de l'environnement (CCEE) arrêtera définitivement son programme lors de sa séance plénière, en janvier 2003. Les dossiers actuellement envisagés portent sur les impacts de la politique environnementale sur les usages du sol et, d'autre part, le comportement des entreprises vis-à-vis de l'environnement (management environnemental, etc.). La mise à jour annuelle des comptes de protection intégrera le compte de gestion des déchets radioactifs dans la dépense de protection de l'environnement et poursuivra le travail de rénovation des comptes (bruit, air, biodiversité et paysages, dépenses pour le cadre de vie).

Parmi les travaux actuels de la Commission, ceux relatifs à la méthodologie, à la fiscalité et à l'emploi, auront des prolongements en termes de travaux permanents. Les autres travaux seront poursuivis, notamment l'enquête sur les dépenses environnement des départements et des régions, les travaux sur les Comptes de la forêt et sur Naméa-air, dans le cadre du programme avec Eurostat, ceux du RNDE Économie, en particulier ceux liés à la directive cadre sur l'eau (essai de comptes par bassin), qui correspondent à de l'investissement de long terme, ainsi que le suivi des réflexions au niveau européen, tant sur le plan des méthodes que sur le plan des résultats, pour développer les comparaisons internationales.

Enfin, dans le cadre d'une thèse en économie de l'environnement, une évaluation des dépenses consenties dans le domaine de l'information environnementale sera testée pour des thèmes comme l'air et la protection de la nature.

### Indicateurs et diffusion

L'Ifen poursuivra en 2003 son travail de fond pour l'élaboration d'indicateurs d'environnement et de développement durable.

Sont ainsi prévus la mise à jour des indicateurs de performance environnementale de la France dont la dernière publication remonte à la mi-2000 et la réalisation d'une brochure sur les indicateurs « agriculture-environnement » dont la finalité est d'évaluer les progrès de ce secteur économique pour mieux intégrer les problématiques environnementales. L'Ifen participant activement aux travaux internationaux (Eurostat et OCDE) relatifs à ce domaine, un accent particulier sera mis sur la relation avec les indicateurs faisant l'objet d'un consensus au niveau des organisations internationales. De même les secteurs de l'industrie et de l'énergie feront-ils l'objet de travaux devant déboucher sur une panoplie d'indicateurs exprimant les performances des entreprises vis à vis du respect des législations en vigueur et des procédures normatives (EMAS, ISO 14001) mises en pratique.

Pour répondre à la nécessité de concevoir des indicateurs de suivi du type « tableaux de bord » l'Ifen, en partenariat avec le ministère de l'agriculture le ministère chargé de l'environnement et les établissements publics concernés, mettra la dernière main à l'achèvement d'une série d'une soixantaine d'indicateurs correspondant au suivi des objectifs définis pour chacun des enjeux du Schéma de service collectif des espaces naturels et ruraux.

Du point de vue du développement durable et pour faire suite aux travaux réalisés en 2002 sur les indicateurs selon une méthode originale permettant l'intégration des trois domaines économique, social et environnemental, l'Ifen continuera de participer aux travaux internationaux lancés par l'Agence européenne pour l'environnement, Eurostat et l'OCDE dans la lignée des recommandations de l'Agenda 21. Une publication présentant une première batterie d'une cinquantaine d'indicateurs sera réalisée début 2003. Une base de données sera constituée pour pérenniser les informations collectées.

Pour mieux diffuser les données relatives à l'environnement auprès d'un large public et avec une mise à jour en continu des résultats diffusés, l'Ifen a conçu une base des données essentielles accessible par internet. Lancée en 2002 en s'appuyant sur le rapport sur l'environnement en France, cette base devrait monter en puissance en 2003 et acquérir une capacité de mise à jour régulière des données commentées sur l'ensemble des thèmes de l'environnement.

Les *Chiffres-clés de l'environnement*, livret synthétique sur les statistiques d'environnement largement diffusé sous forme papier et très consulté dans sa version Internet, seront préparés fin 2003 pour une diffusion début 2004. Une version anglaise devrait de plus pouvoir être mise en ligne sur Internet.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

En 2003, l'Ifen participera, avec le Scees, à la deuxième édition de **l'enquête auprès des collectivités locales sur l'eau et l'assainissement**. Cette enquête a reçu un avis d'opportunité favorable du Cnis, puis, en juin 2002, le visa du Comité du label.

L'enquête reprendra l'échantillon et les grandes lignes du questionnaire précédent, allégé autant que faire se peut. Le fichier sera enrichi de données administratives provenant de la Direction générale de la santé, de la Comptabilité publique et de données sur les stations d'épuration collectées auprès des Satese.

### Mise à jour de la couche SIG *Corine Land Cover* France 2000

A travers le projet IMAGE 2000, l'Agence européenne pour l'environnement met à disposition des Etats ayant réalisé la version "90" de *Corine Land Cover* la couverture Landsat sur la période 1999, 2000 et 2001 permettant d'assurer la mise à jour de cette base qui décrit la couverture des terres en chaque point du territoire sous forme de système d'information géographique. Cette « couche » est utilisée par la BD Carto de l'IGN pour décrire l'occupation des sols. L'Ifen assurera la maîtrise d'ouvrage de ce projet qui devrait aboutir fin 2003.

Les potentialités de traitement informatique qu'offrent les SIG, l'harmonisation européenne de l'opération et la comparaison possible avec la situation de 1990 rendent cet outil extrêmement précieux pour l'analyse de l'environnement et des pressions qui s'y exercent.

A l'issue d'une réflexion méthodologique entamée en 2002 sur le thème de la « **consommation durable** », l'Ifen (OPRESE) proposera une série d'indicateurs qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux utilisés dans le cadre de l'enquête PCV de 1998. A terme, ces indicateurs pourraient être renseignés grâce à une nouvelle enquête réalisée avec l'INSEE.

Du côté de **l'emploi, des formations et des métiers**, l'observatoire ORME reprendra les travaux interrompus en 2000 sur l'adéquation des formations à l'environnement et leurs débouchés. Pour ce faire, une réactualisation de l'inventaire de ces formations sera une priorité.

### 3. Opérations répétitives

L'Ifen continuera à réaliser pour le compte du ministère la partie statistique du rapport annuel au Parlement sur les mouvements transfrontaliers de déchets.

L'enquête annuelle auprès des régions et départements sur leurs dépenses en faveur de l'environnement sera reconduite. Les travaux d'expertise visant à préciser les articulations possibles entre ces enquêtes et les données de la comptabilité publique seront poursuivis en 2003.

L'Ifen continuera par ailleurs comme chaque année à fournir la partie environnement des ouvrages de synthèse de la Statistique publique comme l'Annuaire statistique de la France, les Tableaux de l'économie française, etc.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

L'Ifen ne mène pas d'enquête auprès des entreprises.

### 5. Aspects particuliers

#### 5.1 Aspects régionaux et locaux

Le projet des *Cahiers régionaux de l'environnement*, lancé fin 2001 sur deux régions pilotes, Languedoc-Roussillon et Lorraine, se poursuivra jusqu'en 2004 de façon à couvrir progressivement l'ensemble des régions, en collaboration avec les Directions régionales de l'environnement et les autres services de l'Etat en région. Pour sa partie statistique, cette opération s'appuie d'une part sur la base Eider et d'autre part sur des collectes complémentaires.

Les opérations pilotes menées dans les DOM ont permis de définir un premier jeu de séries intéressant l'environnement dans ces départements et suivies régulièrement.

L'animation du réseau des statisticiens régionaux en Diren reste une importante préoccupation de l'Ifen. La réalisation des cahiers régionaux est une occasion importante de travaux en commun. Le dialogue avec les directeurs régionaux sur la place et le rôle du statisticien en Diren sera poursuivi.

Les réflexions de plusieurs groupes de travail sur les statistiques régionales de l'environnement seront prolongées. En particulier sur une méthodologie d'évaluation des populations et des biens situés en zone inondable, et sur la confection d'une base de données communales sur l'environnement, qui permettrait d'agrèger les données au niveau des pays, des bassins-versants, des parcs naturels régionaux, etc.

L'enquête annuelle auprès des régions et départements sur leurs dépenses en faveur de l'environnement sera reconduite.

Dans le prolongement des actions entamées en 2002 qui concernent l'évaluation des instruments d'observation de l'environnement au niveau des collectivités locales (répertoire commenté des observatoires locaux et régionaux), une étude des indicateurs utilisés par les villes sera réalisée en partenariat avec un certain nombre de collectivités locales concernées. Il s'agit d'une manière générale d'identifier et de comparer les outils de mesure de l'environnement et du développement durable à ces échelles.

La mise à jour de *Corine land cover* permettra de produire des résultats sur la couverture des terres aux niveaux régional et local.

## 5.2 Aspects environnement

La totalité du programme de l'Ifen porte sur l'environnement.

## 5.3 Aspects européens

Le règlement statistique européen sur les déchets a été adopté en seconde lecture par le Parlement et sera très probablement promulgué sous peu. Un dispositif important est à mettre en place pour la collecte des données, impliquant les services statistiques, le ministère et l'Ademe. Le Conseil européen de Göteborg en juin 2001 a adopté une stratégie pour le développement durable. Des données relatives à l'environnement seront désormais incluses dans les « indicateurs structurels » présentés chaque année au Conseil de printemps. Eurostat a participé à ce travail en élaborant un indicateur sur les déchets municipaux avec la contribution des services statistiques nationaux. Cette demande a imposé pour les déchets municipaux une clarification des concepts et un réexamen des statistiques disponibles. Ce travail devra être poursuivi. D'autres thèmes comme la gestion durable des ressources en eau sont à l'étude.

L'Ifen continuera à participer activement aux réflexions et travaux internationaux sur les données statistiques et les indicateurs : fourniture de résultats statistiques aux instances internationales et participation aux réflexions méthodologiques et à la relecture de certains rapports élaborés par l'OCDE, Eurostat ou l'Agence européenne pour l'environnement (AEE). L'OCDE a entrepris en 2002 de mesurer le découplage des pressions sur l'environnement par rapport à la croissance économique, afin de faciliter l'adoption par les pays membres d'une liste d'indicateurs pour l'examen des performances économiques, sociales et environnementales et d'identifier les lacunes statistiques et scientifiques qu'il faudrait combler.

Eurostat a proposé un accord bilatéral à la France pour améliorer les statistiques sur l'eau ; cet accord devrait pouvoir se traduire en 2003 par une amélioration du dispositif de collecte qui permette d'élaborer les résultats synthétiques demandés sur l'assainissement. Par ailleurs, l'Ifen participera au premier semestre 2003, sous l'impulsion d'Eurostat, à un travail test de remplissage de la section eau du questionnaire commun OCDE-Eurostat pour un grand bassin hydrographique, dans le cadre de la contribution du système statistique aux obligations de la directive cadre sur l'eau.

Pour la conférence des ministres de l'environnement des pays européens qui se tiendra à Kiev en mai 2003, l'AEE élabore le rapport Kiev sur l'état de l'environnement. L'ensemble du réseau de l'Agence (points focaux nationaux, centres thématiques et centres de référence) est impliqué à des titres divers pour la collecte des données et indicateurs sur lesquels se fonde ce rapport ou pour sa diffusion auprès des acteurs concernés et du public européen.

## 6. Publications

- LES PUBLICATIONS 2001

*LES DONNÉES DE L'ENVIRONNEMENT :*

N° 71 - novembre/décembre 2001

800 000 km de conduites pour distribuer l'eau potable

N° 70 - octobre 2001

Les Français jugent leur environnement de proximité

N° 69 - septembre 2001

Transport routier et nuisances atmosphériques, des efforts à poursuivre

N° 68 - juillet/août 2001

Erika : éléments d'évaluation des dommages

N° 67 - juin 2001

La dépense de protection de l'environnement en 1999 : la reprise des investissements

N° 66 - mai 2001

Électricité d'origine renouvelable : ressources et enjeux pour la France

N° 65 - avril 2001

Eau potable : diversité des services... grand écart des prix

N° 64 - mars 2001

Emplois environnement : des stratégies différentes selon les employeurs

N° 63 - février 2001

Plus de 60 % des boues d'épuration municipales ont été épandues en 1999 sur 2 % des sols agricoles

N° 62 - janvier 2001

La dépense de récupération : un développement tributaire des cours mondiaux

*ETUDES ET TRAVAUX :*

N° 35 - novembre 2001

Propositions d'indicateurs de développement durable pour la France

N° 34 - juillet 2001

Les pesticides dans les eaux

N° 33 - juillet 2001

Les régions et l'environnement : les données

N° 32 - mai 2001

Développement durable et capital naturel critique - Concepts et consultation d'experts

*OUVRAGES HORS COLLECTION :*

Juin 2001

Abrégé statistique de l'environnement (+ cédérom)

Juillet 2001

Données économiques de l'environnement – Rapport de la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement

- LES PUBLICATIONS 2002

*LES DONNÉES DE L'ENVIRONNEMENT :*

N° 72 – janvier-février 2002

Flux à la mer : trop d'azote, mais moins de phosphore

En prévision :

L'assainissement

Tourisme et environnement

La gestion des déchets des ménages

Opinion et environnement

L'agriculture périurbaine

Environnement et territoires

Catastrophes naturelles et prévention

La pollution de l'air

L'occupation du territoire

**OUVRAGES ET BROCHURES :**

Rapport sur l'état de l'environnement – édition 2002

Rapports de la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement

\* Les Comptes économiques de l'environnement en 2000

\* Emploi et environnement

\* Forêt, économie et environnement

Cahiers sur l'état de l'environnement dans les régions Languedoc-Roussillon et Lorraine

Bilan annuel sur les pesticides dans les eaux

Tableaux détaillés de l'enquête eau

Données sur les zones humides

Les Indicateurs de développement durable « Rio + 10 » et les enjeux de Johannesburg

Rapport du Conseil scientifique de l'Ifen sur la nature

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

*Voir tableau récapitulatif en fin de document.*

### **Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - ADEME Département Observatoires des déchets et planification**

#### **1. Exposé de synthèse**

Sur le plan des travaux statistiques, l'année 2003 sera caractérisée par la réalisation de l'enquête ITOM 2003 (Installation de Traitement, tri, transit ou mise en décharge des déchets ménagers et assimilés), le cadre d'un nouveau cycle bisannuel entamé en 2001.

L'essentiel de l'activité du Département Observatoires des Déchets et Assimilés sera consacré à la refonte des bases régionales déchets en une seule base, accessible aux régions et aux services centraux de l'ADEME, afin de faciliter les échanges, simplifier les procédures internes et donc gagner du temps et de l'argent. Des échanges pourront également se faire avec les partenaires de l'ADEME dans des conditions d'accès pré-définies avec chacun d'entre eux. Cette base sera également utilisable pour d'autres thèmes que les déchets. Mise en place prévue en 2004.

#### **2. Travaux nouveaux pour 2003**

Sans objet.

#### **3. Opérations répétitives**

L'enquête ITOM sur les installations de traitement, tri, transit ou mise en décharge des déchets ménagers et assimilés est, depuis 2001, une enquête bisannuelle. ITOM 2003 sera dans la deuxième édition de ce nouveau cycle. Aucun changement n'est prévu par rapport à l'édition 2001.

#### **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

Pas d'incidence particulière à ce sujet.

#### **5. Aspect particulier du programme 2003**

##### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Le suivi des plans départementaux d'élimination des Déchets Ménagers et Assimilés se développe à la demande des Commissions Départementales. L'ADEME, par l'intermédiaire de ses Délégations Régionales, participe à ces commissions et veille à la complémentarité de ces demandes avec les travaux existants par ailleurs, notamment par les observatoires régionaux.

##### **5.2 Aspects environnement**

Par principe, les enquêtes sur les déchets contribuent à l'amélioration de la connaissance sur l'environnement.

##### **5.3 Aspects européens**

L'ADEME transmet chaque année au Ministère de l'Aménagement et du territoire, les données relatives au suivi des directives 94-62 sur les emballages et déchets d'emballages, et 99-31 relative à la mise en décharge de déchets.

Elle assure la présidence de la Commission AFNOR Terminologie et à ce titre participe aux travaux du CEN TC 292/WG4.

#### **6. Liste des publications**

Guide du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (gratuit – n° 3894)

Guide financement du service (30€ - n° 3816)

Résultats d'ITOM 2001 (à paraître)

#### **7. Suivi des travaux du programme à moyen terme**

Pas de modification.

*Voir tableau récapitulatif en fin de document.*

## Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2003 examinés par d'autres formations du CNIS

- Formation Agriculture
- Formation Démographie, conditions de vie
- Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie
- Formation Monnaie, finances, balance des paiements
- Formation Transports, tourisme
- Formation Urbanisme, équipement, logement

### Formation Agriculture

#### **MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES**

##### **Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)**

- Le recensement agricole (RA 2000) a eu lieu en 2000 et sa diffusion se poursuivra tout au long de la période. Conformément aux directives communautaires, les **enquêtes sur la structure des exploitations agricoles** permettent de mesurer les évolutions en terme de structure, d'activité, de cheptels, de cultures entre les recensements. La première de la décennie aura lieu en 2003, les suivantes auront lieu en 2005 et 2007.

Conformément au programme communautaire, cette enquête sera réalisée à l'automne 2003. Elle devrait porter sur un échantillon de 60 000 à 70 000 exploitations tirées à partir de la base de sondage renouvelée du SCEES. Pour 2003, outre les variables statut juridique de l'exploitation agricole, population agricole familiale, activité sur l'exploitation, cultures, cheptel, main d'œuvre salariée, gestion, développement rural, un volet sur les aspects environnementaux est demandé par la commission (irrigation et gestion de parcelles à des fins environnementales).

Cette enquête est réalisée en métropole et dans les DOM.

Un avis d'opportunité de cette enquête a été délivré par la formation Agriculture du 11 avril 2002.

- Le SCEES réalisera en 2003, en partenariat avec l'IFEN et la Direction de l'eau du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement une enquête "**eau et assainissement**" auprès des collectivités locales :

L'objectif de l'enquête est, sur l'exercice 2001, de connaître l'organisation et la gestion des communes pour l'ensemble des activités liées à l'eau, rassembler des éléments sur le prix de l'eau et leurs éléments explicatifs, estimer les quantités traitées, flux entrants et sortants; évaluer les performances des équipements au regard des orientations politiques retenues et de mesurer les évolutions depuis la précédente enquête de 1999. L'enquête est réalisée sur un échantillon de 5 000 communes et devrait avoir lieu au premier trimestre 2003.

L'enquête est réalisée par les services statistiques départementaux du Ministère de l'Agriculture en partenariat avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et l'IFEN.

Cette enquête a reçu un avis d'opportunité à la formation "Environnement" de 2001.

- Les enquêtes "bâtiments d'élevage" et "pratiques culturelles" réalisées fin 2001, seront exploitées en 2002 et 2003 et utilisées dans le **programme d'évaluation de la directive nitrates** en liaison avec la Direction de l'Eau et les agences de l'eau.

## Formation Démographie, conditions de vie

### **INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**

**Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages**

**Division Conditions de vie des ménages**

Les indicateurs sociaux de l'enquête permanente sur les conditions de vie de janvier portent sur la qualité de l'habitat, l'environnement et la sécurité.

#### **Publications**

Evaluation de la qualité de l'environnement, des nuisances et de l'insécurité - Indicateurs sociaux annuels

*Insee Résultats* n° 737 - *Série Consommation-modes de vie* n° 107, mai 2001

(Enquête de janvier 1996 à 2000)

## Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie

### **INSEE - Direction des statistiques d'entreprises**

**Département de l'industrie et de l'agriculture**

La mise en place de la nouvelle base des comptes conduit à une meilleure information sur le compte de l'eau (compte de produit).

## **MINISTERE DE L'ECONOMIE , DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

**Ministère délégué à l'industrie**

**Direction générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes**

**Service des études et des statistiques industrielles (SESSI)**

**Concernant la transposition en droit français d'une éventuelle directive sur l'énergie**, l'avenir apparaît toujours incertain ; toutefois une modification de la fiscalité en ce domaine pourrait entraîner une adaptation du questionnaire EACEI, visant le cas échéant à substituer une information administrative à une collecte statistique. En tout état de cause, le dispositif d'allègement de l'enquête mis en place en 2002 sera modifié en 2003. Le nouveau dispositif permettra, à charge de réponse égale pour les entreprises, calculée sur un cycle de 4 ans, de disposer annuellement d'une information plus riche (à la demande notamment de l'Observatoire de l'Energie). En outre, un réexamen de son champ aura été opéré en 2002 (ou début 2003) visant notamment à s'assurer que tous les

établissements industriels sont bien interrogés, quel que soit le secteur d'activité de leur entreprise (un examen analogue sera fait pour l'enquête Antipol, cf. ci-dessous).

- L'enquête sur les investissements pour protéger l'environnement (Antipol) sera allégée en 2003 par rapport à 2002, le volet couvrant les dépenses courantes pour protéger l'environnement ne devant être reconduit qu'en 2005 ou 2006 (selon les obligations européennes) :

Dans le domaine de l'environnement, le SESSI conduit depuis 1991 une enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement. En 2002 a été adjoint un volet pluriannuel sur les dépenses courantes liées aux investissements réalisés pour protéger l'environnement. Celles-ci avaient fait l'objet d'une première mesure sur l'exercice 1995. Ce volet supplémentaire correspond à la demande européenne sur le sujet, qui devrait permettre d'obtenir, à terme, des données harmonisées dans ce domaine. La fréquence du suivi de ces dépenses courantes, au plan européen, devrait être de tous les 3 ans (état actuel du projet de modification du règlement SBS en la matière).

- Dans le cadre du règlement européen sur les statistiques structurelles, le SESSI transmet à l'INSEE les données préliminaires (à fournir dans un délai de 10 mois) sur l'industrie (hors IAA), ainsi que les données sur les consommations d'énergie et les investissements anti-pollution dans l'industrie (hors IAA) tirées des enquêtes annuelles sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) et sur les investissements pour protéger l'environnement (Antipol), à transmettre à Eurostat dans le cadre du même règlement. L'adjonction du volet « dépenses courantes » à l'enquête Antipol 2002 répond aux exigences européennes.

## **MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES**

### **Direction des affaires financières**

### **Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)**

### **Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires**

- Enquête annuelle sur les consommations d'énergie :

Conformément au dispositif présenté au Comité du Label en juin 2000, ne seront interrogés en 2003 que les établissements gros consommateurs dans leur secteur d'activité, soit environ 1 100 unités. Il était prévu d'enquêter ces établissements avec un nouveau questionnaire légèrement modifié. Compte-tenu de la charge de travail du service, des moyens disponibles en 2002 et des incertitudes sur les conséquences d'une éventuelle généralisation de la Taxe générale sur les activités polluantes TGAP, cette modification ne pourra pas être prise en compte en 2003.

Rappelons qu'en 2002 sont interrogés non seulement les gros consommateurs, mais aussi un échantillon d'établissements petits et moyens consommateurs avec un questionnaire simplifié.

- Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement :

Cette enquête est réalisée auprès des établissements producteurs de 100 salariés et plus (environ 1 000 unités), et porte habituellement sur les dépenses d'investissement pour protéger l'environnement. En 2002 le questionnaire a été élargi de façon ponctuelle aux dépenses courantes de protection de l'environnement (présentation au Comité du Label en décembre 2001). En 2003 les questions ne concerneront à nouveau que la partie « dépenses d'investissements », le volet sur les dépenses courantes ne devant être reconduit qu'en 2005 ou 2006 selon les futures obligations européennes.

**MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE**

**Direction de la programmation et du développement**

**Sous-direction des études statistiques (SDES)**

**Bureau des études statistiques sur la recherche (DPD C3)**

Dans l'enquête sur les objectifs socio-économiques de la recherche publique, des questions concernent l'effort consacré par les organismes publics de recherche à la surveillance et la protection de l'environnement. Une question similaire a été introduite dans le questionnaire adressé aux entreprises.

**Formation Monnaie, finances, balance des paiements**

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

**Direction générale de la comptabilité publique (DGCP)**

**Bureau 5D : Comptes nationaux des administrations publiques**

Dans la nouvelle nomenclature fonctionnelle des administrations, une fonction « environnement » est prévue. En 2001 et 2002, la DGCP a participé à la rénovation des comptes satellites de l'eau et des déchets menée par la société Planistat pour le compte de l'IFEN et d'autres organismes. Les conclusions de ce travail ont été intégrées dans le cadre central de la Comptabilité nationale à l'occasion de la base 2000.

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

**Direction générale de la comptabilité publique (DGCP)**

**Bureau 6C : Comptes publics locaux**

Les gestions des services d'eau, d'assainissement, de ramassage et de traitement des ordures ménagères feront l'objet d'observations spécifiques dans le cadre de la brochure régionalisée sur l'intercommunalité.

**Formation Transports, tourisme**

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER**

**Direction des affaires économiques et internationales**

**Service économique et statistique (SES)**

**Travaux répétitifs**

- Statistiques sur les accidents de transport de matières dangereuses par voies terrestres :

Synthèse statistique réalisée par la direction des transports terrestres, à partir des comptes rendus relatifs aux accidents de transport de matières dangereuses par route, rail ou voie navigable intérieure.

- Panel de conducteurs :

Panel SECODIP de 4 500 automobilistes faisant l'objet d'un cofinancement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de l'Observatoire de l'énergie et du SES ; déclarations chaque quinzaine des panélistes : achats d'essence, kilométrage entre deux pleins, partage ville-route-autoroute.

- Panel parc-auto :

Panel SOFRES de 10 000 ménages financé par l'ADEME, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et, certaines années, la Direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR) permettant l'observation annuelle des comportements automobiles des ménages : taux d'équipement, kilométrages annuels, consommation, structure du parc, achats.

### **Enquêtes nouvelles ou renouvelées**

Deux enquêtes permanentes du SES, sont repassées, après cinq ans, devant le Comité du Label, dont l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (TRM) (Ministère de l'Équipement, des transports et du logement - SES). Le Comité du Label lui a attribué l'avis de conformité et a proposé le visa la rendant obligatoire.

Cette enquête, réalisée depuis 1952, est en conformité avec le règlement (CE) n° 1172/98 du Conseil du 25 mai 1998 relatif au relevé statistique des transports de marchandises par route.

L'enquête TRM répond à l'intérêt des pouvoirs publics pour le suivi des flux de marchandises par origine-destination. Les résultats sont utilisés pour évaluer les implications de ces flux sur la politique des infrastructures, notamment les questions de circulation, sécurité, environnement et encombrement. Ils servent à l'analyse économique au sens très large, du secteur, incluant le suivi conjoncturel, la Comptabilité Nationale et les études sur les entreprises concernées. La concurrence intermodale croissante rend nécessaire l'obtention de statistiques sur tous les modes de transport et en particulier sur le transport routier.

L'enquête TRM concerne le transport pour compte d'autrui ou pour compte propre, réalisé par les catégories suivantes de véhicules utilitaires immatriculés en France : camions de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge et de moins de vingt ans (avec ou sans remorque et quel que soit l'âge de celle-ci) ; tracteurs routiers de moins de vingt ans, quel que soit l'âge des semi-remorques. Echantillon annuel, d'environ 90 000 véhicules, tiré dans la partie du fichier central des automobiles relative au champ de l'enquête (environ 500 000 véhicules).

### **Aspects particuliers du programme**

Le SES développe au fur et à mesure des possibilités le chapitre du rapport de la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN) consacré à l'environnement et aux externalités du transport. Ce chapitre se compose principalement de séries statistiques ou de résultats d'enquêtes régulières pouvant faire l'objet d'une mise à jour annuelle. Son élargissement s'inscrit dans le cadre d'une fonction de « veille technologique » assuré par le SES dans ce domaine, en liaison avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut français de l'environnement (IFEN) et d'autres organismes spécialisés comme le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA).

Les synergies avec la Commission des comptes de l'environnement, mise en place en 1998, continueront à être recherchées. Les domaines qui concernent plus particulièrement les transports sont relatifs aux émissions de gaz à effet de serre et à l'évaluation des dépenses de protection de l'air et de lutte contre le bruit.

A signaler, pour 2003, la poursuite des travaux de longue haleine lancés par la Commission européenne dans le cadre du programme « TERM » (« Transport and Environment Reporting Mechanism ») visant au rassemblement de données statistiques sur les transports destinées à alimenter les exercices d'évaluation nécessaires pour éclairer les mesures à prendre pour réduire les émissions, par les transports, de gaz à effet de serre et de polluants. Un acte juridique spécifique devrait être préparé pour accompagner les travaux statistiques nécessaires.

## **Formation Urbanisme, équipement, logement**

### **INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**

#### **Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages**

##### **Division Logement**

Des questions nouvelles portant sur le cadre de vie et sur les nuisances dont souffrent les ménages avaient été introduites dans le questionnaire de l'enquête Logement. Elles ont permis notamment de mesurer le nombre de ménages qui se plaignent de problèmes de bruit, de pollution, d'absence d'espaces verts, de manque de clarté. Ces investigations sont poursuivies dans le cadre de l'exploitation de l'enquête Logement 2001-2002.

### **MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER**

#### **Direction des affaires économiques et internationales**

##### **Service économique et statistique (SES)**

- Les réseaux d'informations économiques et sociales localisées :

Ce réseau est organisé autour de Géokit 2, qui est à la fois un ensemble de bases de données statistiques sur la démographie, l'aménagement du territoire, l'habitat et leur environnement économique et l'outil d'accès à ces données qu'utilise le ministère, en administration centrale et dans les services déconcentrés. Depuis 2001, Géokit 2 comprend une base communale et une base à l'IRIS-2000, contenant des données issues du recensement de la population de 1999. La base communale est régulièrement enrichie de fichiers venant d'autres organismes (Insee, DGI, Scees, EDF, Anah, ANPE, Caf). Les bases locales mises à disposition auprès des services déconcentrés sont désormais élargies aux départements ou régions limitrophes. Le fonctionnement de Géokit 2 en réseau local assure une diffusion très large auprès des utilisateurs du ministère.

La version finale du logiciel, diffusée avant la fin de l'année 2002, permettra des traitements cartographiques et l'accès simultané à d'autres niveaux géographiques infracommunal et supracommunal.

Les fichiers FILOCOM de 1995, 1997 et 1999 de la DGI ont été intégrés dans la base communale GéoKit2 (dans les conditions de confidentialisation précisées au point précédent) ainsi que les données Sirene 2001. Tous les ans, le fichier des allocataires de la MSA viendra enrichir GéoKit2, le premier fichier (2000) devant être intégré en 2002. En 2003, de nouvelles données du recensement de la population de 1999 (exploitations spécifiques) devraient également être intégrées dans les bases à la commune et à l'IRIS-2000. D'autres projets sont à l'étude, d'une part avec le Scees pour les données du recensement général de l'agriculture et d'autre part avec l'Ifen, pour l'intégration de statistiques départementales et régionales sur l'environnement (base Eider). L'ensemble de ces données constituera un gisement complet pour les études sur l'aménagement et l'habitat.

- L'enquête sur les investissements des collectivités locales (Colloc) devrait permettre, lorsque ses résultats auront été validés, de fournir des indications sur leurs investissements destinés à l'adduction d'eau et à l'évacuation des eaux usées. En 2002, le questionnaire a été aménagé, afin que les EPCI et syndicats qui n'ont pas de budgets annexes spécifiques précisent les compétences que couvrent les données de leur budget principal.

- De plus, une étude est conduite dans le prolongement du compte satellite du logement, pour décrire de façon fine la consommation des différentes formes d'énergie dans les logements de façon à pouvoir, entre autres, servir de base à des travaux sur les émissions de polluants atmosphériques.

Bien que plus limitées, les études engagées en 2000 sur les différentes formes de consommation d'énergie dans les bâtiments non résidentiels servant à une activité tertiaire, destinés entre autres à servir de base à des travaux sur les émissions de polluants atmosphériques, seront poursuivies.

## **MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER**

### **Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC)**

#### **Base de Données sur les Politiques Territoriales de l'Etat**

A la demande du comité des directeurs pour le développement urbain, les ministères de l'équipement, des transports et du logement (DGUHC), et de l'intérieur (DGCL, DGA), la délégation interministérielle à la ville et la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) ont décidé de constituer une base regroupant de données d'intérêt commun.

Cet outil doit notamment permettre de suivre la mise en oeuvre des lois n° 99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour le développement et l'aménagement durables du territoire, n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Il intègre le projet d'« atlas de l'urbanisme » mentionné au programme 2001 du CNIS.

Cette base de données, à l'échelle communale, à alimentation partagée, devra être consultable par internet et sera dotée d'un module de consultation cartographique des périmètres permettant des analyses thématiques ainsi que la possibilité de générer des tableaux en croisant les informations.

Elle sera logée au ministère de l'équipement. En ce qui concerne la DGUHC, les données qu'elle fournira porteront sur le suivi des schémas de cohérence territoriale et les documents de planification urbaine (programmes locaux de l'habitat, plans de déplacements urbains, plans locaux d'urbanisme, cartes communales,...) qui doivent être compatibles avec ces schémas. Les éléments nécessaires seront recueillis auprès des services déconcentrés de l'équipement.

### Récapitulation des travaux prévus au programme à moyen terme 1999 - 2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
<b>Rapport sur l'environnement</b>	<b>IFEN</b>		
Rapport sur l'état de l'environnement en France			Nouvelle édition en 2002 (périodicité de 4 ans).
<b>Indicateurs</b>			
4 approches : - performances environnementales (1996, 1998...) - sectorielles : . agriculture (1997), . tourisme . autres thèmes à définir - développement durable  - qualité de vie		En cours  En cours  En cours	Actualisation en 2003 des séries publiées.  Mise à jour en cours. Publication sur le tourisme en 2000. Travaux en 2003 sur l'industrie et l'énergie. <i>Proposition d'indicateurs de développement durable pour la France</i> , publié fin 2001. Chiffrage et base de données en 2003. Indicateurs de consommation durable des ménages.
<b>Société et environnement</b>			
Observatoire et réseau des métiers et emplois de l'environnement (ORME) Observatoire des pratiques et représentations sociales de l'environnement (OPRESE) Environnement urbain, aménagement du territoire Santé et environnement		Permanent En cours	Poste vacant en 2002. Reprise des travaux sur les formations en 2003.  <i>La sensibilité écologique des Français</i> , publié en 2000. Suivi des enquêtes d'opinion. Indicateurs de suivi du Schéma des espaces naturels et ruraux. Reporté.
<b>Comptes de l'environnement</b>			
Dépenses de protection Eco-industries  Estimation de l'emploi au sens de la dépense Emissions de polluants par secteur Patrimoine et ressources naturelles		En cours  En cours En cours	Contributions aux rapports annuels présentés à la Commission des comptes et de l'économie.  Comptes de l'utilisation du sol pour la CCEE.
<b>Système d'information sur les déchets</b>			
En complément des enquêtes de l'ADEME auprès des installations de traitement : - enquête auprès des communes sur les déchets ménagers (1998) - refonte du système ARTHUIT sur les déchets dangereux (DPPR, ADEME, IFEN)		En cours Reporté	Préparation de la prochaine édition.  Projet à reprendre en fonction du règlement statistique sur les déchets.
- enquête statistique auprès d'un échantillon d'entreprises ( <b>enquête nouvelle</b> ) - règlement statistique en préparation		En cours En cours	Enquête lancée en 2000 par l'ADEME.  Préparation du dispositif statistique.

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
<b>Système d'informations régionales et locales</b>	<b>IFEN (suite)</b>		
- Base de données EIDER		Permanent	Mise à jour et diffusion de la base (cédérom et publication) Publication des Cahiers régionaux de l'environnement.
- Développement des pôles statistiques régionaux auprès des DIREN		Permanent	Animation du réseau et réunions régulières.
- Mise en place d'un système d'informations statistiques locales sur l'environnement et l'aménagement du territoire, en partenariat avec le SCEES : - enquêtes périodiques auprès des communes (volet déchets en 1998, volet eau en 1999-2000 (enquêtes nouvelles) - exploitation des données administratives et statistiques locales		En cours  En cours  En cours	Préparation de la 2 <sup>ème</sup> édition des enquêtes et réalisation de l'enquête eau début 2003.
- animation, échanges avec les collectivités territoriales			Travaux avec collectivités locales sur indicateurs au niveau des villes.
<b>Système d'observation par milieu ou par thème</b>			
Dans le cadre des observatoires et réseaux de coordination existant ou à créer, les priorités d'action proposées portent sur : . la consolidation des bases de connaissance sur l'ensemble du territoire, l'organisation des complémentarités avec les réseaux d'observation à des fins de recherche ou de surveillance et d'alerte . la nécessité de combler les principales lacunes identifiées (sol, bruit,...)		Permanent  Permanent	Structuration de banques de données thématiques à l'IFEN.  Étude préalable sur le sol en 1999, projet d'observatoire littoral et montagne.
. veiller à la représentativité des réseaux de mesure et à la qualité des données par rapport à leurs différentes finalités (surveillance, recherche, connaissance) et aux standards préparés par les centres thématiques de l'Agence européenne		Permanent	Eaux continentales, qualité de l'air, sol, nature.
. intégrer les données géographiques, statistiques et scientifiques pour répondre aux besoins prioritaires de suivi des politiques et d'information des acteurs concernés		Permanent	

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
<b>Par thème :</b> <b>. Occupation des terres</b> Corine land cover Diffuser, valoriser la version 1 Produire la mise à jour V2 <b>Base de données nouvelle</b>	IFEN (suite)	Permanent En cours	Réalisation 2003 avec IGN et AEE.
<b>. Faune, flore, habitats</b> - Mise en oeuvre du schéma directeur de la DNP - Suivi des sites NATURA 2000 - Analyse des protections dans un contexte international - Mieux connaître les pressions sectorielles (agriculture, urbanisation, tourisme) - Contribution au schéma d'aménagement du territoire sur le patrimoine naturel		En cours En cours En cours En cours	Groupe Nature du Conseil scientifique de l'IFEN  Intégration des données statistiques, géographiques et thématiques.  Travaux cartographiques pour le SSCENR, travaux sur les indicateurs du Schéma.
<b>Observatoire national des zones humides</b> - Base de données communes - Complément par type de zones		En cours	Structuration de la base de données, Inventaire général des zones humides en cours. Projet de synthèse cartographique.
<b>Eaux continentales</b> - Participation au RNDE  - Expertise sur les réseaux de mesure pour l'AEE - Chiffrage des indicateurs SDAGE - Base de données intégrée sur les pressions anthropiques et la qualité par bassin versant (analyse des pollutions diffuses) - Comptes et économie de l'eau  - Système d'information sur les pesticides		En cours En cours En cours En cours En cours En cours	Activité permanente, en cours de réorganisation par la Direction de l'eau. Publication « EUROWATERNET » en 1999. Tableau de bord annuel depuis 2001. Comptes de qualité de l'eau par bassin versant. Consolidation des développements expérimentaux.  Travaux du « RNDE Economie » et directive cadre. Tableau de bord national sur les pesticides Diffusion en Diren de Sisyphe, outil de collecte et contrôle des données.
<b>Air</b> - Participation à la mise en place de la BDQA - Estim. des populations exposées - Base de données sur les charges critiques		En cours En cours En cours	Poursuite des études internationales.  Développement d'indicateurs thématiques (cf. loi sur l'air).
<b>Environnement et littoral marin</b> - Programme LACOAST - Base de données intégrées		Achevé En cours	Projet de création d'un observatoire du littoral et de la montagne.
<b>Sol</b> - Projet d'observatoire en cours de redéfinition avec l'INRA		En cours	GIS Sol créé en 2001. Réseau de mesure de la qualité des sols.

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Centre de ressources sur les études d'impact. <b>Fonction nouvelle</b>	IFEN (suite)		Reporté.
Enquête sur les installations de traitement et stockage des déchets ménagers et assimilés	ADEME		Opération bisannuelle (2003 et 2005)
Enquête sur les structures intercommunales			Opération ponctuelle. Mise à jour permanente.
Enquête sur les investissements protégeant l'environnement (IAA), éventuellement complétée sur les dépenses courantes protégeant l'environnement	SCEES		
Investigations sur : - les bâtiments d'élevage - l'impact environnemental des pratiques culturales - la consommation d'eau d'irrigation			
Enquête auprès des communes sur la distribution et le traitement de l'eau	SCEES - IFEN	En cours	Deuxième édition début 2003.
Indicateurs agri-environnementaux sur l'impact positif de l'agriculture			
Enquête diffusion des biotechnologies	SESSI	Annulé	
Enquête sur les activités éco-industrielles	SESSI		Associée à l'EAE.
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie (EACEI)	SESSI		Opération permanente (annuelle) ; depuis 2001 stratégie d'interrogation renouvelée (allègement de la charge) ; refonte en 2003 si évolution de la fiscalité.
Enquête annuelle sur les dépenses d'investissement pour protéger l'environnement (Antipol)	SESSI		Opération permanente (annuelle) ; en 2002, volet dépenses courantes ; questionnaire partiellement renouvelé en 2001.
EAE étendue au secteur de la récupération	SESSI		Permanente
Mise au point d'indicateurs de développement durable	SESSI (suite)		
Participation aux enquêtes sur les dépenses en matière d'environnement			

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
L'enquête sur les objectifs socio-économiques de la recherche publique intègre des questions sur l'effort consacré par les organismes publics de recherche à la surveillance, au contrôle et à la protection de l'environnement	<b>Education nationale / Recherche</b> Bureau « Études statistiques sur la recherche »		
Enquête investissement - deux questions donnent des éléments sur l'environnement	<b>INSEE</b> - Division des enquêtes de conjoncture		
Eventuelles investigations sur les activités d'assainissement, ingénierie et contrôle technique	Dpt des activités tertiaires		
L'enquête logement comprend des questions sur le cadre de vie et les nuisances (bruit,...)	Division Logement		En 2001.
Les enquêtes « vie de quartier » et « santé » aborderont des questions liées à l'environnement. Indicateurs sociaux traitant de l'environnement de l'habitat, des nuisances, de la sécurité.	Division Conditions de vie des ménages		En 2001.
Inventaire communal permanent des équipements et services	Dpt Démographie / SCEES		A partir de 2002, un premier pas avec la mise en place du répertoire des communautés. Nouvel outil de connaissance du monde rural à construire en remplacement des inventaires décennaux.
Inventaire permanent des équipements et services urbains	Dpt Démographie		A partir de septembre 2002. Nouveau dispositif à mettre en place en complément du précédent visant à appréhender l'organisation de l'espace urbain et sa structuration par l'offre d'équipements.
Recettes et dépenses des Administrations Publiques (surtout des collectivités locales) classées en fonction 7, au niveau 2 de la NFA « bis » adoptée en 1998	<b>DGCP</b> Bureau 5A	Reporté en 2000	Dès 1999, sous réserve que cette NFA « bis » adoptée en liaison avec l'INSEE, la DGCL et le CFL retienne un détail suffisant pour l'environnement.
La base EPL, achevée en 1998, permettra de suivre le thème de l'environnement.	Bureaux 6C, 6B		

**INDUSTRIE, INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES, ENERGIE**

INSEE

Direction des statistiques d'entreprises - Département de l'industrie et de l'agriculture  
Département Système statistique d'entreprises  
Direction des études et synthèses économiques - Division Enquêtes de conjoncture

**MINISTERE DELEGUE A L'INDUSTRIE**

Sous-direction Ingénierie et coordination statistiques du SESSI  
Observatoire de l'économie de l'énergie et des matières premières

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires du SCEES

**SECRETARIAT D'ÉTAT AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,  
AU COMMERCE ET À L'ARTISANAT**

Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services de la Decas (SDACAS)

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE

Direction de la Programmation et du développement

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Bureau des études statistiques

PREMIER MINISTRE

Direction du Développement des Médias

BANQUE DE FRANCE

- Direction de la conjoncture
- Direction des entreprises

**Pour information : programmes des services rattachés à la formation Système productif**

**Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

**INSEE**

- Direction des statistiques d'entreprises
- . Département de l'industrie et de l'agriculture

**1. Exposé de synthèse**

**1.1. Prix de vente industriels**

Les règlements de la commission pris en application du règlement 1165/98 sur les statistiques conjoncturelles sont entrés en vigueur dans le courant du premier semestre 2001. Ils concernent, en particulier, la nouvelle nomenclature de synthèse dans l'industrie (grands regroupements industriels, dits " H-MIG ") et le suivi des taxes pour les indices de prix à la production. Sur ce point, il convient de noter que la définition des indices de prix de vente industriels appliquée en France est complétée pour prendre en compte les taxes non déductibles, exclues dans la base 1995 actuellement en cours.

Dans le cadre du règlement des statistiques conjoncturelles adopté en juin 1998, les Etats membres doivent transmettre à EUROSTAT pour 2003 les indices de prix mensuels à la production selon une ventilation entre le marché intérieur et les marchés extérieurs. L'indice de prix des marchés extérieurs correspond à la mesure de l'évolution des prix de la production française exportée. De ce fait, depuis septembre 2001, pour chaque rénovation engagée, le suivi des prix porte aussi bien sur les prix de la production française commercialisée en France que sur les prix de la production française exportée. Les relevés de prix pour le marché à l'exportation participeront aux calculs d'indices élémentaires et agrégés de la production française exportée mais aussi de la production totale de la France par agrégation de la production française vendue en France et commercialisée en France.

Plusieurs évolutions du règlement sont en cours de discussion. Dans le domaine des prix de vente industriels, il s'agirait d'une part de calculer des indices de prix à l'import, d'autre part, pour les prix de la production française exportée et les éventuels indices de prix à l'import, d'en observer les évolutions pour la zone Euro et hors de la zone Euro. La division Prix de vente industriels participe dans ce cadre en 2002 à une " Task Force " sur les prix à l'importation.

Le site Indices Pro, ouvert le 3 avril 2001, sous l'adresse : <http://indicespro.insee.fr>, fait depuis l'objet d'une fréquentation très importante : en moyenne, 900 utilisateurs par jour ouvrable et 19 000 utilisateurs mensuels.

Le projet " Prix de Vente Industriels : collecte par Internet ", démarré fin 2001, vise à proposer aux entreprises participant à l'enquête qui le souhaitent un mode de collecte par ce moyen, en raison des demandes souvent exprimées auprès des enquêteurs de l'INSEE et du succès du site Indices Pro. La réalisation effective d'un premier module du site Internet de collecte des prix de vente industriels devrait intervenir au début de 2003.

Notons enfin que le passage à l'Euro de l'enquête " Observation des prix de vente de l'industrie et des services aux entreprises " (PVIS) s'est parfaitement déroulé au début de 2002.

### **1.2. Indicateurs conjoncturels d'activité**

Pour l'indice de la production industrielle, 2002 verra se poursuivre les efforts visant à la réduction des délais de publication, avec notamment la publication d'indices séparés de juillet et août. Cette année sera également consacrée pleinement aux travaux de changement de base, la mise en production de l'indice base 2000 devant intervenir dans le courant de l'année 2003.

En ce qui concerne les indices de chiffres d'affaires, 2002 est une année de stabilisation des traitements de production et d'achèvement des travaux de documentation. Les travaux de contrôle visant à produire des indices de chiffre d'affaires France et exportation, dont UE devraient déboucher à l'horizon de 2003. Cette année sera également celle du changement de base, coordonné avec le changement de base de l'indice de la production industrielle.

Le projet informatique de traitement de l'enquête rénovée sur les stocks et les résultats trimestriels des entreprises (enquête PCA – produits, charges et actifs) a été mis en production en 2001. 2002 sera consacrée aux travaux statistiques nécessaires avant publication des nouveaux indices trimestriels d'EBE, de valeur ajoutée et de résultat courant. La réflexion sur l'utilisation de ces données pour le traitement des exercices décalés se poursuivra.

Enfin c'est en 2002 que s'achève l'aménagement du dispositif des enquêtes de branches (mensualisation, ajout de questions) pour permettre le calcul d'indices d'entrées de commandes en valeur. Ces nouveaux indices seront publiés, dans une première version, conformément à la réglementation européenne à la fin de l'année. Les travaux liés au passage à la base 2000 de l'indice seront immédiatement entamés.

### **1.3. Comptes et études sur l'industrie**

Un outil rénové de système intermédiaire d'entreprises (SIE) est intégré à l'élaboration des comptes de l'industrie et des industries agro-alimentaires dans la nouvelle base. Les conséquences de cette intégration seront progressivement tirées, tant dans le domaine de la qualité des travaux de synthèse (arbitrages généraux sur la valeur ajoutée de branche et de secteur, cohérence au plan temporel, cohérence avec le cadre central des comptes nationaux) que dans celui du développement de la statistique sectorielle propre à ces branches. En 2003, sera élaboré le SIE relatif à l'année 2001.

Les travaux systématiques d'une part de confrontation des sources avec les comptes définitifs, d'autre part de confrontation des versions successives des comptes, engagés en 2001 seront poursuivis et

approfondis. L'objectif est d'améliorer la fabrication des comptes provisoire et semi-définitif en maîtrisant au mieux les spécificités des sources disponibles.

On continuera aussi d'explorer l'utilisation des données de la statistique d'entreprise (EAE industrie et données de provisoire de SUSE) dans l'élaboration du compte semi-définitif.

La division des comptes et études de l'industrie contribuera à la rédaction du rapport annuel présenté à la Commission permanente de concertation sur l'industrie en juin 2003. Elle sera associée aux études spécifiques connexes, études dont le programme sera arrêté à l'automne 2002.

Au plan de l'offre d'études, le programme de travail de la division sera défini en conséquence ; seront constitués, sur une base annuelle, des documents généraux de synthèse en liaison avec les thèmes d'études spécifiques retenus par la commission.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1 Statistiques infra annuelles**

La collecte des taxes non déductibles, mise en œuvre depuis 2001 en application du règlement des statistiques conjoncturelles, sera intégrée au moment du calcul des indices de prix à la production à l'occasion du prochain changement de base (base 2000) qui sera initié en 2003.

A l'occasion de ce changement de base, les indices de valeur unitaires seront utilisés pour les branches non encore couvertes dans le cadre du suivi des prix de la production exportée, pour calculer un indice d'ensemble des prix de la production française exportée ainsi qu'un indice d'ensemble des prix de la production totale de la France par agrégation de l'indice d'ensemble des prix de la production française vendue en France et de l'indice d'ensemble des prix de la production française commercialisée en France.

La collecte et la diffusion des indices de prix à la production seront également adaptées à l'évolution de la nomenclature de référence en 2002/2003, et notamment la distinction de la production, du transport et de la distribution de l'électricité, le regroupement des produits de la sidérurgie compte tenu de la fin du traité CECA, et le traitement de l'industrie de la machine-outil.

Le dispositif de collecte par Internet de l'enquête « Observation des prix de vente de l'Industrie et des Services aux entreprises », opérationnel pour les entreprises dès le début de 2003, sera complété pour permettre des gains de productivité dans le calcul des indices au niveau de l'INSEE.

Pour la division des Indicateurs conjoncturels d'activité, l'accent sera mis sur l'approfondissement méthodologique ainsi que sur la cohérence des indicateurs mis à disposition. Avec la mise en production du projet informatique de gestion des indices d'entrées de commandes, se sera achevé en 2002 un cycle de rénovation complète et d'extension des outils dont disposait la division.

L'effort portera en premier lieu sur la mise en place de la base 2000 pour l'IPI, l'indice d'entrées de commandes et les indices de chiffre d'affaires. Les changements de base seront coordonnés et interviendront pour le même mois de publication.

En ce qui concerne l'IPI, la réduction des délais restera une priorité, ceux-ci devant à terme, compte tenu des orientations prises au niveau communautaire se situer en deçà des 38 jours qui sont actuellement projetés conformément aux orientations arrêtées à la suite du rapport d'inspection générale remis au ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Outre l'amélioration du dispositif d'enquêtes (mensualisation des dernières enquêtes trimestrielles, meilleure collecte dans certains secteurs, notamment celui de l'armement), une réflexion sur l'adéquation entre calendrier et détail de publication sera nécessaire.

La mise en production de l'indice d'entrées de commandes, assurée par la même équipe de gestionnaires, tant dans les services statistiques ministériels ou au sein des organismes professionnels agréés qu'à l'INSEE nécessitera de substantiels gains de productivité. Ceux-ci seront d'autant favorisés que les modalités de transmission de données seront améliorées et les critères de qualité des données suivis régulièrement.

Les indices de chiffre d'affaires à l'exportation et en France nécessiteront des travaux d'expertise et de confrontation avec les sources structurelles, de même que les futurs indicateurs de soldes comptables.

Lorsque les ressources occupées sur les nouveaux indices relatifs aux soldes comptables (VA, EBE, résultat) en seront dégagées, les travaux sur la mise en place d'indices trimestriels d'investissement en valeur, à partir de l'enquête PCA et éventuellement d'autres sources, pourront débiter.

## **2.2 Comptes et études**

Les conséquences de l'intégration de l'outil rénové de système intermédiaire d'entreprises (SIE) dans l'élaboration des comptes de l'industrie et des industries agroalimentaires seront progressivement tirées, tant dans le domaine de la qualité des travaux de synthèse (arbitrages généraux sur la valeur ajoutée de branche et de secteur, cohérence au plan temporel, cohérence avec le cadre central des comptes nationaux) que dans celui du développement de la statistique sectorielle propre à ces branches. En 2002, sera élaboré le SIE relatif à 2000.

Des travaux systématiques d'une part de confrontation des sources avec les comptes définitifs, d'autre part de confrontation des versions successives des comptes, engagés en 2001 seront poursuivis et approfondis. L'objectif est d'améliorer la fabrication des comptes provisoire et semi-définitif en maîtrisant au mieux les spécificités des sources disponibles.

On continuera aussi d'explorer l'utilisation des données de la statistique d'entreprise (EAE industrie et données de provisoire de SUSE) dans l'élaboration du compte semi-définitif.

Dans le programme d'études que développera la division CEI sera notamment prise en compte la contribution qu'elle pourra apporter à la rédaction du rapport annuel présenté à la Commission permanente de concertation sur l'industrie en juin 2002.

## **3. Opérations répétitives**

Publication mensuelle des indices de prix de vente industriels.

Publication mensuelle de l'indice de la production industrielle,

Publication mensuelle de l'indice de chiffre d'affaire dans l'industrie,

Publication trimestrielle de l'indice de stocks en valeur

Publication mensuelle (en 2003) des indices d'entrées de commandes en provenance de France ou des marchés extérieurs

Comptes nationaux (industrie et IAA)

Les résultats de la campagne courante 1999-2001 ont été publiés en mai 2002.

A partir de juin 2002 on engagera les travaux de la campagne courante 2000-2002, en commençant par le SIE 2000 qui se poursuivront jusqu'en mars 2003. Les travaux de la campagne courante 2001-2003 commenceront en juin 2003. Le calendrier détaillé de ces travaux ne dépend pas seulement du département. Certains mettent en jeu l'ensemble des unités responsables des données sectorielles, d'autres, en particulier relatives aux opérations de synthèse font intervenir la disponibilité de données d'autres unités. On s'efforcera, en ce qui concerne les phases où l'on dispose d'une maîtrise relative des travaux d'optimiser leur calendrier, en avançant le calendrier du compte définitif pour redonner du temps aux travaux portant sur le compte semi-définitif. Le processus de recueil des données de base auprès des unités qui les produisent continuera également de faire l'objet d'améliorations.

## **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

La mise en service de la collecte par Internet répond à des demandes formulées par un certain nombre d'entreprises auprès des ingénieurs enquêteurs au cours des visites liées aux rebasements quinquennaux.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

Le projet TVA pour le traitement des données fiscales infra-annuelles comporte un volet de mise à la disposition des services régionaux de l'INSEE d'une base de données à des fins d'études locales.

## 5.2. Aspects « environnement »

La mise en place de la nouvelle base des comptes conduit à une meilleure information sur le compte de l'eau (compte de produit).

## 5.3. Aspects européens

Le département assure la coordination dans le système statistique public de la mise en application du règlement du Conseil sur les statistiques conjoncturelles n° 1165/98 du 19 mai 1998. L'année 2003 marque la fin des dérogations accordées aux Etats membres, et parallèlement, devraient être arrêtées d'ici la fin de 2002 les principales évolutions souhaitées par le conseil ECOFIN, dans le cadre du programme d'améliorations des statistiques pour l'union économique et monétaire. Une nouvelle réduction drastique des délais de production de l'IPI, la mise en place d'indices de prix à l'import, le partage systématique des indices relatifs aux marchés extérieurs entre zone Euro et hors zone Euro, en constitueront sans doute les éléments les plus importants.

## 6. Liste des publications

### Publications permanentes :

Info-rapides sur l'IPI, les IPVI, les indices de chiffres d'affaires dans l'industrie, les stocks, les entrées de commandes (à partir de 2003)

Participation au Rapport de la commission permanente de concertation sur l'industrie (secrétariat : SESSI).

Diagnostics général ou sectoriels sur l'industrie, les IAA et l'énergie (Insee-Première).

### Parus en 2001 :

Insee-méthodes sur la base 95 de l'IPI

INSEE Première n° 781 : L'industrie en 2000 : les industries traditionnelles ont encore du tonus

INSEE Première n° 786 : 2000, une deuxième année exceptionnelle pour la construction

INSEE Première n° 799 : Les industries agroalimentaires en 2000 - Hausse des prix des produits agroalimentaires

INSEE Première n°809 : Le prix de l'énergie en 2000 - Les entreprises plus touchées que les ménages

### À paraître en 2002 :

INSEE Première N°829 : En France comme en Europe, net recul des prix de production industriels en 2001 (février 2002)

Une série d'Insee Premières à partir des comptes provisoires 2000 pour les différents secteurs de l'industrie et des IAA.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen-terme 1999-2003 en fin de document.*

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises

. Département Système statistique d'entreprises

## 1. Exposé de synthèse

L'année 2003 sera marquée, pour le département, par la poursuite des travaux relatifs à la coordination du dispositif d'enquêtes auprès des entreprises, ainsi que par des travaux visant son amélioration, ou sa rénovation à terme :

- coordination du système statistique d'entreprises, avec le rôle de prestataire de services assuré par le département sur le traitement des EAE, les tirages d'échantillons, la collecte et la diffusion d'informations sur les restructurations au travers de l'outil Citrus, l'animation du réseau des enquêteurs-entreprises, la coordination des travaux menés sur les grands groupes ; la coordination sera également menée au travers de l'animation du système statistique d'entreprises, grâce à la diffusion régulière de la Lettre du SSE, à l'organisation du séminaire annuel de la DSE, des comités SSE et du comité directeur du SSE, qui assurent l'existence et le renouvellement d'une culture commune à l'ensemble du système statistique d'entreprises ;

- travaux visant l'amélioration ou la rénovation, à terme, du système statistique d'entreprises : réflexions sur la « mise en commun » d'outils de traitement d'enquêtes ; conseils méthodologiques aux responsables d'opérations sur différents domaines (tirages d'échantillons, traitement, calcul de variance, etc.), animation d'un « atelier méthodes » destiné à faire partager les différents travaux méthodologiques menés en statistique d'entreprises ; travaux sur l'utilisation conjointe de la source fiscale et d'enquêtes, en vue d'une « refonte » des EAE ; travaux menés sur une approche « personnalisée » des grandes unités ; également, le suivi de la mise en œuvre, à l'Insee et dans les SSM, de la démarche qualité démarrée en 2000 constituera un élément fédérateur.

Pour ce qui concerne les opérations de production répétitives gérées par le département, l'objectif général est d'en maintenir le calendrier quand il est satisfaisant (Bridge, Suse, Sie définitif), ou de l'améliorer, quand il est améliorable (Lifi). Des travaux méthodologiques seront par ailleurs conduits pour améliorer la comparaison temporelle des résultats structurels ainsi que les données disponibles pour le compte semi-définitif.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **Autres travaux**

L'enquête auprès des petites entreprises industrielles (EPEI) menée en 2002 sur l'exercice 2001 fournira de premiers résultats début 2003, sous forme d'un Insee-Première, et donnera lieu ensuite à des analyses plus approfondies.

Les travaux méthodologiques destinés à tester la possibilité d'une utilisation plus précoce de la source fiscale dans les enquêtes annuelles d'entreprise (la source fiscale étant, à terme, disponible à la fin de l'année n+1, il faut envisager d'alléger le dispositif de ces enquêtes) seront prolongés en 2003. Ceci nécessitera de réfléchir à l'utilisation de données « multi-sources » (comment traiter les cas de données incomplètes, les problèmes d'incohérence, etc.), et à une remise en question de la chaîne de traitement actuelle des enquêtes annuelles d'entreprise.

Les travaux de réflexion et de spécifications nécessaires à la mise au point d'un outil de tirage et de coordination d'échantillons rénové seront également prolongés en 2003, afin que celui-ci puisse être utilisé sur un ensemble d'enquêtes plus large qu'actuellement ; ces travaux doivent être conduits en tenant compte des nouveaux développements en cours concernant le système de répertoires.

Des réflexions seront également menées sur la « mise en commun » d'outils de traitement d'enquêtes auprès des entreprises : actuellement, un certain nombre d'opérations font appel, de manière non coordonnée, à des outils différents pour les traitements qui leur sont nécessaires. L'idée générale est de fournir, à terme, un « guide », à destination des responsables d'enquêtes, récapitulant l'enchaînement des opérations, et un ensemble d'outils informatiques associé.

Enfin, une démarche « collective » relative au traitement des plus grands groupes devrait être mise en place au sein du système statistique d'entreprises ; cette démarche conduira à la fourniture d'informations exploitables à des fins d'analyse économique.

## **3. Opérations répétitives**

### **3.1. EAE-TC (enquêtes annuelles d'entreprise, partie « Tronc commun »)**

En 2003 le département continuera à jouer son rôle de prestataire de services vis-à-vis de l'ensemble des services enquêteurs EAE. Il s'agit donc d'effectuer la maintenance de cette application, à la fois du point de vue statistique (méthodes), économique (variables du tronc commun), et informatique (programmes, logiciels, réseaux).

### 3.2. SUSE

La nouvelle publication conçue et développée en 2002 permettra une utilisation plus facile des statistiques produites. Le calendrier de fourniture par SUSE des fichiers définitifs (fin mai 2003 sur l'exercice 2001) ne devrait pas être substantiellement modifié par rapport à celui sur l'exercice 2000 : diffusion à partir de mi-juin. Ce calendrier est satisfaisant pour les deux grands utilisateurs institutionnels que sont le système intermédiaire d'entreprises (interface entre la statistique d'entreprises et la comptabilité nationale) et le règlement européen sur les statistiques structurelles.

Les échéances pourraient bénéficier des progrès de la DGI et des entreprises en matière de télé-déclaration. Toutefois, la refonte du système de saisie et de stockage de l'information de la DGI (entrepôt de données BIRDE), bien qu'annonçant des progrès à terme car permettant théoriquement une alimentation de l'INSEE en continu, selon le mois de dépôt des déclarations, devra être maîtrisée. Les attentes les plus fortes portent toujours sur la fourniture de statistiques provisoires sur les entreprises pour la réalisation du compte semi-définitif. Le calendrier actuel de disponibilité de ces statistiques (le 15 décembre de l'année n+1) est tendu et laisse peu de temps pour l'élaboration du compte.

### 3.3. Liaisons financières (LIFI) – groupes

La publication des statistiques issues de l'enquête sur les liaisons financières (LIFI) sera désormais annuelle. Elle sera intégrée au même support de publication que les statistiques issues de SUSE, permettant ainsi de rassembler des statistiques sur les entreprises et les groupes. Les travaux visant à mieux intégrer la réalité des groupes d'entreprises dans les statistiques structurelles seront poursuivis. Les efforts de réduction des délais de disponibilité de l'information seront poursuivis et les progrès réalisés en 2001 et 2002 confirmés. Les travaux en cours concernant l'intégration d'informations issues des déclarations auprès des greffes des tribunaux de commerce permettront de s'affranchir des seuils de LIFI, et de disposer de statistiques sur les groupes d'entreprises de toutes tailles. Cette base d'information deviendra le référentiel commun de l'INSEE, du SESSI et des autres services statistiques ministériels publiant des statistiques sur les groupes (SCEES-IAA, SES). Il restera à progresser vers la constitution d'un référentiel unique en matière de groupes pour rendre plus cohérentes ces statistiques avec celles produites par la direction de la balance des paiements de la Banque de France, par exemple en matière d'investissements directs étrangers. Il s'agit là de la mise en œuvre des recommandations du rapport du CNIS sur les investissements directs étrangers en France.

Les informations sur les groupes d'entreprises disponibles à la direction générale des impôts et susceptibles d'être mises à disposition de l'INSEE feront l'objet d'un suivi précis.

Le projet d'Eurostat d'élaboration d'un règlement sur les statistiques relatives aux entreprises filiales de groupes étrangers (dites statistiques FATS) retiendra toute l'attention du département.

### 3.4. BRIDGE

En 2003, cette application cessera et fera place à CLAP. Seul le suivi de la continuité historique des grands établissements fera l'objet de quelques travaux, avant la reprise de cette fonction par SIRENE 3. Une étude sur les méthodes de régionalisation des statistiques d'entreprises sera conduite.

### 3.5. SIE

Le département prendra en charge l'élaboration des estimations économiques nécessaires à l'établissement des comptes semi-définitifs du secteur institutionnel des entreprises non financières à compter du compte semi-définitif de l'exercice 2001. Les travaux méthodologiques relatifs à la mesure de l'impact de l'asynchronisme et si nécessaire au choix d'une méthode de correction prendront fin. De plus, il sera nécessaire d'étudier la qualité d'estimateurs plus rapides. Dans le cadre du passage à la base 2000 des comptes nationaux, le département contribuera activement aux travaux visant le maintien de la cohérence entre comptes de branches et comptes de secteurs sur longue période et étudiera notamment la possibilité de disposer d'informations sur les branches d'entreprises dans le système intermédiaire d'entreprises dès le compte semi-définitif.

### 3.6. Le serveur de restructurations CITRUS

Vis-à-vis des EAE, Citrus sera utilisé en 2003 en situation normale de production : pré-impression des questionnaires des EAE, mise au point d'enveloppes de restructuration (indispensables aux calculs d'évolution), fourniture d'informations « fraîches » sur les opérations de gestion et alimentation régulière du serveur à partir de toutes les sources existantes. L'enquête complémentaire Citrus

continuera à une échelle réduite (une douzaine de restructurations), car cette enquête est très coûteuse en temps de travail.

Vis-à-vis de l'ensemble de ses utilisateurs, Citrus continuera à jouer son rôle de source de référence sur les restructurations. Le cercle des utilisateurs (qui sont aussi, souvent, producteurs d'informations) sera élargi.

### **3.7. Séminaire annuel**

Le séminaire de la direction des statistiques d'entreprises, aujourd'hui annuel, fait désormais partie des opérations répétitives. À travers une série de présentations autour d'un thème fédérateur (entreprises et complexité, en 1995 ; réseaux d'entreprises, en 1996 ; normes comptables et statistiques d'entreprise, en 1997 ; intégration des biens et services, en 1998 ; restructurations, en 1999 ; e-commerce, en 2000 ; la création d'entreprises, en 2001 ; innovation et productivité des firmes, thème prévu pour fin 2002), il s'agit de rassembler les principaux acteurs du système statistique d'entreprises et de contribuer ainsi au renforcement de la coordination du SSE et à l'amélioration de son image vis-à-vis de l'extérieur.

### **3.8. Tirages d'échantillons**

Le département continuera, en 2003, à assurer ses prestations de tirage, de contrôle et de suivi des échantillons, pour les EAE, les enquêtes thématiques auprès des entreprises et les enquêtes du ministère du travail.

### **3.9. Réseau d'enquêteurs**

Le réseau d'enquêteurs auprès des entreprises (implanté dans dix directions régionales) a pour mission d'effectuer, dans la limite des moyens disponibles, un certain nombre de collectes d'information relatives à des enquêtes, en général en se déplaçant sur le terrain, mais aussi, dans certains cas, par contact téléphonique. Il permet de réaliser des tests de questionnaires, de réaliser des enquêtes qui ne pourraient fonctionner sans cette approche « de terrain » et d'effectuer des relances auprès des grandes entreprises non-répondantes.

### **3.10. Unités statistiques et grands groupes**

Les grandes unités (grands groupes) posent des problèmes importants pour la production d'informations statistiques, en raison de leur structure souvent complexe, et nécessitent une approche personnalisée ; à cet effet, un travail d'expérimentation a été démarré en 2002 afin d'examiner quelle est la nature des informations à recueillir auprès de ces unités et quels seraient les moyens nécessaires afin de conduire une telle approche. Cette expérimentation devrait fournir de premiers résultats en 2003. Les réflexions à mener s'inscrivent en parallèle au développement d'Oreade, en particulier pour ce qui est de la spécification des liens entre unités à prévoir dans le futur système de répertoires.

### **3.11. Communication au sein du système statistique d'entreprises**

Plusieurs supports permettent des échanges au sein du système statistique d'entreprises, afin de favoriser l'existence d'une culture commune : la lettre du SSE, publication trimestrielle, et les comités SSE (comité directeur et comité plénier), atelier méthodes.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Le rôle de coordination qu'assure le département a pour but, entre autres, de contribuer à l'allègement de la charge pesant sur les entreprises. Ceci se fait en particulier au sein du comité du label, où le département a en charge le rôle d'expert de la configuration entreprises : la coordination « négative » des échantillons et les questionnaires y sont deux points particulièrement étudiés. De même, la mise en place de démarches personnalisées auprès des très grandes entreprises et les travaux menés par le réseau d'enquêteurs ont pour but de faciliter la réponse de ces unités aux enquêtes.

Le département coordonne également les investissements réalisés par l'Insee dans le domaine de la dématérialisation de la réponse des entreprises aux questionnaires d'enquêtes réalisées par l'Institut.

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

### 5.1. Aspects régionaux et locaux

Trois points sont à mentionner :

- la réalisation d'enquêtes régionales peut être facilitée par le travail de « mise en commun » d'outils (guide, outils informatiques) mentionné ci-dessus ;
  - les travaux sur les unités statistiques et les grands groupes, coordonnés avec le projet CLAP, se poursuivront en 2003 sur la notion d'unité locale et la manière de l'utiliser ;
  - des travaux sur les méthodes d'estimations localisées pourraient également être menés en 2003.

### 5.2 Aspects "environnement"

Non concerné

### 5.3 Aspects européens

Le département participe au groupe de travail d'Eurostat sur la qualité. Il participe également aux travaux menés sur les unités statistiques au sein d'un « follow-up group » qui fait suite à une « task force » tenue en 2001.

Les données issues de SUSE sont à la base de la réponse de la France au règlement européen sur les statistiques structurelles. Elles sont complétées, pour des variables spécifiques, par des données issues des enquêtes menées par les SSM ou par des statistiques sur l'emploi tirées des DADS. Les données économiques sont complétées par des indicateurs de qualité, en particulier sur la variance introduite par les estimations des données des entreprises dont la déclaration n'a pas été transmise à l'INSEE.

## 6. Liste des publications

### 6.1. Publications parues en 2001

Lettre du SSE : 4 numéros

NUMERO	DATE	PLEINS FEUX SUR...	ANALYSE	RENCONTRE	TERMINOLOGIE
LSSE 44	1 <sup>er</sup> trim.	Un recensement sur terres agricoles B. Nozières, A. Van Ooteghem	Tour de chauffe pour la démarche de traitement des grands groupes : le cas Peugeot L. Dervieux		Réseau d'enseigne J. Pacaud
LSSE 45	2 <sup>ème</sup> trim.	Créer son entreprise quand on est jeune diplômé du supérieur  Ph. Debard, M.F. Parent	<b>Spécial commerce électronique</b> Séminaire 2000 de la DSE : B2B, B2C, le point sur le commerce en ligne <b>M. Broin</b> L'Insee enquête les précurseurs du e-commerce de détail en France <b>S. Merceron</b>	Le colloque 2001 de l'Association de comptabilité nationale	Commerce électronique  M. Aufrant

LSSE 46	3 <sup>ème</sup> trim.	Annuaire des CFE, un site Internet pour les créateurs d'entreprises  Th. Capitaine	<b>Spécial prix de vente de l'industrie et des services aux entreprises</b> Indicespro.insee.fr <b>E. Le Rey</b> Le suivi des prix des services aux entreprises s'élargit à de nouvelles branches <b>B. Buisson</b> Les prix de vente industriels au-delà de l'hexagone Le traitement de l'effet qualité des prix de vente industriels <b>I. Remond-Tiedrez</b>	Imputation  N. Caron
LSSE 47	4 <sup>ème</sup> trim.	FICUS : quand unifié rime avec simplifié  A. Skalitz	Normes comptables : nouvelles en demi-teinte pour les statisticiens A. Benedetti	Précision  N. Caron

Courrier des statistiques n° 95-96 (décembre 2000, paru en 2001)

« Se transformer pour avancer, compte-rendu du séminaire DSE 1999 » (M. Broin)

« Dans les coulisses du séminaire DSE » (M. Broin)

« Citrus, système d'information sur les restructurations d'entreprises » (M. Beauvois)

Insee-Résultats

n° 196-197-198 Images économiques des entreprises au 1/1/2000

n° 204 Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'Etat au 31/12/2000

Insee-Méthodes

n° 97 « E-commerce : quels faits ? quels effets ? », actes du 6<sup>ème</sup> séminaire de la DSE

Table ronde sur les répertoires 2001

Un papier de Philippe Brion sur l'utilisation des données administratives dans les statistiques structurelles d'entreprises en France

**6.2. Publications à paraître en 2002**

La lettre du SSE : 4 numéros

Insee-Résultats

Images économiques des entreprises au 1/1/2001 (publication rénovée à paraître en 2002)

Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'Etat au 31/12/2001

Insee-Méthodes

Actes du séminaire DSE 2001 sur la création d'entreprise

Documents de travail

Déjà parus :

E2002/02 Les débuts de l'Internet pour les petites entreprises industrielles : se connecter ou pas ?, J.Ph. Lesne et J. Mairesse, étude réalisée à partir des Epei 93 et 97.

E2002/03 Estimation de précision des estimateurs de l'EAE-commerce, N. Caron et B. Fuentes

E2002/04 Les entreprises françaises des groupes vues à travers les enquêtes « liaisons financières » de 1980 à 1999, N. Chabanas

E2002/05 Application des méthodes de calage à l'enquête EAE-commerce, N. Caron

E2002/06 L'internationalisation des groupes non financiers du CAC40, L. Dervieux

E2002/12 Asynchronisme : Etude descriptive. Présentation de deux méthodes de redressement, S.Sencey

A paraître

Evaluation des actions non cotées par les transactions détectées dans LIFI, C.Picart

Insee-Première

Les premiers résultats de l'Epei 2002/2001 donneront lieu à un Insee-première début 2003.

## 7. Suivi des orientations à moyen terme 1999-2003

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.*

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE INSEE

- Direction des études et synthèses économiques  
- Département de la conjoncture  
- Division des Enquêtes de conjoncture

#### 1. Exposé de synthèse

Lors de la réunion du 9 mai 1999, la formation « Commerce, Services » du CNIS a approuvé « le principe d'une extension progressive, sous l'impulsion européenne, du système d'enquêtes conjoncturelles à l'ensemble des activités de services, notamment les transports et les assurances ». L'extension pourrait porter en priorité sur les secteurs des assurances et des transports, sauf difficulté particulière ou demande explicite de la Commission en faveur d'une extension prioritaire à un autre secteur.

En ce qui concerne l'enquête de conjoncture dans le commerce de détail, la division a mené une étude de faisabilité sur une extension aux secteurs de la pharmacie et du commerce et de la réparation automobile. Le principe de cette extension a été approuvé par la formation « Commerce, Services » lors de la réunion du 9 mai 2000 - Cf. note n°436/D130 du 16 juin 2000. Les conclusions de l'étude de faisabilité conduisent la division à lancer l'extension au début 2003. Par ailleurs, une question relative aux perspectives personnelles d'activité sera ajoutée à l'enquête Commerce de détail également en janvier 2003, dans un souci d'harmonisation tant avec les autres enquêtes de conjoncture françaises qu'avec les enquêtes Commerce de détail de nos homologues européens.

Pour ce qui est de l'enquête Activité dans l'industrie, la division mensualisera la question relative aux tendances passées et prévue des effectifs en janvier 2003, suite à une demande de la Commission européenne notifiée en janvier 2002.

La division propose également une rationalisation du dispositif d'enquêtes de conjoncture traitant des questions d'investissement et de facteurs de production. Ce dispositif était constitué jusqu'ici de deux enquêtes : l'enquête quadrimestrielle sur les investissements dans l'industrie et l'enquête semestrielle sur les facteurs de production. L'enquête Facteurs de production a été tout d'abord allégée, puis supprimée au début de l'année 2002. Suite à cette suppression, une évolution des questionnaires de l'enquête Investissement est proposée à compter de janvier 2003, de même que le passage de cette enquête en périodicité trimestrielle.

En parallèle, le projet de collecte des enquêtes et de retour d'information par Internet, qui est mené en collaboration avec des personnes de la DSE, progresse rapidement. Dans une première étape, il va être offert aux entrepreneurs du commerce de gros qui le souhaitent la possibilité de répondre par internet à l'enquête de conjoncture dans ce secteur, à compter du premier trimestre de 2003. Dans le même temps, les entreprises répondantes à cette enquête (que ce soit par internet ou par courrier postal) se verront offrir un retour d'informations en ligne, plus riche que par le passé. Au

vu des résultats obtenus, la division préparera l'ouverture du mode de collecte par internet à d'autres enquêtes (toujours en sus du mode actuel par voie postale) à l'horizon de 2004 pour la première vague de généralisation. Là encore, des services plus performants en termes de retours d'informations seront mis à disposition des entreprises sur le site.

Enfin, la division reconduit sa démarche d'amélioration de la qualité statistique des enquêtes de conjoncture en poursuivant son effort de suivi en continu des entreprises enquêtées.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Aucune nouvelle enquête ni aucune rénovation d'enquête n'est envisagée pour 2003.

### **2.2 Autres travaux nouveaux ou rénovés pour 2003**

Une première extension de l'enquête Services devrait être initiée au plus tôt au second semestre de 2003, vraisemblablement aux assurances ou aux transports terrestres. En termes de calendrier, trois éléments concourent en effet à n'envisager désormais la première extension sectorielle de l'enquête Services qu'à cet horizon. Les conséquences de la mensualisation et du toilettage de l'enquête Services (effectués en 2000 et 2001) sur la charge de travail du responsable Services n'ont été totalement absorbées qu'à la mi 2002 (report de certaines tâches régulières et tests à effectuer des nouvelles spécifications de l'enquête trimestrielle liées au toilettage). En outre, les responsables d'enquêtes ont dû procéder à de nombreux tests informatiques dans le courant du premier semestre de 2002 et au-delà (à l'occasion notamment du transfert de l'application conjoncture sur le site d'Orléans et des tests lors des passages à SAS8, ORACLE8). Enfin, le responsable Services a changé en septembre 2002. La nouvelle responsable doit se former à ses nouvelles responsabilités avant d'entreprendre toute extension.

En parallèle, la division a mené une étude de faisabilité concernant l'extension de l'enquête Commerce de détail au secteur de la pharmacie ainsi qu'à celui du commerce et de la réparation automobile. En effet, la pharmacie, qui représente 8 % du chiffre d'affaires hors taxes du commerce de détail, ne figurait pas jusqu'à présent dans le champ de l'enquête. En outre, il paraîtrait souhaitable que les enquêtes de conjoncture couvrent l'ensemble des dépenses liées à l'automobile, qui représentent une part notable de la consommation industrielle des ménages. L'étude de faisabilité conclut à une extension possible, mais (d'après certaines réactions d'entreprises ayant participé aux tests) peut être un peu délicate dans le secteur du commerce et de la réparation automobile. L'extension va être initiée en janvier 2003. Après quelques mois de recul, la division décidera du caractère permanent ou non de cette extension, au vu des résultats obtenus et des éventuelles difficultés rencontrées par les entrepreneurs lors du remplissage des questionnaires.

Toujours en ce qui concerne l'enquête « Commerce de détail », une question mensuelle relative aux perspectives personnelles d'activité va être ajoutée au questionnaire, également en janvier 2003, dans un souci d'harmonisation tant avec les autres enquêtes de conjoncture françaises qu'avec les enquêtes Commerce de détail de nos homologues européens.

Pour ce qui est de l'enquête Activité dans l'industrie, la division mensualisera les questions relatives aux tendances passées et prévue des effectifs en janvier 2003, suite à une demande de la Commission européenne notifiée en janvier 2002.

La division a également prévu une rationalisation du dispositif d'enquêtes de conjoncture traitant des questions d'investissement et de facteurs de production. Ce dispositif était constitué jusqu'ici de deux enquêtes : l'enquête quadrimestrielle sur les investissements dans l'industrie et l'enquête semestrielle sur les facteurs de production. L'enquête Facteurs de production a tout d'abord été allégée, puis supprimée au début de l'année 2002, notamment en raison de taux de réponse jugés insuffisants. En 2003, l'enquête Investissement sera amenée à évoluer pour répondre à trois objectifs :

- faciliter les prévisions à court terme de l'investissement sur la base des résultats de cette enquête, notamment dans le cadre des préparations des *Notes et Points de Conjoncture* (passage en périodicité trimestrielle, avec ajout d'une enquête en juillet) ;
- pallier la suppression de l'enquête sur les facteurs de production dans l'industrie pour les aspects jugés les plus importants de cette enquête, abandonnée au début 2002 ;
- ajouter un petit nombre de questions nouvelles rendues nécessaires par l'évolution économique des secteurs industriels.

Les questionnaires de janvier, avril et octobre seront relativement peu touchés par cette rationalisation, si ce n'est dans le sens d'un allègement. La majorité des nouvelles questions seront posées lors de l'enquête de juillet. Il est prévu que cette évolution de l'enquête Investissement soit soumise à la formation Industrie du CNIS de mai 2003.

Enfin, depuis maintenant plus d'un an, la division prépare la mise en place d'un mode de collecte des enquêtes de conjoncture et d'un retour d'informations aux entreprises par Internet, en collaboration avec des personnes de la DSE<sup>10</sup>. Ce projet s'insère dans une démarche entreprise par l'INSEE, de concert avec l'ensemble de l'Administration Économique tant française qu'étrangère, d'adaptation aux nouvelles technologies qui se généralisent. Cette démarche répond aux objectifs de moyen terme de modernisation des outils de l'INSEE. Dans une première étape, il sera offert aux entrepreneurs du commerce de gros qui le souhaitent la possibilité de répondre par internet à l'enquête de conjoncture dans ce secteur, à partir du premier trimestre de 2003. Le choix de débiter par l'enquête Commerce de Gros répond au souci d'expérimenter le passage à la collecte par Internet sur une enquête simple et de fréquence élevée<sup>11</sup>. Soulignons que le maintien de taux de réponse corrects suppose au moins dans un premier temps de conserver en parallèle le mode de collecte par voie postale<sup>12</sup>. L'ouverture du mode de collecte par internet à d'autres enquêtes (toujours en sus du mode actuel par voie postale) sera préparée avec un objectif de lancement en 2004(enquêtes dans l'industrie) et au-delà (autres enquêtes). Chaque ouverture de collecte par internet ira de pair avec la mise à disposition de services plus performants en termes de retours d'informations pour les entreprises sur le site.

### 3. Opérations répétitives

En 2003, la division effectuera les opérations statistiques décrites ci-dessous :

Enquêtes	Champ actuel	obligatoire	Communautaire
Mensuelle sur l'activité dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
Trimestrielle sur l'activité dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
Semestrielle sur la concurrence étrangère	4000 entreprises	non	non
Trimestrielle sur les investissements dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
Semestrielle sur la situation de trésorerie	4000 entreprises	non	non
Mensuelle dans le bâtiment (cogérée avec la FNB)	3000 entreprises	non	oui
Trimestrielle dans les travaux publics (réalisée par la FNTF)	2000 entreprises	non	oui
Trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment	2000 entreprises	non	non
Trimestrielle dans la construction immobilière.	1000 entreprises	non	non
Mensuelle dans le commerce de détail	4000 entreprises, 5000 avec l'extension à la pharmacie et à la réparation automobile.	non	oui
Bimestrielle dans le commerce de gros	4000 entreprises	non	non
Mensuelle dans les services.	4500 entreprises avant extension, 5500 après extension aux transports et aux assurances	non	oui

<sup>10</sup> NB : les projets Conjoncture Interne, PVIS et Portail ont été fusionnés en un seul projet, ce qui a permis de bénéficier de nombreuses synergies, et de mettre en place une logique largement commune pour les trois sites.

<sup>11</sup> Nous suivons ainsi une recommandation du SESSI, citée dans le compte-rendu de la réunion du Comité de Direction du 3/10/2000 (note n°203/A040 du 6/10/2000) : «L'expérimentation [de la mise à disposition des enquêtés d'outils de déclaration électronique de données] sur des enquêtes simples et de fréquence élevée semble la meilleure voie à suivre».

<sup>12</sup> Une analyse du SESSI en novembre 2000 fait état d'un taux de réponse par Internet de l'ordre d'environ 15% (depuis, ce taux a doublé). D'où la nécessité de prévoir un système de collecte mixte Internet - questionnaires papiers.

#### **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

Les enquêtes de conjoncture, de nature essentiellement qualitative, ne constituent pas une charge très importante pour les entreprises : la réponse aux questionnaires de conjoncture les plus importants excède rarement le quart d'heure. Toutefois, la division garde toujours à l'esprit le souci d'alléger le plus possible la charge des entreprises. C'est ainsi qu'elle a supprimé l'enquête Facteurs de production en 2002 et conçu corrélativement l'évolution de l'enquête investissement de manière à ce que la charge des entreprises ne soit pas significativement alourdie par rapport à l'ancien dispositif formé des deux enquêtes.

En outre, la mise à disposition des entreprises d'un nouveau mode de collecte via internet répondra à l'exigence d'un meilleur service rendu aux entreprises. A cet égard, le projet prévoit de faire bénéficier les entrepreneurs qui choisiront le mode de réponse par Internet de services spécifiques (aide en ligne lors du remplissage du questionnaire, retours d'informations plus riches...).

#### **5. Aspects particuliers du programme 2003**

##### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

Les aspects régionaux des enquêtes de conjoncture sont traités par la DDAR et les Directions Régionales de l'INSEE.

##### **5.2. Aspects environnement**

Sans objet

##### **5.3. Aspects européens**

La plupart des enquêtes nationales de conjoncture font partie du système harmonisé d'enquêtes de conjoncture de la Communauté Européenne. Les données de ces enquêtes sont transmises à la Commission (Direction Générale des Affaires Economiques et financières).

#### **6. Liste des publications**

Toutes les sorties d'enquêtes font l'objet d'une publication dans les *Informations Rapides*, mises en ligne sur le site Internet de l'INSEE. Les résultats de la plupart des enquêtes à statut européen sont en outre systématiquement publiés dans des supports de la Commission européenne et consultables sur son site internet. A ceci s'ajoute la publication des principaux résultats des enquêtes de conjoncture dans les *Tableaux de Bord Hebdomadaires* et la diffusion de séries trimestrielles (ou trimestrialisées) dans les volumes des *Séries Longues*. Les séries des enquêtes de conjoncture de la division sont quant à elles disponibles de manière exhaustive dans la Banque de Données Macroéconomiques (BDM) de l'Insee.

En outre, l'analyse des résultats des enquêtes de conjoncture est à l'origine de fiches, encadrés et dossiers publiés régulièrement dans les *Notes de Conjoncture*.

Enfin, la méthodologie de plusieurs enquêtes est expliquée dans des volumes publiés dans la collection Insee-Méthodes. De nouveaux volumes (enquêtes Commerce de détail et Commerce de gros tout d'abord, puis Bâtiment et Activité dans l'industrie dans un second temps, suivis d'autres enquêtes) sont en préparation dans cette collection. Les premiers de ces volumes devraient être publiés à partir de la fin 2002.

#### **7. Suivi des travaux prévus dans le cadre du programme à moyen terme**

Le déroulement des travaux prévus dans le programme à moyen terme est conforme à ce qui était indiqué au CNIS. La constitution des séries en nomenclature NES est achevée depuis 1999. Nos outils de prévision ont été ensuite réestimés dans cette nomenclature et en base 95.

(cf. *Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003*).

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

### Ministère délégué à l'industrie

- Direction générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes
- . Service des études et des statistiques industrielles (SESSI)
- Sous-direction Ingénierie et coordination statistiques

#### 1. Exposé de synthèse

Le programme statistique du Service des études et des statistiques industrielles pour 2003 s'inscrit dans le droit fil des orientations définies dans son programme à moyen terme :

- mieux répondre aux besoins des utilisateurs,
- améliorer la qualité des enquêtes et leur cohérence,
- maîtriser la charge statistique pesant sur les entreprises.

Les années 2000, 2001 et 2002 ont été fortement marquées par les investissements réalisés dans les enquêtes de branche mensuelles ; ces investissements (extensions de champ d'enquêtes mensuelles, raccourcissement des délais, reprises d'enquêtes déléguées, etc.) ont été nécessaires pour que la France remplisse ses obligations nées de l'adoption du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles en mai 1998 ; notamment en termes de délais pour l'Indice de la Production Industrielle (45 jours) ou de calcul d'indices d'entrées de commandes. Pour l'essentiel, fin 2002, la France se sera mise en conformité avec ses obligations, notamment en appliquant les recommandations de l'audit sur l'IPI, consécutif aux débats tenus, en 2000, dans le cadre de la formation « Industrie, Industries agricoles et alimentaires, Energie » du CNIS.

L'année 2003 sera plus spécifiquement marquée par les premières conclusions ou **l'approfondissement de travaux méthodologiques assez nombreux** devant permettre l'amélioration progressive de la qualité des enquêtes de base ou la diminution de la charge de réponse des entreprises. On peut citer en particulier des travaux sur :

- les unités statistiques,
- les groupes,
- les sources administratives (données fiscales, DADS),
- la cohérence EAE/enquêtes de branches,
- les traitements EAE,
- le réexamen du champ des différentes enquêtes industrielles.

**S'agissant des enquêtes mensuelles de branche**, l'année 2003 verra le quasi-achèvement des travaux engagés en 2000, 2001 et 2002 :

- en partenariat avec les organisations professionnelles agréées, généralisation du questionnement sur les commandes et montée en régime de la politique de qualité (visant notamment à réduire les délais) concrétisée par l'application dès 2002 de la charte qualité relative aux enquêtes de branche, toutes périodicités confondues ; en 2003 sera en particulier présentée au CNIS la synthèse des questionnaires envoyés aux OPA ou au Sessi (pour les enquêtes directes), associés à la charte, ce qui devrait permettre de porter un premier jugement sur la qualité de ces enquêtes ;
- modernisation et développement des retours d'information aux entreprises en liaison avec la collecte par Internet des enquêtes.

En 2003, **au moins une enquête thématique sera lancée**, portant sur les relations entre entreprises", en partenariat avec de nombreux services enquêteurs et dans un cadre européen (Eurostat) ; une autre enquête thématique pourrait être lancée en fonction des ressources disponibles, par exemple sur le thème de la gestion des connaissances (knowledge management).. A défaut, une enquête sera préparée pour 2004.

**L'enquête sur les consommations d'énergie**, allégée fortement en 2001, aura fait en 2002 l'objet d'une étude méthodologique complémentaire visant à disposer de plus d'informations annuellement, à charge de réponse constante pour les entreprises ; la rénovation de cette enquête pourrait s'achever en 2003 avec le remaniement du questionnaire, au cas où une nouvelle déclaration administrative serait mise en place pour accompagner une modification de la fiscalité en ce domaine.

**La révision des nomenclatures d'activité** en 2007, après le toilettage de janvier 2003, nécessitera sans doute la réalisation courant 2003 d'enquêtes nomenclatures.

L'année 2003 sera également consacrée à **l'élargissement des informations disponibles sur support électronique**, notamment sur l'Internet et les Intranets du Ministère. Le SESSI participera aux travaux de constitution d'un « portail statistique national » que devrait entamer l'Insee.

Enfin **la mise en production des premières réalisations des projets majeurs** que sont FUL4 et EB4 (lancement des enquêtes industrielles d'une part, gestion et traitement des enquêtes de branche d'autre part) aura lieu courant ou fin 2003.

Au total, les retards pris ces dernières années dans l'accomplissement du programme à moyen terme, consécutifs notamment aux lourds investissements dans les enquêtes de branche, devraient se trouver pour l'essentiel résorbés fin 2003. Le bilan détaillé d'avancement du programme à moyen terme est fait dans le point 7.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

### 2.1. Enquêtes nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

Suite à l'adoption du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles en mai 1998, des questions sur les commandes ont été introduites dans les enquêtes de production réalisées par le SESSI dès 2000. Dès fin 2002, des séries 2001 sur les indices mensuels d'entrées de commandes devraient être disponibles ; l'année 2003 sera donc la première année de consolidation en ce domaine. L'extension aux enquêtes de production réalisées par les Organisations professionnelles agréées (OPA) réalisée pour l'essentiel en 2001 et 2002 devrait être achevée en 2003 avec la prise en compte des secteurs 17.4B<sup>13</sup>, 17.4C<sup>14</sup> (tous deux non couverts pour l'indice IPI), 21.1A<sup>15</sup> et 35.5Z<sup>16</sup>.

Par ailleurs, le délai de 45 jours maximum pour la transmission à Eurostat de l'Indice de la production industrielle (maintenant respecté par la France), risque d'être encore raccourci, suite aux demandes en ce domaine, notamment de la part de la BCE ; de lourds travaux méthodologiques, pouvant conduire à de sensibles modifications quant au mode d'élaboration de l'IPI, et donc de la collecte des informations primaires, pourraient alors devoir être entrepris.

Pour l'essentiel, les principales conclusions de l'audit IPI-2000, conduit par les inspections générales de l'INSEE et de l'industrie et du commerce, ont été mises en œuvre au cours des années 2001 et 2002 :

- nécessité de mettre en place des enquêtes mensuelles dans les activités seulement couvertes par des enquêtes trimestrielles jusqu'alors ;
- renforcement du partenariat entre les services enquêteurs (SESSI et SCEES) et les Organisations professionnelles agréées (OPA) en s'appuyant sur l'application de la charte qualité relative aux enquêtes de branche ;
- rapprochement des services enquêteurs avec l'unité de l'INSEE responsable de l'Indice de la production industrielle pour une optimisation de son élaboration.

S'agissant de la complétion du champ des enquêtes mensuelles de branche, celle-ci est pratiquement achevée dans le cadre d'enquêtes directes et se poursuit dans le cadre des enquêtes déléguées (SIEPAC et CNC notamment) ; l'année 2003 pourrait voir l'achèvement de cette complétion, notamment dans le secteur du textile (petits articles textiles de literie (174B), autres articles confectionnés en textile (174C) ; par ailleurs l'enquête annuelle de branche de la FIEEC a été reprise par le SESSI en 2002 (très lourde charge), ainsi que les trimestrielles de branche du tissage de la soie et des autres textiles (172G et 172J) (dans ce secteur le règlement européen Prodcom fait obligation d'un suivi trimestriel). Cette orientation de reprise d'enquêtes et d'extension de champ couvert par le SESSI pourrait se prolonger en 2003, si certaines OPA se trouvaient face à des difficultés insurmontables de réalisation ou de garantie d'un seuil de qualité minimal. Ce sera le cas dès 2002-2003 pour les secteurs de la chaudronnerie tuyauterie et des appareils d'électronique médicale. Toutefois, le SESSI ne pourrait faire face à ces charges supplémentaires, sans l'arrivée de personnels compensant au minimum les départs.

En 2003 devrait avoir été mis en place (courant 2002) un nouveau dispositif de suivi mensuel des productions, via des enquêtes directes, dans les domaines de la construction aéronautique, et

<sup>13</sup> 17.4B : fabrication de petits articles textiles de literie

<sup>14</sup> 17.4C : fabrication d'autres articles confectionnés en textile

<sup>15</sup> 21.1A : fabrication de pâte à papier

<sup>16</sup> 35.5Z : fabrication de matériels de transport n.c.a.

éventuellement de l'armement et de la construction navale militaire ; ces enquêtes permettraient de remplacer les indicateurs difficilement collectés aujourd'hui par l'INSEE (unité IPI).

S'agissant du renforcement du partenariat SESSI-SCEES/OPA, la charte qualité a été signée, en l'état, par tous les syndicats concernés, en dehors de l'ensemble Mécastat. S'agissant de ce dernier et à sa demande, un avenant spécifique à la charte a été rédigé visant à souligner l'étroit partenariat mis en place entre le SESSI et Mécastat depuis plusieurs années. Au 15/10/2002 (date de rédaction de ce document), étaient encore attendues de Mécastat cinq signatures, sur vingt-cinq. Une première synthèse qualité fondée sur les données transmises par les syndicats dans le cadre de cette charte sera présentée à la formation industrie du CNIS 2003.

S'agissant du rapprochement entre l'Insee et les services enquêteurs, un comité de suivi des recommandations de l'audit IPI mené en 2000 a été mis en place dès 2001, permettant de faire un point régulier de l'amélioration du respect des délais. Parallèlement, une convention relative au calcul de l'IPI a été signée entre le SESSI et l'INSEE (nature des informations à transmettre, délais, etc.).

Concernant les obligations nées du règlement européen Prodcom (suivi détaillé des productions), l'année 2003 verra la poursuite des efforts afin de respecter strictement les délais de transmission des données à Eurostat ; dès 2002 ces délais seront de fin juin pour les suivis annuels et trimestriels via des enquêtes réalisées par le SESSI ou sous tutelle renouvelée (Mécastat, équipementiers automobiles et textile), et de fin septembre via les enquêtes sous tutelle non renouvelées.

Par ailleurs, le questionnement dans l'EAB plasturgie (25.2) sera affiné pour permettre le suivi spécifique de la production de matériaux composites dans cette branche, suite à une demande de la DIGITIP et des professionnels. Cette modification s'appuiera sur les résultats d'une enquête légère menée en 2002 (enquête de branche complémentaire) pour repérer les entreprises concernées, caractériser les principaux marchés utilisateurs et quantifier les volumes en jeu.

Concernant la transposition en droit français d'une éventuelle directive sur l'énergie, l'avenir apparaît toujours incertain ; toutefois une modification de la fiscalité en ce domaine pourrait entraîner une adaptation du questionnaire EACEI, visant le cas échéant à substituer une information administrative à une collecte statistique. En tout état de cause, le dispositif d'allègement de l'enquête mis en place en 2002 sera modifié en 2003. Le nouveau dispositif permettra, à charge de réponse égale pour les entreprises, calculée sur un cycle de 4 ans, de disposer annuellement d'une information plus riche (à la demande notamment de l'Observatoire de l'Energie). En outre, un réexamen de son champ aura été opéré en 2002 (ou début 2003) visant notamment à s'assurer que tous les établissements industriels sont bien interrogés, quel que soit le secteur d'activité de leur entreprise (un examen analogue sera fait pour l'enquête Antipol, cf. ci-dessous).

L'Enquête sur les investissements pour protéger l'environnement (Antipol) sera allégée en 2003 par rapport à 2002, le volet couvrant les dépenses courantes pour protéger l'environnement ne devant être reconduit qu'en 2005 ou 2006 (selon les obligations européennes).

Début 2003, les résultats de l'enquête Innovation (CIS3) réalisée dans un cadre européen seront disponibles. Outre l'industrie, ils concerneront la plupart des secteurs économiques, le SCEES, l'INSEE et le ministère de la recherche (secteurs des banques, assurances et de la R&D) ayant réalisé une enquête équivalente en parallèle.

Avant juin 2003, seront disponibles les résultats de l'enquête européenne sur les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Enfin, un ouvrage d'analyse s'appuyant sur les résultats de l'enquête sur les échanges internationaux intra groupes (2000) sera préparé en 2003 ; un groupe d'utilisateurs aura été réuni pour ce faire, en 2002.

Une enquête thématique sera lancée en 2003 sur les relations entre entreprises. Un nouvel avis d'opportunité a été demandé en 2002 conjointement par le SESSI et le SCEES, d'une part parce que ses objectifs ont quelque peu évolué par rapport aux premières réflexions (2001), d'autre part parce que son champ s'est considérablement élargi ; il couvrira en effet outre l'industrie manufacturière, les industries agroalimentaires, les services, le commerce, la construction et la recherche ; parallèlement l'INSEE a introduit dans le questionnaire de l'EPEI2002 quelques questions permettant de rendre compte des petites entreprises industrielles sur ce sujet. Cette enquête ira au-delà de l'enquête réalisée en 1995 par le SESSI et le SCEES et dont l'objet était principalement une exploration des relations de sous-traitance (au sens large) telles que perçues par les preneurs d'ordre. L'enquête 2003 s'attachera à tous les types de relations non financières, dans tous les domaines, en aval ou en amont

de l'activité de l'entreprise. Il s'agira d'une enquête essentiellement qualitative dont l'objet principal sera la nature des relations, leur caractérisation comme celle du partenaire. Les premiers résultats sont attendus pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2003. Cette enquête se fera dans un cadre européen, l'Allemagne, l'Espagne, la Finlande, la Suède et le Danemark devant conduire une opération voisine au cours de l'année 2003 (d'autres Etats membres devraient s'y associer également).

Des réflexions accompagnées de tests auront été menées courant 2002, concernant le "knowledge management" ("gestion des connaissances"), qui pourraient déboucher sur une enquête thématique en 2003 ou 2004.

La déréglementation de l'énergie devrait également avoir un impact sur les enquêtes de production sur l'électricité et le gaz, à étudier en collaboration avec l'Observatoire de l'énergie.

La fin du traité CECA (mi-2002) s'est traduite dans un premier temps (période juillet décembre 2002) par un maintien des enquêtes de production des produits concernés ; les enquêtes lancées en 2003 prendront en compte le nouveau règlement européen devant assurer la continuité des statistiques après l'expiration du traité CECA ; pour l'essentiel il s'agira d'un allègement très sensible.

## **2.2. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

En 2002 l'ensemble des applications a dû être aménagé pour la prise en compte de l'euro ; le basculement à l'euro aura en fait entraîné une charge de travail plus lourde que prévu, un nombre significatif d'entreprises ayant répondu aux enquêtes, au cours de l'année 2002, dans les deux devises simultanément. De plus toutes les entreprises n'ayant pas indiqué clairement la devise utilisée, des contrôles supplémentaires ont dû être développés. On peut craindre par conséquent une légère baisse de précision pour les enquêtes réalisées en 2002.

En 2003, soit en léger retard par rapport au calendrier initial, deux projets majeurs correspondant à des applicatifs de base du dispositif statistique du SESSI seront mis en production, pour les premières fonctionnalités disponibles (projet FUL4 de rénovation du Fichier unique de lancement d'enquêtes et projet EB4 de refonte de l'application de traitement des enquêtes de branche). L'ensemble des fonctionnalités de ces différents projets sera mis en production progressivement jusqu'en 2004.

La mise en œuvre de la charte qualité, en partenariat avec les OPA, relative aux enquêtes de branche, commencée en 2002, entrera en régime de croisière dès 2003 ; un système de collecte des informations relatives à la qualité en provenance des OPA aura été mis en place dès 2002, permettant qu'une première synthèse, intégrant les données analogues relatives aux enquêtes directes, soit présentée à la formation «Industrie, Industries agroalimentaires et Energie» du CNIS en 2003. Cette synthèse présentera, en 2003, l'état de la qualité des enquêtes de branches (taux de réponse dans les délais requis, procédures d'estimation utilisées, champs couverts, etc.) qu'il s'agisse des enquêtes directes ou déléguées.

Les travaux liés à la révision internationale des nomenclatures (échéances janvier 2003 et 2007), particulièrement denses depuis l'année 2001, se prolongeront en 2003 par un important suivi du déroulement des opérations. Ils pourraient prendre, notamment, la forme d'enquêtes «nomenclature». Ces enquêtes non obligatoires et légères (questionnaires réduits à une page, peu d'entreprises interrogées) permettent de mieux cerner des activités nouvelles ou complexes. Un avis d'opportunité, conjointement demandé par le SESSI et le SCEES, a été délivré en ce sens en 2002, devant couvrir les besoins prévisibles pour l'année 2002 et les années 2003 et 2004.

Mais l'année 2003 sera principalement marquée par la poursuite de travaux méthodologiques engagés dès 2002 et devant permettre l'amélioration progressive de la qualité des enquêtes de base ou la diminution de la charge de réponse des entreprises :

- unités statistiques,
- groupes,
- sources administratives (données fiscales, DADS),
- cohérence EAE/enquêtes de branches,
- traitements EAE,
- échantillonnage,
- réexamen du champ des différentes enquêtes industrielles.

Unités statistiques : suite aux difficultés de plus en plus grandes à suivre correctement l'activité de grandes entités économiques éclatées en plusieurs unités légales et ayant une forte activité internationale (PSA, Renault par exemple), l'expérimentation démarrée en 2002, en collaboration avec l'INSEE, se poursuivra en 2003 et permettra de premières conclusions ; l'enjeu de cette expérimentation est de juger de la possibilité de délimiter, dans une opération de profilage de groupes, des découpages (unités) économiquement plus significatifs que les découpages habituels en unités légales. En outre de telles unités seraient plus en adéquation avec l'unité entreprise telle que définie dans le règlement européen sur les unités statistiques.

Groupes : les travaux d'amélioration du repérage et du suivi des groupes seront poursuivis en collaboration avec l'INSEE (fichier LIFI) notamment afin d'utiliser plus systématiquement l'appartenance à un groupe et les caractéristiques de celui-ci comme variables de ventilation des résultats des enquêtes d'entreprises. En outre, seront poursuivies les réflexions quant à la nécessité et à la possibilité d'élaborer certaines statistiques (R&D notamment) en «secteurs» de groupes.

Sources administratives : s'agissant des données fiscales, il s'agira de poursuivre les travaux entamés en 2002 visant dans un premier temps à améliorer l'estimation des non-réponses par l'utilisation des données fiscales de l'année précédente, et dans un deuxième temps à substituer les données fiscales, directement transmises par la DGI, à leur équivalent dans l'EAE ; cette deuxième étape dépendra des délais de mise à disposition des services enquêteurs, par la DGI, des données fiscales ; ces travaux seront mis à profit pour préparer l'intégration des petites entreprises (de 10 à 19 salariés) dans le champ des statistiques structurelles industrielles, notamment dans les secteurs où leur poids est significatif. Ces approfondissements méthodologiques seront conduits avec le souci de repenser à un horizon de moyen terme l'ensemble du dispositif aujourd'hui centré sur l'enquête annuelle d'entreprises et de permettre pour certaines études et enquêtes thématiques, notamment celles impliquant des comparaisons européennes, d'interroger le champ des entreprises de plus de 10 salariés.

Parallèlement, seront poursuivies en 2003 des études à partir des sources fiscales notamment sur le financement et les performances des entreprises ; par ailleurs, l'utilisation des DADS, engagée depuis 2002, sera amplifiée que ce soit dans le cadre de la régionalisation de l'EAE-I ou dans un cadre d'études (analyses sur les rémunérations, les qualifications et la structure par âge des emplois dans l'industrie, liens avec les performances économiques, à la demande notamment du ministère de l'industrie).

Cohérence EAE/enquêtes de branches : la nécessité d'améliorer la qualité de l'Indice de la production industrielle conduit, notamment dans le cadre des projets de refonte FUL4 et EB4, à réfléchir, en collaboration avec l'INSEE, à une liaison plus forte entre l'enquête annuelle d'entreprise et les enquêtes de branches, devant réduire les écarts actuellement observés entre les évolutions constatées à partir des enquêtes de branche et celles à partir de l'EAE. D'autre part, conformément au vœu émis par la formation Industrie du CNIS (printemps 2002), de premières réflexions seront engagées en 2003 quant à la faisabilité d'une utilisation des sources existantes, principalement douanières et de production, afin de mieux appréhender les aspects de marché ; cette réflexion contribuera notamment à l'audit qui sera réalisé prochainement sur ce domaine par l'Inspection Générale de l'Insee.

Traitements EAE : dans le cadre de l'étude de la qualité de l'EAE (mesure et propositions d'améliorations), seront poursuivis en 2003 des travaux engagés en 2002, devant évaluer le rapport coûts avantages de l'introduction de certains traitements (macro contrôles notamment) ou d'un meilleur « réglage » de procédures actuelles ; un rapport qualité, sur le modèle établi par l'INSEE, devra être établi en 2003, selon les ressources disponibles.

Echantillonnage : seront poursuivis en 2003 les travaux engagés en 2002 visant à juger de l'opportunité, au regard de la qualité et de la satisfaction des besoins des utilisateurs, d'enquêter par sondage (et non plus exhaustivement) les entreprises de 20 à 50 (ou 100) salariés dans le cadre de l'EAE.

Réexamen du champ des différentes enquêtes industrielles : il s'agira principalement d'achever les travaux démarrés en 2002 visant à ce que le champ des enquêtes établissements (EACEI et Antipol) soit bien l'ensemble des établissements industriels quel que soit le secteur d'activité de leur entreprise.

### 3. Opérations répétitives

L'Enquête annuelle d'entreprise 2003 (sur l'année 2002) qui vient de repasser au comité du label début 2002 sera lancée avec un questionnement analogue à celui de 2002 ; en effet bien que l'année 2003 soit théoriquement une année où l'on peut faire évoluer le questionnaire (on s'est engagé à ne modifier à la marge le questionnaire qu'une année sur deux), il a été décidé pour l'ensemble des EAE qu'aucune évolution du questionnaire (ajouts ou suppressions de variables) n'aurait lieu en 2003, année où il faudra d'abord prendre en compte les aménagements de la nomenclature NAF.

Il en ira de même pour l'Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI), les évolutions prévisibles liées au changement de la fiscalité en ce domaine ne devant avoir d'impact sur le questionnement qu'en 2004 (sur l'année 2003).

L'enquête Antipol 2003 (sur 2002) sera sensiblement allégée par rapport à la précédente, le volet sur les dépenses courantes pour protéger l'environnement n'étant pas reconduit cette année-là.

Les enquêtes de branche (mensuelles, trimestrielles, annuelles) seront reconduites avec les principales modifications signalées dans la partie 2.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Dans le cadre de la mise en place de la charte qualité, l'examen régulier de la qualité des enquêtes de branche prendra notamment en compte la maîtrise, dans toute la mesure du possible, de la charge statistique dans le contexte des obligations liées au développement de la politique économique européenne et des demandes formulées par les professionnels. Dans ce cadre le questionnaire mensuel de la fonderie a été allégé en 2002.

Par ailleurs, le SESSI continuera son action pour alléger la charge statistique des entreprises, selon les orientations du CNIS.

L'accès aux fichiers des DADS et des sources fiscales permettra un développement notable, en 2002 et surtout en 2003, des analyses et des études, notamment sur la qualification des emplois, sans alourdir la charge statistique des entreprises. Plus généralement l'ensemble des travaux engagés dans le cadre d'un plus grand recours aux sources administratives conduira à terme à un allègement sensible de la charge de réponse ; toutefois l'ampleur de l'allègement dépendra de l'arbitrage qui sera fait vis à vis de la qualité désirée (précision, fiabilité, pertinence des données, délais de production des résultats, etc.).

L'Enquête annuelle sur les consommations d'énergie porte depuis 2001 sur un échantillon d'établissements divisé par deux (30 000 établissements interrogés sur une période de 4 ans au lieu de 60 000 auparavant).

Egalement depuis 2002, le suivi détaillé des productions de pièces techniques en matière plastique est annuel au lieu de trimestriel (500 entreprises concernées) ; toutefois, à la demande des professionnels, le secteur de destination (automobile, autres secteurs) a été ajouté dans les questions posées dans l'enquête mensuelle de branche. Plus généralement la mensualisation d'une enquête de branche conduit à réexaminer l'utilité de l'enquête trimestrielle correspondante, pour laquelle des besoins particuliers peuvent toutefois nécessiter son maintien (obligation européenne Prodcum, demande professionnelle par exemple).

Les travaux menés pour la rénovation du Fichier unique de lancement de l'ensemble des enquêtes du SESSI (projet FUL4) répondent également à cet objectif de maîtrise de la charge des entreprises, via la coordination et l'optimisation des échantillons des différentes enquêtes. La charge supportée par chaque entreprise sera dorénavant suivie (FUL4) dans le cadre d'un projet plus vaste, piloté par l'INSEE, de mesure et de maîtrise de la charge statistique.

Les réflexions engagées quant à un recours au sondage, dans l'EAE, pour les entreprises de 20 à 50 (ou 100) salariés participent de cette même volonté d'allègement de la charge statistique.

A plus long terme, la mise en place de nouvelles unités entreprises par profilage des grands groupes pourrait conduire à personnaliser et rationaliser l'ensemble des relations entre le système statistique public et les grandes entreprises, orientation susceptible de mieux maîtriser, voire réduire, la charge statistique pesant sur ces grands groupes.

Enfin, dans la lignée de la mise en place en 2000 de la collecte par Internet des enquêtes mensuelles de branche du SESSI, on vise une extension de ce dispositif aux enquêtes trimestrielles et annuelles de branche en 2003. Par ailleurs, une première étude, initialement prévue fin 2001, visant à mieux cerner les attentes des entreprises en la matière, ainsi que leurs motivations pour utiliser ce mode de réponse, a été réalisée en 2002, mettant en évidence le gain de temps qu'y trouvaient la plupart des entreprises utilisant ce mode de collecte.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

Les premiers travaux méthodologiques préalables à l'estimation de comptes d'exploitation par établissement à partir de l'EAE et d'autres sources complémentaires (DADS par ex.) se poursuivront en 2003

Malgré l'allègement sensible de l'Enquête annuelle sur les consommations d'énergie à partir de 2001, et suite à un aménagement de la stratégie annuelle de collecte, une certaine qualité des résultats régionaux sera maintenue (bien qu'en diminution par rapport aux années précédentes), conformément aux besoins exprimés par le comité des utilisateurs (comité de concertation) constitué pour la rénovation de l'enquête.

### **5.2. Aspects "environnement"**

Dans le domaine de l'environnement, le SESSI conduit depuis 1991 une enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement. En 2002 a été adjoint un volet pluriannuel sur les dépenses courantes liées aux investissements réalisés pour protéger l'environnement. Celles-ci avaient fait l'objet d'une première mesure sur l'exercice 1995. Ce volet supplémentaire correspond à la demande européenne sur le sujet, qui devrait permettre d'obtenir, à terme, des données harmonisées dans ce domaine. La fréquence du suivi de ces dépenses courantes, au plan européen, devrait être de tous les 3 ans (état actuel du projet de modification du règlement SBS en la matière).

### **5.3. Aspects européens**

Tout d'abord, dès 2002, le SESSI a dû basculer toutes ses applications en euro et tous ses systèmes d'information pour que l'ensemble des résultats soient diffusés en euro.

Pour répondre aux exigences du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles adopté mi 1998, la généralisation de questions sur les commandes dans les enquêtes de branche devrait être achevée en 2002, avec la collaboration des organisations professionnelles agréées (OPA). Par ailleurs, toujours en partenariat avec les OPA, le SESSI poursuivra en 2003 ses actions visant à améliorer la qualité et les délais des enquêtes de branche, afin de réduire ceux d'obtention de l'Indice de la production industrielle (IPI). Après s'être conformé au délai de 45 jours, un nouvel effort devra être fait (42 jours) dans le cadre, notamment, d'un raccourcissement des délais de publication de l'IPI au plan européen. Les efforts faits pour mieux satisfaire les exigences (délais et qualité) du règlement PRODCOM devront être poursuivis. Les résultats sont fournis directement à Eurostat pour la confection du cédérom EUROPROMS.

Dans le cadre du règlement européen sur les statistiques structurelles, le SESSI transmet à l'INSEE les données préliminaires (à fournir dans un délai de 10 mois) sur l'industrie (hors IAA). Il fournit aussi à l'INSEE les données sur les consommations d'énergie et les investissements anti-pollution dans l'industrie (hors IAA) tirées des enquêtes annuelles sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) et sur les investissements pour protéger l'environnement (Antipol), à transmettre à Eurostat dans le cadre du même règlement. L'adjonction du volet « dépenses courantes » à l'enquête Antipol 2002 répond aux exigences européennes.

Le SESSI continuera également à participer aux travaux menés dans le cadre d'Eurostat autour des statistiques structurelles, de PRODCOM, de la rénovation des nomenclatures, et dans les domaines de l'environnement, de l'innovation, de la mondialisation (données FATS) et des petites et moyennes entreprises. De même le SESSI participe activement, en tant que représentant de la France, au « lead groupe » installé par Eurostat devant proposer un cadre permettant la réalisation d'enquêtes thématiques européennes. Il joue également un rôle central dans l'élaboration et la coordination de la réponse de la France aux demandes d'enquêtes européennes sur certains thèmes spécifiques, innovation (CIS3) ou TIC.

Enfin, le SESSI continuera d'introduire plus systématiquement la dimension européenne dans ses produits de diffusion : études, publications, cédérom, données disponibles sur l'Internet et en interne sur les Intranets du ministère (cf. « l'industrie dans l'Europe des 15 » dans la collection « en bref » par exemple, en 2002).

## 6. Liste des publications

Le SESSI a pour mission de porter les statistiques et les études qu'il produit à la connaissance des utilisateurs, tant internes qu'externes, grâce à des outils et des produits standard d'information. Il édite des publications et des cédéroms. Il diffuse des informations sur le site Internet du ministère délégué à l'industrie.

La réalisation des publications sur support papier reste un axe central de la politique de diffusion du SESSI ("4 pages", "Chiffres clés analyse", "Chiffres clés référence", etc.). Les nouveautés en 2002 et 2003 porteront sur le développement de la collection "en bref" et surtout sur la rénovation des publications associées aux enquêtes de branche qui seront essentiellement axées sur un retour d'information aux entreprises.

La diffusion des données est aussi largement tournée vers les produits sur support électronique. Le SESSI déjà producteur ou coproducteur de trois cédéroms (SESSI Entreprises, SESSI Régions, EUROPROMS) poursuivra leur parution en 2003, avec un renouvellement des marchés correspondants.

L'orientation vers l'Internet continuera à s'affirmer. La plupart des produits actuellement disponibles sur Internet ne représentent qu'une partie des publications disponibles sur support papier. L'objectif est désormais de s'affranchir au maximum de la logique papier et de concevoir des produits spécifiques à l'Internet. Parallèlement le SESSI participera aux réflexions impulsées par l'Insee sur la diffusion payante sur le web et l'élaboration de portails statistiques généraux (c'est-à-dire indépendants du découpage administratif des ministères).

### a) 4 pages

Trois "notes de conjoncture trimestrielle"

La santé de l'industrie pharmaceutique française (n°157)

Les matériaux composites (n°158)

La production manufacturière en 2001 (n°159)

1996-2000 : la sous-traitance industrielle stimulée par la croissance (n°160)

L'industrie britannique : l'enjeu de la productivité (n°161)

Les premiers résultats de l'enquête annuelle d'entreprise 2001 (n°162)

Le financement de l'innovation des entreprises industrielles (n°163)

La chaîne de l'équipement automobile-Une accélération technologique (n°164)

Le capital-risque (n°165)

### Parutions prévues au quatrième trimestre 2002

Le rapport CPCI 2002

La mondialisation

La mondialisation dans la pharmacie

Les Français et la consommation engagée

La compétitivité

L'innovation

La gestion des connaissances

### b) *Chiffres clés Analyse*

La pharmacie (publié à la Documentation Française)

Fournisseurs de l'automobile (fin 2002)

L'industrie française (fin 2002)

### c) *Chiffres clés Référence*

La situation de l'industrie : les résultats détaillés (3 tomes)

La situation de l'industrie : les premiers résultats de l'EAE

Les consommations d'énergie dans l'industrie (fin 2002)

Les investissements antipollution

L'implantation étrangère dans l'industrie (fin 2002)  
 Le financement de l'innovation  
 Eco activités (fin 2002)

*d) Hors collection*

L'industrie en 2001 (rapport CPCI)

*e) Collection "en bref "*

L'industrie en quelques chiffres (fin 2002)  
 L'industrie dans les régions en quelques chiffres  
 L'industrie dans l'Europe des quinze en quelques chiffres  
 Le bois en quelques chiffres  
 Les PMI en quelques chiffres

*f) "Production industrielle " (hors série)*

Industrie de la plasturgie  
 Technologies de l'information et de la communication  
 La parachimie (fin 2002)  
 Le bois en chiffres  
 La mode en chiffres  
 Les matériaux de construction (fin 2002)  
 L'emballage (fin 2002)  
 La sous-traitance (fin 2002)

*g) Cédéroms*

Réalisation des deux cédéroms "SESSI entreprises" et "SESSI régions"

*h) La diffusion sur l'Internet*

Le SESSI diffuse sur le site Internet du Ministère délégué à l'industrie, plusieurs publications importantes :

- le catalogue rénové des publications,
- les "4 pages" rédigés depuis 1995,
- les publications de la collection « en bref »
- la partie sectorielle du chiffres clés « l'industrie française »,
- les premiers résultats de l'enquête annuelle d'entreprise,
- une sélection des résultats définitifs de l'enquête annuelle d'entreprise
- l'analyse mensuelle de conjoncture industrielle diffusée dans la revue "Industrie",
- le BMSI,
- les notes de conjoncture trimestrielles,
- les dossiers sectoriels du SESSI.
- le rapport de la CPCI sur la situation de l'industrie

*j) La diffusion sur les Intranets ministériels*

Sur l'Intranet du ministère, dans "l'espace des directions", création de liens avec l'ensemble des produits de diffusion figurant sur le site Internet du ministère délégué à l'industrie : "industrie.gouv.fr".

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

(Cf. *Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document*).

Les programmes des années 1999 à 2003 ont été établis en parfaite conformité avec les orientations du programme à moyen terme. Toutefois, la mise en application du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles adopté en mai 1998 a eu beaucoup plus de conséquences qu'initialement prévu.

Elle s'est en effet traduite :

par une généralisation du questionnement sur les commandes sur environ les 2/3 des activités. Celle-ci a été opérée dès 2000 dans l'ensemble des enquêtes directement réalisées par le SESSI. Pour les enquêtes réalisées par les organisations professionnelles agréées (OPA), elle se sera étalée sur les années 2000, 2001, 2002 et 2003 ;

par la reprise par le SESSI ou la mise en place par le SESSI ou les OPA d'enquêtes mensuelles sur un large champ de nouvelles activités : reprise en 1999 de l'enquête mensuelle réalisée par le FICG (imprimerie), en 2000 de celle réalisée par la FIEEC (matériel électrique et électronique), en 2001 (essentiellement) reprise et mise en place d'enquêtes dans le textile, l'habillement et la mécanique (ces dernières étant réparties entre le SESSI et les quelques syndicats de base de la mécanique). Les années 2002 et 2003 verront quant à elles la mise en place ou la reprise d'enquêtes mensuelles dans les secteurs du moulinage et de la texturation de la soie et des textiles artificiels, des produits pharmaceutiques de base, des huiles essentielles, des appareils médico-chirurgicaux, des carrosseries automobiles, des caravanes et véhicules de loisir et des véhicules pour invalides, de la chaudronnerie-tuyauterie, des appareils d'électronique médicale. Par ailleurs, les équipements automobiles sont suivis, depuis 2002, à un rythme mensuel, en remplacement du précédent rythme trimestriel, en lien avec la mise en place d'un site Internet par le SIEPAC de la FIEV (OPA). Une même mensualisation d'enquêtes trimestrielles aura été opérée en 2002 par le CNC dans les branches apprêts et tannage des cuirs et articles de voyage et de maroquinerie. Les activités de construction aéronautique, de l'armement, et éventuellement de la construction navale militaire, devraient être suivies dès 2002 par des enquêtes mensuelles directes, en remplacement des indicateurs difficilement collectés aujourd'hui par l'INSEE.

Par ailleurs, il a été décidé de refondre la chaîne de traitement des enquêtes de branche directement effectuées par le SESSI dans un calendrier plus resserré qu'initialement prévu pour achever la refonte de l'ensemble des applicatifs mi-2003, début 2004.

Malgré ce contexte, l'accent mis dans le programme à moyen terme sur la nécessité de poursuivre la mise en place des enquêtes sur des thèmes nouveaux ou "revisités", n'a toutefois pas été remis en cause, avec :

- fin 1999, puis en 2002 le lancement d'enquêtes sur les "Technologies de l'information et de la communication";
- en 2000, celui des enquêtes sur "Les services et l'industrie" et sur "Les échanges internationaux intra-groupe" ;
- fin 1999 celui d'une enquête sur le "Financement de l'innovation" puis en 2001, celui de l'enquête européenne sur l'innovation (dite CIS3) ;
- en 2001, les travaux de refonte de l'Enquête sur les investissements protégeant l'environnement et d'interrogation sur les dépenses courantes associées ;
- en 2000 et 2001, des travaux pour mieux prendre en compte l'évolution de certains produits et activités (sous-traitance électronique, textiles techniques), dans les nomenclatures. Plus généralement, les années 2001, 2002 et 2003 ont été ou seront marquées par les réflexions menées dans le contexte de la révision des nomenclatures internationales, y compris au moyen d'enquêtes nomenclatures.

Les opérations techniques concernant le "passage à l'an 2000" se sont déroulées dans les délais souhaités. Il en a été de même pour le "basculement en euro". L'élargissement des informations disponibles sur support électronique, notamment sur l'Internet et les Intranets du Ministère, a connu un développement continu et la collecte par Internet des enquêtes mensuelles de branche, effective début 2000, se développe depuis régulièrement (taux de réponse via l'Internet de 28% au quatrième trimestre 2002). L'année 2003 devrait voir la possibilité de répondre ainsi pour les enquêtes trimestrielles et annuelles.

En revanche, un certain nombre d'opérations ont dû être décalées dans le temps ; pour l'essentiel, elles seront achevées ou largement engagées en 2003. C'est notamment le cas, pour les derniers volets du projet "enquête annuelle d'entreprise de 4<sup>ème</sup> génération dans l'industrie" (EAE4GI) :

- le calcul de comptes d'exploitation au niveau établissement pour fournir davantage de données aux niveaux local et régional ne sera effectif qu'en 2002-2003 ;
- les travaux pour une meilleure prise en compte des groupes pour les résultats de l'enquête annuelle d'entreprise ne seront développés qu'en 2002-2003, après des travaux de mise en cohérence des fichiers de groupes industriels gérés par l'INSEE et le SESSI, conformément aux orientations du groupe Muchielli (achevés en 2002) ;
- l'intégration des petites entreprises industrielles pour obtenir des résultats sur l'ensemble du champ des entreprises n'aura été amorcée qu'en 2002.

Les travaux concernant la confrontation des résultats des enquêtes annuelles de branche avec ceux de l'EAE-I et ceux des douanes n'ont pas encore démarré (début 2002), faute de moyens.

En revanche, d'autres travaux, non initialement prévus dans le programme à moyen terme, ont démarré en 2002 ou démarreront en 2003, visant tous à améliorer la qualité des enquêtes de base du SESSI ou à en diminuer la charge de réponse induite ; il s'agit notamment des réflexions sur les unités statistiques, des premières expérimentations de profilage des grands groupes (en partenariat avec l'INSEE), des premières études sur l'intérêt d'un recours à l'échantillonnage dans l'EAE (tranche des 20-50 ou 20-100 salariés), des premiers travaux visant une prise en compte des données fiscales, du réexamen du champ des enquêtes établissements (EACEI et Antipol) ou encore des améliorations des traitements de l'EAE. Pour une large part, ces travaux, principalement de nature méthodologique, alimenteront la réflexion sur l'avenir du dispositif des enquêtes annuelles d'entreprises dans le cadre d'un environnement fortement évolutif.

En fonction de ces contraintes, mais aussi en raison des évolutions des législations réglementaires et fiscales, l'achèvement de la rénovation de l'Enquête annuelle sur les consommations d'énergie (EACEI) ne devrait être réalisé qu'en 2003 (selon l'évolution de la fiscalité en ce domaine) et les travaux sur la rénovation des enquêtes de branche sur l'énergie sont en cours. Toutefois, l'allègement de l'échantillon interrogé dans le cadre de l'EACEI a été effectif dès 2001 : le nombre d'établissements interrogés sur une période de 4 ans sera passé de 60 000 à 30 000 établissements. Enfin, la révision du dispositif concernant les statistiques liées au traité CECA est encore en cours, demeurant tributaire des derniers arbitrages au niveau européen.

## **MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

### **Ministère délégué à l'industrie**

- Direction générale de l'énergie et des matières premières

. Observatoire de l'économie de l'énergie et des matières premières

### **1. Introduction**

Suite à la réorganisation de la Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières, l'Observatoire de l'Énergie réalise désormais les enquêtes statistiques suivantes :

l'enquête sur les prix du gaz et de l'électricité dans l'industrie. Cette enquête est exécutée dans le cadre de la loi n° 93-914 du 19 juillet 1993 portant transposition de la directive du Conseil (CEE) n° 90-977 du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité. Les modalités d'application de la loi ont été définies par le décret n° 94-804 du 13 septembre 1994.

l'enquête annuelle de branche sur la production d'électricité, assumée jusqu'en 2000 par la DIGEC (Direction du Gaz de l'Électricité et du Charbon, au sein de la DGEMP). Cette enquête permet entre autres de répondre à divers questionnaires internationaux, dont ceux de l'AIE et d'Eurostat, qui se présentent sous forme de bilans emploi ressource de l'électricité et des autres combustibles, avec un éclairage particulier donné à la production d'électricité (et de chaleur pour la cogénération) à partir de combustibles.

l'enquête annuelle de branche sur la « Statistique gazière », assumée jusqu'en 2001 par la DIGEC. Dans son domaine, cette enquête a les mêmes finalités que celle sur l'électricité précitée.

### **2. Travaux nouveaux pour 2002-2003**

Collecte et traitement des nouvelles enquêtes qui échoient à l'Observatoire de l'Énergie.

Dans le cadre de cette reprise, l'OE achèvera la refonte de la chaîne de traitement informatique de l'enquête « production d'électricité ».

### 3. Opérations répétitives

La collecte des prix observés sera effectuée au 1er janvier et au 1er juillet de l'année. La répartition des consommateurs et des volumes par catégorie de consommateurs ne sera collectée qu'en 2003, car ces données ne sont observées que tous les deux ans.

La collecte de l'enquête sur la production d'électricité est assurée en coopération avec les DDE, qui retournent une partie des questionnaires remplis à l'OE.

La collecte de l'enquête sur la « Statistique gazière » est assurée directement par l'OE.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

S'agissant des enquêtes sur l'électricité, le projet de dématérialisation de la collecte statistique aboutira en 2003.

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

Néant.

### 6. Liste des publications

Les résultats des enquêtes sur les prix sont publiés par EUROSTAT. Les publications relatives au programme d'enquêtes de 2000 et 2001 sont à ce jour :

« Collection ES-4D » :

- . Prix de l'électricité 1990-2001, non compris les résultats de juillet 2001 (manuscrit 11/01),
- . Prix du gaz 1990-2001, non compris les résultats de juillet 2001 (manuscrit 11/01).

« Statistiques en bref » Energie et industrie :

- . n° 2001/10 prix de l'électricité pour l'industrie au 1er janvier 2001, fin de rédaction le 31/5/01 ;
- . n° 2001/12 prix du gaz pour l'industrie au 1er janvier 2001, fin de rédaction le 31/5/01 ;
- . n° 2001/25 prix de l'électricité pour l'industrie au 1er juillet 2001, fin de rédaction le 30/11/01 ;
- . n° 2001/23 prix du gaz pour l'industrie au 1er juillet 2001, fin de rédaction le 30/11/01 ;

Les résultats de l'enquête sur la production d'électricité seront publiés dans la brochure « Production-distribution de l'énergie électrique en France », MINEFI/ DGEMP.

Ceux de l'enquête sur la « Statistique gazière » seront publiés dans la brochure « Statistiques de l'industrie gazière en France », MINEFI/ DGEMP.

### 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.*

Par ailleurs, d'autres enquêtes statistiques sont effectuées dans le domaine de l'énergie mais relèvent de divers services enquêteurs, dont le SESSI. Elles ne figurent donc pas dans le présent avant-projet de programme de l'Observatoire de l'énergie. Néanmoins, celui-ci attache une grande importance au maintien d'un appareil statistique efficace sur l'énergie en France, particulièrement du fait de la transposition en droit français des directives européennes sur le marché intérieur de l'électricité et sur celui du gaz, de l'engagement de la France au niveau européen à stabiliser ses émissions de CO<sub>2</sub> entre 1990 et 2010, ainsi que, plus généralement, de la tendance croissante de la Commission à légiférer en s'appuyant sur des objectifs quantifiés.

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

- Direction des affaires financières

. Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)

Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires

### 1. Exposé de synthèse

Comme les années précédentes, un axe prioritaire des travaux du SCEES dans le domaine des IAA concerne l'amélioration de la qualité des enquêtes. Après sa validation en mars 2001 par le Comité du Label, la charte de qualité pour la réalisation des enquêtes de branche a été signée par l'ensemble des organisations professionnelles agréées des IAA. Son application fera l'objet d'une première évaluation début 2003. D'ores et déjà, les efforts menés par ces organisations et le SCEES sur la période récente ont permis de respecter les délais actuellement prescrits par la réglementation européenne pour les enquêtes mensuelles de branche, mais il faut se préparer à de nouveaux raccourcissements. La charte de qualité permettra d'encadrer et d'évaluer les actions d'améliorations à mener, qui doivent aussi porter sur les délais des enquêtes annuelles de branche et sur la qualité et la cohérence des résultats statistiques. Les outils informatiques nécessaires au contrôle régulier de la qualité des données sont en cours de développement au SCEES, et seront opérationnels fin 2002-début 2003.

Les enquêtes habituelles du SCEES continueront à être réalisées en 2003 sans évolution majeure. Conformément au programme à moyen terme 1999-2003, la réalisation d'enquêtes thématiques sera poursuivie, à raison d'une par an. Après celle programmée à l'automne 2002 sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, sera lancée en 2003 une enquête sur les relations de partenariat entre entreprises, en collaboration avec les autres services enquêteurs de façon à couvrir les divers secteurs économiques (industrie, construction, commerce et services, recherche).

Les exploitations de données administratives en complément des données d'enquêtes, mises en sommeil en 2001 faute de moyens, sont relancées en 2002. Elles devraient atteindre un régime de croisière en 2003. Il s'agit des données comptables issues des fichiers fiscaux BIC pour les petites entreprises sous le seuil d'interrogation des enquêtes annuelles d'entreprise du SCEES, et dans un second temps des données sur l'emploi salarié dans les établissements (déclarations annuelles de données sociales DADS).

Le SCEES continuera de participer aux travaux de révision 2007 des nomenclatures d'activité et de produits coordonnés par l'INSEE.

### 2. Travaux nouveaux pour 2003

#### 2.1. Enquêtes nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

En 2003, le SCEES réalisera avec le SESSI, l'INSEE et les services statistiques de l'Équipement et de la Recherche une enquête thématique sur les relations de partenariat entre entreprises (tous types de relations non strictement financières, en amont ou en aval de l'activité des entreprises). Cette enquête avait obtenu l'avis d'opportunité favorable de la formation lors de sa réunion du 9 mai 2001. Les travaux de préparation ont commencé, et un comité de concertation a été mis en place. Toutefois, un nouvel avis d'opportunité commun SCEES-SESSI a été demandé cette année et obtenu de la formation lors de sa réunion du 15 mai 2002 : d'une part le calendrier prévu a été modifié, l'enquête initialement programmée pour 2002 ayant été repoussée à 2003, d'autre part les objectifs ont évolué quelque peu par rapport aux réflexions de 2001. Un passage devant le comité du label est prévu pour la fin de 2002.

En octobre 2002, c'est l'enquête sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui sera lancée, elle aussi en collaboration avec les autres services enquêteurs. L'avis d'opportunité favorable a été délivré par la formation « Système productif » lors de sa réunion du 17 octobre 2001, l'avis de conformité avec attribution d'un label d'intérêt général et d'un visa a été délivré par le Comité du label lors de sa réunion du 6 juin 2002.

## 2.2 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

L'amélioration de la qualité des enquêtes continuera en 2003 à être un axe de travail prioritaire. La charte de qualité pour la réalisation des enquêtes de branche, validée par le Comité du Label en mars 2001, a été signée dans le courant de l'année par l'ensemble des organisations professionnelles agréées des IAA. Parallèlement, à la suite du rapport Mothe-Ledur-Bourget sur les conditions d'élaboration de l'indice mensuel de la production industrielle IPI, de gros efforts ont été menés par ces organisations et le SCEES pour raccourcir les délais de disponibilité des enquêtes alimentant cet indice : désormais, l'information parvient à l'INSEE dans des délais permettant le respect de la réglementation européenne pour le calcul de l'IPI (45 jours).

De nouveaux efforts sont cependant nécessaires. D'une part, en réponse aux demandes européennes notamment de la Banque Centrale, il faut se préparer à un raccourcissement de ces délais, avec un premier objectif de 42 jours d'ici la fin de 2002, et si possible 38 jours en 2003 ou 2004. D'autre part, les délais des enquêtes annuelles doivent eux aussi être améliorés pour être conformes au règlement Prodcum (juin n+1). Enfin, la qualité des données doit être mieux assurée et contrôlée : qualité des fichiers de lancement, taux de réponse et procédures d'estimation, cohérence temporelle des résultats, cohérence avec les données des enquêtes annuelles d'entreprise (EAE), voire avec les déclarations douanières à l'exportation. Les actions nécessaires seront menées dans le cadre de la charte de qualité. Certaines ont déjà été engagées : c'est le cas de la confrontation, fin 2001, des fichiers de lancement des organisations professionnelles avec le fichier de l'EAE, dans le double but de renforcer l'exhaustivité du champ d'interrogation des enquêtes de branche et d'améliorer la description des activités des entreprises fournie par l'EAE. D'autres actions sont programmées en 2002, comme le suivi régulier de ces fichiers de lancement et la production d'indicateurs de qualité (taux de réponse notamment), ou en 2003, comme la récupération systématique par le SCEES des données individuelles collectées par les organisations professionnelles. Une première évaluation de l'application de la charte sera présentée début 2003.

En interne, le SCEES se dote des outils informatiques indispensables à la mise en œuvre de ces actions. Le projet "Coordination et Gestion des ENquêtes sur les Industries Agricoles et ALimentaires" (CGENIAAL), lancé fin 1999, débouchera fin 2002 sur la mise en place de la base de sondage et de lancement d'enquêtes REBUS, qui intégrera les enquêtes de branche réalisées par les organisations professionnelles agréées. Au premier semestre 2003 sera également opérationnel un nouveau système de stockage et de traitement des données individuelles et agrégées, qui permettra notamment d'accueillir les données collectées par les organisations professionnelles. Quant aux réflexions engagées sur une possible interrogation des entreprises par internet pour les enquêtes de branche directes du SCEES, elles ne déboucheront probablement pas avant 2004.

Enfin, en fonction des moyens humains disponibles, il est possible que le SCEES mette en place à partir de 2003 de nouvelles enquêtes mensuelles dans des branches non prises en compte actuellement dans les séries-témoins de l'IPI.

L'exploitation des données comptables issues des déclarations BIC, mise en sommeil en 2001 faute de moyens, a été relancée début 2002. L'objectif premier est de fournir, en particulier aux niveaux régional et infra-régional, une information statistique annuelle sur le champ des petites entreprises non enquêtées dans l'EAE. Cette production devrait être entrée en régime de croisière en 2003. Ultérieurement seront menées des analyses spécifiques, en particulier sur les données financières de bilan.

L'exploitation des données sur l'emploi salarié par établissement issues des DADS (déclarations annuelles de données sociales), elle aussi mise en sommeil, sera relancée courant 2003, avec comme objectif la production de données annuelles d'emploi salarié aux niveaux régional et infra-régional quelle que soit la taille des établissements employeurs. Des premières séries devraient être disponibles en 2003.

La révision européenne 2002 des nomenclatures d'activités et de produits n'a eu que quelques incidences mineures dans les IAA. Quelques modifications légères sont à prévoir dans la liste Prodcum. Les questionnaires d'enquêtes seront adaptés en conséquence en 2002 pour une entrée en vigueur en 2003. Le SCEES continuera de participer aux travaux de la révision 2007, coordonnés par l'INSEE. Il pourra être amené à réaliser ponctuellement quelques enquêtes « nomenclatures » légères et non obligatoires pour préciser le contenu de certains postes. Un avis d'opportunité commun SCEES-SESSI a été demandé et obtenu de la formation lors de sa réunion du 15 mai 2002.

Des réflexions ont été engagées avec l'INSEE et les autres services enquêteurs sur la définition, à l'intérieur des grands groupes de sociétés, d'unités statistiques « entreprises » plus significatives d'un point de vue économique que les unités légales. Des expérimentations pourraient être lancées en 2003.

En matière de diffusion, le site internet « Agreste » va jouer un rôle de plus en plus important dans la diffusion des productions du SCEES, y compris dans le domaine des IAA. Actuellement sont mis en ligne les principaux résultats issus de l'EAE et des enquêtes de branche. L'effort va porter sur l'enrichissement du site et sur une meilleure connaissance des besoins du public d'internautes (suivi statistique de la fréquentation, enquête auprès des internautes, ...). La diffusion sur Cédérom, réalisée depuis l'exercice 1998 pour les tableaux sectoriels détaillés de l'EAE, fera également l'objet en 2003 d'une collaboration avec le SESSI devant déboucher en 2004 sur la réalisation d'un Cédérom couvrant l'ensemble de l'industrie.

### **3. Opérations répétitives**

#### **3.1. Enquête annuelle d'entreprise (EAE)**

L'EAE a été présentée au Comité du Label le 24 janvier 2002, au titre des réexamens périodiques des enquêtes régulières, et a obtenu le label du Comité.

Elle continue de représenter une charge de travail importante, notamment sur le plan informatique. Toutes les fonctionnalités prévues par le passage à la 4<sup>e</sup> génération n'ont encore pu être mises en place à ce jour. Le traitement coordonné des restructurations entre services enquêteurs (opération CITRUS) et le calcul de résultats en évolution selon une méthodologie harmonisée seront opérationnels en 2002 sur l'exercice 2001. En 2003 devrait être refondue la chaîne de production des résultats rapides de juillet.

Les délais de disponibilité des résultats définitifs de l'exercice 2000 ont un peu souffert du passage à l'euro (février 2002). On vise dès l'exercice 2001 un retour à des résultats définitifs disponibles fin décembre.

Les questionnaires de l'enquête sur les exercices 2001 et 2002 sont restés inchangés : quelques modifications pourraient intervenir sur l'exercice suivant et doivent être définies en 2003 en concertation avec l'INSEE et les autres services enquêteurs (dépenses liées aux télécommunications,...).

Le SCEES participera aux réflexions à coordonner par l'INSEE sur les possibles évolutions du mode de collecte de la partie "comptable" de l'enquête, liées au développement de la télétransmission des déclarations fiscales des entreprises vers la DGI.

#### **3.2. Enquêtes de branche**

La liste des enquêtes de branche pour 2003 est donnée en annexe.

#### **3.3. Enquête annuelle sur les consommations d'énergie**

Conformément au dispositif présenté au Comité du Label en juin 2000, ne seront interrogés en 2003 que les établissements gros consommateurs dans leur secteur d'activité, soit environ 1 100 unités. Il était prévu d'enquêter ces établissements avec un nouveau questionnaire légèrement modifié. Compte tenu de la charge de travail du service, des moyens disponibles en 2002 et des incertitudes sur les conséquences d'une éventuelle généralisation de la Taxe générale sur les activités polluantes TGAP, cette modification ne pourra pas être prise en compte en 2003.

Rappelons qu'en 2002 sont interrogés non seulement les gros consommateurs, mais aussi un échantillon d'établissements petits et moyens consommateurs avec un questionnaire simplifié.

#### **3.4. Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement**

Cette enquête est réalisée auprès des établissements producteurs de 100 salariés et plus (environ 1 000 unités), et porte habituellement sur les dépenses d'investissement pour protéger l'environnement. En 2002 le questionnaire a été élargi de façon ponctuelle aux dépenses courantes de protection de l'environnement (présentation au Comité du Label en décembre 2001). En 2003 les questions ne concerneront à nouveau que la partie « dépenses d'investissements », le volet sur les dépenses courantes ne devant être reconduit qu'en 2005 ou 2006 selon les futures obligations européennes.

### **3.5. Travaux sur les groupes d'entreprises**

Les exploitations annuelles régulières du fichier de l'enquête INSEE sur les liaisons financières entre sociétés (LIFI) seront poursuivies, notamment l'appariement avec le fichier des EAE pour mesurer le poids économique des groupes dans les IAA et son évolution. Des travaux spécifiques seront engagés en 2003 sur les groupes coopératifs.

### **3.6. Enquête mensuelle sur les prix des consommations intermédiaires dans l'agriculture**

Cette enquête est réalisée par les services départementaux de statistique agricole auprès d'un échantillon d'environ 250 entreprises commercialisant des produits utilisés par les agriculteurs dans leur activité de production (semences et plants, engrais et amendements, pesticides, aliments des animaux, ..). Elle est à la base de l'élaboration par l'INSEE de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA), pour sa partie biens et services courants. Des indices régionaux sont également calculés par le SCEES, en appliquant des pondérations régionales aux indices élémentaires nationaux.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Un réexamen des questionnaires des enquêtes de branche sera mené avec les organisations professionnelles agréées, en vue d'éventuelles simplifications dans le cadre de la mise en place de la charte de qualité pour la réalisation de ces enquêtes.

Le développement de la mobilisation par le SCEES des sources administratives (Fichiers fiscaux BIC, DADS pour l'emploi salarié) permet d'enrichir l'information disponible sans charge supplémentaire pour les entreprises.

L'enquête sur les consommations d'énergie ne portera en 2003 que sur les établissements gros consommateurs dans leur secteur d'activité, soit environ 1 100 unités.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

La relance effective en 2002 de l'exploitation des données comptables issues des fichiers fiscaux BIC puis en 2003 de celle des données sur l'emploi dans les établissements issues des DADS (déclarations annuelles de données sociales) permettra aux services régionaux de statistique agricole de disposer sur les petites unités d'informations statistiques qui leur étaient jusqu'ici inaccessibles.

### **5.2. Aspects "environnement"**

L'enquête annuelle sur les dépenses des IAA et scieries pour protéger l'environnement concerne les établissements de production de 100 salariés et plus. Elle a été complétée ponctuellement en 2002 sur l'exercice 2001 par une interrogation sur les dépenses courantes. Pour l'enquête réalisée en 2003, les questions ne concerneront à nouveau que la partie « dépenses d'investissements », le volet sur les dépenses courantes ne devant être reconduit qu'en 2005 ou 2006 selon les futures obligations européennes.

### **5.3. Dimension européenne**

La réglementation européenne encadre de plus en plus la production statistique du SCEES dans le domaine des IAA, au travers de la législation générale sur les statistiques d'entreprises (notamment règlements sur les statistiques structurelles et sur les statistiques conjoncturelles) ou de législations sectorielles (règlement Prodcom sur les statistiques industrielles, directives sur les statistiques laitières et sur les statistiques d'abattages).

Les dispositions de ces textes sont respectées. Toutefois, la transmission des résultats Prodcom à Eurostat continue d'excéder le délai réglementaire de fin juin n+1 : des résultats provisoires sont envoyés en juillet pour les enquêtes directes du SCEES et une partie des enquêtes des organisations professionnelles, les résultats complets étant adressés à l'automne. Dans le cadre de la mise en place de la charte de qualité pour la réalisation des enquêtes de branche, un objectif pour 2003-2004 est d'avancer à juin la transmission de juillet et d'augmenter le nombre de séries couvertes par cet envoi.

Les efforts menés par les organisations professionnelles et le SCEES sur la réduction des délais des enquêtes mensuelles de branche permettent de transmettre désormais les résultats à l'INSEE dans des délais compatibles avec les exigences du règlement sur les statistiques conjoncturelles de 1998 relatif à l'indice de la production industrielle (45 jours). Mais il faut se préparer à un raccourcissement

de ces délais, avec un premier objectif de 42 jours d'ici la fin de 2002, et si possible 38 jours en 2003 ou 2004.

L'harmonisation statistique européenne, au-delà de sa forme réglementaire, tend aussi à se développer sous forme d'enquêtes thématiques coordonnées par Eurostat : c'est le cas depuis quelque temps des enquêtes sur l'innovation, et très récemment de l'enquête sur le commerce électronique, intégrée dans l'enquête 2002 sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Enfin, le SCEES continuera de participer au groupe de travail « Statistiques lait et produits laitiers » d'Eurostat, ainsi qu'au groupe de travail "Statistiques agro-industrielles". Ce dernier groupe traite en particulier de l'estimation des consommations de produits agricoles, sous forme directe ou transformée, par les branches de l'industrie agro-alimentaire ; il élabore également des propositions pour l'évolution des nomenclatures d'activités/produits.

## **6. Liste des publications**

### **6.1. EAE 2001**

- Résultats rapides IAA sur quelques variables : "Agreste primeur", n°114, juillet 2002.

### **6.2. EAE 2000**

- Résultats rapides IAA sur quelques variables : "Agreste primeur", n°96, juillet 2001.
- Résultats détaillés : IAA Résultats sectoriels et régionaux : "Agreste Chiffres et données agroalimentaires" n°106, mars 2002
- IAA Résultats sectoriels et régionaux 1998, 1999 et 2000 : cédérom avril 2002
- Exploitations forestières et scieries (Résultats EAE et fichiers fiscaux 1998, 1999 et 2000) : "Agreste Chiffres et données agroalimentaires" n°107, mars 2002
- Coopération agricole : "Agreste Chiffres et données agroalimentaires " n°109, mai 2002

### **6.3. Enquête annuelle sur les consommations d'énergie 2000**

- Résultats détaillés : "Agreste Chiffres et données agroalimentaires " n°110, août 2002.

### **6.4. Enquête de production 2000**

- Production des IAA en 2000 (yc PRODCOM) : "Agreste Chiffres et données agroalimentaires" n°104, novembre 2001.
- Récolte de bois et production de sciages en 2000 : "Agreste Chiffres et données" n°108, mai 2002.

### **6.5. Enquêtes laitières 2000**

- Résultats mensuels ONILAIT-SCEES : "Agreste Conjoncture lait et produits laitiers".
- Lait et produits laitiers biologiques en 2000 : "Agreste primeur" n°98, juillet 2001.
- Résultats détaillés de l'enquête annuelle 2000 : "Agreste Chiffres et données agroalimentaires" n° 103, novembre 2001.

### **6.6. Enquête triennale 2000 sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme**

Résultats rapides IAA sur quelques variables : "Agreste primeur", n°102 septembre 2001.  
Résultats détaillés : "Agreste Chiffres et données agroalimentaires" n°105, décembre 2001

### **6.7. Publications de synthèse**

- "Agreste Conjoncture bulletin mensuel" n°1 à 12 (mensuel).
- Supplément trimestriel conjoncture IAA de "Agreste Conjoncture note mensuelle"
- Agreste Graph-Agri : l'agriculture, la forêt et les industries agro-alimentaires 2002
- Agreste Graph-Agri : l'agriculture dans l'Europe des Quinze 1999 (y. c. données IAA)
- Agreste Graph-Agri : la forêt et les industries du bois 2000

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.*

Les orientations définies au programme 1999-2003 sont respectées.

L'amélioration de la qualité des résultats des enquêtes donne lieu à plusieurs types d'actions qui progressent parallèlement.

D'un côté se met en place la charte de qualité pour la réalisation des enquêtes de branche, après sa signature en 2001 par la totalité des organisations professionnelles agréées. Une première évaluation de l'application des engagements respectifs de ces organisations et du SCEES sera présentée au Comité du Label début 2003. D'ores et déjà, les efforts menés sur la période récente ont permis de respecter les délais actuellement prescrits par la réglementation européenne pour les statistiques mensuelles de production.

De son côté le SCEES se dote des outils informatiques indispensables à la mise en œuvre de ses engagements. La base de sondage et de lancement d'enquêtes REBUS, qui intégrera les enquêtes de branche réalisées par les organisations professionnelles agréées, fonctionnera fin 2002. Au premier semestre 2003 sera également opérationnel un nouveau système de stockage et de traitement des données individuelles et agrégées, qui permettra notamment d'accueillir les données collectées par les organisations professionnelles, et facilitera les contrôles individuels de cohérence avec les données collectées dans les EAE.

Les enquêtes thématiques continuent d'être réalisées comme prévu au rythme d'à peu près une par an : innovation technologique en 2001, nouvelles technologies de l'information et de la communication en 2002, relations sur les partenariats entre entreprises en 2003. Ces enquêtes sont réalisées en étroite collaboration avec le SESSI, l'INSEE, voire d'autres services enquêteurs sur des thèmes trans-sectoriels. Il n'a malheureusement pas été possible jusqu'ici d'investir dans une thématique spécifique au secteur des IAA.

La mobilisation prévue des sources administratives, mise en sommeil en 2001 par insuffisance de moyens humains, a pu être relancée début 2002 comme espéré. Elle concerne dans un premier temps les données comptables issues des fichiers fiscaux BIC sur les petites entreprises non enquêtées dans les EAE, et dans un second temps les données sur l'emploi salarié issues des Déclarations annuelles des données sociales DADS.

## CARACTERISTIQUES DES ENQUETES DE BRANCHES

### 1 - Enquêtes obligatoires réalisées ou coordonnées par le SCEES

Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête	Enquête PRODCOM	Observations
15.1A	Production de viandes de boucherie	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES)	H	non	Abattages d'animaux de boucherie
			A	oui	
15.1C	Production de viandes de volailles	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES)	M	non	Volume des abattages et de la découpe
			T	non	
			A	oui	y.c. produits élaborés (p15.1E)
p15.1A p15.1C p15.1E p15.2Z p15.4A p15.4C	Sous-produits de l'Industrie des viandes de boucherie de volailles, du poisson, des huiles et corps gras	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES)	A	oui	Peaux, protéines, corps gras
p15.1E	Préparation industrielle de produits à base de viande	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES)	M	non	Charcuterie
p15.1E p15.1A p15.2Z p15.8F	Préparation industrielle de produits à base de viande	Fédération Française des Industries Charcutières (FIC)	A	oui	Charcuterie (sauf foie gras)
		Chambre Syndicale Nationale des Industries de la Conserve Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Produits de palmipèdes gras appertisés
p15.1E p15.2Z, p15.3E p15.8M	Préparation de plats cuisinés	Chambre Syndicale Nationale des Industries de la Conserve Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	non	Production de plats préparés appertisés
			A	oui	Plats préparés appertisés
			A	oui	Plats préparés réfrigérés

Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête	Enquête PRODCOM	Observations
p15.2Z	Industrie du Poisson Poissons et produits de la pêche préparés	Chambre Syndicale Nationale des Industries de la Conserve Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Conserves d'escargots et d'achates
		Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES) CITPPM (ADEPALE)	A	oui	Poissons et produits de la pêche préparés
15.3A	Transformation et conservation de pommes de terre	Fédération Nationale des Transformateurs de pommes de terre	A	oui	Ventes de produits à base de pomme de terre
P15.3A P15.3E	Légumes non cuisinés	Chambre Syndicale Nationale des Industries de la Conserve Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Ventes de légumes surgelés
15.3C p15.9T	Préparation de jus de fruits et de légumes	Union Nationale des Producteurs et distributeurs de jus de fruits et de légumes, de nectars et de boissons aux fruits de la métropole et d'Outre-Mer	M	non	Ventes de jus de fruits en quantité physique
			A	oui	Jus de fruits (y.c. concentrés)
15.3A 15.3E 15.1E 15.2Z 15.3F 15.8R	Transformation et conservation de légumes	Chambre Syndicale Nationale des Industries de la Conserve Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Tous légumes appertisés y.c. champignons de couche et tomate
			A	non	Production de produits déshydratés et liophilisés
			A	oui	Tous légumes déshydratés et liophilisés
15.3F	Transformation et conservation de fruits	Chambre Syndicale Nationale des Industries de la Conserve Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	
15.4A 15.4C p15.6D	Fabrication d'huiles et graisses brutes Fabrication d'huiles et graisses raffinées	Fédération Nationale des Huileries Métropolitaines et Industries Dérivées (FEDHUIL)	M	Non	Bilan « entrées-sorties » pour les graines, les huiles brutes et raffinées, les tourteaux
		Syndicat Général des Fabricants d'Huile et de Tourteaux de France	A	oui	y.c. huile de maïs raffinée

Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête (1)	Enquête PRODCOM	Observations
15.4E	Fabrication de margarine	Chambre Syndicale de la Margarinerie et des Industries des Corps Gras Alimentaires	M A	Non oui	Bilan « entrées-sorties » pour les matières premières et les produits finis
15.5A à 15.5D	Fabrication de lait liquide et de produits frais Fabrication de beurre Fabrication de fromages Fabrication d'autres produits laitiers	ONILAIT Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES) Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt et SCEES	M A M	non oui Non	Collecte de lait (NAF P51.3G) et fabrication de produits laitiers Collecte et livraisons de lait, prix du lait à la production
15.5F	Fabrication de glaces et sorbets	Syndicat des Fabricants Industriels de Glaces, Sorbets et Crèmes Glacées	A	Oui	Crèmes glacées, glaces, sorbets et desserts glacés
15.6A et 15.6B	Meunerie Autres activités de travail des grains	Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC)	A	Oui	
p 15.6B	Autres activités de travail des grains	L'ALLIANCE 7	T	Oui	Ventes et chiffre d'affaires des céréales soufflées
15.6D	Fabrication de produits amylacés	Union des Syndicats des Industries des produits amylacés et de leurs dérivés (USIPA) L'ALLIANCE 7	M S M	Non Oui Oui	y.c. huile de maïs brute Tapioca
15.7A	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	Syndicat National des Industriels de la Nutrition Animale (SNIA) Fédération Nationale des Coopératives de Production et d'Alimentation Animales (SYNCOPAC)	M A A	Non Oui Non	Etablissements produisant + de 5 000 tonnes par an Etablissements produisant - de 5 000 tonnes par an
15.7C	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES)	M	Non	
p15.6D p 15.7A p 15.8H		Syndicat National des Déshydrateurs de France	A	Oui	Luzerne, maïs et pulpes de betteraves déshydratés
15.8A p 15.8F	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES)	A	Oui	

Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête (1)	Enquête PRODCOM	Observations
15.8F p 15.3A	Biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation	L'ALLIANCE 7	M, T, A	Oui	Enquête infra-annuelle pour les grandes entreprises
			A	Oui	Ventes en valeur
p 15.8F p 15.8K p 15.8T p 15.8V	cf. ces NAF	L'ALLIANCE 7	A	Non	Matières premières, conditionnement et énergie
p 15.8H	Fabrication de sucre	Chambre Syndicale des Raffineurs et Conditionneurs de Sucre de France	M	Non	Sucre en morceaux
		Syndicat des Fabricants de Sucre de l'île de la Réunion	M	Non	Sucre roux
			C	Non	
	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES)	A	Oui		
15.8K	Chocolaterie, confiserie	L'ALLIANCE 7	T	Oui	
			A	oui	Données en valeur
15.8M	Fabrication de pâtes alimentaires	Syndicat des Industriels Fabricants de Pâtes Alimentaires de France	M	non	y.c. couscous non préparés
15.8P	Transformation du thé et du café	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES) STEPI	A	oui	
p 15.8R  p15.3 <sup>E</sup>	Fabrication de condiments et assaisonnements Transformation et conservation de légumes	Fédération des Industries Condimentaires de France	A	oui	Moutarde, condiments, sauces préparées, fruits et légumes condimentaires
p 15.8R p15.3E	Fabrication de condiments et assaisonnements	Syndicat National des Fabricants de Vinaigres	A	oui	y.c. succédanés
p 15.8T	Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques	L'ALLIANCE 7	M, T	non	
			A	oui	

Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête (1)	Enquête PRODCOM	Observations
15.8V 15.6A 15.3F 15.8H 15.8K 15.8V 15.8V	Industries alimentaires n.c.a.	L'ALLIANCE 7	M, T, A	oui	Entremets, desserts ménagers, petits déjeuners, aides à la pâtisserie
			A	oui	
		Syndicat National des Fabricants de bouillons et potages	T	oui	
			A	non	Consommation de matières premières
		Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES)	M	non	Production d'ovo-produits
			A	oui	Ovo-produits
			A	oui	Levure-aliment
p 15.9A p15.9D	Production d'eaux de vie naturelles Production d'alcool éthylique de fermentation	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES)	A	oui	Alcool éthylique
p 15.9B p 15.3F	Fabrication de spiritueux	Syndicat National des Fabricants de liqueurs	A	oui	Liqueurs – fruits à l'alcool et à l'eau de vie
p 15.9A p 15.9B	Production d'eaux de vie naturelles Fabrication de spiritueux	Union des Producteurs Français de Spiritueux	A	oui	Spiritueux autres que liqueurs, whisky, gin, vodka
15.9J	Cidrerie	Syndicat National des Industries Cidricoles	A	oui	
15.9L	Production d'autres boissons fermentées	Conseil National des vins aromatisés	A	oui	Vermouths et autres vins de raisins frais aromatisés
15.9N	Brasserie	Association des Brasseurs de France	M	non	
			A	oui	
15.9Q	Malterie	Association des Malteurs de France	A	oui	
15.9S	Industrie des eaux de table	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES)	M	non	Eaux minérales
			M	non	Eaux de source
			A	oui	Eaux conditionnées

Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête (1)	Enquête PRODCOM	Observations
15.9T	Production de boissons rafraîchissantes	Union Nationale des Producteurs et distributeurs de jus de fruits et de légumes, de nectars et de boissons aux fruits de la métropole et d'Outre-Mer	M	non	Ventes de boissons aux fruits, en quantité physique
			A	oui	Boissons aux fruits et nectars
		Syndicat National des fabricants de sirops	A	oui	Sirop de consommation
		Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES)	A	oui	Boissons rafraîchissantes sans alcool (nectars et boissons aux fruits exclus)
Divers postes NAF	Surgélation, congélation	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES)	A	oui	
02.0B et 20.1A	Exploitations forestières et scieries	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES)	A	oui	

## 2 – Principales autres enquêtes et exploitation de formulaires administratifs

Code NAF	Activités	Organismes	Périodicité de la source	Nature de la source	Utilisation pour PRODCOM	Observations
15.1A	Production de viandes de boucherie	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (SCEES)	M	FA	non	Abattages du bétail en têtes et en poids
15.3E	Transformation et conservation de légumes	Association Nationale Interprofessionnelle du champignon de couche (ANICC)	A	EN	non	
		Société Nationale Inter-professionnelle de la tomate (SONITO)	C	EN	non	
15.3F	Transformation et conservation de fruits	Bureau National Inter-professionnel du Pruneau	A	EN	oui	
15.5A à 15.5D		Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (Direction des politiques économique et internationale)	H	FA	non	Prix de vente de certains produits laitiers
			Bimensuelle	FA	non	Production de caséine et caséinates
15.6A	Meunerie	Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC)	M	FA	non	Bilan « entrées-sorties » des graines et des farines de blé et de seigle

Code NAF	Activités	Organismes	Périodicité de la source	Nature de la source	Utilisation pour PRODCOM	Observations
15.6B	Autres activités de travail des grains	Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC)	M	FA	non	Bilan « entrées-sorties » des semoules et du riz
15.7A	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC)	M	FA	non	Bilan « entrées-sorties » des grains utilisés
15.7C	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	Chambre Syndicale des fabricants d'aliments pour chiens, chats, oiseaux et autres animaux familiers (FACCO)	A	EN	oui	
15.8H	Fabrication de sucre	Syndicat National des Fabricants de Sucre de France	H	EN	non	
		Fonds d'Intervention et Régulation du Marché et du Sucre (FIRS)	C	EN	non	
			M	FA	non	
			C	FA	non	
15.8K	Chocolaterie-confiserie	L'ALLIANCE 7	M	EN	non	
15.9A	Production d'eaux de vie naturelles	Bureau National Interprofessionnel du Cognac	M	EN	oui	
		Bureau National Interprofessionnel de l'Armagnac	M	EN	non	
		Bureau National Interprofessionnel des Calvados et eaux de vie de cidre (BNICE)	M	EN	oui	
15.9D	Production d'alcool éthylique de fermentation	Ministère de l'Economie et des Finances – Direction Générale des douanes et droits indirects	Quinzaine	FA	non	
15.9F	Champagnisation	Comité Interprofessionnel du vin de Champagne	M	EN	oui	
15.9G	Vinification	Ministère de l'Economie et des Finances – Direction Générale des douanes et droits indirects	M	FA	oui	
15.9Q	Malterie	Association des Malteurs de France	M	EN	non	
15.9T	Production de boissons rafraîchissantes	Syndicat National des fabricants de sirops	M	EN	non	
51.2A	Commerce de gros et aliments pour bétail	Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC)	M	FA	non	Entrée, sorties et stocks de céréales
		Société Interprofessionnelle des Oléagineux (SIDO)	M	FA	non	Entrée, sorties et stocks de graines oléagineuses

# SECRETARIAT D'ÉTAT AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AU COMMERCE, À L'ARTISANAT, AUX PROFESSIONS LIBÉRALES ET À LA CONSOMMATION

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services
- . Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services (SDACAS)

## 1. Exposé de synthèse

La Sous-direction des activités commerciales, artisanales et des services a qualité de service statistique de ministère (SSM), au sein de la Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECAS), qui, fin 1998, a regroupé les anciennes Directions de l'artisanat, du commerce intérieur et la Mission d'études des problèmes du secteur des services (MEPSS). Pour ce qui concerne l'industrie, son rôle statistique porte sur les entreprises artisanales, c'est-à-dire, pour l'essentiel, les « très petites entreprises industrielles » (moins de 20 salariés).

La Sous-direction n'effectue pas d'enquête directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes ou encore participe au financement de certaines d'entre elles, afin que soient représentées les petites entreprises. C'est en particulier le cas de l'EPEI, qui va être lancée en 2002 (la dernière portait sur l'année de constat 1997) par l'INSEE et qui permet de cerner les activités de production de l'industrie et des industries agricoles et alimentaires.

Dans les industries agricoles et alimentaires, les activités relevant de l'artisanat, qui sont définies par le décret du 2 avril 1998, sont celles de la section "Industries alimentaires" de la NAF 1993 (division 15 de la NAF) à l'exception de la vinification (classe 15.9G). Selon les activités, la part des effectifs salariés des entreprises de l'artisanat dans l'effectif salarié de l'ensemble du secteur est très variable (de 1 à 95 %).

Dans l'industrie (NAF 17 à 37), les activités relevant de l'artisanat concernent la quasi-totalité des activités à l'exception de l'édition (NAF 21.1), de l'imprimerie de journaux (NAF 22.2A), d'une partie de la fabrication pharmaceutique de base (24.4A), de la fabrication de médicaments (24.4C), de la fabrication de verres de lunetterie et de contact (partie de 34.4A).

A leur création, les entreprises relevant des secteurs de l'artisanat doivent s'inscrire au répertoire des métiers si elles n'emploient pas plus de dix salariés. C'est l'inscription au répertoire qui leur confère le caractère artisanal. Mais certaines catégories de salariés (conjoint, associés, handicapés, apprentis...), ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif. De plus, le décret du 14 décembre 1995 a mis en place le "droit de suite", qui permet aux entreprises inscrites au répertoire des métiers d'y rester même si elles dépassent le seuil de dix salariés. Le seuil de dix salariés pour les entreprises de l'artisanat ne permet donc pas d'opérer une délimitation simple de ce secteur dans les statistiques d'entreprises ; de fait, on constate que désormais, une majorité des entreprises relevant des secteurs de l'artisanat, et comptant de 11 à 19 salariés, sont inscrites au registre des métiers.

La connaissance juridique des entreprises inscrites au répertoire des métiers est assurée par l'exploitation du répertoire SIRENE de l'artisanat (RSA) gérée par l'INSEE et financée par la Direction des entreprises artisanales, commerciales et de services.

La connaissance économique des entreprises artisanales est assurée par des exploitations sur les entreprises exerçant une activité relevant des secteurs des métiers et comptant moins de 20 salariés (ce seuil était de 16 salariés, il a été porté à 20 à partir de 2 000). Les exploitations sont assurées à partir de la base SUSE de données fiscales ainsi que la base « Fichier réduit d'enquêtes d'entreprises » (FREE) établie par la DECAS ; cette base rassemble l'essentiel des données des enquêtes d'entreprises (EPEI et enquêtes annuelles) et est complétée par des ratios issus de SUSE pour les données absentes pour les petites entreprises. Sont également utilisés pour l'emploi les fichiers DADS, UNEDIC, l'enquête Emploi. Le suivi de la politique de l'emploi est assuré par l'exploitation des fichiers de la DARES.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

Aucune enquête nouvelle n'est envisagée dans la sous-direction.

Après la période de mise en place, en 1999, de la nouvelle sous-direction, qui permet désormais une utilisation plus intensive des différentes sources administratives et enquêtes existantes, les travaux s'orienteront notamment vers l'analyse des petites entreprises et de leur compétitivité. Des travaux vont se mettre en place pour mieux connaître la conjoncture des très petites entreprises et les revenus des entrepreneurs individuels.

## **3. Opérations répétitives**

Répertoire SIRENE de l'artisanat (RSA)

Exploitation du fichier SIRENE

Défaillances et créations des entreprises artisanales (données mensuelles), exploitation des enquêtes SINE

Exploitation des fichiers BIC, BNC, SUSE

Exploitation des enquêtes d'entreprises, maintenance de la base de données FREE de la DECAS

Exploitation des fichiers DADS

Exploitation des fichiers de l'UNEDIC

Exploitation de l'enquête « Emploi » et du Recensement de la Population

Exploitation des fichiers de suivi de la politique de l'emploi de la DARES

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Cette rubrique ne concerne pas la Sous-direction qui ne mène pas de collecte statistique auprès des entreprises.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

Les besoins de la DECAS vont amener à développer études régionales et départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises, notamment dans le cadre de l'amélioration à moyen terme des statistiques de l'artisanat. Ainsi, des travaux sont en cours, en collaboration avec l'INSEE, pour mettre au point une méthode d'élaboration de statistiques locales de l'artisanat.

### **5.2. Aspects européens**

L'adoption des règlements européens sur la statistique structurelle d'entreprise (règlement du 20 décembre 1997) et la statistique de court terme (règlement du 19 mai 1998), de la recommandation sur la définition de seuils pour les PME (recommandation du 3 avril 1996) va permettre de disposer de données harmonisées sur les entreprises dans les quinze pays membres. Les règlements possèdent chacun une annexe spécifique à l'industrie. L'accès aux données devra être organisé avec EUROSTAT. Une rediffusion de ces données ainsi qu'un certain nombre d'études sur des comparaisons des structures des différents pays sont envisagées.

## **6. Liste des publications (2002-2003)**

Chiffres clés de l'artisanat (annuel)

Chiffres clefs des PME (nouveau en 2002, publication tous les deux ans)

Chiffres clefs des TPE (nouveau en 2003, publication tous les deux ans)

Les entreprises inscrites au répertoire informatique des métiers au 1er janvier (annuel)

Publications sur l'artisanat (4 pages) sur différents thèmes

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Compte tenu de la transformation, fin 1998, de la Direction de l'artisanat en Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services, le programme à moyen terme présenté en 1998 raisonnait plus en terme d'orientations qu'en terme d'opérations. Les grandes orientations qui étaient présentées sont retenues.

L'objectif général est de développer les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes économiques des secteurs artisanaux et des petites entreprises, de sorte de mieux éclairer les décideurs publics et de répondre aux besoins des professionnels.

Un groupe de travail réunissant l'APCM et les différents partenaires du SSE s'est réuni en 2000 dans le cadre du CNIS, afin de définir un programme à moyen terme visant à mieux connaître l'artisanat. Les formations « Industries » et « Commerce, Services » ont émis le vœu que ce groupe soit pérennisé en « Groupe de suivi des statistiques de l'artisanat ».

Le répertoire SIRENE de l'artisanat sera rénové et bénéficiera des améliorations prévues pour le répertoire SIRENE.

Le partenariat avec les autres services statistiques sera développé.

On développera des thèmes transversaux à tous les secteurs comme la qualification, l'insertion professionnelle, l'adaptation des entreprises à la réduction du temps de travail, les mesures prises en faveur des simplifications administratives et de la création d'entreprises, ces thèmes intéressant particulièrement la Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services.

## MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE

- Direction de la programmation et du développement  
 . Sous-direction des études statistiques (SDES)  
 Bureau des études statistiques sur la recherche

*(extraits du programme de la SDES présenté à la formation Éducation, formation)*

### 1. Exposé de synthèse

Le système de publication mis en place au cours des années se maintiendra. Les études engagées en 2002 donneront lieu à des publications sous forme de notes d'information. Le bureau aura à cœur de maintenir la qualité des données présentées dans les pages Web mises en place en 2002.

### 2. Travaux nouveaux pour 2003

#### 2.1 Enquêtes nouvelles ou renouvelées

Une nouvelle enquête sur les budgets R&D des collectivités territoriales, mise en place en 2002 sera pérennisée en 2003.

L'enquête sur les objectifs socio-économiques du BCRD sera l'objet d'une réflexion, commencée en 2001 et qui a été suspendue en 2002. Cette réflexion touchera plus particulièrement la nomenclature des objectifs.

Une enquête pilote sur la R&D dans les services devrait être menée.

## 2.2 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus

Participation à l'enquête ERIE, enquête sur les relations entre entreprises, menée principalement par le SESSI, qui devrait être lancée en 2003.

Prise en charge de l'enquête Innovation auprès des entreprises faisant de la R&D à titre principal.

## 4. Allégement de la charge statistique

Recherche : Dans le cadre de la rénovation de l'enquête auprès des entreprises, cette préoccupation reste très présente. Le seuil d'interrogation des entreprises par questionnaire simplifié sera rehaussé. Le volet chercheur sera intégré dans le questionnaire principal. En revanche, la fréquence d'interrogation sera réduite à une année sur deux.

## 5. Aspects particuliers du programme

### Aspects régionaux et locaux

- Elaboration d'un nouvel *Atlas de la recherche* régional.
- Enquête sur la part de leur budget que les collectivités locales consacrent à la R&D.

### Aspects « environnement »

Recherche : dans l'enquête sur les objectifs socio-économiques de la recherche publique, des questions concernent l'effort consacré par les organismes publics de recherche à la surveillance et à la protection de l'environnement. Une question similaire sera introduite dans le questionnaire adressé aux entreprises.

### Aspects européens

- harmonisation des méthodes et des nomenclatures utilisées dans le cadre des groupes de travail d'EUROSTAT ;
  - transmission des données françaises de R&D à EUROSTAT et à l'OCDE (respectivement de données au niveau national et régional et de données détaillées, toutes régulièrement publiées) ;
  - participation à l'élaboration de l'enquête communautaire sur l'innovation du SESSI ;
  - rénovation du manuel de Frascati (définition de concepts internationaux en matière de R&D) piloté par l'OCDE.
- néant

## 6. Liste des publications

### 6.1. Parus en 2001

#### *Les notes d'information*

Recherche et développement en 1999 (résultats détaillés dans la série dossiers n°126

Recherche et développement en 1999 et 2000 (NI n°01-50)

L'effort de recherche et développement des principaux groupes français (NI n°01-41)

Création ou rachat de centres de R&D : deux voies pour assurer la présence des groupes français à l'étranger (NI n° 01-26)

Women in sciences in France (NI n°01-..) traduction de la note d'information sur les femmes dans la recherche publiée en 2000

#### *La revue Education et formation*

Numéro spécial sur le thème " recherche et innovation " (n° 59, avril juin 2001)

#### *Les Dossiers Education & Formations*

Recherche et développement en France : Résultats 1999, estimation 2000. Objectifs socio-économiques du BCRD 2001 (n° 126)

## 6.2. A paraître en 2002

Participation à l'ouvrage collectif : « livre blanc sur les femmes dans la recherche en France » mars 2002

### *Les Notes d'information*

L'innovation dans les banques et les assurances (NI)

L'innovation dans les entreprises de R&D (NI)

Les chercheurs étrangers en France (NI)

Les profils scientifiques et techniques régionaux

### *Les dossiers Education & Formations*

Recherche et développement en 2000, prévisions 2001 et 2002 (résultats détaillés dans la série dossiers)

Ouverture en février 2002 d'un site WEB consacré à l'économie de la R&D (Statistiques et grands agrégats de base, études publiées, études en gestation dans les laboratoires de recherche)

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.*

## **MINISTERE DE LA DEFENSE**

- Direction des affaires financières

. Sous-direction de la réglementation et des affaires internationales

Observatoire Economique de la Défense

### 1. Introduction

Au sein de l'OED, qui est le service statistique du ministère de la défense, il n'existe pas à l'heure actuelle de programme d'enquête statistique publique au sens que le CNIS donne à ce terme.

Au titre de sa mission de service statistique, l'OED rassemble et synthétise l'ensemble des informations, notamment à caractère économique et financier, qui concernent l'activité de défense. Dans ce cadre, l'OED construit et met à jour des bases de données : SANDIE (base des statistiques annuelles sur la défense, son industrie et ses entreprises), REMEDE (recensement des marchés de la défense), et le RAE (recensement des agents de l'Etat). Il publie un annuaire statistique et réalise également un compte satellite de la défense.

L'un des points majeurs de la contribution de l'OED au système statistique public porte sur le champ armement de l'indice de la production industrielle (IPI) et du nouvel indice des entrées de commandes. S'agissant de l'IPI, la DGA n'avait pas, en 1997, renouvelé la convention avec l'INSEE qui répondait aux besoins. L'INSEE a donc dû se contenter de travailler à partir des heures ouvrées transmises par GIAT-Industries, la DCN et la DGA, ainsi que d'hypothèses sur l'évolution de la productivité.

Une réunion a eu lieu en novembre 2001 entre la DGA, l'OED, l'INSEE et le SESSI. La DGA a alors confirmé son retrait. En revanche, le SESSI s'est engagé à enquêter l'ensemble de l'industrie aéronautique et spatiale, civile ou militaire. Il accepte aussi la charge de l'armement terrestre, à condition de pouvoir diffuser les résultats, en accord avec le ministère de la Défense, à condition que ce dernier lève de façon officielle la restriction sur la diffusion des statistiques d'armement établie par une lettre du Ministre de la Défense au Ministre de l'Économie datant de 1978. L'OED œuvre en ce sens pour aboutir sur ce point. Le SESSI intégrerait alors la prise en charge de l'indicateur d'entrée de commande dans ses enquêtes de branche pour le champ de l'armement.

Il reste le cas de la construction navale militaire. La DCN, qui est en voie d'autonomie totale, a été alertée. Une concertation est en cours avec l'INSEE et l'OED et devrait pouvoir aboutir en 2003.

De cette façon, l'objectif fixé par la réglementation européenne sur la production et l'intégration de l'industrie d'armement dans le calcul de ces deux indicateurs conjoncturels devrait pouvoir être réalisé en 2003.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1. Constitution et exploitation de la base de données SANDIE**

« Statistiques ANnuelles sur la Défense, son Industrie et ses Entreprises »

Afin de pallier les lacunes constatées sur le secteur industriel de la défense, l'objectif de l'OED est de rassembler dans une même base de données l'information économique sur les entreprises liées à la défense, qui est pour l'instant très dispersée.

A cette fin, des contacts ont été pris avec plusieurs organismes externes au ministère pour aboutir au fusionnement de plusieurs fichiers, dont entre autres :

la base FIDGI des entreprises contractantes ayant un « engagement de qualité » avec la DGA (chiffre d'affaires et effectifs, parts armement et export) ;  
le fichier des marchés publics de la défense (montant et caractéristiques des contrats passés) ;  
les fichiers de l'ONERA et du GIFAS, pour le secteur aéronautique et spatial (dépenses de recherche-développement, sous-traitance, etc..) ;

L'existence d'une telle base permet notamment d'alimenter les études internes ou sous-traitées à des équipes de chercheurs et d'universitaires. Constituée pas à pas au cours des années 2000 à 2002, cette base est appelée en 2003 à s'enrichir de nouveaux apports et à être actualisée en liaison avec les différents organismes associés cités ci-dessus.

### **2.2. Exploitation de l'enquête annuelle sur les moyens consacrés à la recherche par les entreprises**

L'OED a obtenu l'avis favorable du comité du secret statistique du CNIS pour exploiter des extractions annuelles de l'enquête du ministère de la recherche (MEN-MR/DPD-C3) sur la recherche-développement dans les entreprises. Les travaux sur la recherche et l'innovation liées à l'activité de défense font partie des axes de travail internes et externes de l'OED. Entamés en 2001, ils se sont poursuivis en 2002 et seront prolongés en 2003 par l'exploitation de l'enquête sur les chercheurs (volet complémentaire de l'enquête recherche) et de l'enquête communautaire sur l'innovation (CIS3) sur le champ de la défense. Une étude sur les brevets en lien avec les technologies intéressant la Défense est également en cours et se poursuivra en 2003.

### **2.3. Etude socio-économique des familles de militaires**

Le Recensement général de la population de 1999 (RP99) fait l'objet d'une exploitation particulière par l'INSEE pour le compte du ministère de la défense. De fait, le RP 99 concerne les personnels militaires à double titre : d'une part en tant que « communauté », et d'autre part en tant que ménages dont au moins un des membres est militaire, pour lesquels il est utile de mettre en évidence des caractéristiques sociologiques propres. La fourniture plus tardive que prévue des données du RP par l'INSEE a conduit l'OED à envisager un prolongement en 2003 de l'étude initialement programmée sur ce sujet en 2002.

#### **D. Etudes économiques**

L'OED réalisera ou sous-traitera des études à des laboratoires universitaires ou scientifiques sur les cinq thèmes suivants :

Recherche, innovation et base technologique de défense ;  
Marchés de défense et commandes publiques ;  
Industrie de défense et marché financiers ;  
Gestion des risques ;  
Procédures budgétaires et financements des dépenses de défense.

### 3. Travaux récurrents

#### 3.1. Le compte satellite de la défense

Un compte en base 1980 a d'abord été réalisé, mettant en évidence les grandes tendances et les évolutions structurelles du domaine de la défense. Un article synthétique a été publié sous couvert de la DICOD (Délégation à l'Information et à la COmmunication de la Défense) en novembre 2000 et un dossier détaillé couvrant l'ensemble de la période concernée (1980-1997) a été publié en septembre 2001.

Le compte satellite en base 1995 arrive à maturité ; il en résulte déjà la constitution de comptes de la dépense de défense sur la période 1992-2000. Un compte satellite complet et définitif (aux questions de mise à jour des données près) verra le jour en fin d'année 2002 et sera actualisé régulièrement.

A un horizon plus éloigné, d'autres travaux impliquant un investissement méthodologique important ont été lancés. Ils devraient déboucher sur l'élaboration de concepts ou méthodes spécifiques au compte satellite de la défense : élargissement de la notion de FBCF aux biens d'équipement militaires, nouvelle approche et évaluation de la recherche & développement de défense, définition et estimation de la valeur du patrimoine de défense.

#### 3.2. L'annuaire statistique de la défense

L'*Annuaire statistique de la défense*, document d'environ 170 pages, regroupe les principales données relatives aux aspects économiques, budgétaires, industriels et sociaux du domaine de la défense.

Il est diffusé par la DICOD (4 500 exemplaires), qui en fait une présentation à la presse. La cinquième édition est prévue pour l'automne 2003. Elle sera notamment enrichie par des extractions du compte satellite, ce qui permettra de mieux le faire connaître, et par des données internationales complémentaires.

#### 3.3. Le recensement des agents de la défense

Dans le cadre du recensement annuel par l'INSEE des agents de l'Etat, l'OED est amené à élaborer régulièrement un dénombrement exhaustif des agents civils et militaires du ministère de la défense à partir des fichiers individuels de paye, et à saisir ainsi certaines caractéristiques importantes de cette population (âge, sexe, statut familial, grade, rémunérations diverses, arme ou service, zone géographique, etc.). Les données, collectées au niveau le plus fin, font l'objet d'exploitations systématiques et d'une diffusion partielle pour les données agrégées vers les services fournisseurs. Celles-ci sont largement reprises dans l'*Annuaire statistique de la défense*. A partir de 2003, il est prévu de récupérer directement les données sur les civils travaillant pour la Défense dans les fichiers de la Comptabilité Publique.

#### 3.4. Le recensement des marchés publics de la défense

La collecte des marchés notifiés par le ministère de la défense, notamment au moyen d'une application spécifique appelée REMEDE, aboutit à la constitution progressive d'une base de données sur les principales caractéristiques de ces marchés (organisme contractant, secteurs ou entreprises concernés, nombre de marchés, montants, mode de passation, sous-traitance, etc.). L'exploitation de cette base de données permet de recouper les informations issues d'autres sources administratives ou de la Commission centrale des marchés pour construire, à l'aide du répertoire SIRENE, des séries de données spécifiques (ventilation des marchés par taille d'entreprise notamment), afin d'en dégager les implications économiques pour le secteur de la défense.

Les informations agrégées qui en découlent alimentent l'*Annuaire statistique de la défense* et pourraient faire l'objet d'une publication détaillée séparée.

### 4. Publications

#### 4.1. OED

*Annuaire statistique de la défense*

Etudes économiques diverses dans les revues « ECODEF » (6 numéros / an), « cahiers de l'OED », « rapports de l'OED ».

*Compte satellite de la Défense*

#### **4.2. OSD (Observatoire social de la défense)**

*Bilan social annuel* (personnels, mouvements, formation, conditions de travail, relations professionnelles, politique sociale, etc...)  
Publications thématiques (effectifs trimestriels, GVT, recrutement, réinsertion, reconversion, familles de militaires...).

### **PREMIER MINISTRE**

- Direction du Développement des Médias (DDM)  
. Département de la Statistique, des Etudes et de la Documentation des Médias

## **1. Exposé de synthèse**

Pour le département des statistiques, des études et de la documentation sur les médias, l'année 2002 sera marquée par un large renouvellement des cadres, dans un contexte de sous-effectifs persistants<sup>17</sup>. Cette situation oblige à raisonner en termes de priorités parmi les objectifs affichés pour l'année 2003 dans le programme à moyen terme : ainsi, le programme des publications notamment, devra être très sensiblement allégé.

### **1.1 Les comptes de l'audiovisuel et de la publicité**

Après la publication de la base 1989-1996 à la mi-99, les travaux d'actualisation du compte de l'audiovisuel n'ont pu reprendre qu'en fin d'année 2000. L'actualisation pour la période 1989-2000 devrait être réalisée pour la mi-2002. Il restera alors à en assurer la mise à jour régulière et à mettre au point la méthode d'élaboration d'un compte provisoire dans l'année qui suit l'année d'observation. Un effort reste à entreprendre pour promouvoir le compte et son appropriation par ses utilisateurs potentiels.

En outre, concernant l'audiovisuel, l'exploitation de la nouvelle génération d'enquêtes, dite EAE-4G a maintenant atteint un régime de croisière même si les moyens restent insuffisants pour parvenir à un calendrier de parution des résultats stabilisé.

On parvient à obtenir dans la plupart des secteurs des évolutions satisfaisantes des principaux agrégats dans un détail suffisant. Par contre, les travaux concernant les marges du secteur audiovisuel, notamment sur les nouveaux services de communication n'ont pu être entrepris.

Après l'actualisation annuelle légère du compte économique de la publicité et de la communication externe d'entreprise, une actualisation plus approfondie devra être envisagée au plus tard dans un ou deux ans, à défaut de quoi la pérennité de ce compte deviendrait problématique. Les inquiétudes qu'on pouvait nourrir quant au maintien de la source « France pub » semblant dissipées pour l'instant<sup>18</sup>, le travail d'expertise et de synthèse qui fonde l'élaboration du compte et qui repose en tout premier lieu sur cette source et sur l'enquête annuelle d'entreprise, peut se poursuivre.

Avec le compte de la publicité, l'exploitation approfondie, mais progressive, des sources conjoncturelles sur le secteur de la publicité permettra d'établir et de diffuser un tableau de bord, indispensable pour apprécier l'évolution du marché publicitaire, en particulier à la suite de la réduction de la publicité sur les chaînes publiques. Un rapport diligenté par la DDM, et remis par le BIPE en 2002 se situe dans cette perspective.

### **1.2. Les nouveaux services de communication, les contenus et la société de l'information**

Dans le domaine des nouveaux services et des indicateurs de la société de l'information, le département est associé, pour les aspects statistiques, au suivi du programme gouvernemental en faveur de la société de l'information, et au niveau international, au projet de définition d'un secteur des industries « du contenu » (OCDE) ainsi qu'au suivi du programme « Europe » (Eurostat).

<sup>17</sup> Pour les statistiques de l'audiovisuel, deux postes de cadre A restent à pourvoir depuis le dénouement du partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

<sup>18</sup> « France Pub » est la source quasi-unique utilisée pour évaluer les dépenses des annonceurs, et c'est une source privée.

Depuis 2001, le département est, en outre, impliqué dans le programme de révision des nomenclatures. L'un des objectifs prioritaires et l'un des principaux enjeux de la révision des nomenclatures internationales d'activités et de produits à l'horizon 2007 tient, en effet, à la prise en compte des développements les plus récents des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Dès 1997, les statisticiens nord-américains ont apporté une première réponse en créant dans leur nouveau système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) un « secteur de l'information », distinct du secteur de l'industrie manufacturière et du secteur des services<sup>19</sup>. Malheureusement, la structuration de ce secteur comporte des défauts rédhibitoires, avec d'une part, l'inclusion des activités de services informatiques et de télécommunications, d'autre part, une classification des activités de contenu qui privilégie le support au détriment de la fonctionnalité du service rendu.

Au sein du groupe de travail de l'OCDE sur les indicateurs de la société de l'information (GT/ISI), une proposition franco-canadienne alternative a été élaborée, qui respecte la dualité supports/contenus : une fois définis le produit et le secteur des TIC (les supports), le produit de contenu a été caractérisé, et les activités fortement impliquées dans l'édition et la distribution électronique de ces produits ont été identifiées comme des activités de contenu, distinctes du secteur des TIC.

La DDM souhaitera poursuivre sa contribution à l'élaboration d'une proposition d'un secteur du contenu susceptible de constituer une véritable réponse aux défauts de la proposition américaine existante de secteur de l'information.

### **1.3. L'évolution du dispositif d'enquêtes sur la presse**

La mise en production de l'application permettant aux éditeurs de répondre aux enquêtes « presse » via le site Internet de la DDM interviendra en mars 2002.

### **1.4. L'emploi et les salaires**

Un projet d'exploitation des déclarations annuelles de données sociales (DADS) pour améliorer la connaissance de l'emploi et des salaires dans le secteur des médias sera prochainement mis en œuvre, dès que le département statistique de la DDM pourra accéder à cette source.

### **1.5. La conjoncture**

La mise en place d'un dispositif du suivi à court terme des marchés et des entreprises de communication répond à une demande de diagnostics conjoncturels sur le secteur des médias, de la part des pouvoirs publics et des professionnels. Concernant les déclarations CA3, une première exploitation a été réalisée en fin d'année 2001 dans la perspective de la création d'un baromètre sur la situation de la presse écrite. 2002 verra une exploitation accrue de cette source, notamment grâce à la récupération de séries historiques permettant leur désaisonnalisation.

De même, est considéré comme absolument nécessaire, le maintien des exploitations spécifiques de l'enquête annuelle d'entreprise sur les services par rapport aux besoins des comptes de l'audiovisuel et de la publicité ainsi qu'à d'autres besoins de la DDM et des professionnels de ces secteurs.

### **1.6 Conclusion**

Le maintien des travaux de production avec leurs développements prévus dans le programme à moyen terme supposerait la création d'au moins un des deux postes d'attachés demandés pour le budget 2003.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1 Les enquêtes renouvelées**

Mesure des dépenses publicitaires dans l'EAE, à l'instar de ce qui est déjà réalisé pour l'industrie, en liaison avec le DAT et les SSM concernés.

---

<sup>19</sup> L'idée sous-jacente à cette création est qu'il existe des « produits d'information ou culturels » dont la valeur marchande et la valeur d'usage ne proviennent guère de leurs qualités physiques tangibles, mais essentiellement de leur **contenu** informatif, culturel, éducatif ou récréatif.

## **2.2 Les autres travaux statistiques nouveaux prévus pour 2003**

Pérennisation du traitement des indices de chiffre d'affaires après récupération des séries historiques ;  
 Exploitation de la partie variable de l'enquête EPCV consacrée aux nouvelles technologies ;  
 Traitement des DADS concernant les journalistes ;  
 Expertise de la source fiscale de la taxe sur les imprimés publicitaires dite « 1 % Le Guen » (travail reporté) ;  
 Adaptation du questionnaire et exploitation de l'EAE « agences de presse » ;  
 Éventuellement, opportunité et faisabilité d'une enquête sur les dépenses des annonceurs, en partenariat public/privé si la source « France pub » apparaissait de nouveau menacée ;  
 Appui et conseil à l'INSEE pour la mise en place de l'indice des prix des services dans le domaine de la publicité ; analyse des différences avec les indices des organisations professionnelles (UDA/CRTM).  
 Mise en place d'outils d'évaluation des conséquences de la réduction de la publicité sur les chaînes publiques.

## **3. Opérations répétitives**

Actualisation des tableaux statistiques de la presse ;  
 Traitement et exploitation de l'EAE-audiovisuel : mise à jour de la base CNC/DDM ;  
 Publication « Les entreprises de l'audiovisuel » ; résultats 1996-2001  
 Analyse des résultats financiers des radios ;  
 Traitement et exploitation de l'EAE-publicité (attribution à pourvoir) ;  
 Compte de l'audiovisuel ;  
 Traitement de sources professionnelles (SECODIP, Médiamétrie, Euro-PQN (presse quotidienne nationale), AEPM (presse magazine), OJD Diffusion-Contrôle) à des fins d'expertise ;  
 Compte de la publicité ;  
 Publication de « 4 pages » sur les médias et la communication.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Mobiliser davantage les sources administratives : outre l'action à entreprendre sur l'expertise de la taxe « sur certaines dépenses de publicité », le département étudiera, si une suite favorable est finalement réservée à ses demandes d'accès, les possibilités de traitement d'un certain nombre de déclarations mensuelles ou trimestrielles faites à la DGI ; ces sources pourraient contribuer à l'alimentation des travaux comptables notamment, sans charge statistique supplémentaire sur les entreprises. Il s'agit de :

- la taxe sur les services de télévision, au profit du COSIP ;
- la taxe sur la publicité télévisée, au profit de certaines formes de presse (art. 302bis KA du code général des impôts) ;
- la taxe sur la publicité télévisée, au profit du fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER, art 365 annexe II du CGI).

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

Sous ce point, il convient de signaler qu'il existe une demande forte et croissante pour une évaluation des marchés régionaux et locaux de la publicité. Cette demande concerne et les professionnels du secteur et les experts gouvernementaux qui étudient les conditions de viabilité de nouveaux médias locaux, en particulier avec le projet de télévision numérique terrestre. Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub » si une telle opération était développée.

Le même type de demande en faveur de résultats régionalisés se manifeste également pour la production audiovisuelle et cinématographique.

## 5.2. Aspects européens

Le département transmet à Eurostat les données nécessaires à la mise à jour de la base AUVIS sur l'audiovisuel ; il participe au programme de développement des statistiques audiovisuelles dans l'Union européenne, initié par la Commission. Dans le cadre de ce programme, et dans la mesure où le département pourra bénéficier des aides proposées par Eurostat, seront étudiées les investigations à mener sur les nouveaux services de communication.

Le département représente la France au groupe de travail sur les statistiques de l'audiovisuel et participe au groupe de travail sur les statistiques de la société de l'information.

## 6. Liste des publications

Titre	Année de constat	Unité responsable
Indicateurs statistiques de l'audiovisuel (Édition 2001)	2000	Statistiques audiovisuel avec le CNC, le CSA et le ministère de la Culture
Tableaux statistiques de la presse	2001	Statistiques presse
Info - médias sur la presse	2002	Statistiques presse
Les entreprises de l'audiovisuel (à paraître 2002)	2000	Statistiques audiovisuel avec le CNC
Le compte de l'audiovisuel (à paraître 2002)	2000	Statistiques audiovisuel
Série de « 4 pages » sur les médias et la communication		Département

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

### ORIENTATIONS (Rappel)

Les axes principaux du programme statistique envisagés pour le moyen terme, par le département des statistiques, des études et de la documentation sur les médias de la DDM portent sur :

- la consolidation et la poursuite des investissements entrepris au cours de la période précédente, en matière de comptes de l'audiovisuel et de la publicité ;
- la prise en compte des nouveaux services de communication concernant les médias ;
- l'évolution du dispositif d'enquêtes sur la presse ;
- la réponse aux demandes les plus fortes, des pouvoirs publics et des professionnels, en matière, par exemple, d'informations et de diagnostics conjoncturels.

### EXÉCUTION DU MOYEN TERME

Dans le domaine de l'audiovisuel, le partenariat avec l'INA qui mettait à disposition du département, deux cadres A et un cadre B a pris fin au 31 décembre 2000. Après un renfort très temporaire en 2001, la section des statistiques de l'audiovisuel qui comprenait quatre cadres, est actuellement réduite à un administrateur et un attaché INSEE. Tous les travaux courants notamment en matière de publications, n'ont pu être assurés ; aucun développement nouveau significatif n'a pu être envisagé.

Dans le domaine de la publicité, les principales missions initialement dévolues à l'Observatoire de la publicité peuvent être considérées comme remplies avec la publication du compte de la publicité. De nouvelles demandes sont apparues, principalement avec les mesures prises pour limiter la publicité sur les chaînes publiques et aussi dans la perspective prochaine du lancement de la télévision numérique hertzienne terrestre. Pour l'instant, ces demandes sont satisfaites avec l'appui de moyens externes, mais, à terme, il est très souhaitable que le bureau des statistiques de la publicité soit en mesure d'assurer lui-même la maintenance et le développement de ces travaux sous-traités.

### *Domaine de l'audiovisuel*

Initialement, un complément à l'enquête annuelle sur les services avait été mis en place par le SJTI sur les secteurs de l'audiovisuel ; avec le lancement de l'EAE-4<sup>e</sup> génération, ce complément a été intégré dans le corps de l'enquête, et l'ensemble du questionnaire est maintenant géré de concert par le département des activités tertiaires de l'INSEE et le département.

Pour la période de moyen terme en cours, les points principaux concernant l'évolution de cette enquête et intéressant la DDM, portent sur la délimitation du champ « audiovisuel », l'amélioration de la qualité du traitement en vue d'obtenir des évolutions annuelles pleinement significatives.

Pour ce qui concerne les marges du secteur de l'audiovisuel, un problème récurrent porte sur la précision de la frontière entre les prestations techniques pour le cinéma et la télévision, et des activités de services qui, sous leur forme la plus générale, peuvent s'adresser à d'autres agents que ceux de l'audiovisuel. Plus généralement, une mise à plat s'impose concernant les problèmes de classement liés à l'émergence des « nouveaux services de communication » ; il s'agirait ici de clarifier la situation des câblo-opérateurs entre les secteurs des télécommunications et de l'audiovisuel, et d'identifier la catégorie des éditeurs de « nouveaux services de communication ». Pour ces derniers, se pose, outre le problème d'un classement homogène, celui d'un questionnement adapté et pertinent. Le programme de développement des statistiques européennes sur l'audiovisuel devrait être l'occasion d'approfondir ces questions en 2002- 2003.

Une réflexion reste à mener sur l'amélioration de la qualité des traitements de l'enquête en vue d'obtenir des évolutions annuelles plus significatives ; on pense d'abord ici au redressement des non-réponses. Ce point doit aussi prendre en compte les modalités de gestion de l'EAE-4G, avec l'alternance « année paire-impair », pour la partie sondée, et l'utilisation des BIC-BNC pour les années où le secteur n'est que partiellement enquêté.

### Le compte de l'audiovisuel :

A partir des résultats de l'enquête, le département met à jour une base d'entreprises qui remonte à 1989. En liaison avec le CNC, une publication sur les entreprises de l'audiovisuel est réalisée depuis 1997 ; il est indispensable de poursuivre ce programme avec une édition annuelle régulière et une programmation stabilisée des délais.

En outre, cette base est la principale source de référence du compte satellite de l'audiovisuel. Les travaux concernant l'élaboration de la période de base de ce compte (1989-1995) ont fait l'objet de présentation aux comptes nationaux et aux professionnels. Mais les délais de mise à disposition des résultats restent trop importants (l'année 2000 sera publiée à la mi-2002) et ce travail de synthèse n'est pas encore utilisable opérationnellement.

Il reste donc à mettre au point une méthode de mise à jour, d'abord pour l'évaluation de l'année courante, ensuite pour la production d'un compte provisoire dans l'année qui suit l'année d'observation. De plus, des réflexions sont à entreprendre, d'une part, pour intégrer des indicateurs physiques, à sélectionner parmi les résultats publiés annuellement dans les « Indicateurs statistiques de l'audiovisuel », et pour aborder la problématique des « nouveaux services de communication ».

Les questions posées par l'émergence et la diffusion des nouvelles techniques de l'information et de la communication intéressent, en effet, au premier chef les services dits « de contenu » ; ces services sont au centre du champ de compétence de la DDM. Dans ce domaine, la réflexion portera sur une possible extension du secteur, actuellement couvert par le compte de l'audiovisuel, aux services « en ligne », ainsi que sur les nouveaux produits de l'audiovisuel au sens plus traditionnel (multimédia, édition de cédéroms, paiement à la séance, commercialisation de bouquets de chaînes ...).

Enfin, compte tenu de ses problèmes de moyens, le département ne peut poursuivre, dans l'immédiat, la publication annuelle des « Indicateurs statistiques de la radio » et des « Indicateurs statistiques de l'audiovisuel ».

### *Domaine de la publicité et de la communication*

L'objectif qui a été à l'origine de la mise en place de l'observatoire statistique de la publicité, était l'élaboration d'un compte de la publicité avec le chiffrage du marché publicitaire en termes de dépenses des annonceurs, celui de l'économie du secteur, agences, intermédiaires et régies, enfin une évaluation d'un ordre de grandeur des coûts internes supportés par les entreprises pour leur communication externe.

Une première version de ce compte en valeur, pour l'année 1998 et la période 1994-1998, a été publiée en 2000. Le programme à moyen terme de l'observatoire inclut des actualisations de ce compte : actualisation légère chaque année, plus approfondie tous les deux ou trois ans, ce qui implique une refonte en 2003. D'autres compléments tels que des évaluations en volume et des indicateurs de prix, pourront être envisagés, notamment quand l'indice des prix de la publicité, actuellement en chantier, sera pleinement opérationnel.

L'enquête annuelle d'entreprise est une des principales sources de référence pour le compte : la partie « publicité » de l'EAE-services intéresse directement le chiffrage de l'économie du secteur, ce qui implique de conserver le statut de service « co-enquêteur » avec l'INSEE. Au-delà, l'EAE dans son ensemble pourrait être utilisée pour recueillir des données sur les dépenses des annonceurs.

Les professionnels de la publicité ont ainsi exprimé le souhait que des questions similaires à celles que pose le SESSI - et même identiques, afin de faciliter des comparaisons intersectorielles - soient introduites et exploitées dans les autres EAE (services, commerces, IAA ...). Il faut savoir que « France Pub » est la source quasi-unique utilisée, pour l'instant, pour évaluer ces dépenses, et que c'est une source privée, dont la pérennité est périodiquement menacée.

L'évaluation des dépenses des annonceurs est devenue, de par la Loi de finances, une obligation qui dépasse les seuls objectifs cognitifs inscrits dans le mandat initial de l'observatoire. Cette obligation a été confirmée et renforcée par la loi du 1er août 2000 sur la communication audiovisuelle, selon laquelle l'impact sur le marché publicitaire de la réduction de la publicité sur les chaînes publiques devra faire l'objet de rapports d'évaluation au Parlement.

Par ailleurs, le bureau des statistiques de la publicité doit être en mesure d'expertiser les possibilités d'utilisation à des fins statistiques, de l'information collectée par les services fiscaux, à la suite de la mise en place de la taxe « sur certaines dépenses de publicité », taxe dite « 1% Le Guen ».

Il serait enfin souhaitable que la publication des « Indicateurs statistiques de la publicité », soit renouvelée tous les deux ans.

### *Domaine de la presse*

Le système des enquêtes « presse », enquête légère en mars-avril avec diffusion des résultats en juin et enquête détaillée sur les titres en juin, a été revu dans le sens d'un allègement et d'une simplification du dispositif. Ces enquêtes devront encore évoluer pour l'exploitation et la diffusion de toutes les données collectées - les questions sur les charges de commercialisation des titres ... ne sont pas stabilisées, et leur taux de réponse devra être amélioré.

L'année 2001 a vu le développement informatique de l'application Internet qui permettra aux éditeurs de presse de répondre via le site de la DDM. L'année 2002 sera celle de sa mise en production en situation réelle.

Une réflexion est à entreprendre sur la nomenclature des titres de la presse, pour répondre, en particulier, aux nombreuses demandes pour des résultats selon des regroupements différents de la présentation actuelle.

Il y a, par ailleurs, un intérêt marqué de la DDM qui assure le secrétariat de la Commission paritaire de la presse et des agences de presse (CPPAP), pour un approfondissement des statistiques sur le secteur des agences de presse. Le questionnaire de l'EAE-services sur les agences de presse, élaboré sans approche de la profession, devra être revu, pour tenir compte des critères de définition d'une agence de presse, et, plus généralement, être adapté aux particularités économiques du secteur.

### Conjoncture

Une première exploitation des CA3 a été entreprise en 2001. Les premiers résultats ont été présentés aux fédérations et syndicats d'éditeurs présents au premier baromètre sur la situation de la presse écrite qui s'est tenu à la DDM en décembre. Après récupération des séries historiques, ces travaux sur la conjoncture se poursuivront en 2002.

## Banque de France

- Direction générale des Etudes et des Relations internationales

. Direction de la Conjoncture

### STATISTIQUES CONCERNANT LES ENQUETES DE CONJONCTURE

#### 1. Exposé de synthèse

La direction de la Conjoncture publie trois types d'enquêtes :  
des enquêtes de tendance, couvrant :

l'activité dans :

- l'industrie (mensuellement),
- le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement),
- le commerce de gros (trimestriellement),
- le commerce de détail (bimestriellement),
- les services marchands (mensuellement depuis octobre 2002 ; enquête bimestrielle auparavant),

le comportement financier dans :

- l'industrie (trimestriellement),
- le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement) ;

une enquête statistique (centralisation mensuelle des chiffres d'affaires du commerce de détail) fournissant des indices en volume par produits et par formes de distribution ;

une enquête trimestrielle sur le coût du crédit aux entreprises et aux particuliers, menée auprès d'un échantillon de guichets bancaires.

#### 2. Travaux nouveaux pour 2003

Modifications significatives prévues pour l'enquête sur le coût du crédit (période de collecte des données, échantillon) et nouvelle méthode de correction de l'inégalité des jours ouvrables dans le calcul des évolutions de chiffres d'affaires du commerce de détail.

#### 3. Opérations répétitives

Liste des enquêtes :

- enquête mensuelle dans l'industrie
- enquêtes trimestrielles dans le BTP, le commerce de gros et sur le comportement financier des entreprises de l'industrie et du BTP
- enquête mensuelle sur les chiffres d'affaires du commerce de détail
- enquête de tendance bimestrielle auprès des commerces de détail
- enquête de tendance mensuelle (depuis octobre 2002, bimestrielle auparavant) auprès des entreprises de services appartenant à 7 secteurs : réparation automobile, travail temporaire, hôtellerie, transports routiers de marchandises, location de véhicules, ingénierie informatique, ingénierie technique
- enquête annuelle sur le comportement des entreprises
- enquête financière trimestrielle auprès des établissements de crédit

- enquête sur le coût du crédit (trimestrielle) auprès des établissements de crédit
- enquête annuelle sur les comptes financiers du logement

#### **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

Poursuite de la collaboration avec les centres de gestion agréés et les Chambres de commerce en vue d'éviter les doubles interrogations des commerçants dans le cadre de la collecte mensuelle des chiffres d'affaires.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2003**

Néant

#### **6. Publications**

Néant

#### **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen-terme 1999-2003**

2001 : intégration des ventes de librairie-papeterie de la grande distribution dans le calcul des évolutions de chiffres d'affaires du commerce de détail.

2002 : suppression des enquêtes semestrielles dans l'industrie sur l'évolution des délais de paiement et les comportements d'emploi. Les questions relatives aux comportements d'emploi sont reprises tous les trimestres dans l'enquête mensuelle de tendance dans l'industrie.

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.*

### **Banque de France**

- Secrétariat général

. Direction des entreprises

## STATISTIQUES CONCERNANT LE SYSTEME PRODUCTIF

### **1. Exposé de synthèse**

La Direction des Entreprises réalise trois enquêtes spécifiques auprès des entreprises :  
la première collecte des données comptables spécifiques pour constituer la Centrale de bilans ;  
la deuxième porte sur la durée d'utilisation des équipements productifs (DUE) ;  
la troisième interroge les chefs d'entreprise sur leur stratégie.

Ces enquêtes, ainsi que le fichier de données comptables Fiben, permettent de mener des études approfondies sur le système productif.

### **2. Travaux nouveaux pour 2003**

Il n'est pas prévu de créer d'enquêtes nouvelles pour 2003 dans le domaine concerné.

### 3. Opérations annuelles

La Banque de France réalise chaque année par l'intermédiaire de son réseau de succursales une enquête sur la durée d'utilisation des équipements productifs (DUE) dans l'industrie. L'indicateur employé mesure le nombre moyen hebdomadaire d'heures de fonctionnement des équipements productifs. Les éléments recueillis permettent également d'analyser les composantes de la durée d'utilisation (effectifs, travail posté, arrêts) et les possibilités d'accroissement de la production. L'enquête sera renouvelée en 2003.

L'Observatoire des Entreprises réalise chaque année l'étude sur la situation des entreprises industrielles, à partir des données de la Centrale de bilans. Il s'agit des premiers résultats disponibles sur l'exercice comptable qui vient de s'écouler. Ils fournissent une analyse de l'évolution de l'activité, des moyens de production, des performances et des financements : en juillet un article du bulletin de la Banque de France concerne les PMI, en septembre l'étude publiée présente l'ensemble des entreprises du secteur.

L'évolution des délais de paiement et du crédit interentreprises est suivie pour le compte de l'Observatoire des délais de paiement. Sortie à l'automne 2003.

L'enquête SESAME, alimentant une base de données de 4 000 entreprises, couvre depuis 2001 des PME (20 à 500 salariés) de tous les secteurs de l'industrie. Elle est réalisée selon un rythme triennal ; en 2003, 1350 entreprises seront sollicitées pour l'enquête. Un dossier d'analyse stratégique (DAS) est réalisé sur chaque secteur de l'industrie. Été 2003

L'enquête sur la DUE sera réalisée à l'automne 2003 et ses résultats seront publiés vers février 2004.

Les statistiques sectorielles sont réalisées chaque année et fournissent des références aux différents acteurs économiques : entreprises, banques, organismes professionnels.

### 4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Néant

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

#### 5.1. Aspects régionaux et locaux

Un renouvellement méthodologique de l'analyse financière individuelle opéré en 2000 est maintenant entré dans la pratique. Sur un plan individuel, la restitution à l'entreprise du nouveau document personnalisé ; le Dossier d'analyse financière (DAF) se poursuit. Les succursales de la Banque de France fournissent ainsi une information toujours mieux adaptée aux attentes des chefs d'entreprise et des autorités locales. La mise en situation de l'entreprise dans son secteur d'activité peut être réalisée grâce aux statistiques sectorielles.

Les globalisations statistiques sur données Centrale de bilan sont réalisées annuellement aux niveaux national, régional ou départemental.

Certaines études sectorielles réalisées par un ou plusieurs comptoirs, le sont éventuellement en collaboration avec des entités d'autres pays européens.

#### 5.2. Aspects « environnement »

La Banque de France n'a pas de données qui puissent contribuer à la connaissance et à la qualité de l'environnement et n'envisage pas d'en collecter.

#### 5.3. Aspects européens

La Centrale de bilans de la Banque de France est adhérente depuis l'origine à la base de données des comptes harmonisés BACH. La direction des Entreprises participe activement aux travaux du Comité européen des centrales de bilans. L'extension à d'autres pays est envisagée.

Un effort méthodologique est en cours au sein de l'un des groupes de travail pour affiner l'analyse sectorielle dans la base BACH ; un autre groupe a réalisé l'édition sur internet de ratios sectoriels harmonisés sous forme de distribution dans chaque pays.

Un groupe de travail, créé pour étudier les modalités du refinancement des banques sur créances privées (*Tier Two*), poursuivra ses activités. Une de ses missions est de fournir à la BCE des statistiques comparatives entre pays.

Une étude sur le financement des entreprises espagnoles et françaises, réalisée en coopération entre la Banque d'Espagne et la Banque de France, a été réalisée en 2002 et donnera lieu à diverses publications et interventions en 2003.

Un groupe de travail sur l'évolution des fonds propres des entreprises dans différents pays européens orientera ses travaux en 2003 vers l'impact sur le risque du niveau des fonds propres.

## **6. Liste des publications**

Comme chaque année, en 2003, la direction des Entreprises effectuera une étude annuelle sur la situation des entreprises industrielles à partir des données de la Centrale de bilans.

Parallèlement, sont effectuées et publiées, pour un petit nombre de secteurs, des études approfondies à partir de l'ensemble des données chiffrées disponibles à la Banque de France (direction des Entreprises et direction de la Conjoncture). Sur certains secteurs des comptoirs participent également à ces travaux.

Les études portant sur le comportement financier des entreprises et leurs liaisons financières seront poursuivies. Elles incluront l'examen des entreprises cotées en Bourse. Elles mettront en œuvre les bilans sociaux et les bilans consolidés de groupes.

L'enquête sur la DUE, disponible sur treize années, donnera lieu à l'étude de l'impact de la DUE sur les fonctions de production et d'investissement. Des séries de capital productif en volume mises au point en 2002 permettront d'affiner cette approche.

Les études portant sur le risque de crédit seront développées pour répondre aux besoins du contrôle prudentiel. La construction d'outils de détection précoce des difficultés, poursuivie en 2002 sur les secteurs des services aux entreprises, donnera lieu en 2003 à une publication sur l'ensemble des instruments disponibles et leur utilisation. Les travaux statistiques et de recherche réalisés en collaboration avec le Secrétariat général de la Commission bancaire sur le risque de crédit et l'impact de la conjoncture seront poursuivis.

En coopération avec le SESOF, réalisation de statistiques pour les comptes nationaux financiers.

Enfin, différentes fiches techniques sont régulièrement réalisées pour le rapport annuel du Conseil national du crédit et du titre (CNCT).

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.*

*Pour information*

## PROGRAMMES DES SERVICES RATTACHÉS À LA FORMATION SYSTÈME PRODUCTIF

### **MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

**Bureau des statistiques et études économiques de la DGDDI**

#### **INSEE**

- Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements
- Division Échanges extérieurs

#### **Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

### **MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

- Direction générale des douanes et droits indirects
- . Sous-direction de l'informatique, des statistiques et des études économiques
- Bureau des statistiques et études économiques

#### **1. Exposé de synthèse**

En 2003, l'action de la douane s'articulera autour de trois axes :

- la collecte : poursuite des efforts de dématérialisation de la déclaration d'échanges de biens par l'extension de la téléprocédure « déclaration d'échanges de biens » par Internet et large diffusion du logiciel public IDEP/CN8 version windows. Une attention particulière sera portée sur les relations avec les grands opérateurs (politique « grands comptes »). Parallèlement, la mise en place d'un groupe de travail « collecte » doit permettre la réflexion sur l'avenir du réseau de collecte à la fois en terme d'outil et d'organisation dans la perspective à moyen terme de la forte diminution de la saisie papier.

- le traitement : lancement du chantier de rénovation de la chaîne de traitement de l'information statistique. Ce chantier porte sur l'ensemble du processus depuis les traitements faits dans les centres

de collecte jusqu'à la production statistique au centre informatique de Toulouse. Il doit être l'occasion de moderniser les outils informatiques mais également les méthodes de travail. L'année 2002 est consacrée à l'étude approfondie du projet qui devrait aboutir en 2004.

- la diffusion : mise en place d'un accès internet / intranet aux données détaillées en remplacement de l'outil actuel Béatrice, permettant de compléter l'offre d'informations statistiques sur le web en direction des professionnels. Parallèlement, le dossier conjoncturel mensuel sera rénové avec une nouvelle maquette éditoriale.

## **2. Travaux nouveaux**

### **2.1 Enquêtes nouvelles**

La prochaine enquête sur les coûts des services liés au commerce international de biens se déroulera en 2003.

### **2.2 Autres travaux statistiques nouveaux**

Afin de répondre aux besoins des utilisateurs de données conjoncturelles et de fiabiliser les statistiques du commerce extérieur, la douane va développer des estimateurs visant à corriger deux biais :

- le défaut de couverture de collecte dû à l'existence de seuil d'exemption de déclaration
- les retards constatés dans le dépôt de certaines déclarations, non prises en compte lors des premières publications.

Le chantier de rénovation de la chaîne de traitement statistique sera l'occasion d'une réflexion méthodologique générale : organisation et optimisation des contrôles, introduction d'estimations et de technique de redressement.

## **3. Opérations répétitives**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993, la balance commerciale de la France est établie à partir de l'exploitation de deux documents : la déclaration en douane pour les échanges de marchandises avec les pays tiers, la déclaration d'échanges de biens (DEB) pour les échanges réalisés au sein de l'Union européenne.

En 2001, près de 4,5 millions de lignes de déclarations ont été traitées chaque mois par la douane.

La douane publie douze numéros mensuels du chiffre du commerce extérieur, des analyses trimestrielles, un bilan annuel ainsi que les « commentaires annuels » (secteurs, zones géo-économiques, pays) et les résultats annuels détaillés (valeur, masse et unités) par pays et nomenclature combinée de produits (10 500 postes). La douane publie dans chaque région une brochure trimestrielle. Les informations sont disponibles dans les centres de renseignements de la douane. Elles sont également accessibles sur Internet (*lekiosque.finances.gouv.fr*), sur CD-ROM ou par la banque de données BEATRICE. Ce dernier moyen de diffusion sera refondu de manière à être intégré à l'intranet actuellement développé par la Douane. Des productions statistiques sont, chaque mois, adressées à plus de 2 000 abonnés.

Les études et analyses économiques seront poursuivies, en particulier sur les opérateurs du commerce extérieur (notamment les PMI, le rôle des groupes).

Les actions engagées depuis 1993 pour consolider le système INTRASTAT seront poursuivies, en particulier les contrôles de l'exhaustivité des informations collectées. En 2003, la douane procèdera à plus de 10.000 vérifications auprès des entreprises, grâce aux rapprochements qu'on peut faire avec les déclarations de chiffre d'affaires et les informations figurant dans la base européenne de recoupement.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

En 2003, le développement de la transmission par voie informatique de la déclaration d'échanges de biens sera intensifié à travers :

- la promotion de la téléprocédure de déclaration en ligne sur Internet « DEB sur le WEB » ;
- la promotion du logiciel IDEP/CN8.

Au plan international, le service statistique de la Douane continuera à s'impliquer dans le nouveau programme EDICOM pluriannuel (débuté en 2001) de la Commission européenne et à participer activement au groupe « statistiques du commerce extérieur » de l'EG6 (EDI Group 6 – Statistiques) de l'EBES (European Board of EDI Standardization).

## 5. Aspects particuliers du programme

### 5.1. Aspects régionaux et locaux

La Douane continuera les actions de diffusion des statistiques du commerce extérieur par ses directions régionales. Depuis fin 1998, une publication trimestrielle régionale est disponible dans chaque région et présente les principales évolutions. Par ailleurs un accès aux données régionales sur Internet a été mis en place en 2001.

### 5.2 Aspects européens

Au niveau européen, la Douane continuera de participer, avec les services des autres États membres et ceux de la Commission européenne, aux travaux de réflexion sur le système INTRASTAT à moyen terme.

La Douane française continuera à s'impliquer dans les divers groupes de travail européens chargés d'améliorer la qualité (estimation, contrôle ...) ou de réduire les asymétries statistiques.

## 6. Liste des publications

Chaque année, la Douane publie :

- douze numéros du dossier mensuel du chiffre du commerce extérieur ;
- trois numéros du dossier trimestriel du chiffre du commerce extérieur ;
- un numéro du bilan annuel du commerce extérieur ;
- l'annuaire statistique du commerce extérieur *Une année de commerce extérieur* (4 tomes).

A ces publications régulières s'ajoutent des analyses du commerce extérieur, publiées sur le site Internet et dans différents supports papier (« notes bleues de Bercy » notamment).

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises
- . Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements

### 1 - Exposé de synthèse

En 2003, les travaux de l'Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements relatifs à la démographie des entreprises s'articuleront autour de quatre axes :

#### Le suivi quantitatif de la démographie d'entreprises

Le dispositif de publication des séries de démographie des entreprises repose actuellement sur la publication de deux « Informations rapides » mensuelles sur les créations d'entreprises et les défaillances d'entreprises.

### **Le suivi qualitatif des nouvelles entreprises et de leur créateur**

L'année 2003 sera consacrée pour une grande part à l'exploitation des résultats de la première interrogation de la cohorte des créateurs d'entreprises de l'année 2002 du dispositif SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises). La deuxième partie de l'année 2003 sera consacrée à la troisième et dernière interrogation de la cohorte des créateurs de l'année 1998.

### **La participation aux réflexions dans le cadre du projet SIRENE3**

L'année 2003 sera consacrée à la définition des concepts de la démographie des entreprises et des établissements et à leur spécification dans le cadre du projet 2003. Ces travaux se réaliseront au sein d'un groupe de travail réunissant à la fois des statisticiens de l'INSEE et des partenaires extérieurs.

### **La participation aux travaux européens**

L'Unité Répertoire et Démographie des entreprises et des établissements poursuivra sa participation aux travaux menés dans le cadre des groupes de travail « Démographie des entreprises » et « Répertoires d'entreprises ».

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1. Les enquêtes nouvelles**

Rien à signaler

### **2.2. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2003**

L'année 2003 sera consacrée en grande partie aux travaux dans le cadre du projet SIRENE3. Ceux-ci se feront au sein d'un groupe de travail réunissant à la fois des statisticiens de l'INSEE et des partenaires extérieurs. Les réflexions porteront notamment sur :

l'intégration des secteurs de l'agriculture et des services financiers dans le champ de la démographie des entreprises

l'abandon du concept de réactivations et leur intégration aux créations pures et par reprise

la continuité des entreprises

les indicateurs de pérennité des entreprises

les outils et fichiers mis à disposition des utilisateurs.

## **3. Opérations répétitives**

Publication des séries mensuelles de créations d'entreprises

Publication des séries mensuelles de défaillances d'entreprises

Constitution par le pôle de compétence national de Nancy des bases de créations d'entreprises et d'établissements, de transferts d'établissements, de survie des entreprises et des stocks d'entreprises et d'établissements.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Rien à signaler.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

Pas d'évolution prévue.

### **5.2 Aspects « environnement »**

Aucun.

### 5.3 Aspects « européens »

L'Unité poursuivra sa participation à deux groupes de travail : le groupe « **Répertoires d'entreprises** » dont l'objectif est d'harmoniser les statistiques issues des répertoires d'entreprises et le groupe « **Démographie des entreprises** » qui essaie de définir les concepts de démographie d'entreprises dans le but d'harmoniser les statistiques de démographie des entreprises des différents États membres.

## 6. Liste des publications

### 6.1. Déjà parues

Création d'entreprises : les facteurs de survie - Les qualités du projet priment sur celles du créateur  
INSEE Première n°703 - Mars 2000

Les créateurs d'entreprise en 1998 - Moins de chômeurs, plus de diplômés  
INSEE Première n°743 - Octobre 2000

Les cinq premières années des nouvelles entreprises  
INSEE Première n°815 - Décembre 2001

Créations et créateurs d'entreprises  
INSEE Résultats n°773 sur cédérom

### 6.2. A paraître en 2002

Les défaillances d'entreprises  
INSEE Première

### 6.3. A paraître en 2003

Bilan de la création d'entreprises en 2002  
INSEE Première  
Les entreprises créées au premier semestre 2002  
INSEE Première

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Cf tableau récapitulatif des travaux prévus à moyen-terme 1999-2003 en fin de document*

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE INSEE

- Direction des études et des synthèses économiques  
. Département des comptes nationaux  
Division Échanges extérieurs

### 1. Introduction

Des investissements importants ont été engagés pour la rénovation de la chaîne de calcul des indices de valeur unitaire et sur la méthodologie statistique de l'application. Des séries détaillées d'indices mensuels ont été calculées pour la période 1994-2000. Le passage en production courante pour la chaîne mensuelle devrait intervenir avant la fin de l'année 2002.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

## 3. Opérations répétitives

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

### 5.1 Aspects régionaux et locaux

### 5.2 Aspects européens

#### *Groupes Eurostat*

La division poursuivra en 2003 sa participation aux groupes de travail européens :

Le groupe « **Balance of Payments** » dont l'objectif est d'améliorer les statistiques sur les échanges de services. La Direction de la Balance des Paiements met en place un nouveau système de collecte basé sur des déclarations directes et des enquêtes auprès des petites et moyennes entreprises.

Le groupe « **Committee on external and internal trade statistics** » qui pilote le système européen de collecte des données de commerce extérieur.

## 6. Publications

### Publications régulières

Informations rapides (mensuelles)

- indices de valeur unitaire du commerce extérieur

- conjoncture du commerce extérieur

Insee premières

- Les échanges extérieurs en 2002

## 7. Suivi des travaux prévus dans le cadre du programme à moyen terme

*Cf tableau récapitulatif des travaux prévus à moyen-terme 1999-2003 en fin de document*

**Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

***Industrie, IAA, énergie***

<b>Thèmes et opérations</b>	<b>Unité responsable</b>	<b>Suivi</b>	<b>Observations</b>
Comptes de l'industrie et de l'énergie	<b>INSEE, Département de l'Industrie et de l'Agriculture</b> Division Comptes et Études de l'Industrie	En cours	Réduction à trois comptes annuels (acquis) Travaux sectoriels (énergie) Réflexions d'ensemble sur le mode de rebasement
Diagnosics sur l'industrie et l'énergie	"	Permanent	Mobilisation des comptes provisoires
Développement des études sectorielles	"	En cours	Mise en place du SIE définitif (acquis)
Comptes des IAA	Division agriculture	en cours	cf comptes de l'industrie
Projet IPVI diffusion	Division Prix de Vente industriels	Mis en production en novembre 1999	
Base 95 de l'IPVI industrie hors IAA	"	réalisée mi 2000	Elaborée complètement en NAF, mise en production en 2000
Base 2000 de l'IPVI industrie hors IAA	"		Programmée pour 2003
Projet diffusion des indices sur Internet	"	Site indicespro	Ouvert au public en avril 2001
Projet prix de production à l'exportation	"		Mise en production à partir de septembre 2001
Projet IPI	Division Indicateurs conjoncturels d'Activité	Mis en production en 1999	
Base 95 de l'IPI	"	Réalisé début 2000	Elaborée complètement en NAF, avec extension du champ
Base 2000 de l'IPI	"		Début des travaux prévus courant 2001
Projet EPICEA relatif à l'enquête PCA (Produits, charges, actifs)	"	Mise en production en 2001	Les données sur les stocks issues de l'ancienne enquête SPC (Stocks, produits, charges), sont publiées avec la nouvelle application. Les variables appartenant au compte de résultat ne donnent pas encore lieu à diffusion.
Projet TVA	"	Mis en production en 2001	
Indicateur de commandes	"	En cours de mise en place	Application opérationnelle prévue mi-2002. Publication des indices fin 2002
Indicateur d'investissement	"		cf. projet EPICEA

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Comptes des IAA	INSEE - Division Agriculture	En cours	Permanent
Indices des prix des produits agricoles (IPVI-IAA)	" (transféré à la division PVI)	En cours Fin de la mensualisation prévue en 2001	Permanent, avec mensualisation progressive un indice mensuel global IAA est publié à partir de janvier 2001
Etudes sur les industries agro-alimentaires	Division Agriculture		Mission d'étude en 2001 sur les prix de la filière
Enquête auprès des petites entreprises (EPEI)	<b>INSEE, Département Système statistique d'Entreprises</b>		En 2002 - 2003 sur l'exercice 2001
Mise en place d'une démarche qualité	"	En cours	Réflexion amorcée en 1998 Mise au point d'un rapport type sur la qualité des enquêtes, création d'indicateurs, d'outils. En parallèle avec les travaux menés par Eurostat un bilan qualité a été mis en place en 2000
Système d'information sur la statistique d'entreprises	"	En cours	A créer. En 2001, poursuite des travaux engagés en 2000.
Collecte d'informations auprès des entreprises	"	En cours	Evolutions : redéfinition des unités enquêtées ; recours plus important à des enquêteurs; étude de nouveaux modes de collecte; collecte mixte...
Base de données structurelles d'entreprises	"	Terminé	Projet devant aboutir en 2001.
Tirage et coordination d'échantillons	"	En cours	Poursuivis pour les EAE et les enquêtes de la DARES Création d'un nouvel outil
CITRUS	"	En cours	Poursuite du suivi et du traitement des restructurations. Amélioration continue de l'outil. Extension du réseau d'utilisateurs de CITRUS : SUSE, DADS, DARES, ...
EAE	"	En cours	Adaptation des outils; animation des instances de coordination, conseil en méthodologie Evolutions : indicateurs de qualité, interrogation des établissements, interface pour le statisticien, introduction de processus de collecte mixtes

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
SUSE	"	En cours	Amélioration de la fiabilité du numéro SIREN, des fichiers de diffusion Réduction des délais de production des données définitives Achèvement des travaux d'estimation des entreprises absentes des sources
Groupes de sociétés	<b>INSEE</b> , Département Système statistique d'Entreprises	En cours	Avancement de l'enquête Liaisons financières en 2002 sur exercice 2001 Travaux pour améliorer les données sur les petits groupes et sur les implantations étrangères en France
Données sur les établissements	"	En cours	Réflexion sur les modalités d'obtention de données économiques permettant des analyses à des niveaux géographiques et sectoriels fins
Rétropolation en nouvelle nomenclature	<b>INSEE, Division Enquêtes de Conjoncture</b>	Achevée pour toutes les enquêtes	
Analyse économique des nouvelles séries	"	Permanente pour toutes les enquêtes	Comparaison avec des données extérieures
Analyse micro-économique des données portant sur l'investissement et l'utilisation des capacités	"	achevée	Comparaison avec l'EAE, avec les données du SESSI et de la Banque de France.
<b>1) EAE-I</b>  Travaux associés : - régionalisation - prise en compte des groupes -évaluation de la qualité (non-réponses, traitements, etc...) - amélioration de la qualité (cohérence avec les enquêtes de branche...)	<b>SESSI</b>	Résultats provisoires : juillet n+1 Résultats définitifs : décembre n+1  2002-2003 2002-2003  2002-2003 (rapport qualité)  2003	Opération permanente (annuelle)  Opération nouvelle (report) Opération nouvelle (report)  Opération partiellement nouvelle (suite de travaux antérieurs) Opération permanente ; action particulière liée aux projets EB4 et FUL4 qui distinguera les enquêtes de branche directes de celles déléguées aux OPA.

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
- utilisation de la source fiscale		2002-2003	Opération nouvelle, appelée à devenir permanente (amélioration des traitements de non réponse, aide à la résolution des cas complexes)
-échantillonnage dans la population des 20-49 personnes		2002-2003	Opération nouvelle, première études avant décision.
- futur système des statistiques structurelles d'entreprise		2002-2003	Opération nouvelle, premières réflexions et études (collecte multi-source)
<b>3) Enquêtes de branche et Prodcoum</b>			Opération permanente (annuelle, trimestrielle, mensuelle) ; partiellement en partenariat avec les OPA
- amélioration de la couverture du champ		En cours	Fonction des moyens disponibles ; suite de l'audit IPI (2000)
- mensualisation		En cours (2001, 2002, 2003)	Suite de l'audit IPI (2000) ; obligations européennes ; opération pratiquement achevée en 2002-2003
- entrées de commandes		En cours : Sessi : 2000 OPA : 2001, 2002	Obligations européennes
- collecte Internet		Achevé en mars 2000 (enquête mensuelle), 2003 (enquêtes exhaustives)	Montée en régime progressive (28% au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2002)
- amélioration des délais		En cours	Résultats mensuels à + 45 jours (début 2002) ; une nouvelle réduction est recherchée pour fin 2002
<b>5) Enquêtes de production sur l'énergie</b>		En cours	Révision du dispositif dans le contexte de la déréglementation ; en concertation avec les producteurs et utilisateurs
<b>6) Statistiques acier et sidérurgie</b>		En cours	Révision du dispositif, suite à la fin du traité CECA (projet européen, fort allègement attendu)
<b>7) Utilisation conjointe des enquêtes de branche et des données douanières</b>			Premières réflexions dans le cadre du vœu émis par la formation Industrie du CNIS (2002) en accompagnement de l'audit qui sera réalisé par l'Inspection générale de l'Insee.

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
<b>8) Nomenclatures</b>		2002, 2007	Révisions des nomenclatures («toiletage» de 2002, refonte de 2007) ; enquêtes nomenclatures (sous-traitance électronique, 2000 et fin 2001-2002, textiles techniques, fin 2001-2002 ; autres enquêtes à prévoir en 2002-2003
<b>9) Mise en œuvre de la charte qualité</b>		En cours	Signature de la charte : 2001 ; première application en 2002 (collecte des informations correspondantes), première synthèse en 2003
<b>10) Enquêtes thématiques</b>			
- échanges internationaux intra-groupes (EIIIG)		Fin 2001, 2002	Opération en cours (lancement novembre 2000, collecte achevée en 2001, derniers traitements en 2002)
- innovations technologiques (CIS3)		Fin 2001, 2002	Opération en cours (lancement de la collecte en septembre 2001, collecte achevée début 2002)
- technologies de l'information et des communications (TIC)		Fin 2002, 2003	Lancement de la collecte en septembre 2002 (champ élargi aux IAA, au commerce et aux services ; volet européen)
- diffusion des biotechnologies		Annulé	
- relations entre entreprises		2003	Opération nouvelle (champ élargi à l'agroalimentaire, au commerce, à la construction, aux services, à la recherche)
<b>11) EACEI</b>		Résultats définitifs : juillet n+1	Opération permanente (annuelle) ; depuis 2001 stratégie d'interrogation renouvelée (allègement de la charge) ; refonte en 2003 si évolution de la fiscalité.
<b>12) Antipol</b>		Résultats définitifs : décembre n+1	Opération permanente (annuelle) ; en 2002, volet dépenses courantes ; questionnaire partiellement renouvelé en 2001.
<b>13) Unités statistiques</b>		2002, 2003	Opération partiellement nouvelle (prolongation de travaux antérieurs)

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
<b>14) Groupes</b>		2002-2003	Opération partiellement nouvelle (prolongation de travaux antérieurs) en partenariat avec l'Insee
<b>15) Rénovation de l'application enquête de branche (EB4)</b>		En cours ; mise en production mi-2003, 2004	Projet EB4 (projet majeur)
<b>16) Rénovation du fichier de lancement (FUL4)</b>		En cours ; mise en production mi-2003, 2004	Projet FUL4 (projet majeur)
<b>17) Banque de données Eneïde, banque de données marchés et produits, diffusion et restitution des résultats d'enquête</b>		En continu	Opération permanente ; amélioration du système existant.
<b>18) Utilisation des données DADS</b>		Fin 2001, 2002	Opération nouvelle ; fin 2001 : premiers travaux ; opération permanente à partir de 2002
Enquête semestrielle sur les prix du gaz et de l'électricité	<b>Observatoire de l'économie de l'énergie et des matières premières</b>	Collecte au 1/1/2000 en cours	Opération permanente
Enquête annuelle de branche sur la production d'électricité	<b>idem</b>	idem	idem
Enquête annuelle de branche sur la « Statistique gazière »	<b>idem</b>	idem	idem
Enquête EAE4G	<b>SCEES</b>	Réalisée à/c exercice 99 Réalisation à/c exercice 98 lancée en 2001 exploitation en cours	Permanent Présentée au comité du label en janvier 2002  En liaison avec l'INSEE et les autres services enquêteurs
Utilisation des BIC pour espacer l'EAE sur les entreprises de moins de 20 salariés	SCEES-INSEE	en cours expérimental	Accès aux données BIC obtenu, relèvement permanent du seuil EAE à 20 salariés depuis l'exercice 1998 (10 salariés pour la coopération agricole)

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Utilisation des DADS pour le suivi de l'emploi salarié	SCEES-INSEE	En cours expérimental	Intérêt particulier au niveau régional et infra-régional Convention SCEES-INSEE-DGI signée
Enquêtes de branche : - réexamen des questionnaires avec les OP  - possibilité de quelques nouvelles enquêtes mensuelles pour l'IPI  Elaboration d'une charte de qualité	SCEES (avec OP)	Prévue en 2002  Achevé début 2000, 3 enquêtes mises en place  Adoptée en 2001 par le comité du label	Permanent  Enquêtes sur les eaux de source et aliments pour chiens et chats (janvier 1999), charcuterie (janvier 2000) Signée par toutes les OP.
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie	SCEES	Rénovation adoptée par le Comité du Label en 2000	Interrogation limitées aux gros consommateurs 3 années sur 4
Enquête annuelle sur les investissements protégeant l'environnement  Eventuelles interrogations sur les dépenses courantes	SCEES"	Rénovation présentée au Comité du Label fin 2001 Réalisée en 2002	Prochaine interrogation en 2005 ou 2006.
Enquête sur les petites entreprises industrielles (EPEI)	SCEES	Abandonné	Enquête totalement transférée à l'INSEE, en raison du relèvement du seuil de l'EAE à 20 salariés
Enquêtes thématiques	«	- NTIC programmée en 2002 - Relations entre entreprises en 2003	Mondialisation en 2000 (échanges transfrontaliers de biens intra-groupes)
Enquête Matières premières pour l'alimentation animale	«	Réalisée en 2001	Enquête triennale.
Amélioration de la qualité des enquêtes IAA : - systématisation des confrontations EAE/enquêtes de branche (yc OP) - constitution d'un fichier central de référence des unités enquêtées - rénovation des outils internes de traitement du SCEES	SCEES	En cours	Projet effectivement lancé fin 1999. Opérationnel au moins pour la partie fichier central de référence (REBUS) en 2002 Confrontations EAE/Enquêtes de branche limitées pour l'instant aux enquêtes directes du SCEES
Passage à l'euro	SCEES	Terminé pour la collecte de données et la sortie de résultats	

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les entreprises	<b>Min. Éducation nationale, Ministère de la Recherche SDES</b> Bureau des Études statistiques sur la Recherche DPDC3	Rénovation terminée	Obtention du label d'intérêt général, mention obligatoire
Enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les organismes publics	"	Finie	Après confrontation avec données administratives et la nouvelle enquête « entreprises », harmonisation des questions et notions
Enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les CHU et CLCC	"	En cours	Amélioration de la couverture
Enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les associations	"	En cours	Passage au comité du label en 04/02, recherche d'une amélioration de la base de sondage
Enquête annuelle sur les objectifs du BCRD (Budget civil de la recherche et du développement)	DPDC3	Rénovation en cours	réflexion utilisateurs internes et externes sur les nomenclatures de disciplines
Enquête conjoncturelle auprès des entreprises sur leurs intentions en matière de R&D	"	Effectuée régulièrement	Rénovée et reprise en 1999, lancement de l'enquête 2001
Enquête communautaire sur l'innovation	"	Participation prévue en 2001	Nouvelle enquête en 2001
Compte satellite de la recherche	DPDC3 en liaison avec le Bureau Compte de l'éducation et de la recherche DPDC6	En cours	Un compte destiné à alimenter le cadre central a été fait sur une année. L'exercice n'a pas été reconduit.
Indicateurs pour l'évaluation de la recherche	DPDC3		Réflexion à mener pour mise en place
Outils statistiques de prospective dans le domaine de l'emploi dans la recherche publique	"	Suspendu dans l'immédiat	Mise en place et/ou suivi (éventuellement)
Publications sur la R&D	"	En cours	Poursuite de la réduction des délais sur les Notes d'information. Dossier unique sur la R&D (entreprises et public) à paraître en 2000
Publications légères de résultats rapides		fait	Poursuite de la réduction des délais
Publication de résultats complets		en cours fait	
Chiffres clés ou Grands Chiffres	"	Première édition en 1999	Mise à jour en 2000 (version française et version anglaise) Mise à jour en 2001

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
L'État de la recherche	"	Nouveau, prévu fin 2000 Repoussé au-delà de 2003	
L'Atlas régional de la recherche	"	Début prévu en 2001	
L'atlas de la recherche	"	prévu en 2002 Repoussé au-delà de 2003	
EAE « audiovisuel »	<b>DDM</b> Statistiques audiovisuel	En cours	Permanent
Comptes de l'audiovisuel	"	En cours	Permanent
Nouveaux services de communication	"	Reporté	Nouveau
Comptes de la publicité	Statistiques publicité	En cours	Permanent
EAE « publicité »	"	à rétablir	à vocation à être permanent
Taxe « 1% Le Guen »	"	Reporté	Nouveau
Rénovation des enquêtes « presse »	Statistiques presse	achevée	
Développement informatique d'une application de collecte par l'internet	"	achevé	nouveau
EPCV nouvelles technologies	"	En cours	nouveau
DADS journalistes	"	En cours	nouveau
EAE « agences de presse »	Département	Reporté	Nouveau
Conjoncture	"	Reporté	Nouveau
Sources fiscales sur les taxes	Statistiques publicité	Reporté	Nouveau
Extension de l'enquête de conjoncture aux mois d'été	<b>Banque de France</b> <b>Direction de la Conjoncture</b>	Réalisation en 2001	
Extension de l'enquête « services » à d'autres secteurs	"	Réalisation en 2000	Secteurs concernés : le conseil pour les affaires et la gestion ; les agences et conseils en publicité ; les activités de nettoyage.
Calcul des évolutions de chiffre d'affaires du commerce de détail		intégration en 2001	ventes de librairie-papeterie de la grande distribution
enquête semestrielle dans l'industrie sur l'évolution des délais de paiement et les comportements d'emploi		suppression en 2002	
Enquêtes répétitives (voir programme)	"		

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Centrale de bilans.	<b>Banque de France</b> <b>Direction des</b> <b>Entreprises</b>		Annuelle. Elle donne lieu à l'édition de statistiques et à plusieurs études sur le financement des sociétés.
Enquête sur la durée d'utilisation des équipements productifs dans l'industrie	"		Annuelle. L'exploitation de 14 années d'enquête permettra l'étude des fonctions de production
Evolution des délais de paiement et du crédit interentreprises	"		Suivie pour le compte de l'Observatoire des délais de paiement
Enquête qualitative SESAME sur les stratégies d'entreprise	"	Enquête réalisée sur 3 ans	Réalisation annuelle de dossiers d'analyse stratégique.
Statistiques de taux de défaillance			Annuelles. Certaines sont disponibles sur internet.
Travaux d'étude			Voir les différents § ci-dessus

### **Systeme productif**

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
<b>Compte du Reste du monde</b>			
Production et diffusion des indices du commerce extérieur	<b>INSEE, Division</b> <b>Échanges extérieurs</b>		Permanent
Elaboration du Compte du Reste du monde Comptes trimestriels du commerce extérieur	"	2001	Permanent en liaison avec la DGDDI et la Banque de France
Sources alternatives pour les échanges extérieurs sur le tourisme	"		en liaison avec la Banque de France et la direction du Tourisme
Amélioration des statistiques sur les échanges de services de transport	"	En cours	en liaison avec la Banque de France, le SES et les Douanes
Amélioration du suivi des prix du commerce extérieur Suivi mensuel de la conjoncture du commerce extérieur	"	En cours	en liaison avec la division des Prix de Vente industriels en liaison avec la DGDDI
Participation aux groupes Eurostat « Balance of Payments » et « Ad Hoc Committee Asymmetries »	"		
Enquête sur le coût des services de transports internationaux	<b>DGDDI</b>	Première enquête terminée, lancement de la seconde en fin 2002	Permanent En liaison avec l'INSEE et la Banque de France
Mise en place d'un module de contrôles sur agrégats	"	Suspendu	En 2000 Améliorer la qualité des statistiques détaillées

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Refonte de la chaîne de traitement-contrôle des déclarations	"	Suspendu	En 2002 Améliorer la qualité des statistiques détaillées
Etablissement et diffusion des statistiques du commerce extérieur	"	rénovation de la chaîne statistique 2002-2004	
Diffusion des statistiques sur Internet et promotion des produits auprès des entreprises	"	En cours	Engagé en 1998 Faire connaître l'offre statistique de la Douane et faciliter son accès
Développement de l'EDI et des outils Internet	"	Promotion des outils DEB sur Internet et IDEP	Permanent Simplifier le travail des entreprises
Développement de systèmes d'aide au classement des produits	"	En cours (rapport transmis en juillet 1999 à Eurostat)	- Engagé en 1998 Sous l'égide d'Eurostat, en liaison avec l'INSEE, MECASTAT pour simplifier le travail des entreprises - Nouveau projet avec Eurostat, faisant suite aux travaux menés en 1998 et 1999
Publication des séries en euros et adaptation des formulaires	"	terminé	Engagé en 1999
Démographie d'entreprises	<b>INSEE, Unité Répertoire et Démographie des Entreprises et des Établissements</b>	En cours	Suivi quantitatif ; suivi qualitatif des nouvelles entreprises et de leurs créateurs (programme SINE)
OREADE (Outils et répertoires pour l'étude, l'analyse et la démographie des entreprises)	"	En cours	Projet de refonte du système de répertoires d'entreprises
Projet SIRENE 3	"	En cours	